Université Bordeaux Montaigne

Ecole doctorale Montaigne – Humanités ED 480

Laboratoire Les Afriques dans le Monde (LAM) UMR 5115

THESE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Discipline : Géographie

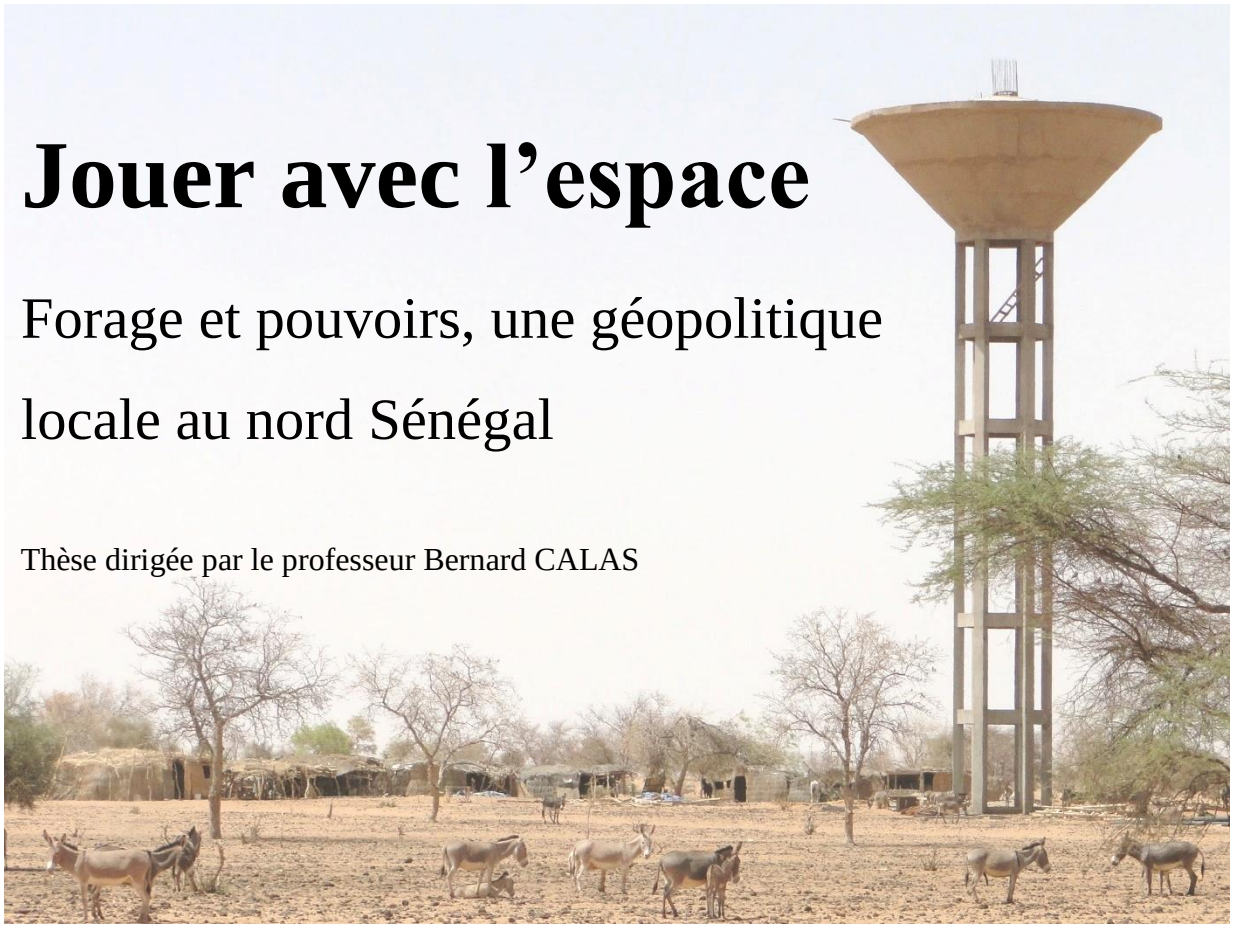
Présentée et soutenue publiquement par Margaux MAUCLAIRE

Le 16 décembre 2019

Jouer avec l'espace

Forage et pouvoirs, une géopolitique locale au nord Sénégal

Thèse dirigée par le professeur Bernard CALAS



Membres du jury :

Pierre BLANC, Professeur, Bordeaux Sciences-Agro

Bernard CALAS, Professeur, Université Bordeaux Montaigne

Bernard CHARLERY DE LA MASSELIÈRE, Professeur émérite, Université Jean Jaurès – Toulouse

Sylvain RACAUD, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne

Myriam SAADÉ – SBEIH, Expert invité, ENPC – Marne la Vallée

Alphonse YAPI DIAHOU, Professeur émérite, Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Titre : Jouer avec l'espace. Forage et pouvoirs, une géopolitique locale au nord Sénégal

Résumé : La commune de Téssékéré, située au nord du Sénégal et en milieu sahélien, se caractérise par une activité socio-économique majoritaire : le pastoralisme semi-nomade. Pratiqué depuis longtemps dans cette zone, le milieu du XX^{ème} siècle marque toutefois un tournant dans l'histoire de l'élevage. En effet, les années 1950 font l'objet d'une vaste campagne d'aménagements de forages atteignant l'eau des nappes phréatiques. Si les objectifs officiels des politiques publiques coloniales d'aménagement répondaient à des besoins croissants en eau, l'ambition sous-jacente visait à sédentariser une population encore mobile et difficilement imposable.

Par la suite, la pression anthropique et bovine progressives, mais aussi les épisodes de sécheresses à partir des années 1970, ont entraîné une dégradation écologique du milieu. Qualifié dès lors de sensible, le Sahel sénégalais fut investi par plusieurs projets de développement, qui avaient pour but de lutter contre cette dégradation et l'appauvrissement de la population qui s'ensuit. Ainsi, l'introduction des forages et des projets de développement, compris comme des objets « exogènes », ont largement participé à la modification des pratiques socio-économiques et plus largement des modes d'habiter. En résulte une complexification de la configuration du territoire, devenu opaque pour les acteurs exogènes (agence de l'État, ONG). Aujourd'hui, les projets de développement local, toujours aussi nombreux, font l'objet d'un détournement à des fins personnelles par des élus locaux mettant à profit cette opacité. En réaction, les habitants, exclus des réseaux partisans, se convertissent en leaders territoriaux pour pallier la monopolisation du pouvoir par leurs élus.

Ainsi, sans une connaissance approfondie des jeux de pouvoirs internes, on ne peut comprendre la localisation actuelle des équipements publics et les injustices spatiales qui en découlent. Ce travail de thèse conduit ici le lecteur dans un décryptage des réseaux de pouvoir qui construisent le territoire à Téssékéré.

Mots-clés : Sénégal ; pastoralisme ; village ; fragmentation territoriale ; aménagement du territoire ; politique locale ; justice spatiale ; réseau d'acteurs.

Title : Playing with space. Borehole and powers, local geopolitics northern Senegal

Abstract : The commune of Téssékéré, located in the north of Senegal, in a Sahelian environment, is characterized by a major socio-economic activity : semi-nomadic pastoralism. Long practiced in this area, the mid-twentieth century marks a turning point in the history of livestock farming. Indeed, the 1950's are the subject of a vast campaign of borehole, reaching groundwater. If the official objectives of colonial public management policies were to meet growing water needs, the underlying ambition was to settle a population that was still mobile and difficult to tax.

Subsequently, the progressive anthropogenic and bovine pressure, but also the episodes of droughts since the 1970's, led to an ecological degradation of the environment. Qualified as sensitive, the Senegalese Sahel was invested by several development projects, which aimed to fight against this degradation and the consequent impoverishment of the population. Thus, the introduction of boreholes and development projects, understood as "exogenous" objects, have largely contributed to the modification of socio-economic practices and, more broadly, modes of living. The result is a complexification of the territorial configuration, which has become opaque for exogenous actors (state agency, NGO). Today, local development projects, still numerous, are subject to a diversion for personal purposes by local elected representatives taking advantage of this opacity. In reaction, the inhabitants, excluded from the network's partisans, become territorial leaders to palliate the monopolization of the power by their elected officials.

Thus, without a thorough knowledge of the game of internal powers, one cannot understand the current location of public facilities and the resulting spatial injustices. This thesis work leads the reader here in a deciphering of power networks who build the territory in Téssékéré.

Key-words : Senegal; pastoralism ; village ; territorial fragmentation ; landplaning ; local policies ; spatial justice ; stakeholders network.

LAM UMR 5115 CNRS, adresse

Ecole doctorale Montaigne – Humanités Université de Bordeaux Montaigne, Domaine universitaire 33607 Pessac Cédex

À tous les Ka, Sow et Bah

Remerciements

Quoi de plus difficile, après ce travail de longue haleine, que des remerciements ? Les caractères scientifique et académique de la thèse, et de la recherche en général, contraignent le chercheur à ne pas s'épancher sur ses problèmes existentiels rencontrés au cours de son parcours. Néanmoins, un petit espace offrant la possibilité de sentimentalisme fleur bleue lui reste réservé : les remerciements, ou l'expression de la gratitude et de la camaraderie. Alors, pour finaliser cette thèse de manière enjouée puisque, nous le savons tous, les remerciements constituent le point final d'une rédaction résultant d'une lutte féroce entre l'auteur et sa psyché désormais bipolaire, je vais m'essayer à restituer le plus fidèlement possible tous la reconnaissance que j'éprouve.

Ma première pensée se dirige vers mon directeur de recherche, Monsieur Bernard Calas, que j'ai connu au cours de mon Master 1, au Kenya. Comment imaginer que trois ans après, il accepterait de me diriger, alors que je n'avais, à ce moment, ni financements, ni sujet de thèse précis. Pour m'avoir soutenue dans mes recherches sans conditions ni intrusions lourdes ; pour avoir eu confiance en moi et laisser libre court à ma créativité. Avec bienveillance et subtilité. Pour toutes ces raisons, je lui exprime toute ma gratitude.

Ce travail n'aurait jamais vu le jour sans la participation d'une personne qui n'apparait pas sur ma page de garde. J'adresse donc toute ma reconnaissance à Monsieur Gilles Boëtsch, directeur de mon OHM (dont sont issus la grande majorité de mes financements) et ancien directeur de l'UMI ESS 3189 du CNRS, à Dakar. Monsieur Boëtsch, qui m'a accueilli dans son laboratoire ; fait découvrir la commune de Téssékéré ; aidée à obtenir un contrat doctoral ; inclue dans ses projets ; mise dans d'extraordinaires conditions pour le bon déroulement de mon terrain de recherche (un terrain difficile d'accès, et reculé) ; incitée à répondre à des appels à projets ; et présentée une personne qui m'est aujourd'hui chère et qui a changé ma vie. À Monsieur Boëtsch, qui un jour m'a dit : « *nous organisons une université d'été dans un village sénégalais cet été dans le cadre d'un projet de développement : la Grande Muraille Verte. Nous avons besoin de bras pour planter des arbres dans le Sahel. Tu es la bienvenue si cela t'intéresse* ». Un village sénégalais qui m'a finalement hantée pendant cinq ans. À Monsieur Boëtsch, un grand Merci.

J’adresse mes remerciements au laboratoire LAM (UMR 5115 du CNRS) et notamment à Madame Céline Thiriot, alors directrice, pour m’avoir accueilli et cru en moi.
Je profite de ce passage pour remercier l’équipe des deux laboratoires : un grand merci à Madame Karine Ginoux, administratrice de l’UMI de Dakar, qui a toujours cherché à faciliter nos missions sur le terrain, qui s’inquiète comme une mère pour ses doctorants, qui les protège et les encourage. Qui trouve toujours des solutions à l’insolvable.
À Madame Sophie Drame, agent de l’UMI, qui passait des heures à s’occuper de toute la logistique, à nous faciliter l’existence et à veiller sur nous.

À Madame Karine Bassoulet, administratrice du LAM, pour avoir été prévenante et efficace dans toutes mes démarches entre la France et le Sénégal ; sans oublier les colloques. Pour sa gentillesse et sa réactivité.

Un merci par avance tous à mes membres du jury pour avoir accepté de participer à ma soutenance.

En espérant n’avoir oublié personne du monde accadémique, j’aimerais à présent remercier toutes ces gens qui ont su me supporter sans moufter durant ces cinq dernières années. À toutes ces personnes qui ne figurent pas dans ma thèse, mais qui ont largement contribué à me mettre du baume au cœur.

En tête de liste, j’adresse toute ma reconnaissance et mon affection envers cette personne qui m’est si « chère et qui a changé ma vie ». Abdou Ka, que j’ai rencontré au pied de l’UCAD, à l’été 2013. J’admets volontiers, dans le cas d’Abdou, avoir trompé le lecteur pour « ces personnes qui ne figurent pas dans ma thèse », puisque ce dernier, je l’ai compté, n’a pas été cité moins de trente fois. Alors, j’adresse un énorme remerciement à mon cher Abdou Ka, conseiller scientifique et ami indéfectible malgrè la distance qui nous sépare. Je repense à tous nos moments ensemble sur le terrain ; tous ces échanges scientifiques et personnels ; à cette grande découverte de la parfaite complémentarité entre l’anthropologue et le géographe. À Abdou Ka, qui m’a transmis l’amour des sciences sociales, et m’a tant enseigné. À tous nos échanges autour de livres fantastiques : Hampâté Bâ, Soundjata, et tant d’autres. Même si nos piccs se tranformaient souvent en coups de cornes, son amitié inconditionnelle m’a profondément touchée. À Abdou Ka et au lion du Ferlo fertile. Merci.

J’en profite pour également remercier sa famille, qui m’a toujours accueillie les bras ouverts. Qui m’a prise sous son aile, considérée comme un membre à part entière. À sa chère maman, une guerrière digne de Soundjata lui-même. À son père pour sa sagesse. À ses sœurs pour tous nos bons moments entre filles et à ses frères pour leur accueil et leur sollicitude.

Quoi de plus logique, après Abdou Ka, que d'enchaîner mes remerciements envers « notre très très chère Léa ». Léa Billen, que j'ai rencontré à l'Université d'été 2013, perdue, tout comme moi, dans cette brousse. À tous ces moments de folie, de rigolade, d'échange et de compréhension (mariable ou épousable ?). Léa qui, aujourd'hui, démarre une thèse, et qui soutiendra *finger in the nose* Inch'Allah – habile.

À mon grand ami Diatta, pour tous ces moments de relaxation, pour avoir joué le rôle d'oasis dakarois. Merci pour les bierres fraîches et le cochon grillé. Pour toutes nos discussions sur le dur labeur. Oui, les mangues poussent sur les sols salés à force d'acharnement. Diatta, le miracle vivant de l'*American Dream*. Futur docteur et *self made man*. À Diatta, qui m'a redonné foi au *quand on veut, on peut*.

À Maguette et Dam, avec qui j'ai passé une année dakaroise formidable dans la maison des Mamelles. Aux chaussures dépareillées, aux fous rires, au gros ventre de Maguette qui a donné vie à la plus mignonne des petites filles. Merci à vous, mes chers amis.

Revenons à présent de l'autre côté de la Mediterranée.

À ma petite Marie, qui m'accompagne dans mes aventures depuis le Kenya. Pour tous nos moments de rigolade intense, cette nuit blanche particulière où Marie « m'enseignait » les secrets d'ArcGis. Et pour cette autre nuit où elle nous a accueillis avec Vincent, et qui s'est transformée en journée de folie. À Marie, une de mes plus belles rencontres qui, neuf ans après, a accepté de devenir mon témoin ; prête à faire plus de mille kilomètres en un week end juste pour être là, avec moi. À Marie, et tous ces zonards chers à nos cœurs qui n'hésitent pas une minute à partager des moments intenses avec elle. <3

À ma chère Ana -Carla, qui, la première, m'a offert un toit à Bordeaux alors qu'elle ne me conaissait pas. Sur le parvis de la fac de la Victoire, ce fût ma deuxième rencontre avec un membre éminent de la secte des anthropologues. Pour tous ces moments partagés, nos déprimes, nos ras-le-bol, les bras ballants, nos coups de mou, puis nos regains de motivation. À ma chère amie, qui, malgrè un traumatisme, est toujours là, souriante, forte, sage et pleine d'humour. Merci pour ton soutien et ton écoute attentive. À ton tour maintenant. Boucle-nous cette thèse ! Force et honneur.

À Soizic Brohan, une belle rencontre en cours de route au LAM. À nos inombrables co-voiturages ; aux salles de sport ; aux apéros dinatoires ; à toutes nos petites folies et plus récemment, à tous ces magnifiques bleus révélateurs d'une femme forte, déterminée et quelque peu suicidaire au paintball. Au futur Docteur Brohan. Merci pour tous ces bons moments.

À Sébastien Nicolas, que j'ai rencontré par l'intermédiaire de Soizic. Pour tous nos moment très bourgeois, nos déprimes, nos désirs de grandeur et de luxe. Pour nos discussions rarement consensuelles mais tellement riches et pleines de bon sens.

Un grand merci à la toute dernière entrée dans ma vie. Fany : *the best coach in the world*. Une Fany sadique qui m'a poussée aux fe***, emm***, taquinée. « Quel tableau ! » me dira-t-elle. Alors, pour me rattraper, j'ajouterai un dernier paragraphe. À Fany, compréhensive, sensible, qui a su s'adapter à ma paresse et ma mauvaise humeur. Et à ses chaussettes roses fluo des années 1990. Pour tous nos bons moments. Merci Fany.

Parce que les remerciements kilométriques sont toujours agréables et qu'il semblerait que rédiger une thèse n'est pas suffisant pour moi, je continue.

Je remercie ma chère Deborah Goffner. Pour son soutien, ses remarques, sa présence si reposante, sa joie et sa bonne humeur. À Deborah, Directeur de Recherche au CNRS, pour avoir eu confiance en moi et dans mes capacités ; pour avoir coûte que coûte cherché à me faire profiter de ses projets scientifiques. À Deborah qui a gagné, à force d'acharnement, de subtilité et d'innovation, une ANR en paralèlle de ses nombreuses activités. À Deborah, notre deuxième maman, notre amie, notre confidente.

À ma mère, qui a certainement râlé de ne pas être en tête de liste des remerciements aux proches. Ma mère, sans qui toute cette aventure n'aurait probablement pas eu lieu. Toutefois, une question subsistera. Dois-je réellement la remercier pour cela ?

À ma famille, mes siblings, mes grands- parents, mon père, mon oncle et ma tante. Je vous embrasse fort. Merci à vous.

Et pour finir, à celui qui m'a accompagné depuis presque le début de cette aventure. Qui a tenu bon alors qu'il avait sa propre thèse à supporter (ma rivale pendant longtemps). Pour son soutien, ses paroles douces et parfois réconfortantes. Pour sa cuisine fabuleuse. Pour m'avoir nourrie ces trois dernières années. Pour nos échanges scientifiques. Pour nos grandes discussions autour de la géographie culturelle et Fabrice Luchini. À cette vie commune si compliquée il fut un temps. À tous ces allers-retours Bordeaux-Paris. Pour tout son amour inconditionel. J'en profite pour saluer l'université de Paris 8 sans laquelle nous ne nous serions jamais rencontrés. À Thomas Maillard, mon Grand Amour, et nouveau membre permanent de ma famille depuis le 25 mai 2019. Merci d'avoir été là.

Je partage une petite pensée pour tous les doctorants du LAM et de PASSAGE avec lesquels nous avons partagées beaucoup d'émotions à la maison des Suds. Zoé, Conrado, Bergès, Marie, Noël, Myriam, Marie B… du courage pour la fin.

Enfin, j'adresse un dernier grand merci à toutes ces personnes recontrées sur le terrain : Pap Sarr, Ousmane, Ingrou, Samba dit « Monsieur le maire » avec son GPS dans le ventre, Monsieur le Maire de la Commune de Téssékéré, Monsieur le Sous-Préfet, tous mes chefs de *wouro* et toutes ces vaches si gentilles qui ont eu la délicatesse de ne pas me charger.

Merci à tous les habitants de la commune, pour leur accueil, leur collaboration et leur délicieux lait frais.

Mgx

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS 7

INTRODUCTION 17

CHAPITRE 1

LE KOOYA D'AVANT FORAGES : RETOUR SUR UNE HISTOIRE MARQUÉE PAR LA PÉRIODICITÉ DES RESSOURCES HYDRIQUES 27

1. LA TOPONYMIE : UNE INSTANCE DE PRODUCTION DE SENS DU LIEU 31
   - *1.1. Situer le terrain d'étude, ou comment faire parler les toponymes* 31
     - a. Le Kooya : un lieu reculé 32
     - b. Le Djoloff et le Waalo : d'anciens royaumes wolof 34
     - c. Le Diéri et le Diédiengol : des ensembles géomorphologiques 35
     - d. Ferlo : un espace aux délimitations controversées 36
   - *1.2. Comprendre l'espace pastoral : vers une pluralité de caractères* 38
     - a. L'espace pastoral est-il un territoire ? 38
     - b. Le Kooya : région géographique ou pays ? 40
     - c. Le toponyme comme outil de localisation 41
2. DES PRATIQUES TERRITORIALES FAÇONNEES PAR L'ECONOMIE PASTORALE 43
   - *2.1. Une organisation sociale dépendante de la disponibilité des ressources* 43
     - a. Des pasteurs semi-nomades 43
     - b. La mobilité : une pratique de sécurisation 45
   - *2.2. La configuration du territoire pastoral : du leydi au houroum* 47
3. LE KOOYA, UN MILIEU RECULE MARQUE PAR UNE PROSPERITE TEMPORAIRE 49
   - *3.1. À l'origine, un milieu contraignant* *51*
     - a. Une flore et une faune dangereuses 51
     - b. Des mares éphémères 51
   - *3.2. Le Kooya comme échappatoire face à l'oppression politique* 54
     - a. Un lieu de migrations séculaires 54
     - b. Des rapports tendus entre les pasteurs et le pouvoir colonial 55

CHAPITRE 2

LA POLITIQUE DES FORAGES : UNE STRATEGIE DE CONTRÔLE SOCIAL 59

1. LES FORAGES, FACTEURS DE RESTRUCTURATION DU TERRITOIRE 62
   - *1.1. « La sédentarisation est indispensable au progrès »* 62

a. Accaparement des terres pastorales au profit de la culture d'arachide 62
b. Des forages incontournables 67
c. Une zone aménagée pour l'élevage 69
1.2. Des pratiques pastorales en évolution constante 72
a. Les mobilités des années 1950 à 1980 72
b. Les mobilités actuelles 76
1.3. Comment l'eau reconfigure l'espace rural : l'exemple du bourg-centre de Widou Thingoly 78
a. L'émergence des bourgs au pied des forages 79
b. Les aires de desserte des forages produisent de l'allégeance territoriale 87
c. Le forage comme producteur de lieux centraux 90
2. UN MILIEU EN COURS DE TRANSFORMATION 94
2.1. La croissance démographique (naturelle et migrations) 94
2.2. Un milieu en voie de dégradation ? 99
a. La grande sécheresse de 1972 et ses effets 100
b. Controverse climat/ surpopulation 101
2.3. L'environnement, une nouvelle forme de biopolitique ? 103
a. Le Kooya, un espace où se déploie le développement 104
b. Le paradoxe du développement : la misère fait vendre 108

CHAPITRE 3

COMPRENDRE LA CONFIGURATION DU TERRITOIRE PASTORAL : LA METHODE 113

1. REFLECHIR AU DENOMBREMENT D'UNE POPULATION MOBILE 117
1.1. Élaboration d'une première méthode : la carte mentale 117
a. Le choix de la méthode cartographique 117
b. Élaboration de la carte mentale avec les guides 122
c. Intérêts et limites de la méthode 123
1.2. Second temps de la méthode : le dénombrement 125
a. S'entretenir avec le *mawdo wouro* 126
b. S'entretenir avec la famille 127
c. Les *wouro* à Widou Thingoly 130
d. Limites de la méthode du dénombrement et calcul d'une marge d'erreur 131
1.3. Retranscrire la configuration territoriale de la commune de Téssékéré : la carte mentale, un outil heuristique 134
a. Révision de la méthode carte mentale 135
a. Les cartes mentales intégrées dans le SIG 141
2. LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE 143
2.1. Le vécu de terrain *143*
2.2. Élaborer un guide d'entretien autour des tabous 145
2.3. Sélection et spatialisation des échantillons 147
a. La phase exploratoire 147

b. La collecte des données 148
c. La phase d'approfondissement 151

CHAPITRE 4

LE *WOURO* : DU FINAGE COUTUMIER AU TERRITOIRE DE PROJET 157

1. LE *WOURO,* VITRINE DES PRATIQUES SOCIALES 161
1.1. Le wouro organise l'espace pastoral 161
a. À l'origine, un outil de partage consensuel des ressources 161
b. Essai de caractérisation du *wouro* 165
1.2. La vie en communauté est source de tensions : analyse à l'échelon familial 167
a. Les tensions liées au bétail 168
b. Des co-épouses trop vindicatives 169
c. La division cellulaire, une modélisation de l'éclatement des familles 170
2. LA FRAGMENTATION TERRITORIALE : DIVISER POUR MIEUX REGNER 174
2.1. La toponymie locale raconte le territoire 175
a. Le processus de fragmentation 175
b. Reconnaître les *wouro* par leur toponymie 177
2.2. La territorialisation comme outil d'amélioration des conditions d'existence 180
a. Le ''traditionnel'' : l'exemple du chef de Dioularé Gawdy 181
b. L''opportuniste social'' : l'exemple de Bawdi Djouy 182
c. Le ''développeur'' : l'exemple du chef de Ngolko Diaby 2 184
d. Le ''businessman'' : l'exemple du chef de Thiowé 3 186
3. LE CAPITAL SPATIAL, UN OUTIL DE DETOURNEMENT DE FONDS 189
3.1. Une incohérence dans les chiffres du recensement 189
3.2. Instrumentaliser le recensement : une stratégie de captation 191

CHAPITRE 5

LUTTER CONTRE L'INJUSTICE SPATIALE : SE PLACER SUR L'ECHIQUIER POLITIQUE LOCAL 195

1. LA COMMUNE DE TESSEKERE EST UN SYSTEME 199
1.1. Équiper la commune de Téssékéré : vers une injustice spatiale 199
a. La répartition inégale des équipements liés à la production pastorale 201
b. La répartition inégale des équipements liés à la reproduction familiale 204
1.2 Un équilibre entre les acteurs 207
a. Les acteurs de la planification 207
b. La répartition des sources de pouvoir 210
2. ANALYSE DES STRATEGIES : UNE RELATIONS A TROIS NIVEAUX 212
2.1. La stratégie des habitants 213
a. La vache, symbole de la richesse 213
b. La richesse, c'est le pouvoir 215

2.2. La stratégie des opposants ... 216
a. Le cas de Bogal Danayal : l'opposant nanti ... 216
b. Le cas de Bocki Sakayal : l'opposant pauvre ... 220
2.3. Les stratégies de sécurisation de la mairie ... 223
a. Le cas de Ganarel : l'opposant aux frontières de la commune ... 224
b. Le cas de Dioularé Gawdy : le gardien des frontières ... 227
c. Le cas de Soump 2 : le financeur des campagnes électorales ... 229
3. L'INJUSTICE SPATIALE PRODUIT DU DEVELOPPEMENT LOCAL ... 234
3.1. La politique instigatrice d'émancipation ... *235*
a. Les apolitiques : ces grands ''hors-jeu'' du système ... 235
b. Un courtier en politique au pouvoir ... 237
3.2. Militer pour le droit de cité ... *239*
a. Des courtiers en développement au prisme du courtage en politique ... 239
b. Les entrepreneurs territoriaux : une stratégie d'empowerment ... 241

CONCLUSION GENERALE ... 247
LISTE DES ILLUSTRATIONS ... 261
LISTE DES ABREVIATIONS ... 265
ANNEXES ... 267
BIBLIOGRAPHIE ... 283

INTRODUCTION

J'ai eu l'occasion de me rendre pour la première fois dans la commune de Téssékéré en août 2013, dans le cadre d'une Université d'été. Organisée conjointement par L'Agence Nationale sénégalaise de la Grande Muraille Verte (ANGMV) et l'Unité Mixte Internationale Espace Santé Société du CNRS (UMI ESS 3189), cette Université d'été s'étalait sur 10 jours, et visait à rassembler agents, étudiants et professeurs. L'évènement, qui se déroule une fois par an, a pour objectif de diversifier les disciplines, et les recherches *de facto*, autour d'un objet commun : le reboisement du Sahel.

Puisque le cadre de la recherche se voulait ouvert, j'ai élaboré, avec ma collègue Léa Billen, une carte du village de Widou Thingoly (dans la commune de Téssékéré). L'entreprise s'est avérée utile pour les chercheurs, étant donné qu'aucune cartographie du village n'était alors disponible. Plus généralement, aucune carte à l'échelle communale, voire du terroir dans lequel s'inscrit Téssékéré, n'existait. Partant, il me semblait évident de présenter à l'UMI et à l'Observatoire Homme Milieu International de Téssékéré (OHMi[1]) un projet de thèse autour de la cartographie de la zone. Mon projet accepté, je commençais dès la fin 2013 à me familiariser avec l'espace du village de Widou.

En 2014, un premier constat émergeait de mes terrains exploratoires : le village de Widou Thingoly faisait état d'un important maillage territorial en petits villages, les *wouro* (les chefferies coutumières en pulaar). Ces *wouro* n'apparaissaient ni dans les différentes études scientifiques parcourues au préalable, ni dans le discours des chercheurs de l'UMI et de l'OHMi. Par la suite, plusieurs nouvelles missions sur le terrain ont confirmé mon hypothèse de départ : ces *wouro* ne sont pas uniques à Widou, et s'étendent dans toute la commune de Téssékéré, voire bien au-delà. Aujourd'hui, la commune compte environ 100 *wouro*, et ce nombre est encore croissant. De ce fait, quelles sont les motivations qui expliquent cette croissance ? Et quelles en sont les répercussions sur le territoire ?

1 « Un outil d'étude des socio-écosystèmes anthropisés, conçu pour répondre à leur complexité par la mise en œuvre d'une démarche globale d'étude en associant les sciences de l'environnement et en créant les dynamiques pour la mise en place de l'interdisciplinarité nécessaire pour y parvenir » (http://ohmi-tessekere.in2p3.fr/autres-ohms).

Cadre théorique

La thèse que j'aimerais défendre s'articulera autour de trois notions clé : la fragmentation territoriale, la justice spatiale, et l'entrepreneuriat.

En 1972 est édictée la première réforme de décentralisation et de déconcentration de l'administration territoriale et locale. De cette réforme émergent des élus locaux considérés comme l'interface entre le pouvoir central et les populations locales. Ils sont également dotés de compétences[2] autour de la gestion des services fonciers et ruraux qui leur confèrent une certaine[3] autonomie dans l'administration du pouvoir local (Blundo, 2000). Si, dans ce cadre, la décentralisation leur offre la capacité de décider et d'aménager le territoire, ils ne sont néanmoins pas les seuls acteurs ayant une capacité d'action sur le territoire. En effet, la maîtrise[4] exclusive du territoire par le pouvoir local engendre l'émergence de nouveaux acteurs aux intérêts privés : les habitants. Ces derniers répondent à l'abandon des pouvoirs publics par la création d'entités spatio-politiques : les *wouro*[5].

La création d'un *wouro* est une forme de territorialisation[6] que j'analyserai comme une composante majeure de la fragmentation territoriale, comprise comme « *toute territorialisation n'est pas conflictuelle, mais tout conflit résulte d'une dérégulation des relations politiques, sociales et spatiales et de ce fait procède d'une territorialisation, voire d'une fragmentation territoriale. Celle-ci est donc symptomatique d'un conflit ou d'une latence conflictuelle* » (Calas, 2011, p. 8). La fragmentation du territoire est intimement liée à des stratégies individuelles d'habitants qu'il s'agira d'examiner et d'en traduire les incidences dans l'espace. Je mobiliserai dans ce cadre la notion de justice spatiale[7].

La commune de Téssékéré est occupée par des projets de développement actifs, notamment la Grande Muraille Verte (GMV). Partant, elle sera appréhendée comme l'échelon

2 Les compétences représentent ici la « capacité d'action et de décision [d'un élu] définies par le droit » (Douillet & Lefebvre, 2017, p. 17).

3 L'autonomie des pouvoirs locaux est ici relative, puisque la réforme est encore récente. Elle sera plus effective à partir de l'année 2014, date de renouvellement de la loi sur la décentralisation (Maillard, 2018).

4 Comprise comme « l'ensemble des interventions d'une société ou d'un groupe social sur une portion de l'espace » (Maillard, 2018, p. 24).

5 Tout comme le suggère Abdou Ka, j'ai préféré privilégier dans ce travail la phonétique au détriment des règles de la linguistique de la langue peul, principalement pour faciliter la tâche au lecteur : le u sera remplacé par le son ou, le e par les sons é et è, th à la place de c, et enfin kh en remplacement de x (Ka, 2016).

6 La territorialisation répond au processus de maîtrise, de contrôle et de délimitation d'un espace qui devient dès lors un territoire (Raffestin, 1980; Le Berre, 1992; Di Méo, 2014).

7 Une injustice spatiale par exemple, se traduit par le peu ou l'absence d'équipements ruraux (tels des fontaines, ou des parcs sanitaires pour le bétail).

du « point d'impact[8] » à l'origine de la délimitation de mon terrain (Olivier de Sardan, 1993, p. 2). Ce travail s'inscrit à la croisée de deux champs disciplinaires : l'anthropologie et la géographie politiques. Je propose de m'appuyer sur les dissensions comme point de départ dans la compréhension des dynamiques territoriales (Bierschenk & Olivier de Sardan, 1994).

Contexte

La zone géographique qui concerne ce travail correspond à la commune de Téssékéré, localisée dans le Ferlo, et plus précisément dans le Kooya, nord du Sénégal (*cf.* Carte 1 et Carte 2) (Grosmaire, 1957; Barral, 1982; Touré, 1986). La commune est essentiellement composée de trois grands villages[9] (*cf.* Carte 1) : Téssékéré, Amaly et Widou Thingoly. La concentration de pasteurs Peul transhumants, principaux habitants et acteurs socio-économiques de la zone, y est importante, malgré des précipitations irrégulières et basses[10]. Le regroupement des pasteurs dans cette zone s'explique à travers plusieurs facteurs autours de deux périodes chronologiques clé pour cette étude : avant et après la construction de forages opérée dans les années 1950 par l'État colonial.

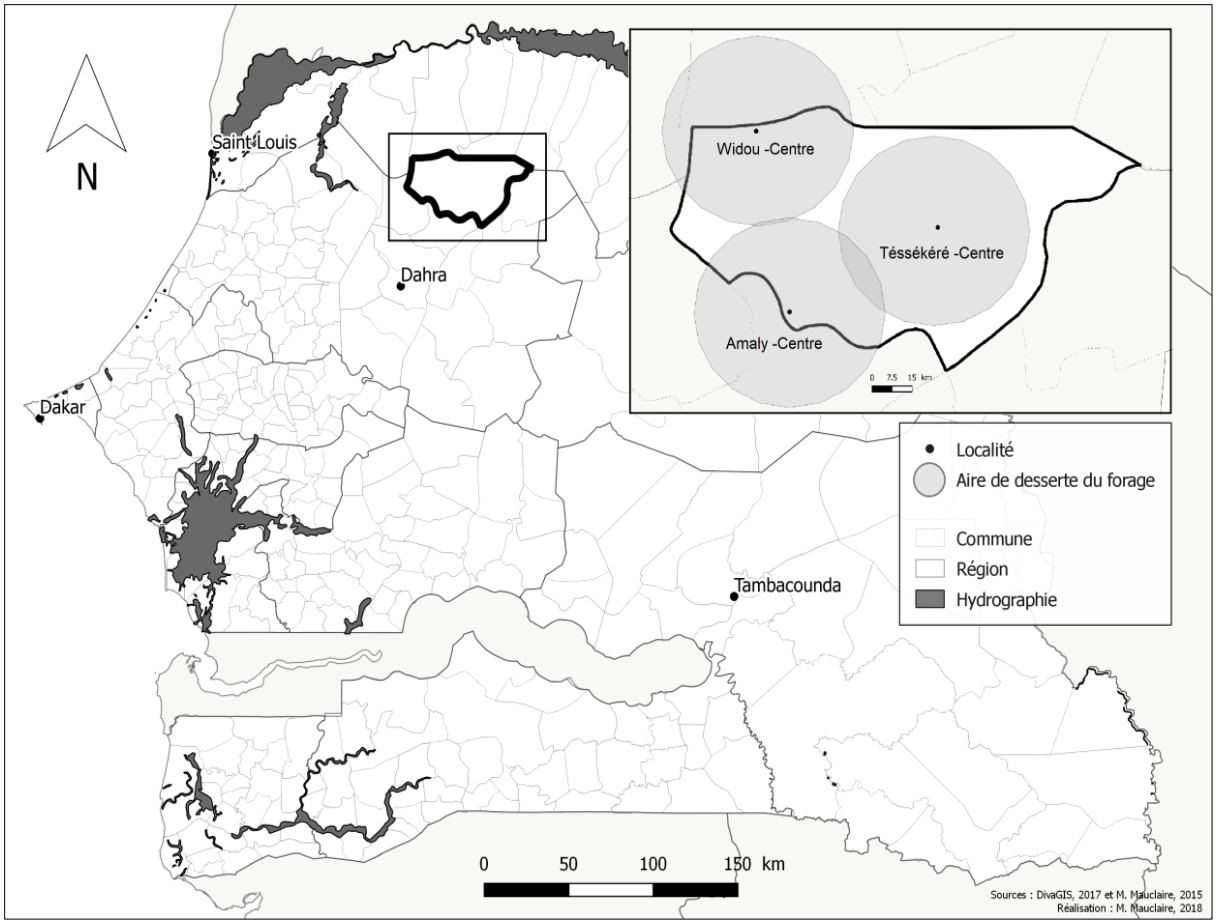
Implantés en Afrique de l'Ouest depuis au moins le XIII ème siècle, les migrations pastorales se sont déroulées, dans le Ferlo, par à coup et à partir du XIX ème siècle (Touré, 1986; Aubertin & Rodary, 2008; Sy, 2010). Toutefois, l'implantation pérenne des colons français au XIX ème siècle au Sénégal a provoqué un exode massif des éleveurs, qui cherchaient à fuir le nouveau pouvoir en place et préserver leur indépendance : « *la mobilité est une forme de désobéissance* » (Bâ, 1986; cité par Touré, 1986). La fuite, au-delà de l'attachement culturel fort à la transhumance, permettait également d'éviter les réquisitions en homme et en bétail par l'armée, mais aussi d'échapper aux impôts et confiscations en tout genre (Touré, 1986). En effet, le Kooya représentait un espace idéal de retranchement pour les éleveurs, puisque perçu par les colons comme une terre inhospitalière, reculée et dangereuse: des documents d'archive de commandants de cercle décrivaient la végétation comme dense, haute et hostile[11] (Barral, 1982).

8 C'est-à-dire le niveau dans lequel les politiques de développement ont un impact sur les populations concernées (Olivier de Sardan, 1993).

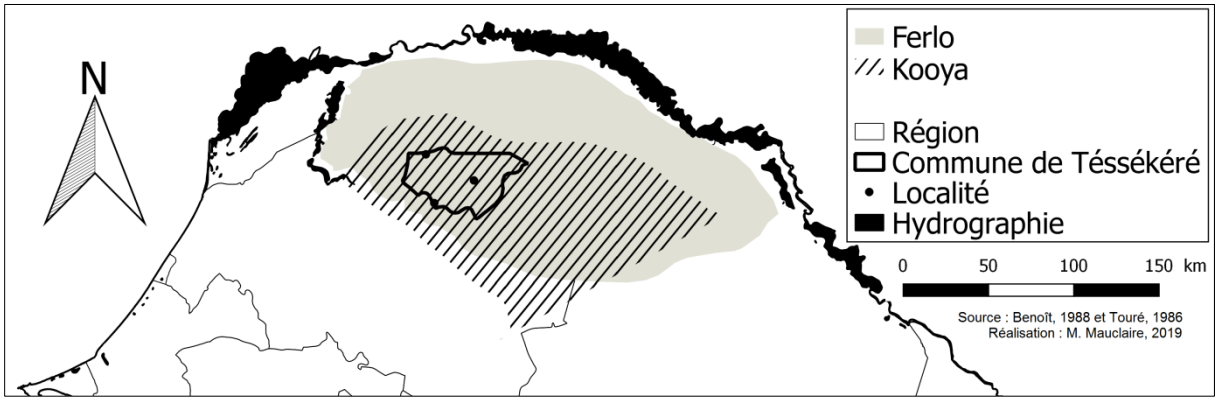
9 Le cas du « village » dans la commune n'est pas à prendre au sens français du terme (regroupement d'habitat). Dans ce contexte, il est plus à considérer comme un territoire regroupant un « bourg centre » et un espace de brousse investi par des habitations éparpillées (Mauclaire & Billen, 2014).

10 Soit environ 300 mm de pluie par an en moyenne (Sissoko *et al*., 2014).

11 L'espace est caractérisé par un climat subdésertique de type sahélo-saharien.



Carte 1 : Localisation de la commune de Téssékéré au Sénégal ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018



Carte 2: Situation de la commune de Téssékéré ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

De plus, l'absence de points d'eau permanents révélait un endroit reculé et désert, ce qui a d'ailleurs probablement incité les éleveurs à nommer cet espace *Kooya*, qui signifie « désert humain » en pulaar (Ka, 2016). Malgré l'aspect sauvage du milieu, y vivre et pratiquer l'élevage de manière temporaire était possible, notamment grâce à la présence de pâturages et d'eau pendant près de six mois de l'année.

Dans la commune de Téssékéré, et plus généralement dans le nord du Sénégal, l'eau se trouve sous forme de mares d'eau douce qui se remplissaient à la saison des pluies et perdurent parfois jusqu'à trois mois selon la taille de la mare, le nombre de bêtes qui s'y abreuvent ou encore l'exposition au soleil. Afin de pallier les demandes d'eau croissantes, des forages ont été aménagés dans les années 1950 par l'administration coloniale pour mieux exploiter l'eau des nappes phréatiques (Sy, 2009). Dans le Kooya par exemple (*cf.* Carte 2), les forages sont distants de trente kilomètres les uns des autres environ. Une distance calculée sur la base du rayonnement fonctionnel de chacun par les ingénieurs coloniaux. Si les motifs officiels engagés dans ces constructions mettaient en avant les besoins en eau d'une population croissante, les raisons officieuses de cette entreprise visaient la fixation des éleveurs transhumants. Partant, il était possible de contrôler de ces populations jugées trop mobiles, de manière à capter plus simplement les impôts et exploiter la viande produite (Touré, 1986; PAPF, 2018). Des politiques d'aménagements liées aux forages s'accompagnent alors la construction de routes reliant la capitale Dakar au Kooya, afin de le désenclaver et faciliter le transfert des animaux ; mais aussi des points d'eau et des postes vétérinaires le long des routes (Barral, 1982; Touré, 1986). La construction des forages et des politiques qui s'ensuivent ont dès lors entraîné plusieurs effets avec, entre autres :

- L'atténuation de la mobilité pastorale : l'accès à l'eau est continu et dessert un large espace. Les transhumances ''d'après forage'' impliquent des distances plus réduites, parfois de quelques kilomètres, puisque l'eau est accessible dans un rayon de quinze kilomètres. Les déplacements, qualifiées comme du « micro-nomadisme », s'opèrent principalement vers des pâturages encore vierges aux forages alentours (Barral, 1982). Dans ce cadre, un passage de la « nomadité[12] » à une semi-sédentarité se met en place. En outre, pour décourager les pasteurs à transhumer, un dispositif législatif contraignant, relatif à des obligations sanitaires pour les animaux, a été mis en place en 1962. La détention de « laissers-passers » pour les déplacements et des certificats sanitaires pour les bêtes est obligatoire (Touré, 1987).

12 Néologisme employé dans l'ouvrage de Laurent Gagnol. L'auteur voit en l'emploi du suffixe « -ité » un sens mélioratif pour le nomadisme, à l'égal de « sédentarité ». Le suffixe « -isme » de « nomadisme » est perçu comme inférieur, trop longtemps employé pour décrire un genre de vie « fondé sur la privation et l'inachèvement » (Gagnol, 2011, p. 11).

- La croissance de la population et du cheptel : l'eau, disponible à l'année, a entraîné une stabilisation de la population qui s'est accompagnée d'une croissance démographique[13]. Bien sûr, l'accès à l'eau n'est pas facteur unique de croissance. Ajoutons l'amélioration de l'accès aux soins, les politiques de prévention sanitaires, l'accès à une alimentation un peu plus diversifiée, etc. (Crenn & Ka, 2015). Le phénomène s'accompagne également d'une croissance importante du cheptel, notamment grâce aux soins vétérinaires (Valenza, 1975).
- Évolution du paysage : le Kooya, caractérisé par un climat sahélien, est composé d'une végétation de type steppe arborée ou arbustive, c'est-à-dire une végétation éparse et clairsemée (Diallo *et al.*, 2012). La strate herbacée, déjà maigre, s'est réduite autours des forages, compte tenu des activités humaine et animale importantes (Valenza, 1975).
- Accaparement des terres pastorales : des politiques menées par l'État colonial favorisaient l'extension de l'agriculture irriguées (rendue possible *via* l'eau des forages) au détriment des pâturages (Ribot, 2001; Aubertin & Rodary, 2008). Le développement de l'agriculture irriguée s'accentuera dans les années 1970 suite à la grande sécheresse de 1972 (Touré, 1986).

Par la suite, la déforestation grandissante (la végétation est largement exploitée par les habitants pour son fourrage, son bois d'œuvre, et son charbon de bois), la présence continue du bétail liée au « micro-nomadisme » et la pression anthropique grandissante sont facteurs d'une détérioration écologique du milieu et des conditions de vie des populations du Kooya (Barral, 1982; Touré, 1986).

En outre, le climat joue aussi un rôle important dans la dégradation de l'environnement : depuis les années 1970, les fortes sécheresses sont récurrentes et ont occasionné des catastrophes humaines et environnementales sans précédent. Rappelons la grande sécheresse de 1972, à l'origine d'une mortalité élevée du bétail et d'une famine importante, facteur non négligeable de la paupérisation de la population. La perte importante du cheptel a poussé les pasteurs à diversifier leurs activités économiques. D'une part, le cheptel est plus varié, avec la prolifération de chèvres et de moutons dans le troupeau, dont la vente offre un apport finan-

13 Le recensement publié par l'Agence Nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD) de Dakar en 2005 fait état, dans la Région de Louga, d'un accroissement démographique de 1.55 % entre 1976 et 2005 (ANSD, 2008).

cier immédiat (Ancey *et al.*, 2008b; Ka, 2016). D'autre part, divers commerces (carte de téléphone, alimentation) émergent dans tout le territoire de la commune de Téssékéré.

Pour enrayer les processus de dégradation de l'environnement et de paupérisation de la population, plusieurs projets de développement ont vu le jour à partir des années 1970. On recense, dans la commune de Téssékéré, un nombre non négligeable de projets de développement visant à lutter contre la dégradation de l'environnement et des conditions de vie dont : le Projet *Sénégalo-allemand* (GTZ), le Projet d'*Appui à L'ELevage* (PAPEL), le *Projet Autopromotion Pastorale dans le Ferlo* (PAPF), d'envergure nationale, et notamment la *Grande Muraille Verte* (GMV), par ailleurs d'envergure panafricaine et encore active depuis 2009. La GMV encourage et soutient l'agriculture et la diversification alimentaire, en aménageant principalement des parcelles de reboisement et des jardins de culture dits « polyvalents » (ANGMV, 2011). Ajoutons dans cette liste un dernier projet national, actif depuis 2013 et en cours d'élaboration dans la zone : le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA), qui vise à aménager des infrastructures – notamment des forages - nécessaires au pastoralisme de manière à mieux exploiter les produits de l'élevage (PASA, 2013).

La présence importante et quotidienne des projets de développement à Téssékéré en fait une zone attractive pour les individus à la recherche d'emploi ou d'activités [c'est le cas de la GMV qui embauche des agents horticoles pour former les femmes désireuses de développer une activité agricole au sein des jardins polyvalents (Ka, 2013)]. Cependant, les projets semblent aujourd'hui entraîner une compétition autour des différentes ressources du développement (offre d'emploi, aménagement d'équipements) entre les habitants, et notamment les chefs coutumiers. En effet, le régime d'aide[14] dans lequel le Sénégal se situe influence de nombreuses facettes de l'action publique, en particulier dans les zones rurales reculées (Lavigne Delville, 2017). Dès lors, l'abandon et la mauvaise répartition des ressources du développement perçus, incitent les habitants à participer à la vie politique locale par le biais de la création de *wouro* : « *pour remédier aux effets pervers de l'impératif territorial et frontalier de l'État, la solution toute trouvée est de créer d'autres limites, à d'autres niveaux territoriaux que le seul échelon national* » (Gagnol, 2017, p. 186). Le développement de ce nouveau type d'acteur territorial prend principalement sa source dans « *l'essor des politiques d'appui aux initiatives locales, le désengagement de l'État sénégalais, et la crise des institutions clas-*

[14] La situation de ''pays sous régime d'aide'' qualifie « du Mali en Haïti en passant par la Mongolie ou le Cambodge, la prégnance de l'aide internationale suscite des dynamiques voisines, quelle que soit par ailleurs l'histoire politique du pays dans la longue durée » (Lavigne Delville, 2017, p. 34).

siques de participation, [qui] *ont constitué un terrain favorable à l'épanouissement d'acteurs qui assurent à la fois le drainage des flux de l'aide extérieure en milieu rural et canalisent les demandes d'assistance* » (Blundo, 2000, p. 75).

Tenant compte des bouleversements sociaux, climatiques et économiques dans la commune de Téssékéré, comment les habitants répondent aux inégalités et à la dépendance au développement provoqués par le système de gestion du pouvoir local ?

Objectifs

Le choix de ce terrain de recherche est légitimé par la présence d'importants projets de développement actifs, notamment la GMV, qui répondent à une série d'évènements sociaux, économiques, climatiques et politiques depuis les années 1970. L'objectif central de cette thèse propose de mesurer l'impact du développement et des politiques publiques locales sur l'aménagement du territoire.

Par ailleurs, les confusions sont diverses à propos de la localisation de la commune de Téssékéré : pour les scientifiques, elle situe dans le Ferlo, couramment assimilé comme étant la Zone Sylvo-Pastorale[15] (ZSP) (Barral, 1982; Touré, 1986; Diallo *et al.*, 2012) ; les habitants quant à eux la situent dans le Kooya. Si la cartographie à l'échelle régionale n'est pas claire[16], elle est inexistante à l'échelle locale. Les *wouro* n'existent que sous forme de liste. L'objectif secondaire de ce travail est donc de renseigner le découpage territorial dans cette zone, afin de mieux comprendre le modelé, et *in fine* contribuer à l'analyse de la répartition des équipements dans l'espace.

Hypothèses

- Hypothèse principale

L'accès aux ressources pastorales (les pâturages et l'eau) est aujourd'hui inégal et se dégrade. Alors, pour améliorer leurs conditions de vie, j'avance donc l'hypothèse selon laquelle la société civile territorialise officiellement en *wouro* une portion d'espace pour mieux capter les ressources :

15 Un espace à prendre comme une délimitation des activités socio-économiques de l'élevage par le gouvernement sénégalais et admis par les scientifiques (Ninot, 2008).

16 Ajoutons que les limites administratives de la commune ne se superposent pas toujours au découpage régional.

- de l'administration (les emplois éventuels, l'implantation d'équipements, ou encore les aides de l'État) ;
- des développeurs (les emplois éventuels avec les rentes du développement[17], l'implantation d'équipements) ;
- de l'espace territoire (un accès privilégié à l'eau).

- Hypothèse spécifique

Partons du principe, dans un premier temps, que l'entrepreneur territorial entreprend, finance, organise son espace pour « produire de l'action publique » (Douillet & Lefebvre, 2017, p. 169). Alors, le *wouro,* assimilé comme une entreprise créatrice de richesse et capteur de ressources, érige les chefs en entrepreneurs territoriaux.

17 Si par exemple, une parcelle de reboisement est clôturée par la GMV, un gardien peut être embauché pour surveiller les éventuelles intrusions du bétail.

CHAPITRE 1

LE KOOYA D'AVANT FORAGES : RETOUR SUR UNE HISTOIRE MARQUÉE PAR LA PÉRIODICITÉ DES RESSOURCES HYDRIQUES

Introduction du chapitre 1

Le Ferlo couvre un espace de 70 000 km² environ, soit près de la moitié nord du Sénégal (Barral, 1982). Malgré un climat subdésertique de type sahélo-saharien, la présence significative de pâturages en fait une vaste zone sylvo- pastorale. L'espace est pratiqué et parcouru de manière saisonnière, compte tenu de la disponibilité provisoire en eau. En effet, les précipitations sont basses, avec environ 320 mm de pluie annuels entre 1901 et 2012 (*cf.* Figure 1) (Barral, 1982; Sissoko *et al.*, 2014).

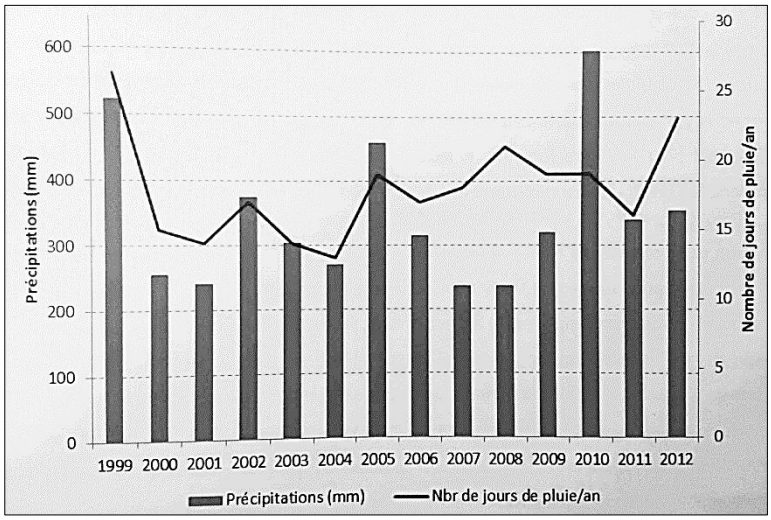


Figure 1 : Précipitations et jours de pluie par an en moyenne à Widou Thingoly entre 1999 et 2012

Source : Sissoko, 2014

Dès la saison des pluies, l'eau est disponible sous forme de mares liées à la nature argileuse des sols : l'eau, retenue, peut perdurer jusqu'à environ 6 mois (Benoît, 1988; Sy, 2009). La disponibilité temporaire de l'eau explique donc la nécessité de la transhumance[18], caractéristique des pasteurs dans cette zone. Le Ferlo constitue, depuis son appropriation vers le XII^{ème} siècle (Schmitz, 1986), et encore de nos jours, un réservoir écologique et humain d'une identité forte.

Le toponyme[19] de Ferlo est néanmoins discutable, puisqu'il couvre un large espace non homogène, tant sur les plans climatiques et pédologiques que socio-économiques. En effet, plusieurs études récentes ne localisent pas la commune de Téssékéré dans le Ferlo, mais bien dans le Kooya, qui serait à cheval entre le Djoloff et le Waalo (Benoît, 1988; Wane *et al.*, 2006; Touré *et al.*, 2003). Les confusions sont multiples, et l'absence de délimitations claires (et de cartes) obscurcissent la configuration[20] de l'espace. Dès lors, où se situe réellement ce

18 La transhumance est un « transfert de troupeau entre des pacages complémentaires pour leurs ressources saisonnières » (Brunet *et al*., 1993, p. 489).

19 Le toponyme est un nom de lieu, d'une localité.

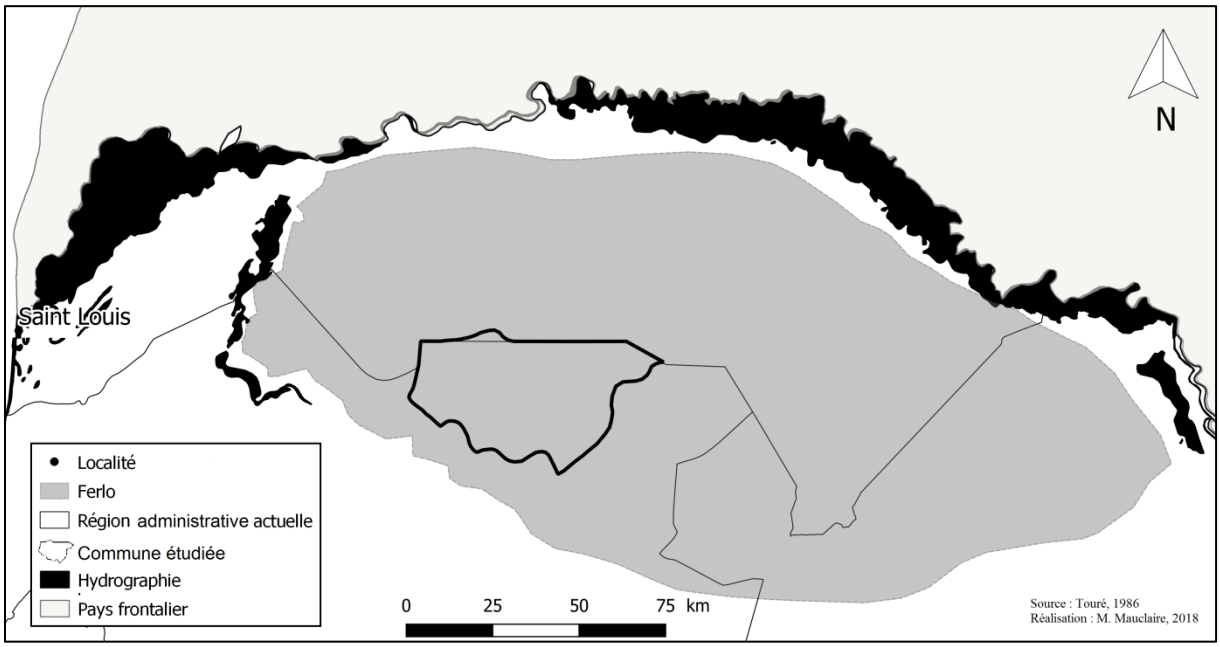
20 La configuration de l'espace concerne l'agencement et la délimitation des toponymes.

terrain d'étude, et comment les dynamiques inhérentes s'y sont-elles construites ?

Il s'agit alors de revenir sur la géographie du nord du Sénégal afin de classer, caractériser et comprendre l'espace et les pratiques dans lequel ce travail s'inscrit. J'illustrerai, dans ce chapitre, le contexte socio-historique de la zone d'étude en m'appuyant principalement sur des études menées par l'ORSTOM pendant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. La plupart des travaux relatifs au contexte, et plus largement du Ferlo, proposent surtout des monographies imposantes, mais incontournables. Je les ai donc largement exploitées. Les dynamiques seront examinées sous l'angle des études post-coloniales, critiques à l'égard des actions et héritages coloniaux (Smouts, 2007) et des *cultural studies*, qui proposent de comprendre en quoi la culture d'un groupe, notamment les classes populaires, se positionne comme contestation de l'ordre social ; ou à l'inverse comme mode d'adhésion aux rapports de pouvoir (Mattelart & Neveu, 2010).

1. La toponymie : une instance de production de sens du lieu

Le Ferlo d'Henri Barral et d'Oussouby Touré, auteurs incontournables dans cette zone, correspond à un vaste ensemble géographique[21] situé au nord du Sénégal (*cf.* Carte 3).



Carte 3 : Localisation du Ferlo ; Source : Touré, 1986 ; Réalisation : M. Mauclaire, 2018

Bien que ce toponyme soit employé par un large public, aussi bien par des scientifiques que par nombre de Sénégalais non originaires de la zone , elle est cependant sujette à polémique : la grande majorité des personnes rencontrées décrivent cet espace comme morcelé et composé de plusieurs entités géographiques différenciées, contrairement à ce qu'illustre la carte n°2. En effet, selon les enquêtés d'A. Ka, la commune de Téssékéré se situe non pas dans le Ferlo mais dans le Kooya - un espace bien plus modeste en terme de taille que le Ferlo (Ka, 2013). Ces déclarations, corroborés par mes enquêtes, montrent ici l'existence d'une opposition entre une toponymie ''scientifique'' et une toponymie ''autochtone'' qu'il s'agit d'expliquer.

1.1. Situer le terrain d'étude, ou comment faire parler les toponymes

Dans l'introduction de leurs ouvrages respectifs, H. Barral et O. Touré s'accordent à localiser la commune de Téssékéré dans le Kooya, « *un quadrilatère délimité aujourd'hui par les*

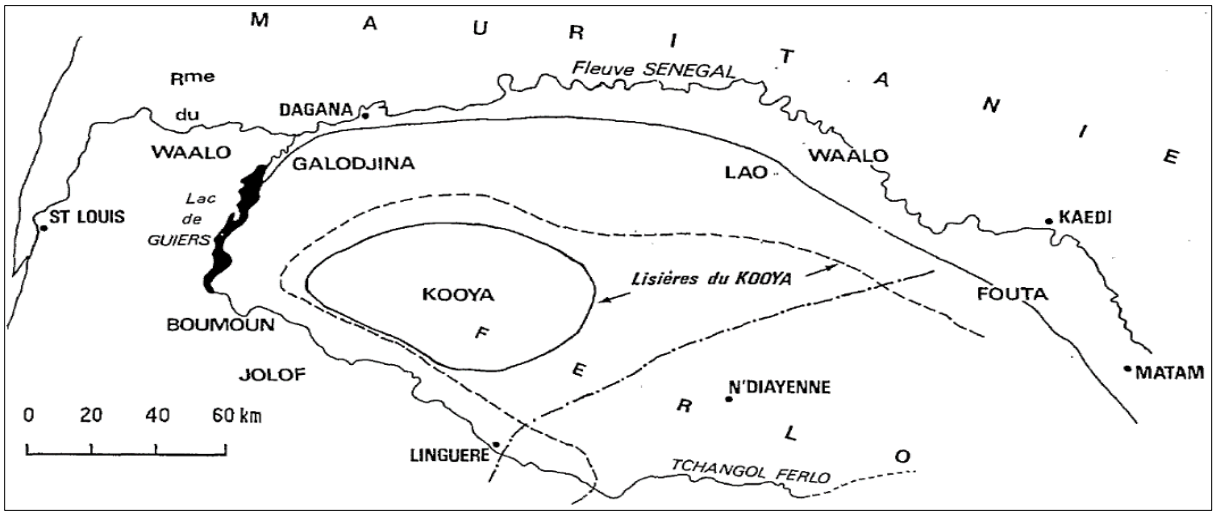
21 Michel Benoit emploie même le terme de « vague » pour délimiter le Ferlo (Benoît, 1988).

forages de Labgar, Ganine Eroqne, Vidou Tiengoli [22] *et Amaly, et celui de "Diéri" pour ses parties Nord et Nord-Est* » (Barral, 1982, p. 10). Mais par la suite, ces scientifiques adoptent tout deux par « commodité » le toponyme "Ferlo" utilisé par l'administration coloniale (Barral, 1982, p. 10; Touré, 1986). Les toponymes constituent des éléments d'informations essentielles, du moins lorsqu'ils n'ont pas été changés, relatives à l'histoire des régions (Basset, 1950). De plus, nommer un lieu est une des premières étapes de son appropriation (Collignon, 1996). Dès lors, renommer un toponyme contribue à effacer l'histoire du lieu et de son appropriation antérieure.

En plus de toponymes discordants s'ajoute un imbroglio relatif à l'ancien découpage territorial précolonial. Selon les habitants de Téssékéré, la commune serait à cheval entre les royaumes du Waalo et du Djoloff. Le maillage territorial est bien flou. En tenant compte de la dimension historique des lieux, ce point propose donc une classification et une caractérisation des différents espaces dans lesquels s'inscrit la commune de Téssékéré.

Compte tenu de mes entretiens et de ma bibliographie, six toponymes, dont le statut et les limites méritent d'être éclaircis[23], demeurent : le Kooya, le Djoloff, le Waalo, le Diéri, le Diédiengol et le Ferlo.

a. Le Kooya : un lieu reculé



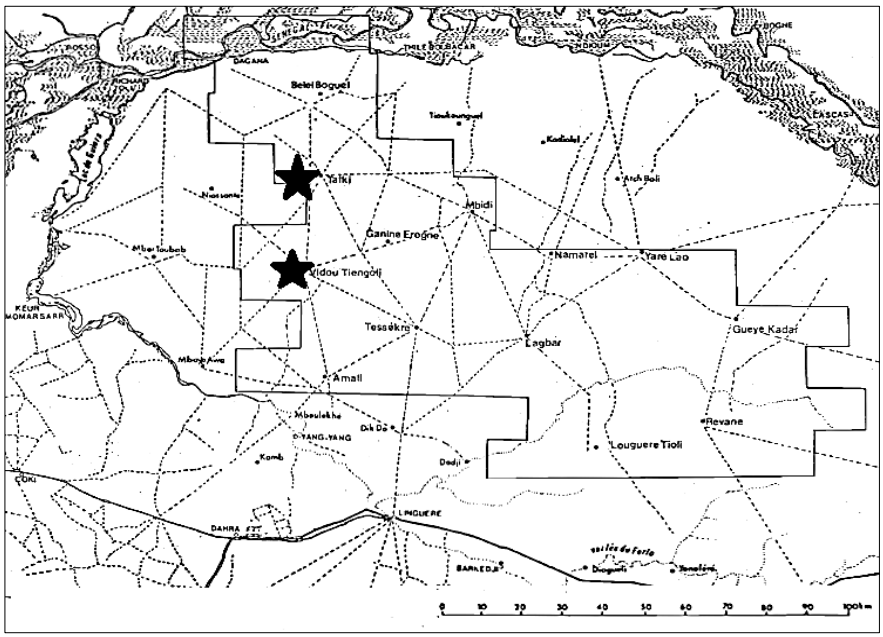
Carte 4 : Localisation du Kooya ; Source : Benoît, 1988

22 Il s'agit bien de « Widou Thiengoly ».

23 Les frontières, dans le cadre de ce travail, correspondent à des perceptions de l'espace et ne peuvent donc s'avérer rigoureusement exactes (Benoît, 1988).

Contrairement à H. Barral et O. Touré, Michel Benoît valorise et revendique le toponyme de Kooya. En effet, le Ferlo est un toponyme bien trop « vague » et non homogène du point de vue des paysages et des activités socio-économiques (Benoît, 1988, p. 95). Il propose de ce fait une cartographie, certes non exhaustive, qui démontre bien un Kooya délimité et dissocié du Ferlo (c*f*. Carte 4).

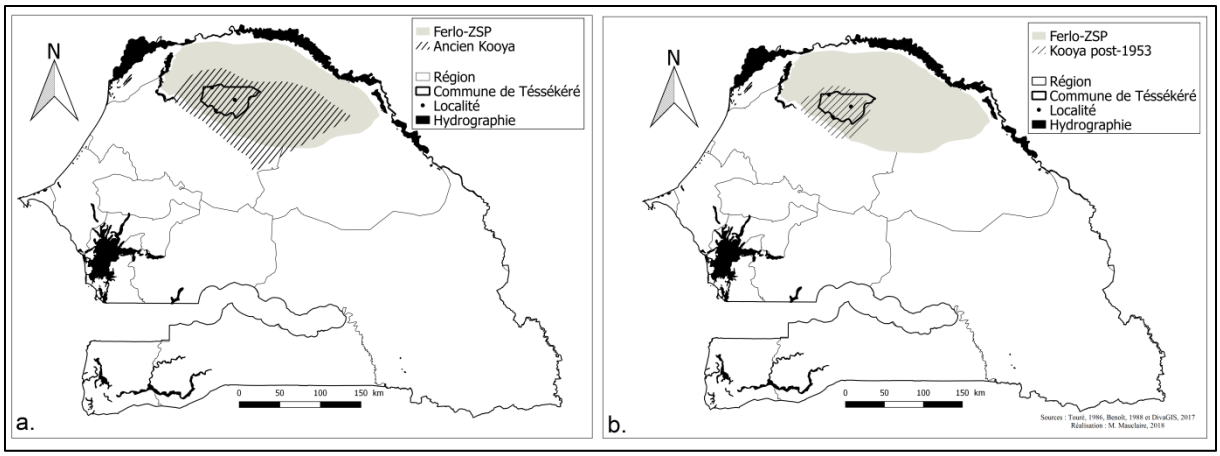
« Kooya » est un toponyme vernaculaire *puular* [24] offrant plusieurs traductions possibles : « le désert », dans le sens d'un espace non anthropisé et pauvre en eau (Touré, 1986), ou encore un « lieu reculé, où l'eau est rare » (Ka, 2016, p. 14). Dans les deux cas, les traductions sont similaires. La Carte 4 montre un net recul des limites du Kooya entre la période d'avant forages (représentée en pointillés sur la carte) et 1953 (trait continu), date de mise en service de deux forages : Tatki et Widou (*cf*. Carte 5). Le Kooya, jusque dans les années 1950, était considéré comme un espace non anthropisé. Par définition, il s'étendait donc jusqu'aux parcours de pâtures. L'anthropisation du milieu « naturel » par le biais des forages en 1953 serait donc à l'origine du recul des limites du Kooya constaté sur la Carte 4.



Carte 5 : Localisation des forages de Tatki et Widou
Source : Barral, 1982

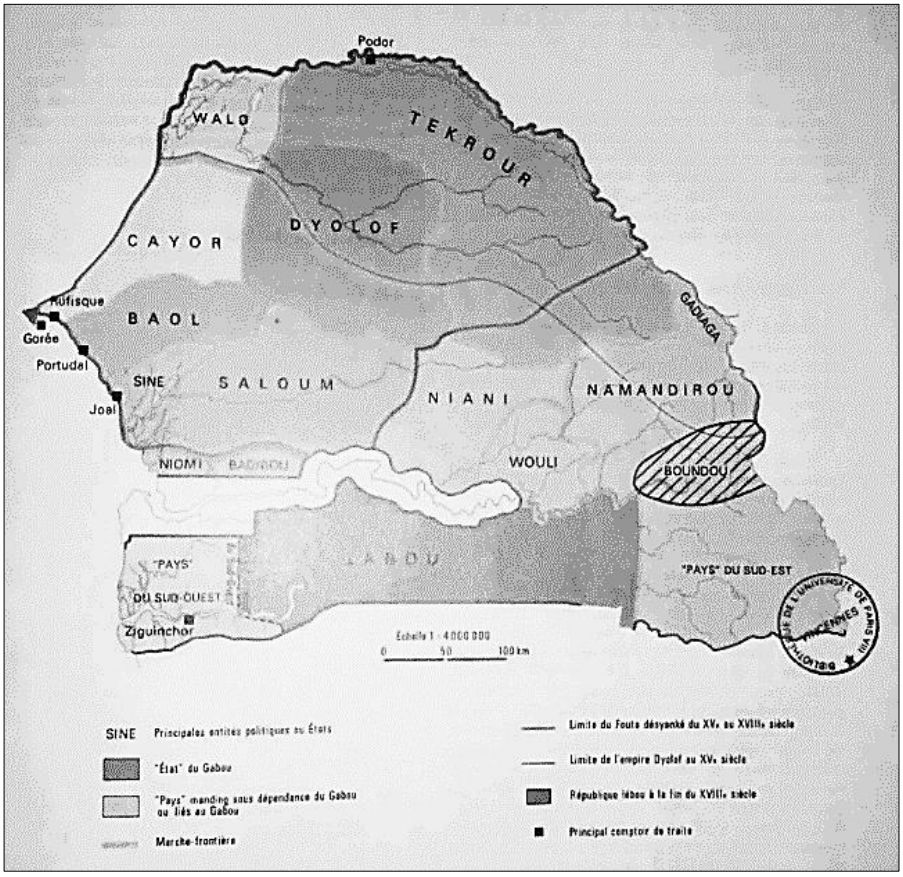
Ainsi, à partir de 1953, le Kooya se serait limité à une seule petite zone aux alentours des actuels forages de Tatki et Widou (Benoît, 1988). Le désert humain tend alors à se peupler. La question de l'anthropisation n'a, dans ce cadre, plus lieu d'être. Alors, la délimitation pré-1953 du Kooya me semble aujourd'hui la plus pertinente (*cf*. Carte 6). Aujourd'hui, même si le Kooya est totalement anthropisé, le toponyme est toujours employé par les habitants et n'est plus synonyme de zone inhabitée.

24 Le *pulaar* est la langue peule.



Carte 6 : Situation du Kooya par rapport au Ferlo-ZSP
Sources : Touré, 1986, Benoît, 1988 et DivaGIS, 2017 ; Réalisation : M. Mauclaire, 2018

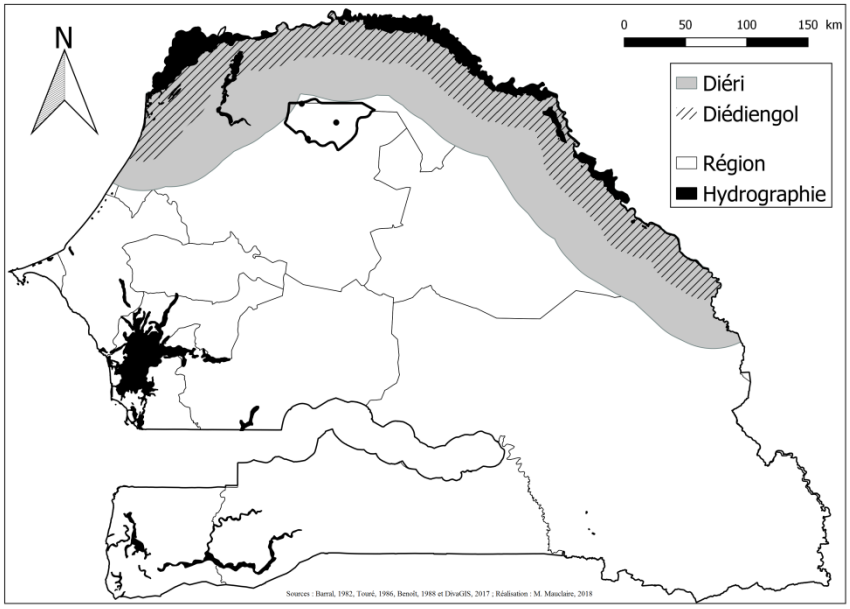
b. Le Djoloff et le Waalo : d'anciens royaumes wolof



Carte 7 : Localisation des Royaumes sénégalais entre le XVème et le XVIIIème siècle ; Source : Pélissier, 1980

Le Djoloff et le Waalo sont parmi les plus anciens royaumes Wolof longtemps disputés entre les Peul et les Wolof (Schmitz, 1986) et ont été étatisés jusqu'au XVIII^{ème} siècle (Benoît, 1988; Pélissier (dir.), 1980) (*cf.* Carte 7). Djoloff et Waalo sont les noms propres de royaumes historiques, et n'ont aucune signification en *puular*.

c. Le Diéri et le Diédiengol[25] : des ensembles géomorphologiques



Carte 8 : Localisation du Diéri et du Diédiengol

Sources : Barral, 1982, Touré, 1986, Benoît, 1988 et DivaGIS, 2017

Réalisation : M. Mauclaire, 2018

‘‘Diéri’’ n’aurait vraisemblablement pas de sens en pulaar, et correspond, tout comme le Kooya, à une zone géographique mais surtout géomorphologique : la tranche des terres non inondables (ou zone dunaire selon les sources) qui s’étale sur environ 50 kilomètres de part et d’autre du fleuve Sénégal (Barral, 1982; Touré, 1986; Benoît, 1988). De même que le Diéri, le Diédiengol n’aurait pas de signification en pulaar. Il correspond à la zone du Diéri où les animaux pâturent lors de la saison sèche tout en s’abreuvant au fleuve. Le Diédiengol, également désigné comme le « bas-Diéri » est donc un espace interstitiel entre le Diéri et le fleuve Sénégal (Barral, 1982) et marque la limite entre le Diéri et le Waalo.

Pour expliquer l’origine du toponyme « Diéri », A. Ka invoque une légende peule se rapportant à l’histoire du groupe, issue de ses entretiens (Ka, 2016). « Diéri » serait le nom d’un roi égyptien et témoigne de l’existence de liens avec les groupes qui ont nommé le lieu.

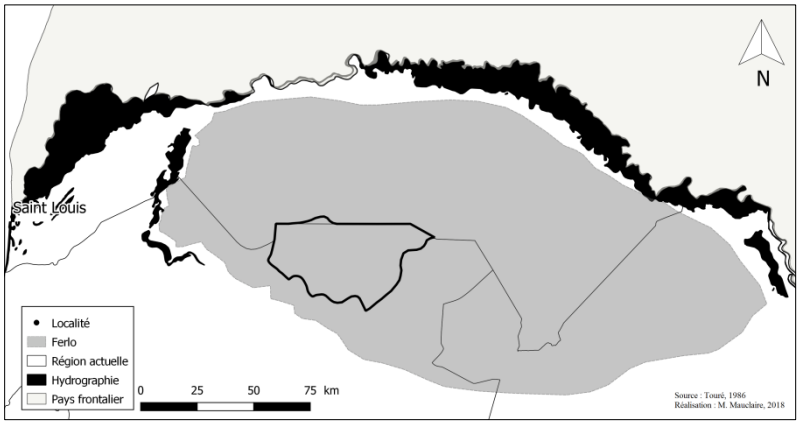
Légende du roi Diéri

‘‘*A l’origine les Peuls vivaient en Inde avant de migrer vers l’Égypte. Leur roi s’appelait Diéri. Ils vénéraient un bœuf d’or qu’ils nommaient Toro. Un jour le prophète Moïse est venu prêcher la Parole de Dieu. Le roi Diéri dit aux Peuls : « Moi je m’en vais. Même si vous suivez Moïse, ne vous séparez jamais de Toro. Il est le garant de votre unité ». Les Peuls furent convertis par Moïse, et Toro découpé en tas. Chaque famille prit sa part d’or. À son retour, Diéri constata que son conseil n’avait pas été respecté. Il sanglota et dit : « les Peuls ne seront plus unis jusqu’à la fin du monde* »’’(Ka, 2016, p. 155).

25 La littérature utilise le toponyme « Diédiégol » (Barral, 1982; Touré, 1986). ‘‘Diédiengol’’, bien que phonétique, est plus exact.

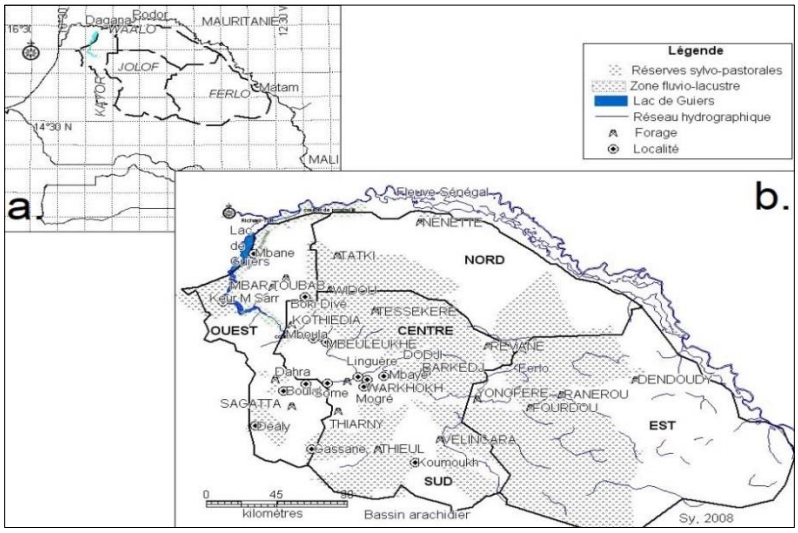
d. Ferlo : un espace aux délimitations controversées

La racine du nom propre « Ferlo » viendrait de « s'asseoir en tailleur », une position qui, pour O. Touré, est synonyme de « tranquillité et repos » (Touré, 1986). Il existe une autre transcription selon laquelle ''Ferlo'' doit son nom au radical - *fer*, soit « partir, émigrer » en *puular*. Dans ce sens, le Ferlo est considéré comme un espace accueillant, vers lequel on émigre. Même si les racines étymologiques sont imprécises, dans les deux cas, ''Ferlo'' évoque bien l'idée d'un espace hospitalier (Santoir, 1983). Au Burkina Faso par ailleurs, « Ferlo » est un toponyme caractéristique des zones de transhumance puisqu'il évoque à la fois le mouvement et l'occupation transitoire (Barral, 1974). Dans tous les cas, l'hospitalité du lieu est récurrente et laisse supposer un espace favorable aux transhumances.



Carte 9 : Le Ferlo d'O. Touré ; Source : Touré, 1986

La Carte 9 localise le Ferlo d'O. Touré. L'entité géographique représentée semble presque se calquer sur le Ferlo de la Carte 10 (bien que de taille réduite).

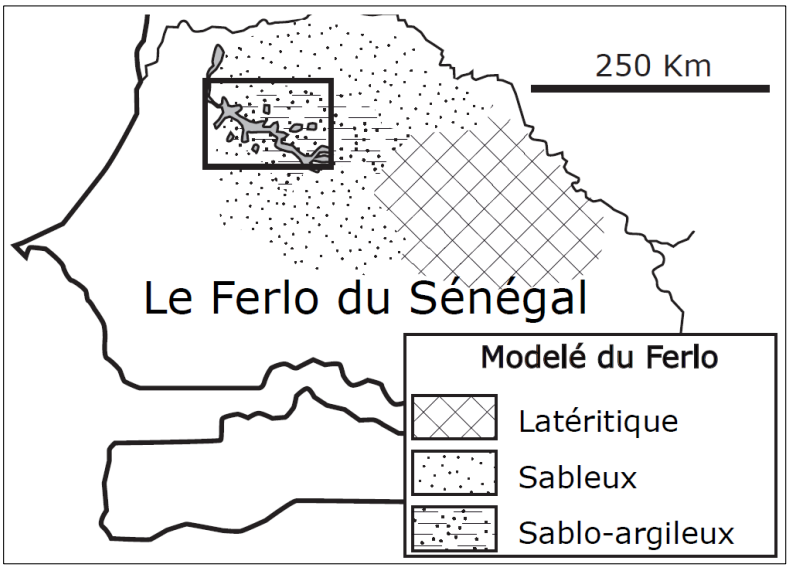


Carte 10 : Localisation du Ferlo-ZSP ; Source : Sy, 2009

Par ailleurs, la Carte 10 renseigne de l'existence, à l'est du Sénégal, d'un autre Ferlo. Entité géographique homogène tant sur les plans physiques (*cf*. Carte 10 et Carte 11) que socio-économiques, ce dernier correspond, en réalité, au ''vrai'' Ferlo. Dans ce cadre, la Carte 9 localise non pas le Ferlo mais bien la Zone Sylvo- Pastorale[26] (ZSP) du Sénégal instituée par l'État colonial dans les années 1950 (Touré, 1986).

26 Un espace à imaginer comme une délimitation de l'activité pastorale (Ninot, 2008, p. 3).

Le ‘‘vrai’’ Ferlo se situe donc bien à l’est du Sénégal, et se caractérise de surcroît par un sol latéritique (ou cuirassé) (*cf.* Carte 11) (Barral, 1982; Sy, 2009).



Carte 11 : Propriétés pédologiques du nord sénégalais
Source : Sy, 2009

Le Ferlo appréhendé comme l’actuelle ZSP (*cf.* Carte 9) est une construction historique initiée par les explorateurs français du XIX^{ème} siècle (Barral, 1982; Touré, 1986) : l’expression « désert du Ferlo » a rapidement été adoptée pour désigner les espaces bordant le fleuve Sénégal dépourvus d’eaux de surface et où l’« on y mourrait de soif » (Brasseur, 1952; cité par Barral, 1982, p. 10). L’administration coloniale, trop mal informée du zonage déjà établi par la population locale, étend l’expression pour caractériser tous les espaces et territoires attenants. Waalo, Djoloff, Kooya, etc. deviennent une unique entité géographique (Touré, 1986). L’expression « désert du Ferlo » est ensuite tronquée et remplacée par l’unique toponyme « Ferlo », largement réutilisé pour sa « commodité » (*cf.* 1.1) et progressivement assimilé à la ZSP.

Renommer un lieu n’est pas anodin. En effet, le Waalo et le Djoloff par exemple, sont des royaumes chargés d’histoire. En rebaptisant les toponymes existants, la classe coloniale associe, d’une part, un nouveau sens aux lieux désormais dépouillés d’histoire ; et efface d’autre part toute trace d’appropriation territoriale antérieure par des peuples dits « primitifs » (Collignon, 1996). En définitive, une telle procédure apparaît comme le préambule d’une ré-appropriation[27] territoriale, dans laquelle une minorité étrangère domine une majorité autochtone (Collignon, 1996; Balandier, 2001). Puisque le toponyme de Ferlo domine encore dans les études scientifiques françaises, je propose alors de réintroduire et revaloriser dans ce travail le toponyme de Kooya. De la sorte, en opposition à la situation coloniale (Balandier,

27 La définition d’Henri Lefebvre propose qu’un « espace va être considéré comme approprié à partir du moment où un groupe va modifier un espace naturel pour satisfaire ses besoins et ses possibilités » (Lefebvre, 2000; cité par Ripoll & Veschambre, 2014). Cependant, dans ce contexte, « la référence à l’appropriation accompagne également la montée en puissance des idéologies sécurisantes et légitime la mise à distance, le contrôle collectif d’un espace » (Ripoll & Veschambre, 2014).

2001), l'idée permet à la fois d'harmoniser toute l'approche idéologique (et empirique) de ce travail, mais aussi de mieux délimiter et resserrer mon terrain d'étude.

1.2. Comprendre l'espace pastoral : vers une pluralité de caractères

La littérature est confuse vis-à-vis des espaces pastoraux, parfois assimilés comme des terroirs (Barral, 1982) ; des finages (Schmitz, 1986) ; une région (Diallo *et al.*, 2012) ; un pays (Benoît, 1988) ; ou encore une ''zone'' sylvo-pastorale (Touré, 1986; Ninot, 2008)[28]. Par ailleurs, le terme de « territoire », pourtant cher à la géographie française, n'est jamais utilisé, puisque vraisemblablement trop connoté et discuté au sein des études relatives aux sociétés mobiles (Gagnol, 2011). Dans ce cas, comment mieux définir et préciser l'espace pastoral ? Aussi, atteste-t-il, tout comme le territoire inuit, d'une fonction, d'un usage spécifique et de représentations[29] (Collignon, 1996) ?

a. L'espace pastoral est-il un territoire ?

Le concept de territoire en géographie est complexe mais central. Pour le définir, je me suis appuyée sur plusieurs approches.

Pour Claude Raffestin, le territoire est « *généré à partir de l'espace,* [il] *est le résultat d'une action conduite par un acteur* » (Raffestin, 1980; cité par Elissalde, 2014). Maryvonne Le Berre abonde dans ce sens, en analysant le territoire comme « *la portion de la surface terrestre appropriée*[30] *par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux* » (Le Berre, 1992, p. 606). Pour Guy Di Méo, le territoire rassemble également les deux dimensions de C. Raffestin que sont le matériel et l'idéel :

- Il « s*'inscrit, en premier lieu, dans l'ordre de la matérialité, de la réalité concrète de cette Terre d'où le terme tire son origine* » *;*
- Il « *relève, en deuxième lieu, de la psyché individuelle. Sur ce plan, la territorialité s'identifie pour partie à un rapport a priori, émotionnel et présocial de l'Homme à*

28 Les notions d'ensemble et d'espace [une portion de la surface terrestre « neutre et isotrope » (Elissalde, 2014)] sont également employées. Toutefois, les termes sont bien trop vagues et finalement peu ou pas employés par les géographes français. Je les exclurai donc de ma démonstration.

29 Comprises comme un ensemble d'opinions et de croyances (Durkheim, 2007).

30 Revenons sur la définition ''d'appropriation'' d'Henri Lefebvre qui s'accorde avec celle de M. Le Berre : « un espace va être considéré comme approprié dès lors qu'un groupe modifie un espace naturel pour satisfaire ses besoins et ses possibilités » (Lefebvre, 2000; cité par Ripoll & Veschambre, 2014). La satisfaction des besoins du groupe est donc centrale dans le concept de territoire.

la Terre » *;*

- Il « *participe, en troisième lieu, de l'ordre des représentations collectives, sociales et culturelles* […] » (Di Méo, 2014).

Le territoire correspond donc à une surface à l'origine neutre (l'espace) dont l'appropriation par l'Homme présente plusieurs aspects : « *le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité* […] *et traduit un mode de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité et la permanence, la reproduction des groupes humains qui l'occupent. C'est sa dimension politique* »[31] (Di Méo, 2014). G. Di Méo met ici l'accent sur une appropriation quasi-exclusivement politique[32] de l'espace (Di Méo, 2014). Tenant compte de ces définitions, le territoire sera donc appréhendé comme une portion de la surface terrestre appropriée, contrôlée et maîtrisée par un ou des groupes en vue de satisfaire leurs besoins et leur reproduction sociale, politique et économique.

Revenons à présent sur la caractérisation des différents espaces pastoraux précédemment abordés. Le Kooya, le Diéri et le Diédiengol pourraient se réfléchir dans une dimension territoriale, puisque qu'ils renvoient à des espaces délimités. Ils s'inscrivent dès lors dans la dimension politique du territoire de G. Di Méo (Di Méo, 2014). Or, appréhender des toponymes comme des territoires convient de les penser comme des espaces peuplés et politiques[33]. Ils ne sont cependant ni l'un, ni l'autre (Benoît, 1988). En effet, la ZPS n'aurait joué que très peu de rôle dans le développement des échanges commerciaux dans l'histoire précoloniale des États de la zone soudano-sahélienne, puisque trop éloignée des voies terrestres et fluviales, et notamment désertée une partie de l'année. La ZSP n'a donc pas été touchée par la civilisation, ce qui expliquerait, entre autres, pourquoi il n'y a jamais eu d'organisation éta-

31 Notons que dans un premier essai de définition du territoire, M. Le Berre admet une dimension juridique semblable à la « dimension politique » de G. Di Méo : « le mot territoire possède à l'époque moderne un sens juridique très fort auquel on peut associer les trois idées suivantes :
celle de domination liée au pouvoir du prince, attachée au centre du territoire,
celle d'une aire dominée par ce contrôle territorial ;
celle de limites matérialisées par des frontières » (Le Berre, 1992, p. 602).

32 Où la ''politique'' est comprise comme l'administration et la gestion d'un territoire.

33 C'est-à-dire sous la forme d'une hiérarchie institutionnelle unique et organisée, avec des règles communes, et dont le périmètre d'action est clairement délimitée (Di Méo, 2014).

tique (Touré, 1986). Par extension, il en est alors de même pour le Kooya, le Diéri et le Diédiengol. Bien qu'ils ne soient pas officiellement étatisés, ces trois espaces font néanmoins l'objet de multiples contrôles[34] (ou de maîtrise) par différents groupes (dont les spécificités socio-économiques et politiques varient d'un lieu à un autre et d'une saison à une autre) organisés en chefferies[35] (Schmitz, 1986). Le Kooya, le Diéri et le Diédiengol, s'ils répondent bien à la définition du territoire, ils font néanmoins l'objet d'une « poly-territorialisation[36] » (Rieutort, 2014). Cette forme d'appropriation se caractérisera par des usages du sol certes différenciés, mais organisés et autonomes.

b. Le Kooya : région géographique ou pays ?

Le terme de « pays » est le plus fréquemment utilisé dans la littérature (Barral, 1982; Schmitz, 1986; Touré, 1986). « *Le pays est considéré comme une unité de vie, d'action et de relation, correspondant plus ou moins au territoire tribal antique ou à la seigneurie médiévale* […]. *C'est une étendue de l'ordre de 1 000 km²* […] *équivalant plus ou moins à l'arrondissement* […] : *un espace qui se traverse à pied dans la journée* […] *donc un espace d'interconnaissance* » (Brunet *et al.*, 1993, p. 371)[37]. Si le Kooya, le Diéri et le Diédiengol sont effectivement composés de plusieurs territoires que sont les chefferies, les familles peuvent néanmoins y pratiquer l'élevage sans se rencontrer compte tenu de l'étendue des lieux[38]. Ajoutons que le Kooya, avec 100 km d'est en ouest à vol d'oiseau contre environ 400 km pour le Diéri et le Diédiengol, est difficilement franchissable en une journée. M. V. Ozouf-Marignier attribue néanmoins un sens spécifique au « pays » qui s'accorde avec la « région géographique » : « *un dernier sens* [au pays] *est plus précis, celui de région géographique plus ou moins nettement délimitée, pourvue d'une dénomination générique (pays de craie) ou*

34 Le contrôle de l'espace (ou du territoire) se fait par « personnes interposées […]. Il s'agit plutôt de pouvoir, de domination, exercés par des appareils ou institutions ». Le territoire est ici régit par des règles d'usage et de conduite pour faciliter la vie en communauté (Ripoll & Veschambre, 2014, p. 299).

35 Une forme de gestion d'un territoire contrôlé et délimité assurée par un chef.

36 Par extension à la définition du concept de territoire, la territorialisation se définit donc comme l'action de convertir un espace en territoire.

37 Par ailleurs, le « pays peut [aussi] désigner le peuple ou la collectivité d'habitants, voire l'individu appartenant à la même (petite) patrie. […] L'idée d'appartenance et d'identité rassemble dans un même schème l'habitant et son espace, faisant du pays, au même titre que le lieu ou la région, et quel que soient son gabarit et son statut dans l'échelle spatiale, une forme particulière de territoire » (Ozouf-Marignier, 2014). Cette seconde définition, qui s'appuie sur l'unité culturelle et politique du territoire, désigne un territoire en tant qu'unité nationale.

38 À titre d'exemple, le Kooya s'étale sur 4 280km² environ.

toponymique (pays de Bray, Beauce), populaire (le Marais) ou savante (le Marais poitevin) (Ozouf-Marignier, 2014).

La « région[39] » est un terme polysémique puisque d'une part, elle correspond « dans un sens commun », à une « *portion de l'espace terrestre qu'un critère particulier permet d'individualiser, en la détachant de son environnement (régions de montagne, région de plaine, région polaire*, etc. » (Saint-Julien, 2014). Cette définition concorde avec la « région naturelle » de R. Brunet, où les caractéristiques physiques du milieu prévalent sur les activités humaines (Brunet *et al.*, 1993); mais elle répond également d'autre part à « *une portion de l'espace terrestre, dont l'individualisation tient à la très étroite combinaison des caractéristiques physiques, de celles l'histoire, et des activités des sociétés qui l'occupent. Dans une région géographique donnée, les sociétés ont su développer un genre qui, prenant appui sur un complexe de techniques, de pratiques et d'attitudes, ont acquis une maîtrise originale du milieu physique* » en tant que « région géographique »[40] (Saint-Julien, 2014). Si la « région géographique » présente des similitudes avec le « pays », elle se différencie néanmoins par une implantation pluriculturelle sur le territoire et se délimite, entre autres, *via* les propriétés physiques d'un espace. Alors, puisque les territoires du Kooya, du Diéri et du Diédiengol se caractérisent par des spécificités socio-techniques qui varient selon le climat et les sols, et se circonscrivent dans un ensemble pédologique homogène (*cf.* 1.1), ils correspondent à des régions géographiques, dont les dénominations toponymiques ont pour vocation à être utile : se repérer dans l'espace (pastoral).

c. Le toponyme comme outil de localisation

En effet, pour des groupes dont la mobilité constitue le point central de leur activité socio-économique, nommer un lieu présente un aspect utilitaire : le toponyme a une « fin pratique, puisqu'il sert à repérer, à situer l'humanité », guider les voyageurs (Collignon, 1996). Les Inuit par exemple, se déplaçaient autrefois sur de longues distances en se servant non pas de cartes géographiques mais bien de toponymes (Müller-Wille, 1991; cité par Collignon, 1996). Partant du principe qu'un territoire ceinture la société qui s'y implante et le nomme en fonction de son activité (Traoré, 2007), les régions géographiques du Kooya, du Diéri et du Diédiengol désignent certes des lieux aux propriétés pédologiques homogènes, mais où le

39 À différencier de la « Région », « l'unité territoriale administrative dotée parfois d'un pouvoir politique » (Mérenne-Schoumaker, 2002, p. 19).

40 Une définition issue de l'école française de géographie durant la première moitié du XXème siècle.

pastoralisme est l'activité dominante :

> « *Ferlo, Koya, Diéri, Diédiengol ne sont d'ailleurs pas véritablement des noms propres mais bien plutôt des termes géographiques en langue poular, celui de Ferlo en particulier renfermant l'idée de transhumance ou de dispersion et étant employé par d'autres Peuls* »[41] (Barral, 1982, p. 10).

Le Kooya, le Diéri et le Diédiengol s'apparentent ici à des territoires ''outils'', des repères, permettant de se localiser dans une large étendue qu'est l'espace pastoral. Il font dès lors l'objet, *via* l'élevage, d'une appropriation à dominante idéelle : « *s'approprier un espace veut dire ici acquérir des connaissances théoriques et pratiques, des savoirs et des savoir-faire qui permettent de s'y mouvoir sans s'y perdre, mais aussi d'en user de façon pertinente ou stratégique* » (Ripoll & Veschambre, 2006, p. 299).

Des toponymes à l'origine d'ethnonymes

La population peul est divisée en plusieurs groupes que sont les fractions, d'origines géographiques diverses et à l'origine ''traditionnellement'' regroupées dans deux grandes familles : Les Peul Waalo ou foulbé Walwalbé et les Peul Diéri ou foulbé Dierdierbé (Barral, 1982). Le premier groupe est ainsi nommé puisqu'il pratiquait une agriculture de décrue dans les zones inondables de la vallée du Sénégal (soit le Waalo) (*cf*. 1.1). Le second pratiquait la culture, dite de Diéri, du mil sous pluie dans l'actuelle ZSP, culture (*cf*. Carte 6) (Barral, 1982).

Les noms de fraction des Peul Waalo dérivent fréquemment de toponymes de localités de la vallée du fleuve dont ils se considèrent comme originaires, et où se situaient leurs terrains de culture de décrue. Par exemple, les diéguesnaabé de Diégués et les dékolnabé de Dékolé (département de Podor). Les Peul Diéri, tels les pampinaabé, les bakarnaabé ou encore les bisnaabé, sont surtout originaires du Djoloff. Ces noms dériveraient d'anciens lieux où les groupes installaient les habitats pour l'hivernage (Barral, 1982). Par ailleurs, les Bisnaabé constituent une seconde catégorie d'ethnonyme intéressante, qui puise ses origines dans le nom d'un leader. En effet, l'ethnonyme proviendrait de leur ancêtre, Bissi Yéragua, un doyen ayant servi de guide jusqu'au Diéri (Santoir, 1983; cité par Touré, 1986). On retrouve

41 L'orthographe des noms propres de la référence bibliographique a été conservée.

également une histoire similaire chez les Likuba de la RDC : un chef construisit son village dans les lagunes Likuba. L'histoire le positionne ainsi comme le véritable ancêtre des likuba, terme tege pour désigner les « gens d'eau » (Ndinga-Mbo, 2004).

La majorité des ethnonymes recensés dans l'ouvrage d'A. Ndinga-Mbo trouvent leurs racines étymologiques dans les toponymes de lieux matériellement appropriés par des groupes pour leur usage quotidien (Ndinga-Mbo, 2004). De la même manière, les ethnonymes peul dérivent alors des anciens lieux de vie quotidienne dont ils proviennent.

2. Des pratiques territoriales façonnées par l'économie pastorale

Le toponyme est donc lié à une activité d'élevage au caractère mobile. Dans la littérature, la mobilité est régulièrement assimilée au nomadisme, considéré comme une opposition à la sédentarité, sans contrôle ni organisation de l'espace (Gagnol, 2011). Pourtant, l'actuelle commune de Téssékéré, et plus largement les territoires pastoraux, ont, et font encore l'objet d'une gestion et d'un aménagement réfléchi du territoire. Une preuve, jugée pourtant comme exclusive aux sédentaires, manifeste de l'appropriation durable d'un groupe. Je réfléchirai donc, dans ce point, l'activité pastorale de Téssékéré : les éleveurs sont-ils nomades, semi-nomades ou, dans le fond, sédentaires ?

2.1. Une organisation sociale dépendante de la disponibilité des ressources

a. Des pasteurs semi-nomades

Le premier critère qui différentie le nomadisme de la sédentarité réside dans le caractère mobile ou non de l'habitat[42] (Retaillé, 1998). Il en va de même pour Jacques Lévy et Michel Lussault pour qui « […] *cela se note à l'habitation. Nomades ? Populations dont l'habitat est mobile. Sédentaires ? Populations ancrées dans la terre* » (Lévy & Lussault, 2013, p. 721). Les auteurs distinguent néanmoins nomadisme et sédentarité *via* le rapport à la terre, à l'espace et à sa représentation. Un postulat toutefois rejeté par Laurent Gagnol, pour qui l'idée que seuls les sédentaires sont ancrés ou attachés à la terre est absurde. Afin d'appuyer cette démonstration, l'auteur examine la relation espace/pouvoir comme un besoin d'ancrage et démontre l'existence d'enjeux territoriaux entre différentes tribus Touaregs nomades (Gagnol, 2011). Je n'aborderai toutefois les jeux de pouvoirs dont la commune de Téssékéré fait l'objet

42 Un critère également implicite pour R. Brunet (Brunet *et al*., 1993).

qu'ultérieurement, compte tenu du fait qu'ils sont au cœur de ce travail. Les enjeux territoriaux ne sont par ailleurs pas les uniques témoins du besoin d'ancrage ou d'attachement à la terre. À mon sens, la réinstallation systématique annuelle dans un même lieu constitue également une autre preuve.

En effet, les pasteurs de la commune de Téssékéré sont transhumants : ils reviennent à chaque saison des pluies au même endroit. Tout comme les Kel Ewey du Niger, ils ont un habitat fixe (dans certains cas, paradoxalement, précaire, puisqu'en paille) qu'ils réinvestissent à chaque retour de transhumance. L. Gagnol évoque dans ce cadre une spatialité nomade, marquée par un habitat éphémère liée au pastoralisme et à l'activité caravanière[43] ; et la trajectoire de la transhumance n'est modifiée qu'en cas de ressources insuffisantes (eau et herbe) pour le bétail. Il y a donc, dans le nomadisme, une idée de mobilité qui relève de la disponibilité des ressources. Il se décline, dans sa dimension socio-spatiale, sous trois formes :

1. Un nomadisme « pur » où les déplacements n'ont pas de réels objectifs. Ils sont hors du temps. Les individus ne se rattachent ni à une culture ou encore à une structure sociale définies. Ils s'inscrivent pleinement dans l'errance[44] et en dehors de toute systématisation (Retaillé, 1998). Prenons l'exemple de ces voyageurs européens en camion, les *travellers*, pour qui la mobilité est plus considérée comme une marge de liberté qu'une nécessité liée à une activité socio-économique (Mauclaire, 2013). Cette forme de mobilité, dont l'ancrage à la terre et l'appropriation matérielle et idéelle sont principalement secondaires, ne sera plus abordée dans cette thèse.

2. Un nomadisme ‘‘coutumier’’, dans lequel les déplacements ont un rôle économique et social précis. Ils forment l'essence même du groupe car les déplacements, récurrents, prennent place à l'intérieur d'une culture et d'une structure sociale définies. La connaissance des lieux d'étape se transmet entre générations : il y a donc une profondeur historique (Retaillé, 1998).

3. Un semi-nomadisme dont relèvent les Touaregs *Kel Ewey* (Gagnol, 2011) comme les éleveurs de Téssékéré. La différence fondamentale entre nomades et semi-

43 À l'inverse, la spatialité sédentaire est marquée par un habitat fixe et durable, en dur, lié au jardinage irrigué, à l'agriculture et à l'accès aux services (Gagnol, 2011).

44 L'errance serait donc en contradiction nette avec l'appartenance à un groupe social et s'inscrit hors du temps. Elle renvoie à une forme de désocialisation et ne s'applique donc en aucun cas au nomadisme (Retaillé, 1998).

nomades concerne la durée des déplacements et l'affiliation à une résidence. Les déplacements sont moins longs et moins fréquents chez les semi-nomades, impliquant au final comme une « semi-sédentarité », soit une autre forme d'ancrage territorial (Gagnol, 2011; Mauclaire, 2013).

Si la mobilité apparaît comme un aspect central du nomadisme, l'ancrage et l'affect liés à la terre ne sont toutefois pas exclusifs à la sédentarité (Gagnol, 2011). Partant, le nomadisme se base plus sur le déplacement systémique d'un groupe, ou encore sur la temporalité de « l'habiter »[45], et non sur le seul caractère mobile de l'habitat. Les semi-nomades « *ont une base fixe autour desquelles s'organisent leurs pérégrinations* » (Brunet *et al.*, 1993, p. 350). La différence fondamentale entre nomades et semi-nomades concerne la durée des déplacements et l'affiliation à un lieu d'attache : les déplacements sont moins longs et moins fréquents chez les semi-nomades qui habitent parfois des maisons « en dur » pendant une partie de l'année, voire la totalité, selon le sexe ou l'âge[46]. Les éleveurs de la commune de Téssékéré, puisqu'ils habitent Téssékéré près de la moitié de l'année (entre les mois de septembre à février environ), sont bien des semi-nomades.

b. La mobilité : une pratique de sécurisation

A. Ka, collègue de terrain (et dont certains membres de la famille, précisons-le, étaient éleveurs), me déclara, au cours d'un échange à propos du pastoralisme entre et moi-même : « *s'il n'y a plus rien* [en termes de ressources], *ils partent* [les pasteurs]. *Ils sont prêts à partir du jour au lendemain* ». La mobilité, en tant que caractéristique du [semi-]nomadisme, est donc bien une conséquence de la disponibilité - ou non - des ressources nécessaires à l'activité socio-économique, mais aussi une pratique de sécurisation.

La mobilité des troupeaux et des pasteurs est une constante des systèmes pastoraux. Il en existe trois formes :

- Le nomadisme, caractérisé par une mobilité sans point d'attache de l'ensemble du ménage dont les déplacements ont toutefois un but précis (Retaillé, 1998) ;

45 « ''L'habiter'' conceptualisé désigne la dimension géographique de l'humanité : toute collectivité et chaque humain habitent ici et/ou là, comme ceci ou comme cela pour partager les« lieux » et les « territoires » du Monde » (Lazzarotti, 2014).

46 Les personnes jeunes et âgées sont considérées comme trop vulnérables pour transhumer.

- La transhumance, ou mobilité saisonnière régulière entre un terroir « d'attache » en saison des pluies et des terroirs « d'accueil » en saison sèche, sur des distances qui varient de quelques kilomètres à plusieurs centaines (Leclerc & Sy, 2011) ;
- La migration, qui implique le changement de terroir d'attache de l'ensemble du ménage, avec parfois des mouvements de courte durée [comme le « micro-nomadisme » (Barral, 1982)].

La mobilité pastorale serait liée à :

- Des ressources naturelles ;
- La topographie ;
- La santé du bétail ;
- Aux choix sociaux ;
- À des choix stratégiques (Leclerc & Sy, 2011).

La société pastorale[47] du Kooya d'avant forage transhume, une pratique une caractéristique majoritairement liée aux contraintes physiques (climat, ressources, topographie) de la vallée du fleuve. Les troupeaux y présentaient deux types de valeur : l'une est marchande, l'autre sociale. La valeur sociale prédominait avant les forages, puisque la vache était utile à la fois pour l'alimentation[48] des familles, mais aussi comme monnaie d'échange, de don, dans les rapports sociaux, tels que la dot, le mariage, ou encore un décès[49] (Touré, 1986; Ka, 2016). Aujourd'hui, au-delà du prestige social qu'elle représente, la vente d'une vache est un moyen rapide de se procurer de l'argent liquide. La possession, mais aussi la conservation, d'un important cheptel constitue donc une stratégie d'adaptation (Touré, 1986), ou un coffre fort, pour des besoins immédiats ou dans le temps.

47 Ainsi, je propose la définition de la société pastorale comme : « toute société dont la vie sociale est organisée autour d'animaux herbivores domestiques utilisant très majoritairement les ressources végétales naturelles stockées sur pied, ce qui implique une gestion extensive et souvent mobile des pâturages » (Charbonneau & Gagnol, 2013, p. 99).

48 Pour le lait et la viande (Ka, 2016)).

49 La viande de bovin est appréciée lors des célébrations (Ka, 2016).

Ainsi, en cas de crise (climatique, alimentaire), les familles opèrent une migration vers des régions moins atteintes, afin de limiter les pertes dans le troupeau et éventuellement le reconstituer. La mobilité constitue donc une adaptation aux contraintes du milieu[50] (Santoir, 1983), et se révèle même comme un mode ancien de gestion des risques (politique, sanitaire, économique, climatique, écologique, etc.) (Touré, 1986). D'ailleurs, Christian Santoir considère la mobilité non pas comme une technique, mais plus comme un fait social[51], puisqu'elle est collective et régulière (Santoir, 1983). Néanmoins, elle serait parfois plus subie que choisie : les pasteurs de Téssékéré se fixent dès que les conditions de vie et d'exploitation des ressources sont suffisantes, sans toutefois renoncer définitivement à la transhumance en cas de besoin.

2.2. La configuration du territoire[52] pastoral : du *leydi* au *houroum*

Le modèle de transhumance adaptée aux conditions climatiques et environnementales du Kooya n'est que peu bouleversé (du moins jusqu'à la construction des forages, dans les années 1950).

Avant les forages, deux groupes sociaux de pasteurs distinguaient leurs pratiques agricoles : les Peul Diéri et les Peul Waalo (*cf.* 1.2) :

- Les Peul Waalo, transhument entre le Waalo et le Diéri, et leurs habitats se situent entre la zone d'inondation du fleuve et les terres du Diédiengol (*cf.* 1.1), vers lequel ils se rendent dès les premières pluies. Les familles se séparent au moment de la transhumance : une partie reste au campement[53] ‘‘d'origine’’ pour entretenir et

50 À ce titre, H. Barral propose le concept de zone d'endrodomie : un « espace exploité selon un cycle annuel, à partir de plusieurs points d'eau […] par des éleveurs, sédentaires ou nomades, utilisateurs habituels de ces points d'eau […] et ayant empiriquement adopté les mêmes aires et le même calendrier de transhumances » (Barral, 1974, p. 129). Chaque zone d'endodromie pastorale comporte donc des points d'eau pérennes exploités en saison sèche par un cheptel ; et éventuellement des terrains de culture, et des points d'eau temporaires exploités de la même manière lors de la saison des pluies (Barral, 1974).

51 En réalité, C. Santoir parle de « fait culturel ». J'ai néanmoins choisi le fait social d'Emile Durkheim qui me semble aujourd'hui plus approprié (Durkheim, 2007). V. Ancey reprendra plutôt le concept de « fait social total » de Marcel Mauss (Ancey *et al*., 2008a).

52 « Concept morphologique décrivant un ensemble d'objets géographiques agencés selon une disposition plus ou moins pérenne, qui maintient de façon durable leurs dimensions et positions relatives. La notion s'applique aussi bien à des structures élémentaires comme des mosaïques de surfaces, des formes de réseaux, ou des semis de points, qu'à des trames composées de ces différents éléments » (Pumain, 2014b).

53 J'utilise le terme de campement pour désigner l'ensemble de l'habitat pastoral (temporaire) avec ses occupants. Le choix de ce terme est plus détaillé dans le chapitre 2.

surveiller les champs, et conserve quelques vaches laitières ; l'autre, principalement composée de jeunes hommes, se déplace avec la majeure partie du bétail pour revenir vers le mois d'août. Ce système concernait 40% des transhumances à la veille des forages (Santoir, 1980; Barral, 1982; Touré, 1986).

- Tout comme les Peul Waalo, les Peul Diéri transhument dès les premières pluies, mais cette fois-ci vers le Kooya. Lorsque les mares sont remplies, une partie du groupe transhume alors vers le centre du Djoloff (au sud du Kooya), afin de faire une cure salée au bétail. L'autre partie reste au campement d'hivernage pour s'occuper des champs de mil et des vaches laitières (Santoir, 1980; Barral, 1982; Touré, 1986).

Jusqu'à la construction des forages, deux types de territoires étaient donc exploités : le territoire de saison sèche ; et le territoire de saison des pluies. Puisqu'habités une partie de l'année, ces territoires étaient appropriés et organisés autour de la production agricole saisonnière. Le système d'alors découlait directement des anciens régimes politiques.

Au XVIII^{ème} siècle, la consolidation des deux régimes politiques peul au Sénégal et au Niger s'est accompagnée « de réaménagements du territoire et de partage de l'espace politique en *leydi* » (Schmitz, 1986, p. 351). Le *leydi* correspond à « *l'extrémité des aires de transhumance situées à proximité des grands fleuves et fréquentés en saison sèche par les troupeaux de bovins qui s'y alimentent grâce au reste des végétaux des cultures en décrue* »[54] (Schmitz, 1986, p. 349). Qualifié également de territoire de partage, le *leydi* du Fouta Toro (un ancien royaume situé au nord-est du Sénégal actuel) était partagé entre les pêcheurs, les cultivateurs et les éleveurs. Les agriculteurs y pratiquaient une rotation des cultures, de manière à exploiter au mieux le terrain et enrichir les sols sans gêner les activités connexes[55] (Schmitz, 1986).

Le *leydi* n'est pas l'échelon le plus fin de la territorialisation pastorale. Il existe en effet un découpage, voire une micro-géographie du territoire quotidien. Au sein du *leydi*, les zones de

54 Leydi, dans la langue peule, signifie « propriété ». La définition que Jean Schmitz propose pour le leydi ne correspond pourtant pas à celle de mes enquêtés. Cependant, le leydi n'étant pas central dans ce travail, je garderai donc cette définition.

55 Cette activité renvoie à la vaine pâture, un système moyenâgeux de « droit réservé à une communauté de faire paître les troupeaux sur certaines terres cultivées, après que la récolte a été enlevée, et sur certaines prairies après la fauche : ensemble des terres où s'exerce ce droit » (CNRTL, 2012c).

diei[56] (du verbe pulaar *posséder*), espaces habités, s'opposent aux zones dites de *laddé* (la brousse au sens large), des espaces vraisemblablement non appropriés ni contrôlés (*cf*. Figure 2) (Grosmaire, 1957; cité par Barral, 1982). Le *diei*, géré par le campement familial, est donc un territoire du quotidien, et s'apparente à la propriété foncière des sociétés sédentaires. Il comprend l'habitat et la zone d'activité agricole, le *houroum*[57], qui peut également s'organiser en deux secteurs : le *houroum guéssé*, dont l'espace est strictement réservé au bétail, et le *houroum douroungal*, l'espace réservé aux cultures (*cf*. Figure 2). Dans ce cadre, le *diei* s'accorde avec le « terroir »[58] de Gilles Sautter et Claude Pélissier : « *une portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence* » (Sautter & Pélissier, 1964, p. 57). Le terroir selon G. Sautter et C. Pélissier s'applique toutefois seulement aux sociétés sédentarisées.

Le *diéi* et le *houroum* sont caractéristiques d'un usage, d'un contrôle et surtout d'une maîtrise de l'espace et de ses ressources. L'espace semi-nomade, au même titre que l'espace sédentaire, est organisé, voire découpé presque à l'excès. Le semi-nomadisme s'apparente ici à une forme de sédentarité, invalidant désormais la vieille opposition nomade/sédentaire.

3. Le Kooya, un milieu reculé marqué par une prospérité temporaire

La pratique de l'élevage s'inscrit dans un système à plusieurs échelles : d'une part, l'organisation quotidienne autour du *diéi* ; d'autre part, la transhumance, qui relève d'une stratégie de sécurisation. La présence de pasteurs dans la région du Kooya est ancienne, et s'explique *via* l'abondance et la disponibilité des ressources, notamment l'eau, nécessaires à l'élevage et à la vie quotidienne près de la moitié de l'année.

56 Le diei est une zone où l'on vit, que l'on habite, plus ou moins étendue et rattachée à un campement d'hivernage (Grosmaire, 1957; Barral, 1982).

57 Le houroum (interdit en *pulaar*) répond à une répartition ancienne des tâches agricoles, afin de séparer l'élevage de la culture. Il n'est cependant pas systématiquement aménagé par les familles (Ka, 2016). D'après mes enquêtés, la taille du houroum dépend de la force d'un homme : afin de le protéger, l'extrémité du houroum doit pouvoir être atteinte par un lancer de hache partant de la bordure extérieure du campement.

58 L'équivalent du terroir de G. Sautter et C. Pélissier en Europe serait le finage qui correspond, en géographie rurale, à « l'ensemble des terres administrées et utilisées par une cellule agricole (village, ferme isolée) » (Rieutort, 2014).

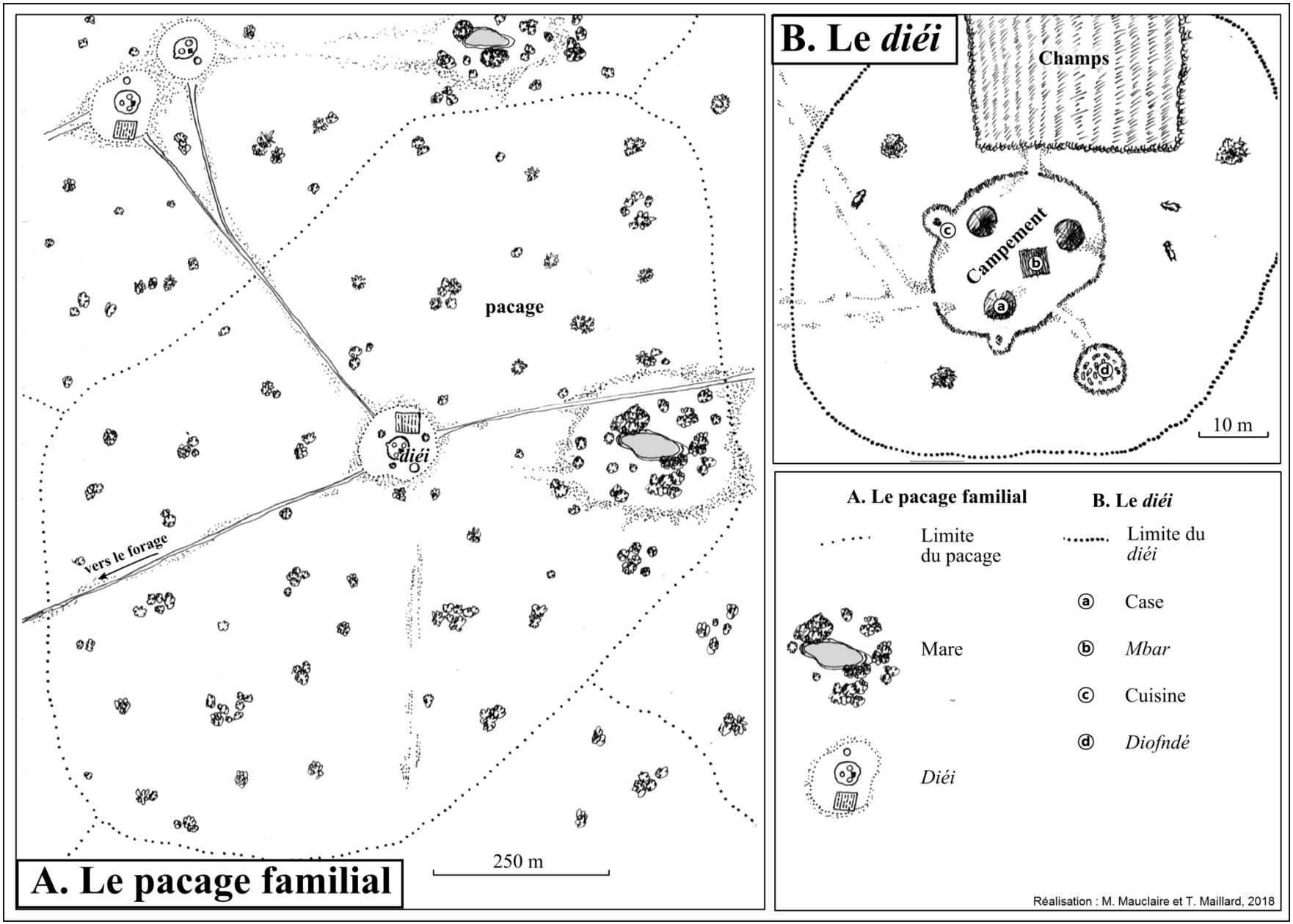


Figure 2 : Organisation de l'habitat pastoral ; Source : Grosmaire, 1957, Barral, 1982 et Mauclaire, 2018 ; Réalisation : M. Mauclaire et T. Maillard, 2018

3.1. À l'origine, un milieu contraignant

a. Une flore et une faune dangereuses

Les notables interrogés au cours des enquêtes d'H. Barral dans les années 1980, insistaient sur la densité de la végétation ligneuse avant la construction des forages : « *on ne s'aventurait pas à chameau de nuit entre Tatki et Lodé (8 km au Sud de Tatki) parce qu'il était simplement impossible de trouver le passage dans l'obscurité entre les Acacias sénégal, les jujubiers et autres épineux* » (Barral, 1982, p. 14). La strate herbacée était également dense, haute et giboyeuse : « [il y avait des] *éléphants et de crocodiles des chats tigres, des lynx, des guépards, des lions.* […] *des lamentins dans le fleuve et les marigots* » (Barral, 1982, p. 14). On retrouve également le champ sémantique de l'abondance dans la thèse d'A. Ka, dont la méthode s'appuie sur la mémoire longue de ses enquêtés : « Ferlo verdoyant » ou encore « Ferlo fertile » (Ka, 2016). La production primaire du milieu sauvage est un atout pour l'élevage, puisqu'elle offre un espace suffisamment large pour des pratiques extensives et résiste mieux aux contraintes climatiques (Touré, 1986).

La présence d'animaux sauvages dangereux et d'une flore limitant la vue de loin astreint les pasteurs à se regrouper, de manière à protéger plus efficacement le bétail des fauves. En 1904, René Manetche, Commandant de Cercle de Dagana, note pourtant qu'un processus de destruction de la faune et la flore sauvages semble s'opérer : « *le cercle de Podor était il y* a *une dizaine d'années un beau pays de chasse mais le déboisement* et *l'accroissement* de *la population ont refoulé dans le Djoloff les animaux de grande taille* » (Manetche, 1904; cité par Barral, 1982, p. 15). L'anéantissement se poursuivra à partir des années 1950 avec l'épandage de strychnine, un poison violent, par le service de l'Élevage de l'administration coloniale. Il est cependant clair pour H. Barral que la sédentarisation progressive des pasteurs a également fortement contribué à la dégradation et modification des écosystèmes (Barral, 1982). Au début des années 1980, il décrira d'ailleurs une « *steppe à la strate ligneuse tellement ouverte qu'y circuler en ligne droite en dehors des pistes, même avec un camion, ne pose aucun problème* ! » (Barral, 1982, p. 14).

b. Des mares éphémères

De même que la production primaire est un atout pour l'élevage, le réseau hydrographique du Kooya rendait également possible la transhumance pour une partie de l'année dans le Kooya :

des mares se remplissent à chaque saison des pluies[59]. Le fond de la mare, argileux, permet de retenir les eaux pluviales pendant près de six mois selon la taille et l'homogénéité de la pastille d'argile. « *Leur mode de mise en place ainsi que leur localisation expliquent la typologie qu'en font les pasteurs, pour qui, le critère déterminant dans leur classification reste la taille* » (Sy, 2009, p. 5) :

- La *fétéré* est une très petite mare, presqu'une flaque d'eau. Elle se situe sur les dalles[60] ou leur encaissement ;
- La *bélel* est une mare un peu plus grande que la *fétéré*, et serait un diminutif de *wendou* ;
- La *wendou*, bien plus étendue, peut contenir de l'eau pluviale jusqu'à 3 à 4 mois après la saison des pluies ;
- La *loumbol* est en général plus vaste que la *wendou*, mais peu profonde. D'autres termes sont également employés pour désigner certains types de mares semblables, telle que la *louguéré*, une mare d'étendue moyenne et entourée d'un bosquet (Sy, 2009).

Une mare peut se former à la suite du pourrissement de la racine principale d'un gros arbre, comme le baobab (*Adansonia digitata*), ou d'une termitière ; et à l'effondrement du sol qui en résulte. La plupart des grandes mares se situent dans les couloirs inter-dunaires (qui distinguent par leur couleur plus foncée sur la Figure 3) des vallées fossiles. Plus les animaux s'abreuvent à une mare, plus celle-ci se creuse et s'agrandit. Aujourd'hui, la taille et le nombre de mares du Kooya tendent à augmenter (Sy, 2009).

Le tarissement d'une mare est provoqué par l'évaporation, forte dans la zone, mais aussi par le biais de prélèvements divers (bétail, eau domestique) (*cf.* Figure 3) (Sy, 2009). Dès les premières pluies, des hommes seuls pratiquaient une transhumance avec la grande majorité du troupeau vers le Kooya. Chaque groupe (Peul Waalo et Peul Diéri) avait sa propre mare et y installait à proximité son campement d'hivernage, qu'il rejoignait annuellement (Barral,

59 La saison des pluies se déroule entre les mois de juin-juillet et septembre- octobre (Sissoko *et al*., 2014).

60 La dalle est un terme géomorphologique pour définir un « conduit d'évacuation des eaux pluviales » (Brunet *et al*., 1993, p. 141).

1982). Ces hommes sont aujourd'hui considérés comme les ''pionniers'', ou *garthinkobé*, de l'exploration du Kooya (Ka, 2016).

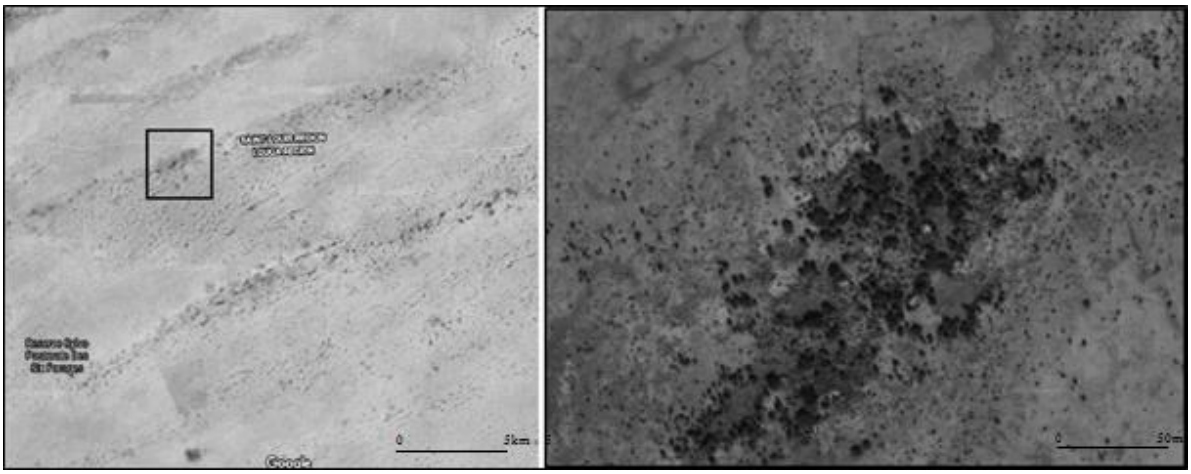


Figure 3 : Localisation d'une mare ; à gauche les couloirs inter-dunaires ; à droite une mare
Source : Google Earth, 2018

Chaque type de mare avait un usage privilégié : au début de la saison des pluies, les mares (de grande taille principalement) servant à la boisson était protégées du bétail (souvent par l'intermédiaire de buissons disposés tout autour) pour lequel les éleveurs privilégiaient des mares de petite taille jusqu'à tarissement. Ils creusaient par la suite des séanes[61] captant les nappes alluviales, afin d'optimiser l'exploitation de l'eau. Pendant la saison des pluies, l'abreuvement aux mares et la pâture sont quotidiens et diurnes (afin d'éviter les fauves, imperceptibles la nuit). Par conséquent, le retour au campement de saison sèche s'effectuait peu avant le tarissement annuel des mares (Barral, 1982; Touré, 1986). Au début du XX^{ème} siècle, les mares pouvaient contenir de l'eau jusqu'au mois de mars (Barral, 1982) ; ce qui, de nos jours, est plutôt inhabituel. Paul Grosmaire, en 1957, mentionnait des mares encore pleines en décembre (Grosmaire, 1957; cité par Barral, 1982). Aujourd'hui, le tarissement des mares apparaît dès le mois d'octobre, provoquant un afflux permanent et important vers le forage ; qui, de ce fait, n'arrive plus à satisfaire pleinement les besoins en eaux.

61 Des puisards temporaires.

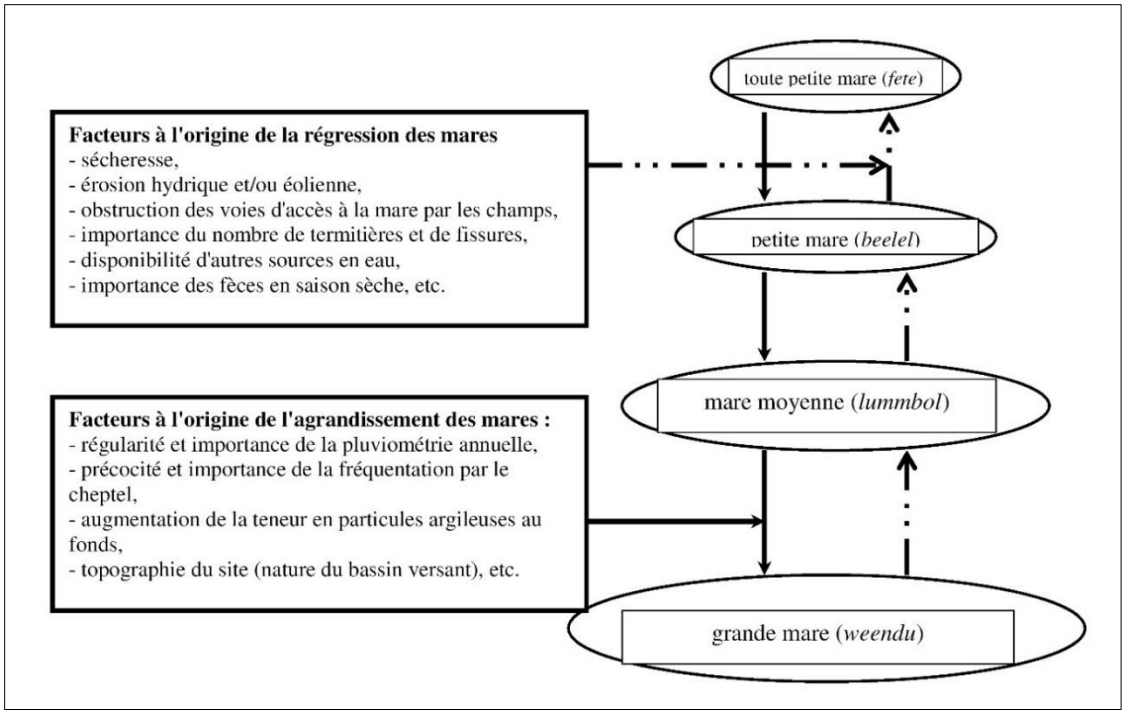


Figure 3 : Modèle dynamique de la mare au Kooya
Source : Sy, 2009

3.2. Le Kooya comme échappatoire face à l'oppression politique

a. Un lieu de migrations séculaires

Le renouvellement annuel des ressources du Kooya permettait la transhumance et le développement des troupeaux. La présence des pasteurs, principalement en provenance de l'est (Macina et région de Néma en Mauritanie), dans le Kooya remonte vraisemblablement dès le début du XIX^{ème} siècle (Touré, 1986).

Le XVIII^{ème} siècle apparaît comme un siècle conflictuel, où se déclenchent plusieurs guerres intestines entre différents clans de l'aristocratie régnante au nord du Sénégal. De plus, le monopole des maures sur le commerce de la gomme arabique influence les affaires du pays et, associé à la traite négrière, entraînent coups d'État et révoltes (Barry, 1973; cité par Touré, 1986; Benoît, 1988). L'écrivain Tierno Monenenbo en fait part dans son roman : les Peul se convertissaient à l'Islam pour échapper à l'esclavagisme ; les *Almami*, maîtres spirituels musulmans du pays, chassaient les groupes rebelles à l'Islam (Monénembo, 2009). Une première scission s'opère à cette période entre les Peul Waalo convertis à l'Islam et les Peul Diéri, restés fidèles à l'animisme (une fidélité qui persistera jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle), qui s'enfuient vers le Djoloff pour échapper aux chasses à l'Homme (Touré, 1986). La progression des pasteurs vers le Kooya et les transhumances qui s'en suivent se sont

néanmoins effectuées par à coup. La mobilité perpétuelle d'une partie des groupes de pasteurs s'expliquerait par le rétrécissement progressif de leurs zones de pâtures ; sous les effets conjugués de la pression démographique, de l'extension des cultures (également liée à la démographie) et des rezzous de bétail (l'œuvre de quelques chefs wolof mais aussi de groupes peul qui leurs étaient alliés) (Dupire, 1970; cité par Touré, 1986).

Le XIX^{ème} siècle est donc marqué par une période de troubles, à laquelle s'ajoutent l'arrivée des colons et le déclin des royaumes wolofs voisins protecteurs. Si les Peul Diéri ont ensuite repris leurs transhumances vers la vallée du fleuve, ils s'ancreront pourtant, au cours du XIX^{ème} siècle, plus profondément dans le Kooya. Le mouvement sera, par la suite, amplifié du fait de l'expansion du pouvoir colonial et de la culture de l'arachide dans le Djoloff.

b. Des rapports tendus entre les pasteurs et le pouvoir colonial

Le Kooya constituait un refuge politique pour les pasteurs fuyant d'abord les contraintes du pouvoir exercé par les royaumes du Fouta Toro et wolof, mais aussi de l'administration coloniale (Benoît, 1988). En effet, puisqu'inaccessible et contraignant de par la nature sauvage de son milieu, le Kooya constituait, entre le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle, un espace sécurisant et habitable (Touré, 1986; Benoît, 1988). Michel Benoît décrit dans ce contexte un Kooya perçu comme « *un espace sauvage ou les marginaux allaient – temporairement ou non – se cacher. Le lieu où certains exclus du pouvoir pouvaient reconstituer leurs forces. Le Ferlo, c'était un lieu de dissidence et de fuite pour les groupes peu intéressés par l'exercice du pouvoir ou gênés par lui* » (Benoît, 1988, p. 97).

L'administration, au début du XX^{ème} siècle, exigeait des pasteurs plusieurs formes de redevances : approvisionnement en bétail vers la capitale, enrôlement dans l'armée et réquisition de main d'œuvre pour l'aménagement de nouvelles infrastructures, paiement d'impôts[62], etc. Ces redevances, considérées comme les premiers effets sensibles de la colonisation, ont suscité une nouvelle décision de fuite, afin de préserver le bétail (Touré, 1986). Si le pouvoir colonial a cherché à assujettir[63] les pasteurs, la fuite de ces derniers

62 La manière de procéder du pouvoir colonial suppose la conduite du pouvoir royal selon Michel Foucault. Dans ce contexte, tout comme la souveraineté, le pouvoir colonial s'appropriait deux fonctions : le prélèvement et la dépense. En prélevant impôts, bétail, récoltes et main d'œuvre pour l'armée, il offrait en contrepartie service religieux et protection (Bert, 2016).

63 Au sens de Georges Balandier et M. Foucauld, qui préféraient le terme ''d'assujettissement'' au terme de ''domination'' dans le sens où « plutôt que d'un "antagonisme" essentiel, il vaudrait mieux parler d'un "agonisme" — d'un rapport qui est à la fois d'incitation réciproque et de lutte » (Balandier, 2001; Farge & Foucault, 2014; cité par Bert, 2016, p. 58).

correspond bien à une forme d'opposition : *« il n'y a pas de relation de pouvoir sans résistance, sans échappatoire ou fuite, sans retournement éventuel ; toute relation de pouvoir implique donc, au moins de façon virtuelle, une stratégie de lutte, sans que pour cela elles en viennent à se superposer, à perdre leur spécificité et finalement à se confondre »* » (Farge & Foucault, 2014; cité par Bert, 2016, p. 6).

En fuyant le nouvel ordre social établit et en refusant quelconque redevance, les éleveurs ont manifesté les premiers points de résistances d'une société colonisée. Le Kooya devient dès lors un « espace indispensable, puisqu'inaccessible » (Benoît, 1988, p. 97).

Conclusion du chapitre 1

Le nord du Sénégal est un espace complexe. Il fait à la fois l'objet d'une confusion qui s'articule autour d'une multiplicité de toponymes mal connus qui parfois se superposent ; mais aussi de désaccords relatifs à leur caractérisation entre les différents auteurs clé du terrain. Le premier point de ce chapitre visait à réintroduire les toponymes d'origine, en s'appuyant à la fois sur la littérature, mais aussi sur des entretiens. La commune de Téssékéré se situe certes dans la ZSP, mais plus particulièrement dans le Kooya, considéré comme une région géographique *via* l'homogénéité pédologique et socio-technique qui le caractérise. La tentative de caractérisation de l'espace dans ce travail ne règle pourtant que partiellement le problème, puisqu'au bout du compte, les propositions de définitions ne sont qu'une projection de la géographie française actuelle sur le territoire pastoral. En admettant le Kooya, le Diéri, le Diédiengol et le Ferlo comme des régions géographiques poly-territorialisée plus ou moins délimitées et appropriés par des éleveurs pour leur propriétés édaphiques afin de mieux se repérer dans l'espace, ne peut-on pas simplement les déterminer comme des « territoires pastoraux » ? Comme l'explique B. Collignon sur le même format, « *chez les Inuit, il n'y a pas d'appropriation exclusive du territoire. Ses limites sont floues et correspondent grossièrement aux limites des migrations saisonnières. Le territoire d'une communauté, c'est ce morceau d'espace géographique dont la toponymie et l'histoire - réelle et mythique, les deux se confondant - sont connues et dont le groupe porte le nom, expression d'une fréquentation régulière par laquelle l'homme s'associe à son territoire* » (Collignon, 1997, p. 1).

En effet, le nord du Sénégal est approprié, maîtrisé et contrôlé par plusieurs groupes sociaux dont les pratiques, globalement orientées vers le pastoralisme semi-nomade, diffèrent d'une région à une autre : la transhumance se révèle bien plus importante dans le Kooya où l'eau est rare, contrairement au ‘‘vrai Ferlo’’, situé à l'est du Sénégal, qui se distingue par un agro-pastoralisme quasi-sédentaire. Le toponyme actuel de Ferlo trouve son origine dans une maladresse des employés de l'administration coloniale. Il est pourtant aujourd'hui largement utilisé par la communauté scientifique qui l'assimile progressivement à la Zone Sylvo-Pastorale (ZSP), une entité zonale administrative. En renommant et remodelant le Kooya, l'administration coloniale remettait en cause l'appropriation autochtone. Elle s'inscrit dès lors dans une logique de conquête territoriale, dont l'appropriation et le contrôle de l'espace pastoral se fera par l'intermédiaire d'aménagements ruraux nécessaires au bien-être des éleveurs.

En effet, la nécessité de contrôle de la mobilité, et plus particulièrement de l'activité pastorale pour l'exploitation de la viande, va pousser l'administration coloniale à introduire

des forages, capables d'alimenter des besoins croissants en eaux. Si les forages sont désormais partie intégrante de l'Histoire, ils ne sont néanmoins pas exempts de tout impact. Bien au contraire, ces aménagements sont, encore à l'heure actuelle, facteurs de bouleversements sociaux et spatiaux qu'il s'agit dès à présent d'aborder.

CHAPITRE 2

LA POLITIQUE DES FORAGES : UNE STRATEGIE DE CONTRÔLE SOCIAL

Introduction du chapitre 2

Les forages du Kooya ont émergé dans les années 1950. Implantés tous les trente kilomètres environs dans la ZSP, les installations participent d'une campagne bien plus large de mise en valeur économique de la zone menée par l'État colonial.

La littérature s'accorde à analyser l'introduction des forages dans le Kooya, dans les années 1950, comme le principal facteur de bouleversements sociaux (Barral, 1982; Touré, 1986; Benoît, 1988). L'accès à l'eau, devenu régulier, modifie les pratiques sociales, économiques et spatiales : d'une part, les mobilités pastorales des Peul Diéri et Waalo s'uniformisent ; d'autre part, les transhumances vers le fleuve sont abandonnées au profit d'une fixation annuelle autour des forages (Grosmaire, 1957; cité par Barral, 1982). La zone observe dès lors une croissance des hommes et des ruminants domestiques (notamment les bovins) dont l'ensemble des politiques d'aménagements attenantes aux forages sont facteur. En parallèle de la croissance démographique s'opèrent, grâce à une disponibilité annuelle de l'eau, le développement d'agglomérations qualifiées de bourg-centre ; et un remodelage de la configuration territoriale.

Si les habitants considèrent la période des années 1950 aux années 1970 comme un « âge d'or » (Ka, 2016, p. 147), la pression qu'exercent les augmentations d'effectifs sur l'environnement, cumulée aux épisodes de grande sécheresse à partir de 1972, entraîne une modification sociale et écologique importante du milieu. Le Kooya, qualifié de zone sensible, a depuis été investi par plusieurs projets de développement dont les objectifs varient, allant de la lutte contre la dégradation écologique et l'appauvrissement des populations ou encore la gestion durable des ressources. Les principaux acteurs et bailleurs du développement (ONG, État sénégalais, Banque Mondiale) ont longtemps accusé les pasteurs d'être responsables de la dégradation du milieu. Aujourd'hui, cette position idéologique tend à changer (ANR-ECLIS, 2010).

Ce chapitre propose, dans un premier temps, une réflexion sur la réorganisation sociale et spatiale provoquée par les nouveaux forages et des politiques associées à partir des années 1950. Nous aborderons, dans un second temps, la progression des projets de développement en réponse aux diverses dégradation dans la commune de Téssékéré, et plus largement dans le Sahel.

1. Les forages, facteurs de restructuration du territoire

Le XX^{ème} siècle marque une période de renouveau dans le quotidien des éleveurs, notamment dans les modes d'habiter : la société pastorale se sédentarise. Un processus d'ailleurs visé par l'administration coloniale à travers ses premières mesures politiques, briguant en amont un contrôle total des populations mobiles ; une manière, en réalité, de les faire adhérer sans réserve à son mode de fonctionnement focalisé sur le progrès. Ainsi, je propose d'aborder dans ce point les contraintes engendrées par la mainmise coloniale et la réponse par le renouvellement, depuis les forages jusqu'à de nos jours, des pratiques territoriales et pastorales.

1.1. « La sédentarisation est indispensable au progrès »

a. Accaparement des terres pastorales au profit de la culture d'arachide

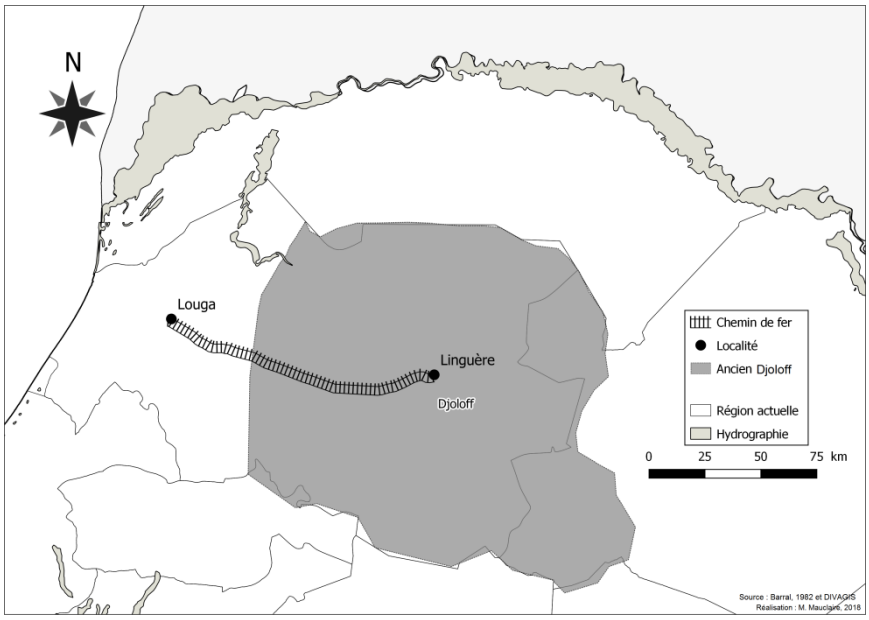
Au cours du XX^{ème} siècle, les éleveurs font l'objet de multiples restrictions et expulsions de leurs espaces de pâture au profit de l'expansion des cultures.

La culture de l'arachide, objet principal des tensions, est un choix opéré par les autorités coloniales au milieu du XIX^{ème} siècle, et représente le fondement de l'activité économique de la puissance coloniale, et ce jusqu'à la seconde Guerre mondiale. Dans le Ferlo-ZSP pourtant, la culture arachidière s'avérait délicate : d'une part, la zone est enclavée, rendant le transport des récoltes onéreux ; d'autre part, la main d'œuvre sur place est rare ; et l'absence d'infrastructures nécessaires au quotidien limite l'immigration[64]. Partant, l'administration coloniale s'est, dans un premier temps, peu intéressée au Ferlo-ZSP et ses aménagements potentiels (Touré, 1986).

En 1931, la finalisation d'un chemin de fer reliant Louga à Linguère incite les cultivateurs de l'arachide à s'accaparer les terres du Djoloff (*cf.* Carte 12), notamment dans le cercle de Linguère. « *Forte consommatrice d'espace, une colonisation arachidière anarchique et dispersée rechignait à se lancer dans des travaux d'enclosure qu'elle aurait dû s'imposer en zone pastorale. L'ouverture de nouvelles parcelles avait lieu à l'époque où les pasteurs étaient loin* » (Pouillon, 1990, p. 180).

64 En réalité, la zone, avant les forages, n'était que peu propice à la culture, en raison de sa faible pluviométrie (Santoir, 1983).

Ces derniers s'approprieront par la suite de nouvelles terres cultivables au détriment des espaces de pâture en suivant l'implantation des forages [65], à partir des années 1950.



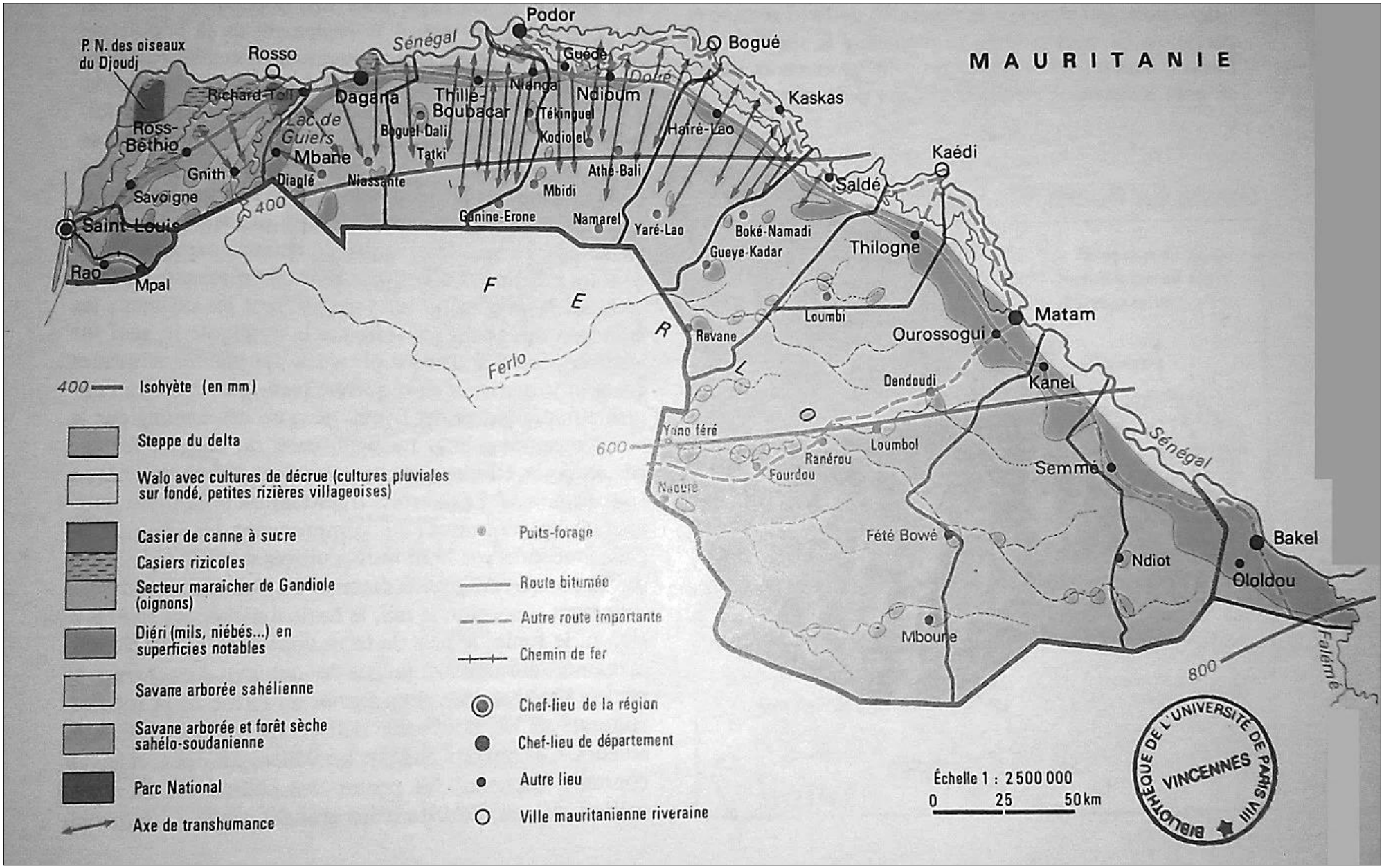
Carte 12 : Le chemin de fer entre Louga et Linguère
Sources : Barral, 1982 et DivaGIS
Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

En 1938, des travaux d'endiguement du delta du fleuve s'opèrent, en plus du front arachidier, dans le cadre d'un projet agro-industriel de riziculture à Richard Toll[66] (*cf.* Carte 13) (Pouillon, 1990; Touré, 1986). Par le biais de ces multiples aménagements, l'espace pastoral se rétracte progressivement. « *De multiples raisons, décidément, militaient pour que l'on aménage aux Peu1 une sorte de sanctuaire pastoral où ils pourraient lâcher librement leurs troupeaux* » (Pouillon, 1990, p. 181).

En 1950, la zone est alors classée Zone Sylvo-Pastorale (ZSP) afin de bénéficier d'une protection contre le front arachidier, et d'« *offrir aux pasteurs <u>un cadre moderne d'existence</u> face à d'autres formes de spéculation de la terre et assure la protection des sols fragiles de la région contre l'expansion arachidière* » (Grosmaire, 1957; cité par Touré, 1986). La création de la ZSP apparaît comme une réponse juridique pour protéger l'espace pastoral de l'extension des terres cultivées tout en légitimant la spoliation des terres.

65 Un forage constitue un puissant pouvoir d'attraction (dans un espace trop pauvre en eaux de surfaces) pour les populations sédentaires et agricoles dans un contexte d'extension des cultures. Le ranch de Déali en est un bon exemple : en 1954, un groupe de Mourides (une confrérie musulmane) sollicitent l'octroi de terres dans la commune de Déali (département de Linguère) suite à la construction d'un forage (Santoir, 1983). L'espace accordé sera largement défriché, puisque destiné au ranching, qui vise une intensification de l'élevage (Charbonneau & Gagnol, 2013).

66 Le projet s'est notamment développé avec l'indépendance du Sénégal, à partir de 1965. Une société d'État, la Société d'aménagement et d'exploitation des Terres du Delta (SAED), est mise en place, afin de promouvoir cette riziculture irriguée, sans tenir compte des espaces pastoraux (Barral, 1982; Pouillon, 1990).



Carte 13 : L'agriculture dans la vallée du fleuve Sénégal ; Source : Pélissier, 1980

Ainsi, en sanctuarisant officiellement la ZSP, l'administration coloniale impose des normes et des contraintes aux pasteurs. Sous couvert d'une politique bienveillante, la protection n'est autre qu'une forme de domination : « *la politique née de l'instauration d'une république, consiste en la légitimation au travers de tout un arsenal juridique de l'oppression et de la domination des individus* » (Bert, 2016, p. 4).

En contrepartie de la spoliation des terres pastorales, la « Nouvelle Politique Agricole » mise en place en 1983 cherche à réguler la taille des troupeaux et instaure de nouveaux modes de gestion de l'élevage (mieux définir les espaces pastoraux, mieux gérer les ressources, etc.). La subvention d'intrants chimiques pour l'agriculture est supprimée, mais des crédits sont accordés aux groupements de cultivateurs afin de favoriser la création de coopératives. Par ces moyens, O. Touré y voit une forme nouvelle de responsabilisation des agriculteurs tout en permettant à l'État de se désengager du monde rural (Touré, 1986).

La sécheresse de 1972 apparaît comme un second déclencheur de l'extension des terres cultivées[67]. Les politiques publiques favorisent le développement de casiers rizicoles irrigués dans des zones plus peuplées : plusieurs hectares sont aménagés, notamment autour des départements de Podor et de Dagana (nord du Sénégal). C'est d'ailleurs à cette même époque (début des années 1970), que se développe la Compagnie Sucrière du Sénégal (CSS). Les éleveurs, comme les cultivateurs, sont invités à participer aux aménagements des casiers irrigués de la CSS, dont la plupart sont établis dans les dépressions qui accueillaient à l'origine les zones de pâture et les cultures de saison sèche (*cf*. Chapitre 1).

Les récents aménagements agricoles, grignoteurs des terres pastorales, cumulés aux inondations désormais plus succinctes dans le Delta du fleuve, constituent dès lors une cause directe de la diminution des pâturages du Waalo et du Diéri (Barral, 1982; Santoir, 1983). La Figure 4 montre l'évolution des terres cultivées (en rouge) en provenance du sud-ouest de la commune de Téssékéré. Entre 1973 et 1988, les zones de cultures sont en net déclin. Ce phénomène pourrait s'expliquer, entre autres, par la dégradation continue, durant cette période, des conditions climatiques (succession de sécheresses). La reprise de la pluviométrie à partir des années 1990 expliquerait le regain d'activité agricole constaté à partir de 1999 (*cf*. Figure 4) (Mering *et al.*, 2010).

67 La culture s'est étendue dans des zones plus favorables : les sols étaient trop épuisés dans la zone du bassin arachidier contiguë au Djoloff (Santoir, 1983).

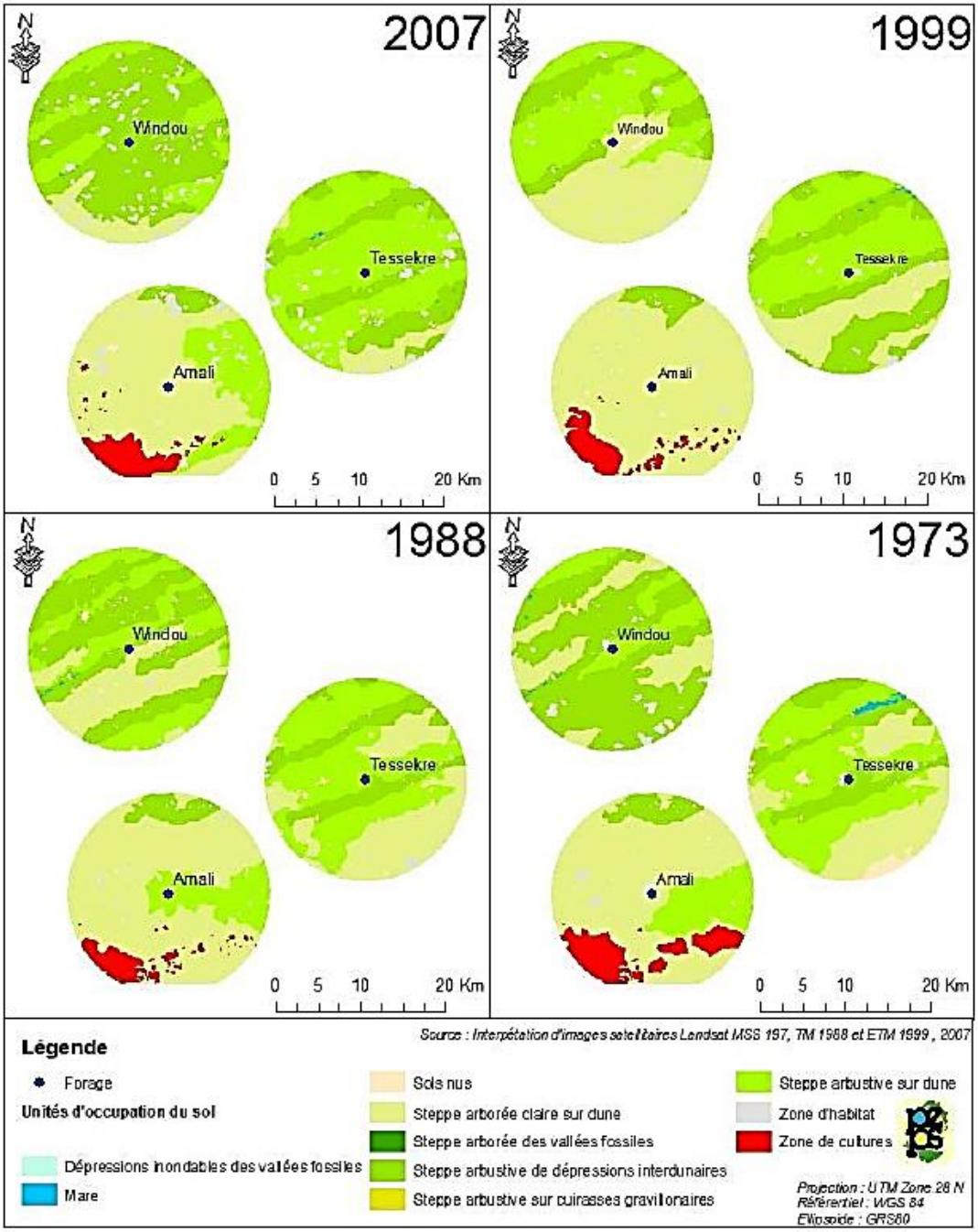


Figure 4 : Evolution des terres cultivées dans la commune de Téssékéré
Source : ANR-ECLIS, 2010

Depuis le début du XX^{ème} siècle, le pouvoir colonial s'interroge sur les moyens de maîtrise et d'exploitation de l'élevage. L'accaparement des terres pastorales du Ferlo-ZSP pour le développement des cultures et le retranchement des éleveurs dans des zones spécialisées quasi-délimitées sous-tendent bien une logique de contrôle de l'État colonial vis-à-vis de la production agricole. La deuxième moitié du XX^{ème} siècle est un tournant dans l'exercice du pouvoir

colonial : l'introduction d'un « régime disciplinaire [foucaldien] dont la fonction est d'inventer des individus productifs » *via* l'eau, devenu un nouvel enjeu politique (Bert, 2016, p. 62).

b. Des forages incontournables

Le problème de la disponibilité de l'eau dans le Kooya n'est pas récent, puisque la région est dépourvue d'eaux de surface hors saison des pluies (*cf.* Chapitre 1). Déjà, au début du XX^{ème} siècle, le précieux liquide faisait défaut : « *les mares suffisent à peine à abreuver les troupeaux qui doivent descendre dans les régions inondées avant la fin* de *l 'hivernage* » (Noirot, 1905; cité par Barral, 1982, p. 16). Le Kooya était donc marqué par des déplacements sud-nord vers les campements[68] de saison sèche, au bord du fleuve, bien avant la fin de la saison des pluies. Pour endiguer les difficultés rencontrées lors des mobilités saisonnières forcées, les éleveurs ont alors sollicité l'État pour aménager des puits ; mais aussi des routes reliant habitat d'hivernage et habitat de saison sèche (Barral, 1982). Répondant à cet appel, une campagne de construction de puits débute en 1906[69] dans la moitié nord du Sénégal. Le commis des Affaires Indigènes avait pour ordre de « *rechercher les points les plus favorables au creusement de puits sur une ligne droite partant de Guéléfoul* (lac de Guiers) *et se dirigeant sur Sagobé* (vers Téssékéré) *et de les distancer de 25 km* » (Barral, 1982, p. 16). Les nouvelles infrastructures ne pourraient cependant pas entièrement satisfaire les besoins en eau. En effet, les puits de l'administration, au même titre que les puits traditionnels, exploitaient des nappes perchées à faible débit, ne permettant d'abreuver qu'un nombre limité de ruminants en saison sèche[70].

En 1917[71], un ingénieur est diligenté, en priorité dans la ZSP, pour découvrir des eaux plus profondes. La mission s'étalera sur trois ans. En 1925, le problème de l'eau sera reconnu

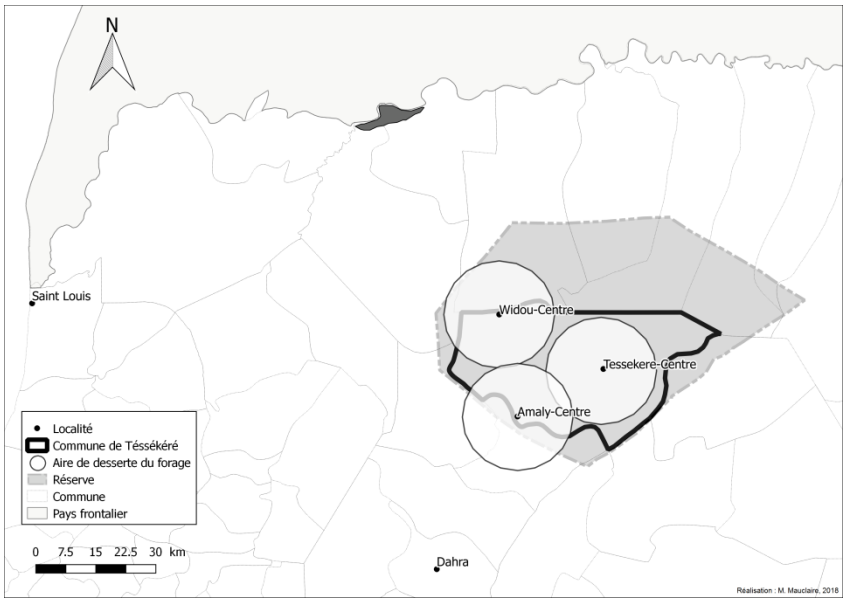
68 On peut dès à présent expliquer le choix du mot : selon R. Brunet, le campement est un « espace clos ou, du moins, défendu. […] avec l'idée du provisoire » (Brunet *et al*., 1993, p. 81‑83). J'ai choisi d'utiliser ce terme puisque les campements sont, la plupart du temps, construits en matériaux légers (paille et branchages) et sont effectivement provisoires : s'il n'y a plus les ressources nécessaires à la survie du troupeau, la famille déménage et abandonne son campement.

69 Avec d'importants moyens pour l'époque [300.000 Frs prévus pour la « recherche de points d'eau et construction de puits en ciment armé » (Barral, 1982, p. 16)].

70 La création de nouveaux puits a néanmoins eu pour effet d'élargir les espaces de pâture à l'intérieur du pays (Benoît, 1988).

71 La première Guerre mondiale avait entraîné l'arrêt de la construction des puits de la campagne de 1906 (Barral, 1982).

comme capital pour l'avenir du Sénégal, mais aucun aménagement hydraulique de grande envergure n'aboutira avant les années 1950, faute de capitaux[72] (Barral, 1982).



Carte 14 : Localisation de la réserve des "Six Forages" au Sénégal
Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

La construction des forages est liée à la découverte d'une nappe Maastrichtienne[73], certes profonde, mais exploitable grâce au développement de nouvelles techniques de forage (Barral, 1982; Seck, 2001). Le premier forage est construit en 1948, dans la réserve des six forages, en plein cœur de la ZSP (*cf*. Carte 14). Le maillage, assez lâche en premier lieu, se resserrera pour atteindre, après la grande sécheresse de 1972, 30 km environ entre deux forages, distance calculée sur la base du rayonnement fonctionnel de chacun (Pouillon, 1990).

La volonté des pouvoirs publics d'améliorer les conditions de vie de la société pastorale dévoile un objectif dissimulé : s'assurer le contrôle politique[74], *via* le progrès, de ces populations perçues comme insaisissables et « archaïques » (Barral, 1982; Touré, 1986). La sédentarisation est pensée comme indispensable pour le développement de la zone, à la fois pour les autorités coloniales, mais aussi pour l'État sénégalais post-colonial (Santoir, 1983).

72 L'éclatement de la seconde Guerre Mondiale a, à nouveau, entraîné l'arrêt de toute construction hydraulique. De plus, la loi des finances du 13 avril 1900, qui accordait l'autonomie financière aux colonies, s'avérait restrictive : les infrastructures construites au Sénégal, financées localement, étaient alimentées par les impôts locaux. La ZSP était trop peu peuplée pour financer des travaux de grande envergure. C'est pourquoi aucune construction n'a vu le jour avant les années 1950 (Barral, 1982).

73 La nappe phréatique du Maastrichtien constitue l'aquifère le plus important du pays et recouvre les 4/5ème du territoire sénégalais. Ses étages stratigraphiques sont compris entre environ 72 et 66 Ma (Seck, 2001).

74 Cette analyse fait suite à une citation directement issue de la pensée post-coloniale : « toute classe gouvernante consacre une part significative de production matérielle afin d'instaurer un ordre politique. Aussi bien l'ordre social et politique qui maintient un marché capitaliste que les luttes sociales et politiques que ce dernier engendre sont nécessairement de la production matérielle. Depuis les châteaux, palais et églises jusqu'aux prisons, hôpitaux et écoles ; depuis l'armement de guerre jusqu'à la presse contrôlée : toute classe gouvernante, sous diverses manières, mais toujours matériellement, produit un ordre social et politique » (Williams, 2009; cité par Mattelart & Neveu, 2010, p. 29).

« [Pour l'administration coloniale et post coloniale] *aucune innovation technique ne peut être introduite en milieu pastoral tant que subsiste le mode ''archaïque''*[75] *de production qu'est l'élevage transhumant : la sédentarisation apparait comme la voie de passage obligé de tout progrès technique et social, la condition nécessaire et suffisante de l'amélioration du niveau de vie des pasteurs* » (Touré, 1986, p. 44). Le caractère mobile des éleveurs apparait ici comme un facteur limitant le progrès. Une réflexion qui, d'ailleurs, n'est pas sans précédent, comme le témoigne en 1914 M. Liénard, commis des Affaires Indigènes dans le cercle de Dagana : « *il serait d'un très grand intérêt de créer des lignes d'eau permettant de fixer les populations nomades du Ferlo, d'assurer les communications et la mise en valeur d'une vaste région dépourvue d'eau et susceptible de devenir prospère lorsque l'alimentation y sera assurée* » (Liénard, 1914; cité par Barral, 1982, p. 19). L'idéologie sous-jacente au progrès s'apparente ici à la disciplinarisation, de M. Foucault, des individus *via* l'appropriation de leur territoire et leur sédentarisation forcée. Les aménagements hydrauliques auraient donc été conçus principalement pour « surveiller et corriger les conduites jugées contre-productives », afin de mieux exploiter le cheptel des pasteurs (Bert, 2016, p. 72).

c. Une zone aménagée pour l'élevage

Afin d'assurer la sédentarisation des sociétés pastorales, l'État érige, en plus des forages, des parcs vétérinaires ayant pour vocation de diagnostiquer, traiter et prévenir les maladies contagieuses du bétail[76] ; mais aussi des marchés à proximité des forages. De nouvelles pistes à bétail enfin seront établies pour faciliter le transfert des animaux destinés à l'exportation vers les centres urbains[77] (Barral, 1982; Santoir, 1983; Touré, 1986). Après un régime disciplinaire se succède, dans l'exercice du pouvoir colonial, une forme de biopolitique[78] pour laquelle

75 Après les années de sécheresse, cet adjectif persiste : les pasteurs pratiquaient un élevage archaïque qui sabotait le capital ressource de l'espace (qui appartenait de droit à la nation) (Santoir, 1983).

76 Avec les campagnes annuelles de vaccination, L'État aboutit progressivement à l'élimination d'épizooties. Grâce au développement de l'action vétérinaire, on note une accélération sensible de l'accroissement des troupeaux dans le Djoloff. Le cheptel aurait triplé en 25 ans (Santoir, 1983; Touré, 1986).

77 L'implantation de forages et de parcs vétérinaires le long des axes ZSP – Dakar visait à simplifier l'acheminement – et à canaliser - du bétail vers la capitale, en complément du chemin du fer, devenu insuffisant. Le programme FIDES (Fonds d'Investissement pour le Développement Économique et Social), organe financeur des aménagements hydrauliques avait, dans ce cadre, deux objectifs : suppléer au chemin de fer l'évacuation du bétail ; mais aussi d'étendre la zone arachidière par la conquête de nouvelles terres situées au Nord de la voie ferrée Diourbel-Tambacounda (Grosmaire, 1957; cité par Touré, 1986).

78 Le terme désigne « la manière dont le pouvoir, à partir du XVIIIème siècle, gouverne l'ensemble des vivants à partir des questions de santé, d'hygiène, d'alimentation, de sexualité, devenues de nouveaux enjeux politiques. La notion est indisso-

l'hygiène et la santé animale constituent les points d'orgue des discours politiques. La ZSP comme un vaste parc voué au développement de l'élevage était en cours de création.

La mise en valeur économique du Kooya commence dès les années 1950, avec la construction des forages. En 1957, 23 forages sont dispersés dans la ZSP. A travers l'aménagement de nouveaux réseaux de distribution d'eau et de pistes, mais aussi des nouvelles législations mises en vigueur pour les espaces de transhumance[79], l'État colonial démontre un second niveau[80] d'organisation du pouvoir : « […] *un niveau juridico-politique dont la fonction est de masquer les processus d'assujettissement qui, par nature, sont inégalitaires et dissymétriques* » (Bert, 2016, p. 62). Les politiques d'aménagement visent désormais le contrôle total et l'assujettissement des sociétés locales et des territoires (Guillaume, 2009).

L'absence de reconnaissance officielle de la propriété privée dans le code civil français[81] représentait néanmoins un premier obstacle à l'expansion coloniale. Un premier décret foncier avait introduit en 1906 le système Torrens[82] dans les colonies africaines, afin d'y transférer les régimes de la propriété foncière. Ce décret sera amendé et parachevé en 1932. Les droits coutumiers du début du XX^{ème} siècle sont alors devenus droits de propriété, et les portions de terre ne faisant pas l'objet d'une propriété devinrent des dépendances du domaine public. L'État colonial n'est certes pas propriétaire des terres non appropriées, mais en devient, pour reprendre les termes d'Etienne Le Roy, le « gardien », le « détenteur du territoire pour y imprimer sa marque civilisatrice » (Le Roy, 1991, p. 33).

Alors, de manière à généraliser la propriété dans ses colonies africaines, l'État français attribue un usage spécifique à l'espace pour le mettre économiquement en valeur – soit investir - à la quête de plus-values (Le Roy, 1991). Dans ce contexte cette citation du lieutenant

---

ciable de celle de population qui, pour Foucault, présente des traits biologiques et pathologiques distinctifs : Il ne s'agit donc plus seulement de discipliner l'individu, mais d'en assurer la régulation » (Bert, 2016, p. 60).

79 Dont la rigidification des espaces de transhumance et le passage, nous le verrons, d'une forme de propriété collective à la propriété privée (Guillaume, 2009).

80 Le premier étant, rappelon-le, « un niveau disciplinaire où s'effectuent la production et l'individualisation des sujets » (Bert, 2016, p. 62).

81 La propriété privée, adoptée lors de la Révolution française, constituait plus un droit implicite qu'explicite (Le Bris *et al*., 1991).

82 Le système Torrens a institué le système du livre foncier dans lequel s'inscrivent les mutations relatives à « la propriété des immeubles et autres droits réels ». De la sorte, il est possible de déterminer le droit de propriété de cet immeuble « et de faire connaître les droits réels de toute nature pouvant exister sur cet immeuble au profit d'un autre que le propriétaire ». Dans les pays munis d'un livre foncier, « la matérialisation et la détermination physiques des unités foncières sont obligatoires » (« La cadastration et les différents systèmes fonciers », s. d.).

Liénard, commis des Affaires Indigènes : « *il serait d'un très grand intérêt de créer des lignes d'eau permettant de fixer les populations nomades du Ferlo, d'assurer les communications et la mise en valeur d'une vaste région dépourvue d'eau et susceptible de devenir prospère lorsque l'alimentation y sera assurée* » (Liénard, 1914; cité par Barral, 1982, p. 19). Le progrès, devenu possible par la sédentarisation des sociétés pastorales - notamment *via* les revenus liés aux impôts locaux – entraînerait la capitalisation de la terre, et par conséquent l'exploitation potentielle de la viande (Kintz, 1991).

Faisons dès à présent le lien avec le système de production capitaliste, puisque : « *tel qu'il a été instauré au XIXème siècle, ce régime a été obligé d'élaborer un ensemble de techniques politiques, techniques de pouvoir, par lequel l'homme se trouve lié à quelque chose comme le travail ; un ensemble de techniques par lequel le corps et le temps des hommes deviennent temps de travail et force de travail et peuvent être effectivement utilisés pour se transformer en surprofit. Mais, pour qu'il y ait surprofit, il faut qu'il y ait sous-pouvoir. Il faut que, au niveau même de l'existence de l'homme, une trame de pouvoir politique microscopique, capillaire, se soit établie, fixant les hommes à l'appareil de production, en faisant d'eux des agents de production, des travailleurs* » (Farge & Foucault, 2014; cité par Bert, 2016, p. 76). Dans ce contexte, il est possible d'identifier, à la manière de Paul Reuter, la société pastorale – soit la société colonisée – comme prolétaire, puisque réduite au rang de « *population productrice de toute la richesse* [ou du moins une partie pour le cas du Kooya] *exclue de tous les avantages politiques ou économiques, et constituée en "classe opprimée* » en situation coloniale[83] (Reuter, 1948; cité par Balandier, 2001, p. 14).

Puisque l'eau peut faire l'objet d'une appropriation dès lors qu'elle est exploitable par le biais d'infrastructures (Kintz, 1991), les aménagements hydrauliques constituent bien une forme d'appropriation foncière – et de contrôle - de la ressource par l'État. En effet, selon D. Kintz, il est indispensable de comprendre l'eau comme un élément du foncier chez les pasteurs. Le foncier correspond à : « l'espace ou les espaces dont dispose une communauté pour vivre et pratiquer ses activités productives » (Kintz, 1991, p. 37). Il comprend donc aussi bien la terre que l'eau. La construction de forages, dont l'objectif sous-jacent visait la sédentarisation des éleveurs semi-nomades, représente ici une première étape de capitalisation, avec ses conséquences, de la terre du Kooya, afin d'en assurer la maîtrise

83 La situation coloniale, dans le sens de G. Balandier, doit être prise comme « un complexe, une totalité » de phénomènes et de faits socio-historiques en situation de « mise en contact de civilisations hétérogènes » (Balandier, 2001, p. 16).

totale.

1.2. Des pratiques pastorales en évolution constante

a. Les mobilités des années 1950 à 1980

Les premières conséquences de l'implantation des forages concernent la modification et la circonscription des parcours de transhumance, ainsi qu'une (relative) sédentarisation et une diminution des mobilités de la population[84] (Grosmaire, 1957; Barral, 1982; Santoir, 1983) : « *en assurant un ravitaillement en eau ininterrompu, le forage crée les conditions d'une fixation plus importante et plus durable de la population. Le campement d'hivernage qui n'était qu'un point d'attache tend alors à devenir un pôle de peuplement permanent pour le groupe, et le pivot à partir duquel vont s'organiser les déplacements du bétail dans l'aire des forages* » (Touré, 1986, p. 45). Les forages sont désormais un obstacle à la transhumance, et marquent l'ancrage de l'État colonial dans une sous-catégorie de la biopolitique foucaldienne : la teichopolitique, « *pensée comme un développement des biopolitiques et désignent toute politique fondée sur la contrainte des corps. Ici, la contrainte est marquée par la construction d'un obstacle physique qui limite la mobilité* » (Moullé, 2017, p. 312).

Á partir de la mise en service des forages et jusqu'en 1962, H. Barral constate une réduction de 55% des transhumances vers le Waalo (Barral, 1982). L'année 1953 enregistre le plus d'abandons, et le processus va se poursuivre avec la multiplication des forages dans le Kooya. Entre 1968 et 1975, il y dénombre 26 abandons supplémentaires, causés, entre autres, par les épisodes de sécheresse. Les raisons principales des abandons évoquées dans les enquêtes de H. Barral concernent :

- L'insuffisance des crues du fleuve Sénégal qui n'inondent plus les pâturages (en hauteur) du Waalo ;
- Les aménagements hydro-agricoles qui entravent les déplacements du bétail[85] (Barral, 1982).

À partir des années 1980, seulement 13% de l'ensemble des pasteurs pratiqueraient encore une transhumance vers le Waalo ou le Djoloff. Toutefois, la mobilité des éleveurs ne cesse pas

84 Ces modifications sont également induites par les contraintes climatiques et l'avancée du front agricole (Leclerc & Sy, 2011).
85 H. Barral n'évoque rien de plus à ce sujet. On pourrait toutefois imaginer que, puisque la construction des forages a entraîné le développement de petites agglomérations, le parcours de ces zones avec le bétail en devient problématique.

totalement. En effet, H. Barral démontre un renouveau dans la gestion des parcours de transhumance pratiquée par la grande majorité (*cf.* Figure 5) : pendant l'hivernage, les pâturages, ou *douroungal*[86], sont exploités autour du *rumano*[87], situé à proximité d'une mare dans laquelle les animaux s'abreuvent quotidiennement. Dès l'assèchement des mares, le troupeau se rend un jour sur deux[88] au forage tout en exploitant les pâturages au-delà du *rumano* (Barral, 1982). Lorsque la distance pâture-*rumano* devient trop importante[89], la famille abandonne son *rumano* de manière temporaire et aménage un *witndé*[90] (la plupart du temps situé entre 10 et 20 kilomètres d'un forage, encore vierges de toute pâture). La Figure 6 témoigne bien de la pression animale, encore actuellement à environ 10 kilomètres du forage, en période de saison sèche À ce moment, les animaux ne s'abreuvent qu'un jour sur deux environ et ne pâturent qu'à faible distance du *witndé*. Ce système, qualifié de « micro-nomadisme[91] », se répétait jusqu'à la saison des pluies suivante et est effectué par près de 85% du cheptel total de la zone (Barral, 1982).

Le micro-nomadisme, encore actuel, ne dépasse que rarement la réserve des six forages (ANR-ECLIS, 2010). Dans la majorité des cas, il ne concerne que les bovins, puisque les ovins transhument dès tarissement des mares, voire même avant (Sy, 2009; Leclerc & Sy, 2011). Les vaches allaitantes restent au *rumano* pour alimenter veaux et famille en lait. Dans tous les cas, la distance campement-point d'eau est optimisée (*cf.* Figure 7), de manière à favoriser le retour des bovins le soir, et notamment des vaches laitières, de manière à allaiter les veaux (Barral, 1982).

86 Le douroungal en pulaar correspondrait soit aux pâturages en tant qu'aliments, soit à la zone de pâture des animaux. Dans tous les cas, l'étendue du douroungal d'une famille dépend de la taille de son troupeau.

87 Le rumano correspond au campement d'hivernage.

88 L'abreuvement un jour sur deux limite une affluence trop importante au forage (Barral, 1982).

89 Les « franges d'interférence », zones où les troupeaux de deux forages sont « susceptibles de se rencontrer en fin de saison sèche » constituaient également un bon indicateur de la nécessité de transhumer sur de plus grandes distances (Barral, 1982, p. 60) : la rencontre des deux troupeaux signifiait l'absence de pâturages environnants. Dès lors, les familles se dirigeaient soit dans le secteur d'un forage voisin, soit dans le Djoloff (dans le cas où les zones des forages voisins étaient vides de pâturages). Ces périmètres éloignés et exploités de manière inaccoutumée sont qualifiés de « zone d'aisance », une zone de délestage des troupeaux en saison sèche et située la plupart du temps hors des aires de peuplement (Benoît, 1979; cité par Barral, 1982, p. 79).

90 Le witndé correspond au campement de transhumance.

91 Nomadisation de faible amplitude. Le micro-nomadisme correspond à un déplacement qui s'apparente à des mouvements de « pulsation depuis les zones de pâturages d'hivernage vers les zones de pâturages de saison sèche, et vice versa » (Barral, 1982, p. 67).

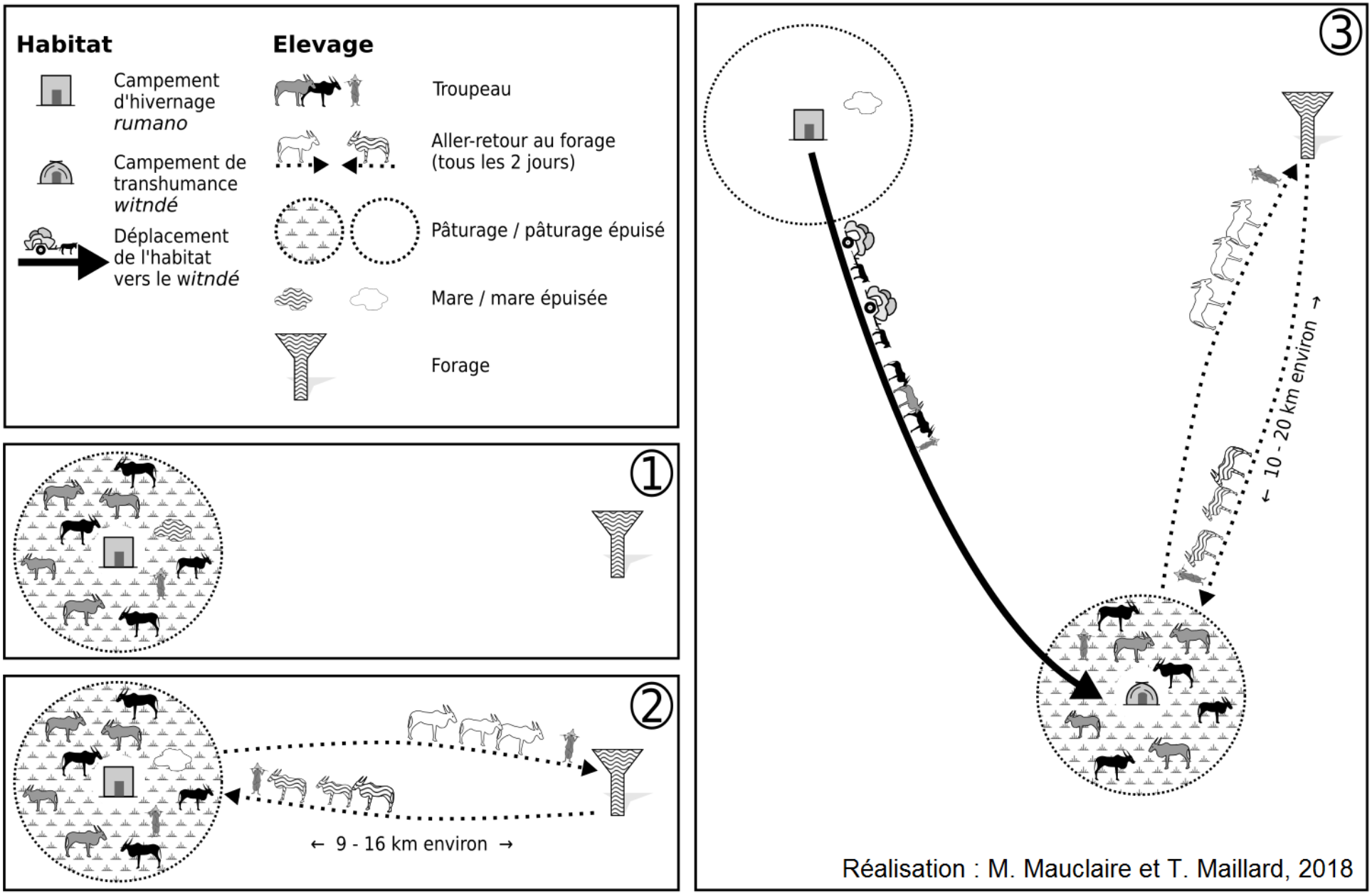


Figure 5 : Le micro – nomadisme ; Source : Barral, 1982 et Touré et Wane, 2010 ; Réalisation originale : M. Mauclaire et T. Maillard, 2018

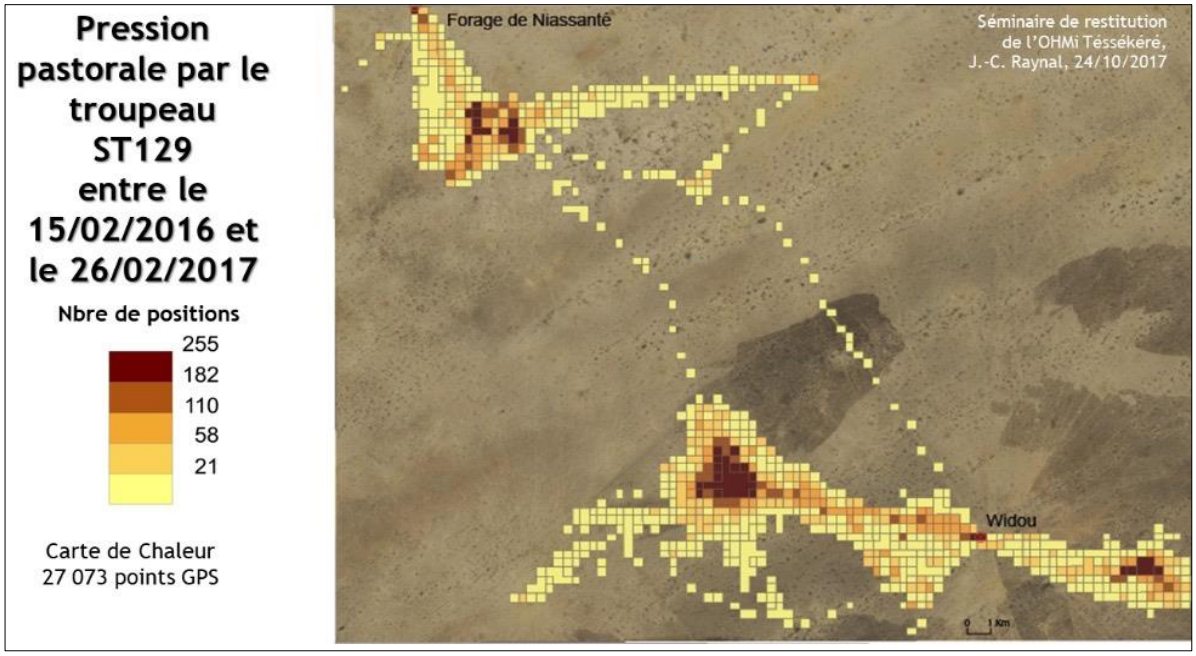


Figure 6 : Le micro-nomadisme actuel ; Source : (Raynal, 2017)

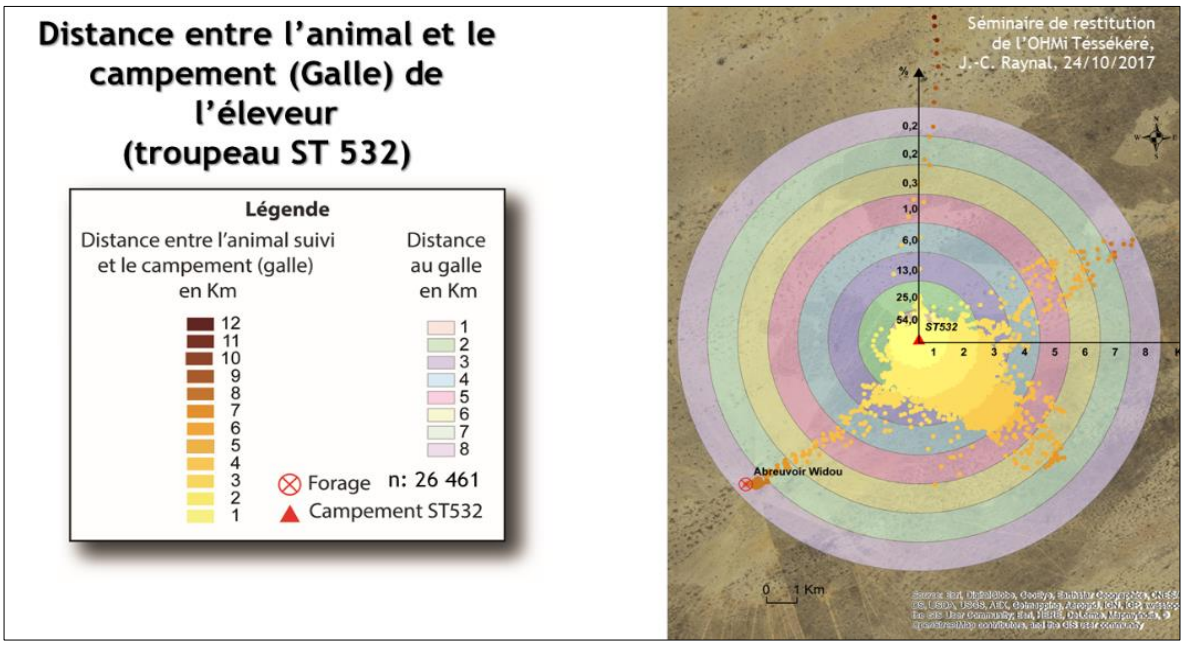


Figure 7 : Les distances actuelles parcourues par des bovins ; Source : (Raynal, 2017)

Les mobilités, loin de cesser, évoluent et s'accroissent autour des puits et des forages devenus des « modèles d'abreuvement de saison sèche » (Dupire, 1957; cité par Barral, 1982, p. 35). Dès lors, le forage n'était non pas perçu comme une structure sédentarisante, comme l'ont conçu les autorités coloniales, mais bien comme un évitement des transhumances longues (dans la mesure où les pâturages sont encore disponibles). Le forage, intègré dans l'écosystème pastoral, devient *de facto* approprié par les habitants (Barral, 1982). Les

dispositifs disciplinaires font ici l'objet d'un contournement par la population locale. Sous la contrainte structurelle, les pasteurs développement donc des tactiques de renouveau des pratiques et de la culture, ce qui est non sans rappeler le travail des *subcultures*[92] (Mattelart & Neveu, 2010).

b. Les mobilités actuelles

Si l'implantation des forages a affecté les transhumances « vraies »[93], devenues plus courtes et moins nombreuses qu'auparavant, elle ne les a cependant pas interrompues, comme l'attestent les Figure 6, Figure 7 et Figure 8.

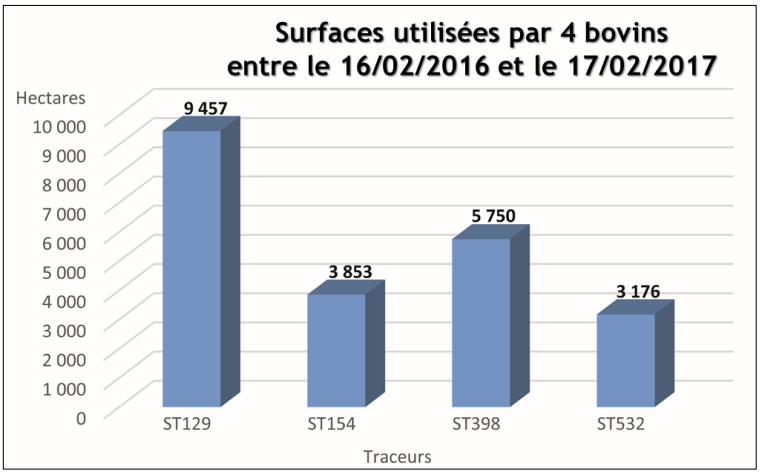


Figure 8 : Surface moyenne parcourue par des bovins de Widou Thingoly
Source : Raynal, 2017

Aujourd'hui l'eau, désormais disponible à l'année, n'est plus un motif de déplacement. « *On pourrait* [donc] *penser que tous les éleveurs n'auraient pas nécessairement à transhumer, si les pâturages de proximité le permettent ou s'ils trouvent des compléments au fourrage, et s'ils ont les moyens de payer l'eau du forage* » (Leclerc & Sy, 2011, p. 5). Et justement, 60 % des éleveurs évoquent la qualité des pâturages dans leur choix de transhumance (Leclerc & Sy, 2011). D'autres raisons, moins importantes, sont également mentionnées :

- Privilégier un accès à l'eau non payant, en exploitant les mares et les puits au

92 « En introduisant les dimensions du temps (crise des années 1970) et de l'ethnicité (les immigrés de première ou seconde génération ont aussi leurs sous-cultures qui suscitent attraction ou animosité), ces recherches permettent de comprendre les évolutions, les hybridations, les contradictions de cette succession de styles, la cohérence de chacun. […] Tout en rendant intelligible la façon dont les contradictions de la socialisation créent un flou identitaire, ces approches évitent la réduction mécaniste des styles de vie au résultat des contraintes sociales » (Mattelart & Neveu, 2010, p. 31).

93 « Par transhumances vraies, nous entendons en effet des mouvements massifs d'animaux, mettant en jeu au moins 60% de l'effectif de bovins, c'est à dire ne laissant éventuellement sur place qu'une partie des femelles lactantes et des veaux et velles, et commandés par des impératifs d'ordre écologique (épuisement des ressources fourragères locales, recherche d'une alternance dans l'utilisation de parcours très différenciés, comme par exemple les parcours de Walo et les parcours de Diéri, recherche de changements de modes ou de rythmes d'abreuvement, recherche de terres ou de pâturages salés, etc.) » (Barral, 1982, p. 43).

maximum ;

- Se placer à proximité d'un marché de manière à vendre les surplus de lait et/ou des petits ruminants ;
- Ou encore pratiquer une transhumance vers le Cayor (sud-ouest du Djoloff) pour une cure du bétail dans les pâturages salés (Leclerc & Sy, 2011).

Les itinéraires suivis lors des transhumances ne sont pas aléatoires : ils dépendent de la disponibilité d'espaces suffisamment larges pour les troupeaux afin d'éviter les conflits entre agriculteurs liés à la divagation du bétail dans les champs non récoltés. Les mobilités sont variées et se produisent à différents moments de l'année. Les trajectoires empruntées diffèrent selon la zone à atteindre, mais aussi selon les moyens (financiers, humains) dont les éleveurs disposent. Les transhumances ne sont donc pas automatiques ou régulières et ne concernent qu'une partie du troupeau et de la famille (Leclerc & Sy, 2011, p. 7). De plus, l'élevage de petits ruminants prédomine maintenant sur l'élevage de bovins, à la suite des difficultés liées à la pâture (telles l'avancée du front agricole ou encore la pression accrue des petits ruminants sur les ressources) (Ancey *et al.*, 2008a).

Les activités agricoles sont en pleine mutation, tout comme les modes d'habiter. En effet, le *rumano*, devenu permanent, n'a plus réellement de sens aujourd'hui, puisque les éleveurs y vivent quasiment à l'année. Dans ces conditions, l'utilisation des termes de *wouro* (campement) ou encore *gallé* (la concession familiale dans le campement) me semble plus appropriée[94]. Des auteurs tels que H. Barral, C. Santoir et G. Leclerc remettent pourtant en cause la sédentarisation supposée des éleveurs (Barral, 1982; Santoir, 1980; Leclerc & Sy, 2011). Pour ma part, il me semble que la fixation du *rumano*, devenu *gallé*, est un bon indicateur de la sédentarisation : le sédentaire est un « *individu ou un groupe ayant un habitat fixe – même en changeant de résidence dans le cours de l'année, si l'on songe* […] *aux transhumances* » (Brunet *et al.*, 1993, p. 450).

G. Leclerc et M. Benoît s'opposent à cette définition puisque « *la sédentarité était et reste souvent relative; la permanence des sites d'habitat n'était pas forcément le signe d'une stabilité des individus* » (Benoît, 1988, p. 96; Leclerc & Sy, 2011). D'une part, le terme de « stabilité » utilisé dans cette citation est dérangeant. La mobilité récurrente n'est en aucun

94 Garder le vocabulaire pulaar me permet de moins dénaturer la signification d'un mot tout en évitant de paraphraser ma démonstration.

cas une forme d'instabilité mais bien un mode de gestion des risques (*cf*. Chapitre 1), soit l'expression d'une résilience pour maintenir l'élevage en tant qu'activité socio-économique. D'autre part, le monde actuel fait preuve de mobilités répétées (pendulaires, migratoires, transhumantes, etc.). Dans ce contexte, la résidence principale d'un individu mobile reste néanmoins perçue comme un point d'attache, ou d'ancrage. En aucun cas, les géographes ne remettent en cause la sédentarité des mobiles. L'opposition nomades - mobiles/sédentaires - fixes a aujourd'hui perdu de son sens : « la mobilité devient un style de vie qui hybride nos catégories spatiales et sociales » (Cattan, 2014). Dans ce cas, les éleveurs de la commune de Téssékéré constituent une population dont l'activité socio-économique s'appuie sur la mobilité si nécessaire.

Le forage reste néanmoins un paradoxe : il a permis le maintien du pastoralisme et des transhumances là où l'administration coloniale s'attendait à une sédentarisation complète et un arrêt des mobilités (Barral, 1982). En effet, la distribution continue d'eau dans un large espace a entraîné des mobilités plus courtes mais plus nombreuses. En un sens, les éleveurs résistent à la domination (coloniale) en étant plus mobiles qu'auparavant (Pouillon, 1990; Balandier, 2001). De plus, le micro-nomadisme (ou micro-mobilité) est également facilité par la présence de services publics (soin et scolarisation) et privés (distribution alimentaire, réparations de tout type) concentrés dans des lieux ponctuels récents bien répartis dans le territoire : les bourgs-centre.

1.3. Comment l'eau reconfigure l'espace rural : l'exemple du bourg-centre de Widou Thingoly

Après l'examen des aspects économique et social des réformes de l'État colonial liées aux aménagements des forages, il convient maintenant d'aborder les modifications structurelles qu'elles ont engendrées. En effet, une des premières conséquences de l'implantation des forages dans la ZSP serait la naissance d'une agglomération[95] autour de chaque structure hydraulique.

95 Au sens de « réunion d'habitations. […] L'INSEE parle de population agglomérée à partir d'un groupe d'au moins 50 habitants dans des maisons séparées par moins de 200 mètres » (Brunet *et al*, 1993, p. 21).

a. L'émergence des bourgs au pied des forages

L'histoire du toponyme de Widou Thingoly
Au cours de l'année 2015, j'ai effectué plusieurs entretiens relatifs à l'histoire de l'agglomération de Widou Thingoly, au cœur du Kooya. Avant 1954, date de mise en service du forage de Widou, les *garthinkobé* (les pionniers) avaient pour habitude de transhumer vers ce lieu, au cours de la saison des pluies. Ils se rassemblaient notamment le soir pour bénéficier de l'avantage du nombre contre les fauves (*cf*. Chapitre 1). ''Rassemblement'' se traduit par *widou* en pulaar. La légende raconte qu'un jour, un homme blanc serait arrivé à l'emplacement actuel – encore ''vide'' – de Widou Thingoly, pour y aménager un forage. Il aurait interrogé des transhumants pour connaître l'identité du chef responsable du lieu. Le répondant lui aurait alors indiqué du doigt le groupe de *garthinkobé*, en utilisant le terme de *widou*. Ce *widou* avait établi son campement au pied d'un arbre, un *thingoly*, pulaar du *lannea acida.* Lorsque la construction du forage a abouti, le *widou* au pied du *thingoly* est resté dans les mémoires, transmettant alors le nom de Widou Thingoly, et non Thiengoly (toponyme désormais proscrit dans ce travail) au lieu.

Après l'aménagement du forage, la disponibilité continue de l'eau a entraîné la fixation – et la sédentarisation - de familles à proximité de la nouvelle construction : « ils sont venus s'installer ici pour se rapprocher de l'eau », entretien n°15. Cependant, l'agglomération de Widou-Centre[96] ne comptait qu'encore peu de monde dans les années 1970 :

> « *Au départ, vers les années 1970, c'était maximum 4 familles qui y résidaient. Dans tout Widou Centre. Même les laobé n'habitaient pas ici. Ils étaient à un kilomètre. Il y avait ma mère et mon père. Et aussi les bijoutiers. Il y avait aussi une maison de wolof. C'était vraiment pas beaucoup. Il y avait un peu de maure et un peu de peul* », entretien n°15.

96 Widou-Centre est un toponyme choisi pour désigner l'agglomération afin de la différencier de l'ensemble du village de Widou.

À partir de 1977, date de création des projets de développement post-sécheresse, de nouveaux migrants à la recherche d'emploi se sont installés pour finalement rester. L'enquêté n°31c[97], employé par l'un des projets de cette époque, en témoigne :

> « [Je suis arrivé en] *1977. J'ai commencé par Mbar Toubab. J'y suis resté de 1977 à 1982. J'étais venu pour l'élevage, toujours dans le même projet allemand. C'est là que j'ai continué, jusqu'à ma retraite. Je suis là maintenant. Je suis resté à Widou après ma retraite* […]. *Les projets ont déjà trouvé des gens sur place. D'autres sont restés, et ça a continué aussi. A par les étrangers, c'est à dire ceux qui sont au centre, oui c'est des étrangers. Il y a aussi des wolofs qui sont venus à cause des projets. Leurs parents cherchaient un emploi et ils sont venus travailler ici et sont restés* », entretien n°31c.

Widou-Centre était alors majoritairement composé d'immigrés. Les natifs, quant à eux, s'en sont éloignés, afin de se consacrer à l'élevage :

> « *Mon père habitait dans les campements […]. Il est resté faire de l'élevage seul dans les campements. Il était obligé de se déplacer pour venir chercher de l'eau et laisser les enfants au campement* », entretien n°15.

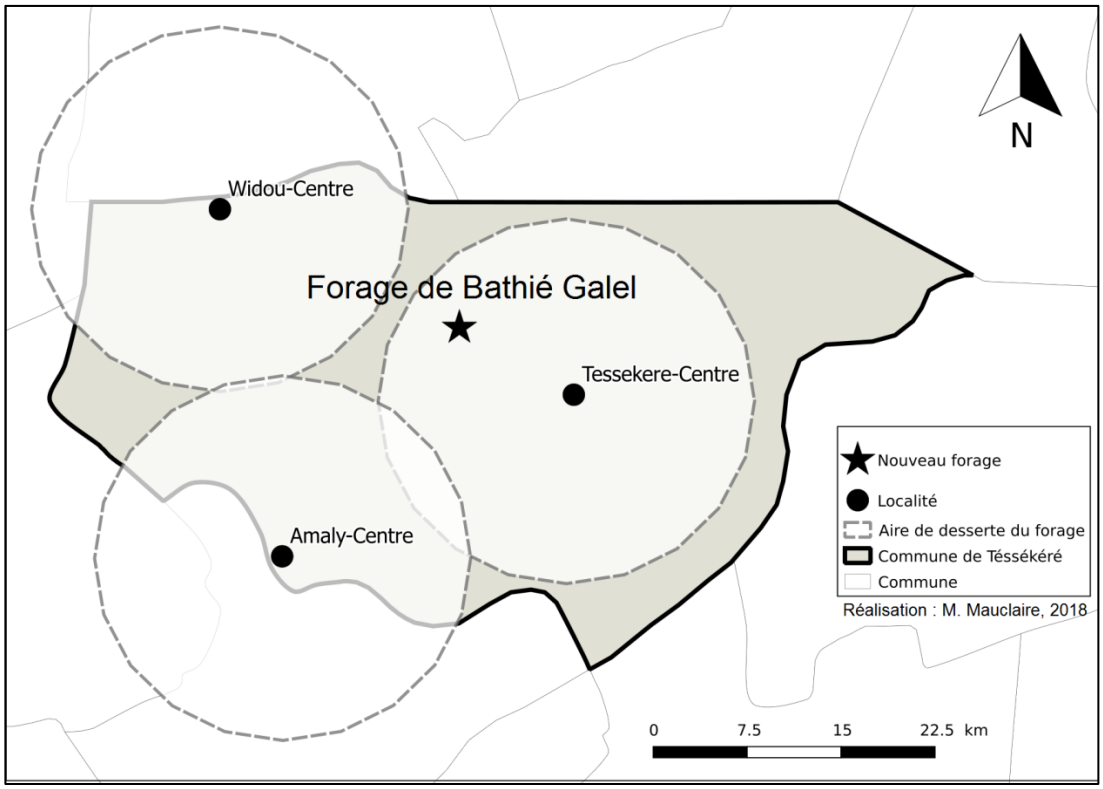
Il y aurait finalement eu peu d'épisodes migratoires entre la date de construction du forage et aujourd'hui. L'on pourrait néanmoins penser que les projets de développement actuels comme la Grande Muraille Verte (GMV) sont à l'origine de quelques déplacements de populations issues des aires de desserte environnantes pour, de même que l'enquêté n°31a, trouver un emploi. Widou-Centre s'est toutefois surtout agrandit principalement par le biais d'une croissance démographique naturelle, et compte aujourd'hui environ 300 habitants :

> « *Le village est devenu plus gros car les familles sont plus nombreuses. C'est-à-dire, une famille, tu arrives à trouver là-bas plus de quinze personnes. Dix filles, ou dix garçons, ou cinq garçons, ainsi de suite. Et ces garçons se sont encore mariés et ont encore eu des enfants* », entretien n°31c.

97 L'entretien s'est déroulé en français.

Par ailleurs, il est possible, encore aujourd'hui, d'observer les premières étapes du processus de fixation autour du nouveau forage dit de Bathié Galel[98] construit en 2016 et situé au nord-ouest de l'aire de desserte du forage de Téssékéré (*cf.* Carte 15 et Planche 1) : de nouveaux commerces s'installent progressivement autour du château d'eau pour vendre des produits et des services de première nécessité (des biscuits, du thé et du sucre[99], ainsi qu'un service de recharge de téléphones portables), comme me l'expliquait l'enquêté n°31a :

> « *Je n'avais rien à faire dans les campements car je n'ai pas de troupeaux à garder. Donc j'ai été obligée de venir ici, dans le village, et développer mon commerce, pour gagner un peu d'argent*, entretien n°31a.



Carte 15 : Localisation du nouveau forage de Bathie Galel ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

Le forage est à l'origine des agglomérations, considérées aujourd'hui comme des bourgs-centres[100] puisqu'elles accueillent un marché hebdomadaire, plusieurs commerces, quelques

98 Ce toponyme correspond au nom de l'homme – en l'occurrence le maire actuel de Téssékéré – à l'origine du forage.

99 Des aliments consommés au quotidien (Ka, 2016).

100 « Entre ville et village, le bourg est une petite agglomération qui se distingue des villages voisins et plus petits par la tenue régulière d'un marché, par des magasins et des services élémentaires » (Brunet *et al*., 1993, p. 74). Ajoutons qu'O. Touré a également employé les termes de bourgs-centres dans son travail (Touré, 1986).

infrastructures publiques telles qu'une école et certains services notamment liés à la téléphonie mobile (*cf*. Carte 16). À travers cette diversité d'offre et de services, O. Touré considère les bourgs comme les « centres commerciaux de la zone » (Touré, 1986, p. 49).

Par ailleurs, l'élevage de bovins est proscrit au sein des bourgs, puisqu'il nécessite de l'espace d'une part, et crée des tensions entre les habitants d'autre part. En effet, le bétail est susceptible de se repaître de la paille, le matériau principal des habitations voisines :

> « *Si au mois de mars il n'y a plus d'herbe dans la forêt, le bétail est obligé de venir manger la paille* [de nos maisons] », entretien n°15.

Le forage est certes à l'origine du bourg-centre, mais il le structure également. En effet, l'agglomération répond à une logique spatiale, laquelle sépare les espaces dédiés aux hommes et aux animaux. La zone de rassemblement du bétail s'étend sur presque tout le versant ouest, tandis que le bourg s'étale globalement sur le versant est. La piste principale d'accès semble comme marquer la délimitation (*cf*. **Figure 9** et Planche 2). Le même principe de séparation homme/animal se poursuit dans les deux autres bourgs-centres de la commune de Téssékéré (*cf*. Figure 10).

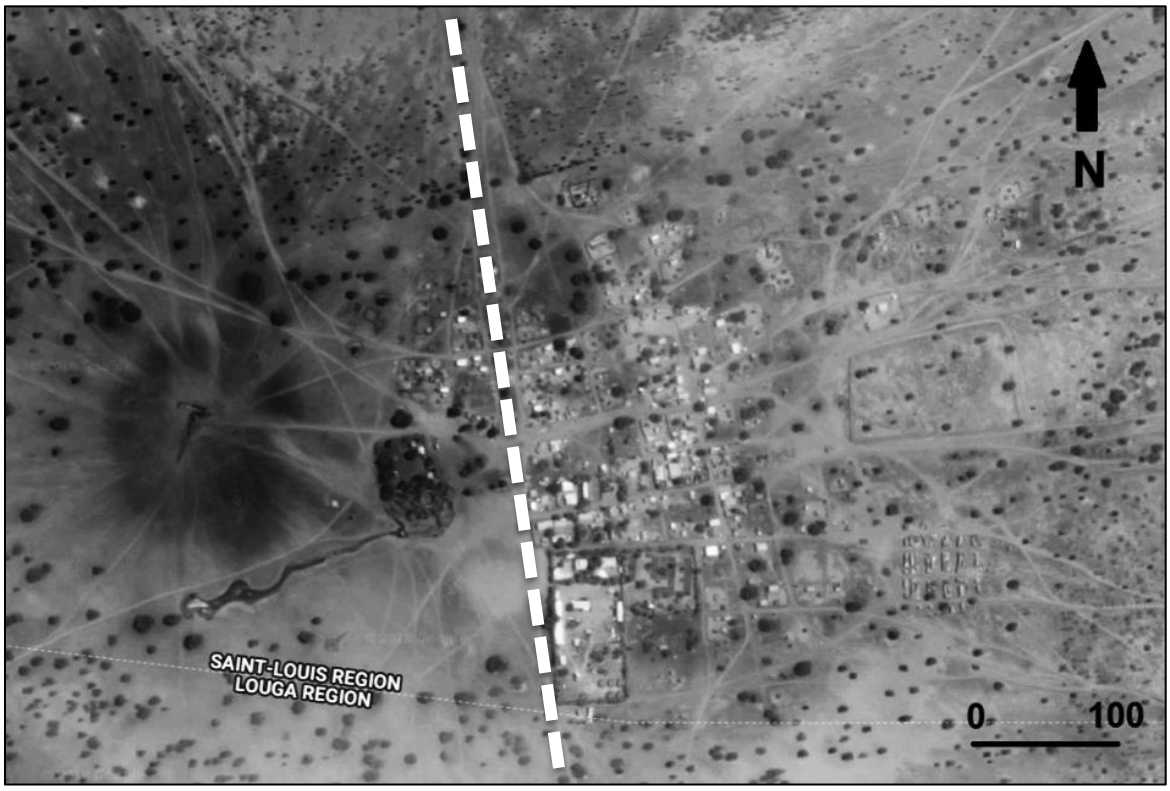
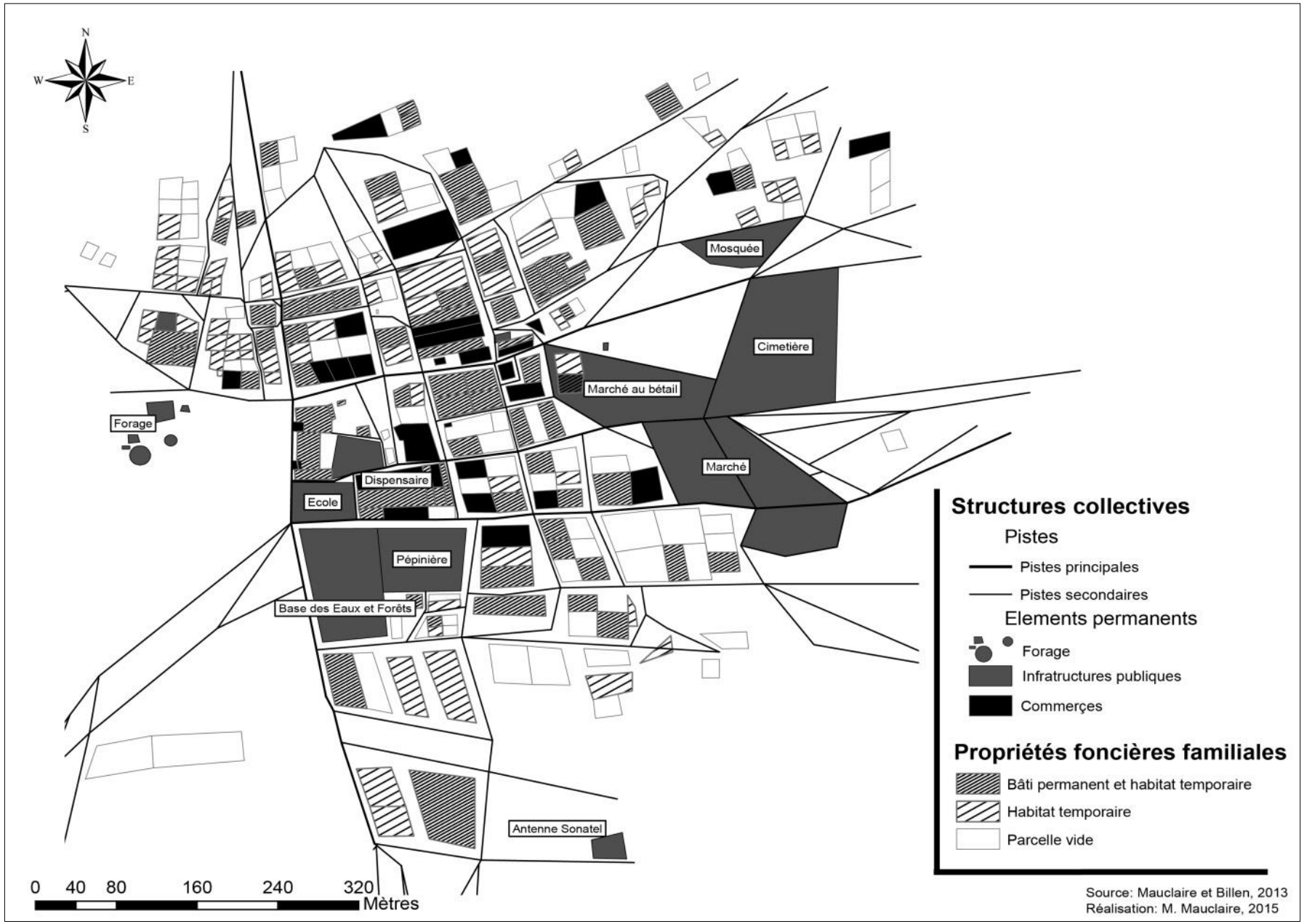


Figure 9 : Séparation homme/animal à Widou-centre

Source : Google Earth, 2018



Carte 16 : Le bourg de Widou-Centre ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2015





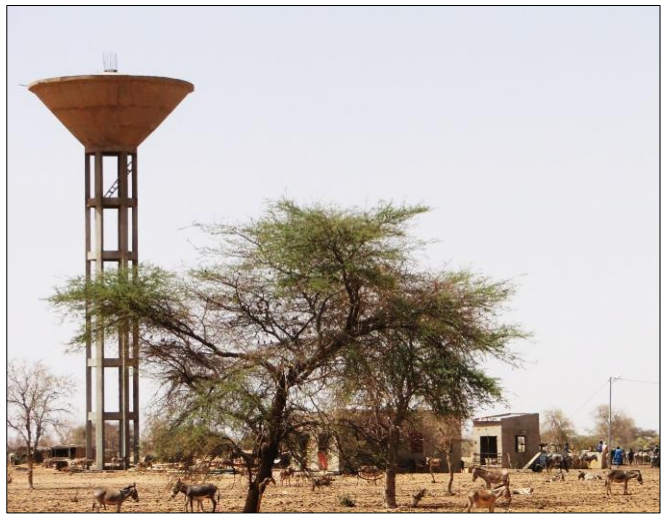


Planche 1 : Vues du forage ''Bathie Galel'' : un bourg-centre en cours de construction ; Auteur : M. Mauclaire, 2018

L'aménagement des forages, et *de facto* la disponibilité annuelle de l'eau a certes entraîné le développement - sur le temps long - d'un nouvel espace rural qu'est le bourg-centre, mais pas que. En effet, l'ensemble de la configuration territoriale[101] de la commune (voire du Kooya tout entier) aurait subi une modification profonde.

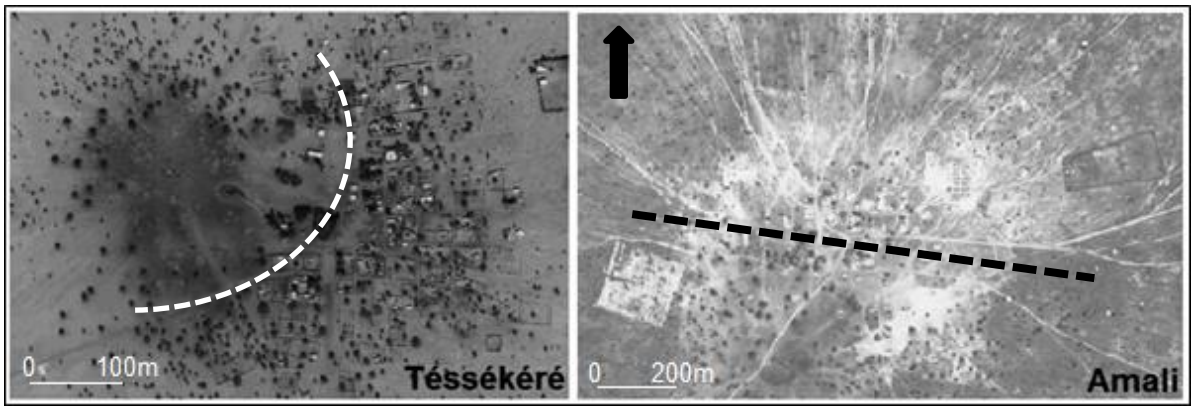


Figure 10 : Le forage marque la séparation des activités ; Source : Google Earth, 2018.

101 « Concept morphologique décrivant un ensemble d'objets géographiques agencés selon une disposition plus ou moins pérenne, qui maintient de façon durable leurs dimensions et positions relatives. La notion s'applique aussi bien à des structures élémentaires comme des mosaïques de surfaces […] qu'à des trames composées de ces différents éléments » (Pumain, 2014b).



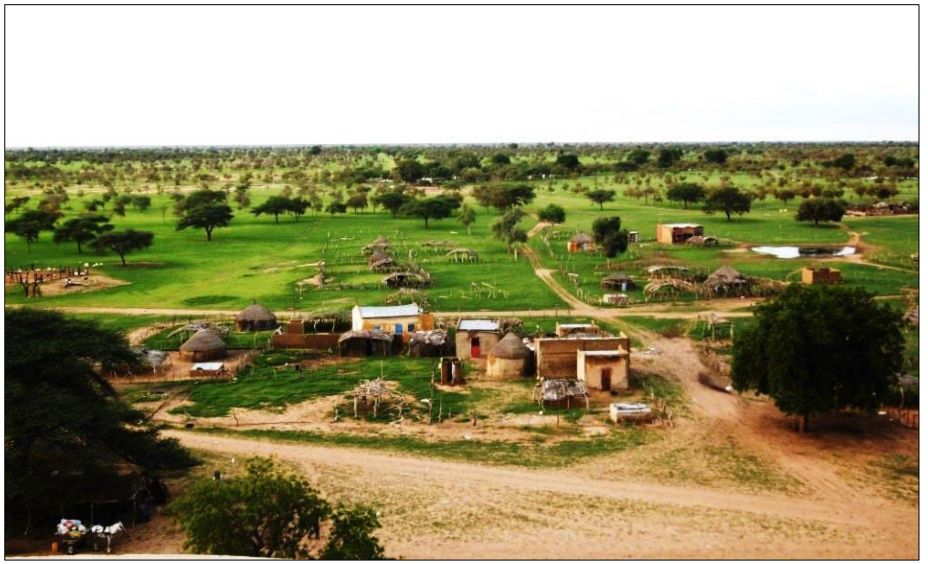
a.Vue est



b.Vue sud-ouest



c. Vue ouest

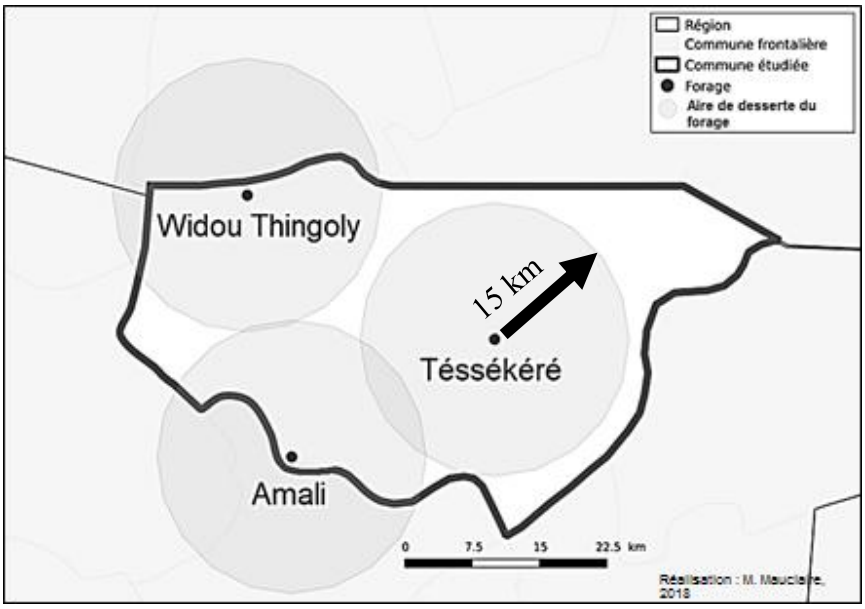


d. Vue nord

Planche 2 : Vues du château d'eau de Widou-Centre ; Auteur : M. Moingeon, 2015

b. Les aires de desserte des forages produisent de l'allégeance territoriale

La commune de Téssékéré est marquée, rappelons-le, par un maillage de trois forages distants de 30 kilomètres environ les uns des autres : les forages du village de Téssékéré, d'Amaly et de Widou Thingoly (*cf.* Carte 17). L'aire de desserte des forages s'étend donc sur un rayon de 15 kilomètres en moyenne, et est souvent assimilée aux limites ''administratives'' des trois villages ; par les chercheurs (Touré & Wane, 2010) mais surtout par les habitants.



Carte 17 : L'aire du village correspond à l'aire de desserte du forage
Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

En effet, la grande majorité des habitants m'a déclaré habiter de fait dans l'aire de desserte du forage de Widou puisqu'elle s'y rend - quasi-quotidiennement – pour l'eau domestique. Par conséquent, puiser de l'eau au forage de Widou conduit les habitants à payer leurs impôts à la commune de rattachement géographique du forage (ici Téssékéré). Par extension, l'aire du forage devient alors l'aire du village : habiter dans l'aire de desserte du forage de Widou Thingoly revient donc à habiter dans le village de Widou Thingoly. L'aire du village s'organise alors comme tel : en son centre figure le forage autour duquel se développe le bourg-centre ceinturé par la brousse[102] (*cf.* Figure 11).

102 Terme employé par les habitants pour caractériser l'espace en dehors du bourg-centre.

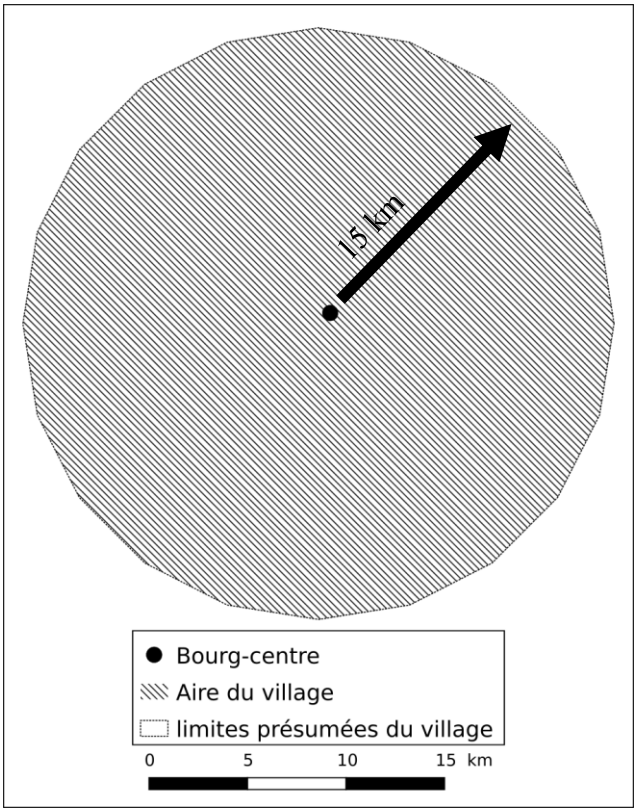


Figure 11 : Organisation spatiale du village
Réalisation : M. Mauclaire, 2018

L'aire d'un village ferait donc approximativement :

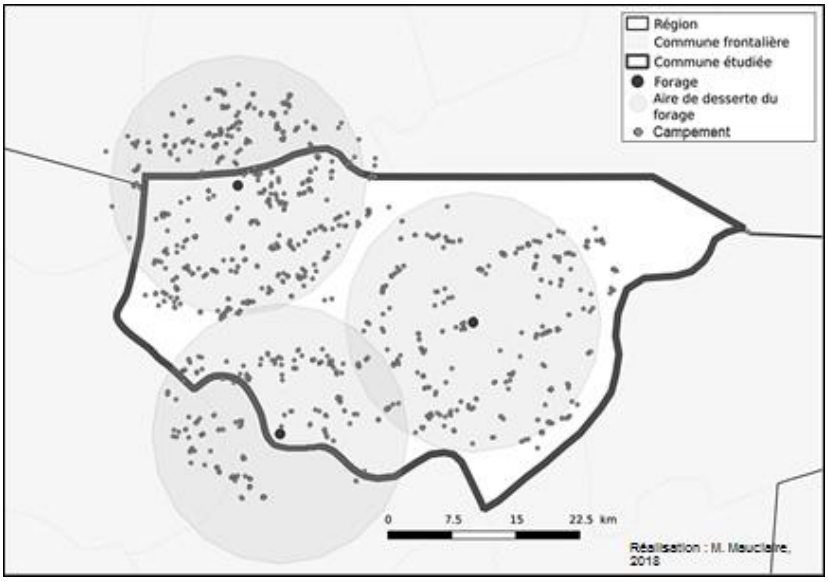
$\Pi * R^2$

$= 3{,}14 * 15^2$

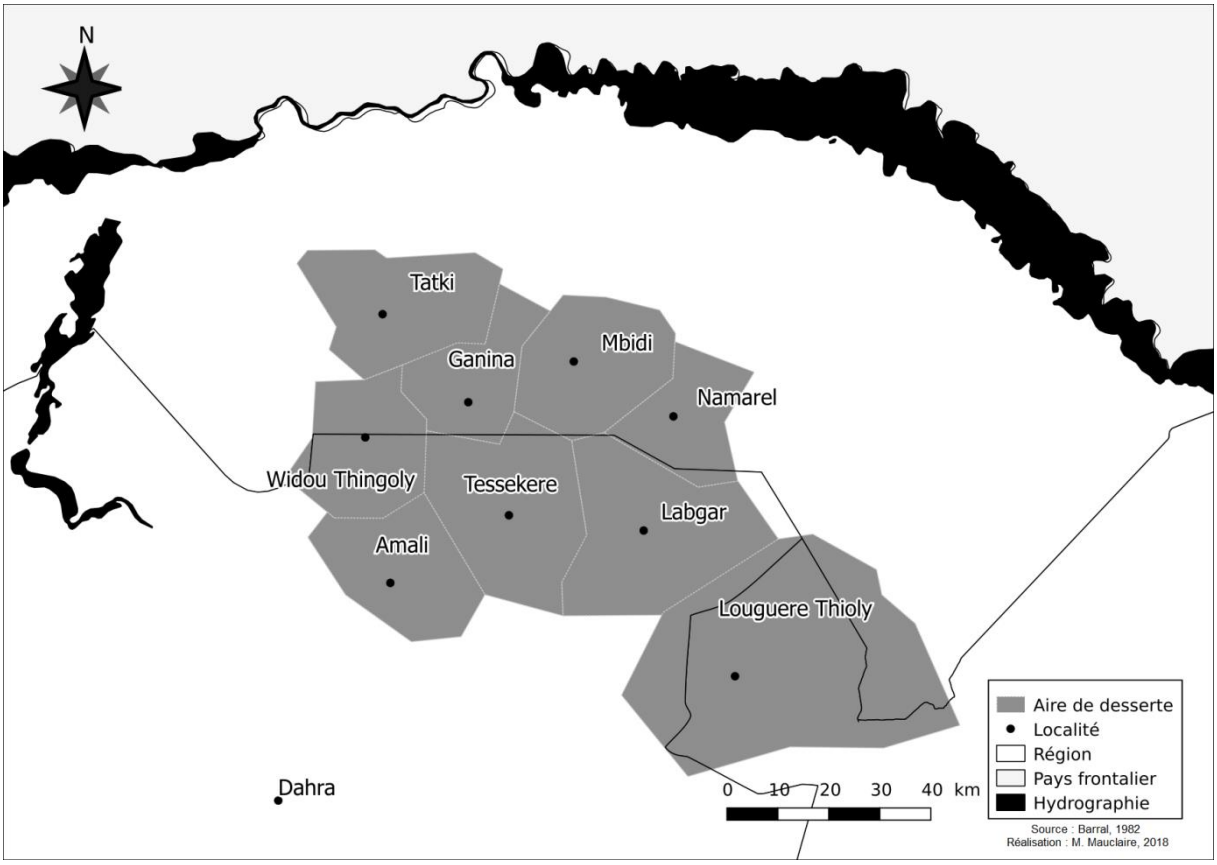
Aire = $\underline{706\ km^2}$

L'aire du village regroupe également des campements éparpillés dans l'espace (*cf.* Carte 18) ; ce qui pousse les chercheurs à qualifier l'aire de desserte du forage comme une « zone d'influence » (Wane *et al.*, 2006, p. 6).

Carte 18 : Répartition des campements dans les aires de desserte des forages
Source : M. Mauclaire, 2014



Ayant considéré cet état de fait (aire de desserte du forage = aire du village) au début de mes travaux de recherche, j'ai longtemps admis les cercles représentant les aires de desserte comme des entités zonales à part entière, avec leurs propres limites. Bien que ce postulat ne soit pas entièrement irrecevable, il est à nuancer : les aires des villages ne se représentent pas par des cercles, mais par des polygones irréguliers contigus qui suivent l'aire du forage (Barral, 1982) (*cf.* Carte 19). Partant, la Carte 18 figure certes les aires des villages, mais les délimitations sont approximatives. Le rayon admis de 15 kilomètres est alors une moyenne, et les zones de vide ou de chevauchement observables sur cette carte figurent bien dans un village (*cf.* Carte 19).



Carte 19 : La zone d'influence des forages sous forme de polygones
Source : Barral, 1982 ; Réalisation : M. Mauclaire, 2018

Les limites des polygones ne sont pas rigides (Barral, 1982). Au contraire, elles sont floues et mouvantes puisqu'elles se situent entre les « franges d'interférence » des forages (*cf.* 1.2). La commune de Téssékéré a donc fait l'objet d'une restructuration[103] de son territoire par l'eau, c'est-à-dire une réadaptation de la société pastorale, qui s'organise encore autour de l'eau. La sédentarisation des éleveurs comme objectif du pouvoir colonial est certes quasi-effective, mais il est ici intéressant de constater comment les habitants se sont progressivement réappropriés l'espace et les infrastructures hydrauliques. En plus des mobilités persistantes, cette réappropriation structurale pourrait s'assimiler à une autre forme de résistance de la part de la société colonisée : « *une analyse des sociétés colonisées ne peut oublier ces conditions spécifiques ; elles révèlent non seulement* […] *les processus d'adaptation et de refus, les conduites novatrices nées de la destruction des modèles sociaux* […] *traditionnels, mais*

103 Un terme également employé par H. Barral et O. Touré (Barral, 1982; Touré, 1986). Dans la première moitié du XXème siècle, toutes les terres non appropriées de manière permanente sont devenues domaine de l'État (cf. 1.1). La promulgation cette loi serait également une des causes de la restructuration de l'espace puisque les habitants l'utilisaient pour mieux s'installer à convenance (Barral, 1982). En effet, « la brousse est à tout le monde », m'ont souvent déclaré mes enquêtés.

encore manifestent les "points de résistance" des sociétés colonisées, les structures et comportements fondamentaux » (Balandier, 2001, p. 12).

La restructuration spatiale et territoriale induite par les forages touche tous les champs du quotidien. Le forage organise d'une part l'espace au niveau local et infra-local ; mais il structure également - de manière indirecte par l'intermédiaire du bourg-centre - les mobilités infra-locales, les partages de biens, les flux de marchandise, en somme l'« habiter »[104] de la population locale. Au même titre que les rapports ville/campagne en géographie, une relation bourg/brousse au sein de l'aire de desserte s'est développée qu'il s'agira d'analyser dans ce dernier point.

c. Le forage comme producteur de lieux centraux

Après la mise en service des forages, les bourgs-centres comptaient peu de monde. La faible densité d'alors offrait la possibilité d'être à proximité de la source d'eau tout en pratiquant l'élevage bovin. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, compte tenu des tensions liées au bétail (*cf.* 1.3. a). L'on pourrait penser que les activités économiques des bourgs se sont diversifiées grâce au caractère fixe et croissant de la population d'une part ; mais aussi suite à l'adoption consensuelle d'une proscription des grands ruminants – donc de l'élevage - d'autre part. Le développement d'activités commerciales se serait ensuite généralisé par le biais de personnes précaires (veuf.ve.s, célibataires, ou encore co-épouses[105] et leurs enfants) et contraintes parfois de vivre seules[106] et de s'assumer financièrement (*cf.* Figure 12). L'histoire de l'enquêtée n°31a en témoigne : elle n'avait « rien à faire dans les campements » et est donc venue par « obligation pour gagner un peu d'argent », entretien n°31a.

Aujourd'hui, Widou-Centre compte, d'après une recension d'A. Ka, treize boutiques, trois *dibiteries*[107], trois *tangana*[108], trois boulangeries artisanales et cinq étals (Ka, 2016) ; mais aussi un vulganisateur [109], des forgerons, des couturiers et des menuisiers pour 300

104 Au sens d'Olivier Lazzaroti l'« ''habiter'' conceptualisé désigne la dimension géographique de l'humanité : toute collectivité et chaque humain habitent ici et/ou là, comme ceci ou comme cela pour partager les ''lieux'' et les ''territoires'' du Monde » (Lazzarotti, 2014)

105 La coépouse est l'une des femmes mariées d'un homme polygame.

106 D'après mon dénombrement de la population de 2015, environ 2% de la population de Widou –centre vit seule. Cet isolement est toutefois inexistant dans les campements.

107 Une « gargote où l'on vend de la viande grillée » (Ka, 2016, p. 134).

108 Une « gargote où on propose des menus à base d'omelettes, de brochettes de viande, de café au lait, etc. » (Ka, 2016, p. 134).

109 Travailleur du pneu.

habitants environ.

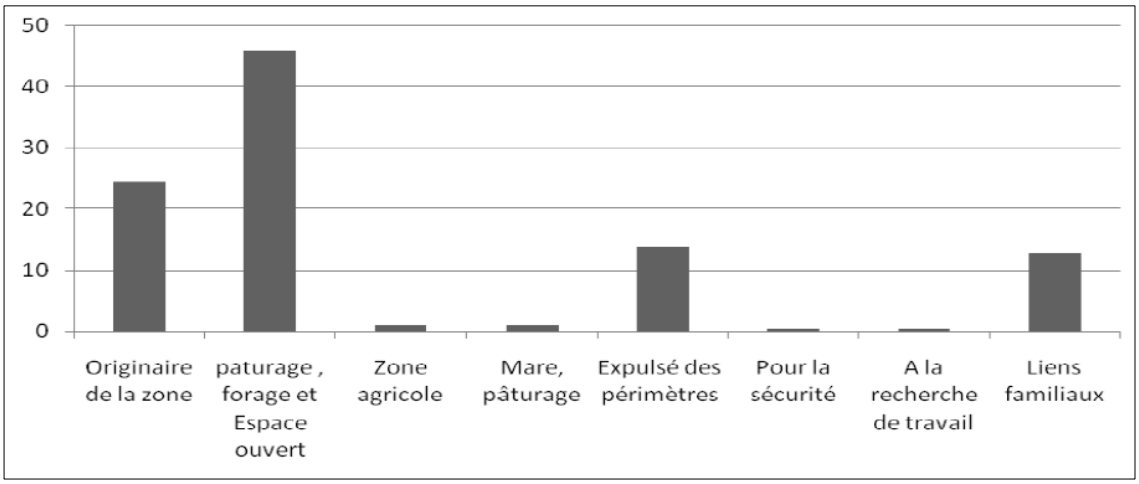


Figure 12 : Motifs évoqués par les habitants dans le choix d'un nouveau lieu de résidence
Source : Touré & Wane, 2010

Le Tableau 1 présente la recension des boutiques et des services publics dans chaque bourg de la commune de Téssékéré :

	Téssékéré-centre	**Amaly-centre**	**Widou-centre**
École	1	1	1
Poste de santé	1	1	1
Mosquée	2	4	2
Boulangerie	1	1	3
Boutique	9	14	13
Tangana	1	1	3
Dibiterie	1	1	3
Marché hebdomadaire	1	1	1

Tableau 1 : Recension des différentes activités dans les bourgs-centres de la commune de Téssékéré

Au regard du Tableau 1, le forage est bien facteur d'attractivité tant pour les activités du secteur privé que public. La disponibilité continue de l'eau a certes favorisé une fixation [quasi]-permanente et une densification de la population[110] et des services dans les bourgs-centres ; mais il fixe également les habitats dispersés et composés de campements familiaux situés dans sa zone d'influence, soit hors bourg-centre (*cf.* Figure 13).

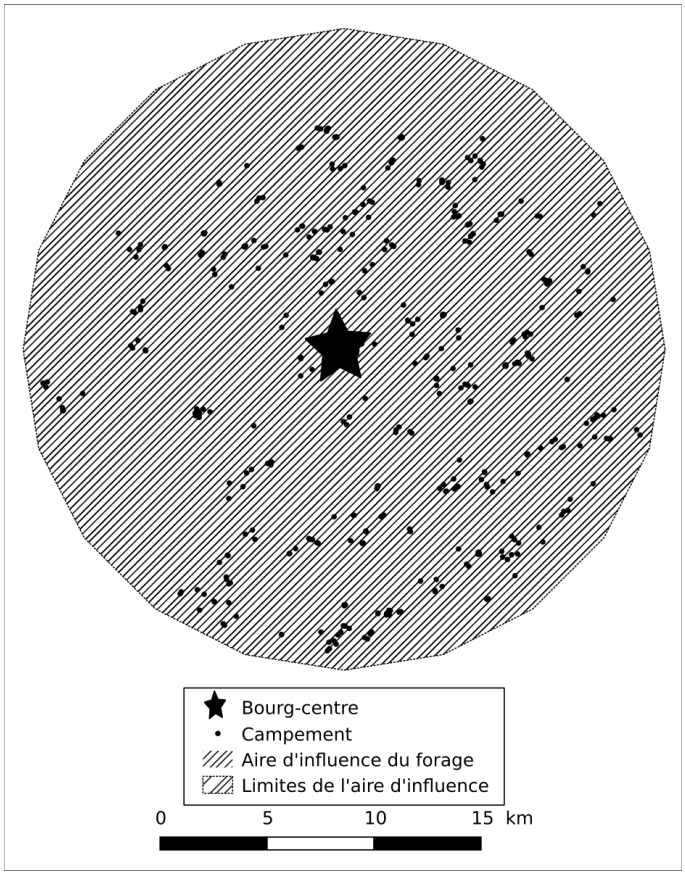


Figure 13 : Le forage polarise les campements
Réalisation : M. Mauclaire, 2018

La dispersion de l'habitat s'explique par l'élevage : les familles s'éloignent les unes des autres pour éviter les tensions liées au bétail (mélange des troupeaux, mauvaise gestion de l'une qui entraîne l'ingestion de la maison de l'autre). Dans ce cadre, ces lieux de vie seront désormais assimilés comme des écarts[111].

La littérature s'accorde, dans l'ensemble, à analyser le forage comme une structure polarisant les écarts (Barral, 1982; Touré, 1986; Touré & Wane, 2010). La Figure 13 témoigne bien d'une autre forme d'attractivité du forage liée à l'habitat : plus on s'en éloigne, moins il y a d'écarts. Ce phénomène s'explique principalement par la dépendance à l'eau (Billen, 2014), comme en attestent les Figure 12 et Figure 14. La majorité des familles privilégient l'installation de leur écart entre deux forages pour réduire les parcours en cas de panne (*cf.* **Erreur ! Référence non valide pour un signet.**) (Touré & Wane, 2010).

Parce qu'éloignés du bourg-centre, soit des services de proximité, certain écarts ont développé un commerce d'appoint, vendant principalement des produits de première nécessité (des biscuits, du sucre et du thé ou encore des volailles).

110 Qui reste néanmoins relative.

111 L'écart est un « hameau ou une construction isolée, à l'écart du village » (Brunet *et al.*, 1993, p. 174).

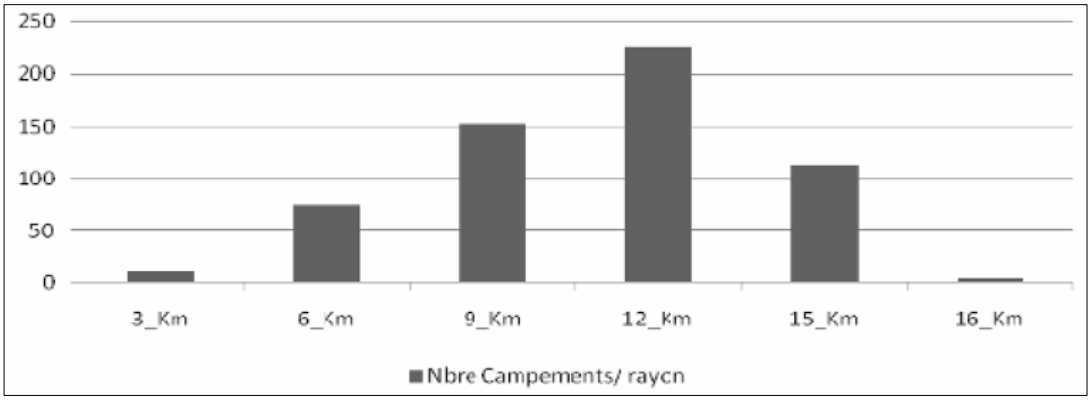


Figure 14 : Répartition des lieux de résidence par rapport à la distance au forage
Source : Touré & Wane, 2010

Le forage est alors progressivement devenu moteur de mobilités centripètes[112], incitées par l'eau, « quasi quotidiennes[113] » des écarts au bourg (Billen, 2014). En comparaison, les mobilités inhérentes au forage de Mbar Toubab (qui se situe à environ 30 kilomètres à l'ouest de Widou, dans la commune de Syer) s'avèrent différentes dans leurs dynamiques. En effet, une tuyauterie reliée au forage dessert chaque écart situé dans l'aire de desserte. Le bourg-centre de Mbar Toubab, *via* l'absence de mouvements centripètes s'est, de ce fait, peu développé[114] et n'accueille qu'un marché hebdomadaire. L. Billen le qualifie d'ailleurs de « village-fantôme » (Billen, 2014, p. 25).

L'espace du village concentre de multiples mouvements, centrifuges et centripètes, transports de marchandises (marché hebdomadaire et commerces de proximité), de voyageurs (par l'intermédiaire de taxi-brousse), de capitaux invisibles (transfert de monnaie avec le système de *wari*) ou d'échanges d'informations (surtout par téléphone grâce à la présence d'une antenne relais[115]) entre brousse et bourg d'une part et de bourgs à bourgs ou villes d'autre part. Ces dynamiques, pourtant spécifiques aux villes selon Armand Frémont, démontrent que le forage, par l'intermédiaire du bourg, joue un rôle non négligeable dans la structuration[116] de l'espace. Par la présence de services privés et publics, et de flux, l'espace de la commune de Téssékéré polarise[117] la clientèle (Pumain, 1992; Frémont, 2015). « *L'offre et la demande de biens et de services se rencontrent et s'échangent dans des lieux privilégiés*

112 « Qui tend à aller vers le centre » (Brunet *et al*., 1993, p. 96).

113 Effectuées la plupart du temps par les femmes (Billen, 2014).

114 Il n'y a ni boutique ni mosquée ou commerce de restauration (Billen, 2014).

115 Seul Amaly-centre n'a pas d'antenne.

116 Un point également démontré dans les travaux d'H. Barral et O. Touré (Barral, 1982; Touré, 1986).

117 « L'interaction qui définit ainsi un centre et sa zone d'influence est appelé polarisation » (Pumain, 1992, p. 646).

par leur accessibilité, qui sont des marchés dénommés "lieux centraux" » (Pumain, 1992, p. 646). Le bourg, central dans la zone d'influence des forages de Téssékéré, correspondent bien aux lieux centraux de D. Pumain institués, finalement, *via* l'eau.

Trop souvent, la géographie oppose espace rural et espace urbain : « […] *comme on définit toujours d'abord la ville, la campagne se définit par défaut : c'est ce qui reste quand on en a soustrait l'espace urbain* » (Chapuis, 2014). La campagne en est réduite à sa seule dimension agricole. Pourtant, de nouvelles ruralités émergent, pour lesquelles « villes et campagnes sont étroitement liées » (Rieutort, 2012, p. 49). La commune de Téssékéré, un espace en interaction et évolution constante, tend ici à se ruraliser. Ce qui prouve bien que « *la géographie des campagnes tropicales est de moins en moins assimilable à la géographie des seuls systèmes et structures agraires et relève de plus en plus d'une approche d'une complexité multiscalaire où les logiques locales cohabitent avec les logiques globales* » (Rieutort, 2012, p. 47).

2. Un milieu en cours de transformation

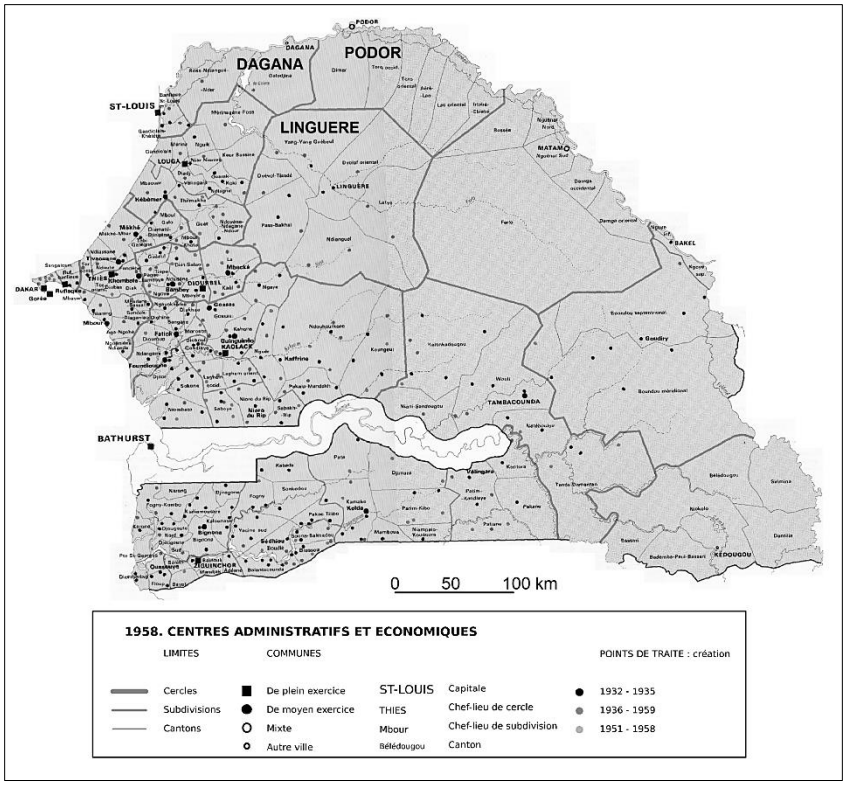
En parallèle de la restructuration de l'espace entraînée par la construction des forages se développe une progression de la démographie et des effectifs animaliers. En effet, à partir des années 1950, les politiques de développement liées aux forages, et l'accès en continu à l'eau sont à l'origine de la croissance de la population et du cheptel dans la zone (Barral, 1982; Santoir, 1983; Crenn & Ka, 2015). Par la suite, la pression anthropique et animale croissante, mais aussi les épisodes de grande sécheresse des années 1970, ont entraîné une dégradation écologique du milieu.

2.1. La croissance démographique (naturelle et migrations)

La croissance démographique et le développement de l'élevage des petits et grands ruminants ne sont pas phénomènes récents puisqu'ils s'opèrent depuis le début du XX^{ème} siècle environ (Benoît, 1988).

H. Barral dénombre, entre 1904 et 1911, 0,56 bovin et 2 petits ruminants (chèvres et moutons confondus) par personne en moyenne dans les cercles de Podor, Dagana et Louga (des cercles frontaliers de Linguère où se situe la commune de Téssékéré)[118] (*cf*. Carte 20)

118 H. Barral s'appuie sur des rapports et témoignages des commandants de cercle, et ne dispose pas de documents relatifs à la commune de Téssékéré (Barral, 1982).



(Barral, 1982). En 1955, P. Grosmaire dénombrait 22 600 têtes de bétail aux forages de Mbidi, Yaré Lao, Labgar et Widou Thingo1y contre 50 000 dans les années 1980 (Grosmaire, 1957; cité par Barral, 1982).

Carte 20 : Les cercles administratifs
Source : Pélissier, 1980

La population était alors bien plus dépendante des champs pour assurer son alimentation qu'aujourd'hui, où il n'existe qu'une petite culture[119] sous pluie d'appoint (Barral, 1982; Ka, 2016).

La croissance bovine, entre le début du XX^{ème} siècle et 1980 est frappante (environ 120 %) et notamment généralisée dans tout le Sahel après la Seconde guerre mondiale. Par la suite, le cheptel bovin aurait triplé entre 1950 et 1975 (Santoir, 1980). Entre 1954 et 1979[120], le nombre d'écart, dans la commune de Téssékéré, s'est multiplié par trois ou quatre, bien que leur taille ne dépasse pas 8 *gallédji*[121], avec une moyenne de 9, 9 personnes par *gallé*. Soit 37, 5 personnes par écart en moyenne à Widou, Téssékéré et Amaly. D'après les estimations, la population aurait augmenté d'environ 40 % en 60 ans environ, soit une croissance démographique de l'ordre de 0.9 % par an[122] (Barral, 1982). Ces chiffres montrent bien une stagnation de la population, sachant que la croissance démographique naturelle serait compensée par les migrations provoquées, entre autres, par :

- l'épidémie de peste bovine en 1917,

119 Niébé, pastèque et oseille principalement.

120 Dates qui correspondent aux photographies aériennes disponibles actuellement à l'IGN.

121 Gallédji correspond au pluriel de gallé et désigne les concessions familiales au sein de l'écart.

122 H. Barral ajoute que ce taux est faible et insiste sur le fait que les sociétés nomades pastorales ont un taux de croissance bien plus faible que les populations d'agriculteurs sédentaires, qu'il explique par un solde migratoire négatif (Barral, 1982).

- les épisodes de sécheresse en 1913, 1932 et 1942,
- l'invasion d'acridiens en 1943,
- la conscription et réquisition du bétail lors des deux guerres mondiales (Santoir, 1980).

Forage	Surface de l'aire de desserte	Cheptel bovin (en saison sèche) en 1982	Nb d'ha/ tête de bovin	Population estimée en 1982
Widou	580 km²	5 885	9, 9	4 200
Téssékéré	770 km²	7 810	9, 9	2 500
Amaly	760 km²	8 090	9, 4	3 100
Total		21 785		9 800

Tableau 2 : Population et cheptel des forages en 1982
Source : Barral, 1982

Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les tendances semblent identiques. La population croît peu, contrairement au cheptel.

Forage	Nb d'écarts en 1999 (FAO)	Population estimée en 1999	Nb d'écarts en 2010 (ECLIS)	Population estimée en 2010	Nb d'écarts en 2016 (Google)	Population estimée en 2016 (Commune)
Widou	193	1 351	440	3 080	493	6 811
Téssékéré	211	2 616	168	2 083	366	5 551
Amaly	61	671	146	1 606	169	1 890
Total	465	4 638	754	6 769	1 028	14 252

Tableau 3 : Estimation de la population de la commune de Téssékéré entre 1999 et 2016
Sources : FAO, 1999 ; Touré & Wane, 2010; Mairie, 2012 et Google Earth, 2016

Le dénombrement de la population en 2016 dans le Tableau 3 est une estimation. Toutes les données n'étant pas disponibles, j'ai effectué un calcul pour proposer des résultats : disposant de la population totale et du nombre d'écarts en 2016, j'ai donc choisi de diviser la « Population estimée en 2016 » par le « Nb d'écarts en 2016 » pour chaque forage :

- Pour le forage de Widou, 3 408/493 = 11
- Il y a donc en moyenne 11 personnes par écart au forage de Widou.

Ne disposant pas de la « Population estimée en 1999 » et de la « Population estimée en 2010 » à Widou, j'ai multiplié le « Nb d'écart en 1999 » et le « Nb d'écart en 2010 » de Widou par 11. Chacune de ces étapes a été répétée pour chaque forage.

Par ailleurs, j'ai également préféré indiquer une « population estimée » même dans le cadre où je disposais de données. En effet, les chiffres du dénombrement dans cette zone coïncident rarement d'une institution à l'autre. A titre d'exemple, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) sénégalaise dénombrait, en 2010, 9 947 personnes à Téssékéré contre 12 868 selon l'Agence Régionale de Développement (ARD) (ANSD, 2013; Mairie, 2012). Par ailleurs, soulignons que le Tableau 3 indique une population plus importante à Widou à partir de l'année 2010 qu'aux autres forages (les troupeaux sont y néanmoins moins importants qu'à Téssékéré). Cette attractivité s'expliquerait, entre autres, par le fait que l'eau du forage de Widou est légèrement plus salée, et donc plus appréciée[123] des éleveurs (Barral, 1982).

Spéculations	**Évolution du cheptel**					
	2005	*2006*	*2007*	*2008*	*2009*	*2010*
Bovins	18 620	19 178	19753	20 345	20 955	21 583
Ovins	42 903	45 048	47 300	49 665	52 148	54 755
Caprins	22 919	24 064	25 267	26 530	27 856	29 248
Total	84 442	88 290	92 320	96 540	100 959	105 586

Tableau 4 : Évolution du cheptel entre 2005 et 2010 dans la commune de Téssékéré ; Source : Mairie, 2012

123 Les Peul Diéri pratiquaient déjà une cure salée pour le bétail avant la construction des forages. Le regain d'intérêt pour l'eau salée pourrait s'expliquer par l'évitement de la « maladie des forages », propagée peu après les forages et présentant les symptômes du botulisme (le bétail souffrait de carences minérales et palliait ce problème en léchant le sel sur les carcasses des animaux) (Pouillon, 1990).

Forage	1982 (Barral)		2010 (commune)	2016 (commune)
	Population	Bétail	Bétail	Population
Widou	4 200	5 885	x	6 811
Téssékéré	2 500	7 810	x	5 551
Amaly	3 100	8 090	x	1 890
Total	9 800	21 785	105 586	14 252

Tableau 5 : Évolution du cheptel et de la population de la commune de Téssékéré entre 1982 et 2016
Sources : Barral, 1982 ; Mairie, 2012 ; Mairie, 2016

D'après les Tableau 4 et Tableau 5 :

- Entre 1982 et 2016, la population de la commune de Téssékéré a cru de :

  - Population en 1982 = 9 800
  - Population en 2016 = 14 252

  Soit ((14 252– 9 800) / 9 800) * 100 = 45 %

La population de la commune de Téssékéré a cru de 45 % en 34 ans soit un taux annuel de 1,3 % en moyenne.

- Entre 1982 et 2010, le bétail dans la commune de Téssékéré a cru de :

  - Cheptel en 1982 = 21 785
  - Cheptel en 2010 = 105 586

  Soit ((105 586 – 21 785) / 21 785) * 100 = 385 %

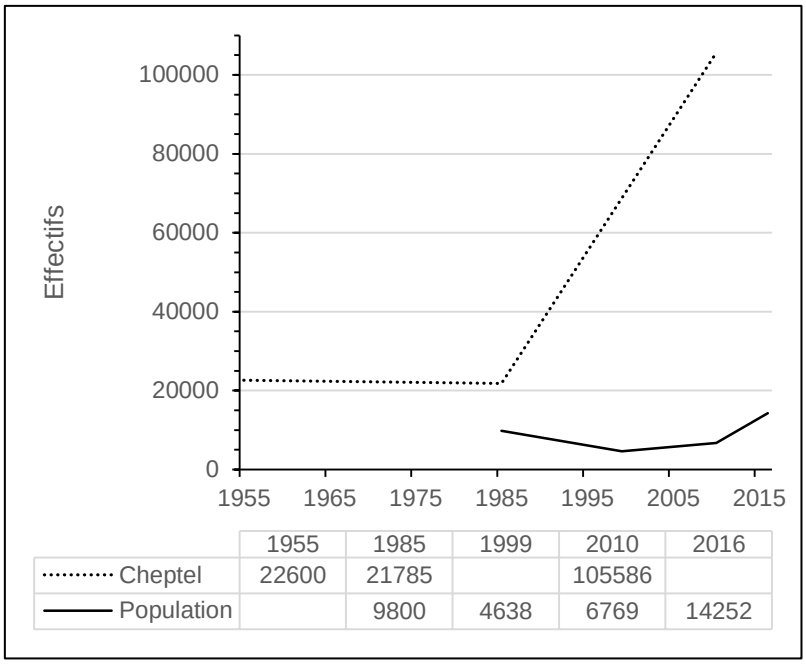
Le cheptel de la commune de Téssékéré a cru de 385 % en 28 ans soit un taux annuel d'environ 14 %.

	Croissance annuelle moyenne du cheptel	**Croissance annuelle moyenne de la population**
De 1982 à 2016	14 %	1.3 %

Tableau 6 : Croissance moyenne annuelle du cheptel et de la population de la commune de Téssékéré entre 1982 et 2016
Sources : Barral, 1982 ; Mairie, 2012 ; Mairie, 2016

Entre 1954 et 1979, H. Barral notait une croissance démographique annuelle de 0,9 %. Entre

1982 et 2016, le taux s'élève à 1,3 %. Les résultats sont sensiblement identiques. Entre 1954 et 2016, la croissance démographique est faible mais régulière (*cf*. Figure 15). Dans la continuité des idées d'H. Barral, ce phénomène pourrait s'expliquer par une croissance démographique naturelle. Le taux reste néanmoins faible en raison d'un solde migratoire négatif (Barral, 1982) mais aussi certainement par une mortalité encore élevée. La légère augmentation du taux entre 1954 et 1979, et 1982 et 2016 pourrait s'expliquer par un accès plus régulier à l'alimentation et la présence d'infirmiers dans la zone.



	1955	1985	1999	2010	2016
Cheptel	22600	21785		105586	
Population		9800	4638	6769	14252

Figure 15 : Évolution de la démographie et du cheptel entre 1955 et 2016
Sources : Grosmaire, 1957 ; Barral, 1982 ; Mairie, 2012 ; Marie, 2016

Entre 1955 et 1982, le cheptel a augmenté de 120 % (Grosmaire, 1957; cité par Barral, 1982) contre 385 % entre 1982 et 2010. L'année 1982 comptait environ 2 ruminants pour une personne contre 16 par personne en 2010 (Barral, 1982; Mairie, 2012). La croissance du cheptel est exponentielle (*cf*. Figure 15), et pourrait s'expliquer par à la présence de parcs de vaccination, *via* des contrôles récurrents du bétail administrés par les projets de développement (Santoir, 1983; Crenn & Ka, 2015) ; ou encore suite au renouvellement des pratiques pastorales (*cf*. Chapitre 1).

Les forages n'ont qu'une incidence indirecte sur l'évolution de la démographie humaine et animale. La population croît peu depuis la construction des forages. En revanche, il est intéressant de noter que cette croissance pourrait être considérée comme un handicap, dans le contexte de l'élevage extensif : l'espace pastoral se densifie, alors que les troupeaux demandent de la place. De plus, la croissance du bétail entraîne avec elle une pression grandissante sur les ressources naturelles qui, aujourd'hui, sont menacées.

2.2. Un milieu en voie de dégradation ?

La présence continue du bétail, liée au micro-nomadisme, la pression anthropique et des

ruminants domestiques grandissants, l'exploitation intensive des ressources, et enfin la déforestation, sont facteurs d'une détérioration écologique importante du milieu et des conditions de vie des populations du Kooya. Les sols s'appauvrissent (Barral, 1982; Diallo *et al.*, 2012). En outre, le climat joue un rôle important dans la dégradation du milieu (Wane *et al.*, 2006). En effet, depuis les années 1970, les fortes sécheresses sont récurrentes.

a. La grande sécheresse de 1972 et ses effets

En 1972, le faible remplissage des mares et notamment le maigre couvert végétal engendrés par des précipitations insuffisantes ont eu pour conséquence de décimer les troupeaux et, de ce fait, ont conduit à un appauvrissement global de la population pastorale. En effet, la sécheresse de 1973 qui s'ensuit est à l'origine d'une accentuation des disparités sociales et économiques entre les éleveurs. Une majorité de pasteurs ont vendu leur bétail, puisqu'ils ne pouvaient plus le nourrir :

> « *La nature est redevenue déserte. Le bétail n'avait plus de pâturages. On a commencé à bazarder les vaches. Une vache coûtait deux mille cinq cents FCFA, un kilogramme de viande quinze FCFA. J'avais vendu tout mon troupeau. D'autres aussi avaient fait pareil* » (Ka, 2016, p. 200).

Les prix élevés ont entravé la reconstitution du capital bovin, ce qui expliquerait l'introduction de la monétarisation des relations sociales (notamment de la dot) (Touré, 1986). De plus, suite à la perte de leurs troupeaux, beaucoup de nomades se sont reconvertis dans de nouvelles activités socio-économiques urbaines, dont les villes de Nouakchott, Niamey et Tombouctou témoignent (Bonnecase, 2010). Le besoin d'argent liquide (pour les relations sociales, mais aussi pour l'achat de produits alimentaires parfois importés, comme le sucre, le riz ou le thé), l'abandon des cultures[124] et l'arrêt d'échanges sociaux de bovins ont encore amplifié l'exode des jeunes vers les villes (Santoir, 1983; Ka, 2016).

L'hivernage de 1973 est faste : les précipitations sont abondantes et les champs abandonnés se regarnissent. Pourtant, selon les enquêtés d'A. Ka, la pluviométrie serait en constante diminution à partir de 1974. La quantité réduite de pluie, désormais insuffisante

124 Si 49 % des Peul Waalo ont renoncé à l'agriculture de décrue depuis la mise en service des forages, 62 % l'ont surtout abandonné entre 1973 et 1978, soit à la suite de la sécheresse et des aménagements hydro-agricoles de la SAED (Barral, 1982).

pour la culture, aurait poussé les éleveurs, du moins ceux de Widou, à abandonner définitivement leurs champs[125]. Les produits de base dans l'alimentation des habitants, comme le mil, le niébé ou encore le *beref*[126], sont devenus rares voire inexistants. À ce moment, le besoin de se procurer de l'argent liquide devient incontournable. A. Ka introduit alors la notion de « monétarisation totale d'une économie jadis régie par l'élevage, l'agriculture, la chasse et la cueillette » (Ka, 2016, p. 208).

Les différents épisodes de sécheresse suivants (1984 et 1992) vont poursuivre le processus d'aridification et de dégradation écologique de la zone (Perret & Jost, 2008). À partir des années 1980, un nouveau facteur intervient dans le processus de dégradation : l'anthropisation. « *Les ressources végétales subissent, depuis plusieurs décennies, une forte dégradation en raison de la péjoration climatique et de la forte anthropisation* » (Sarr, 2008; cité par Diallo *et al.*, 2012, p. 4367).

b. Controverse climat/ surpopulation

La première cause de la détérioration générale du milieu concerne les aménagements hydrauliques (Touré, 1986). Dans un premier temps, les forages seraient indirectement à l'origine de la disparition de la faune : auparavant, la chasse ne se déroulait qu'une partie de l'année, lors de l'hivernage. La fixation de la population autour des forages a de fait entraîné une chasse annuelle et intensive (Barral, 1982). Dans un second temps, la concentration animale (toujours indirectement liée au forage) entrave la repousse des espèces végétales. La Photographie 1, vue du forage de Widou, illustre bien l'absence de strate herbacée et d'espèces ligneuses autour du château d'eau[127].

La faible régénération (ou la mort) du couvert végétal est souvent interprétée comme la conséquence de « la forte pression anthropique que subit cette végétation à travers les coupes et l'effet néfaste du surpâturage », lui-même aggravé par le renouvellement des pratiques pastorales[128] et la croissance du cheptel (Touré, 1986; Thébaud *et al.*, 1995; Diallo *et al.*, 2012, p. 4373).

125 Ne subsiste jusqu'à maintenant qu'une petite culture pluviale d'appoint (Ka, 2016).

126 Ou déné en pulaar. Le beref est un nom commun sénégalais pour désigner une cucurbitacée, la pastèque ou melon d'eau (Citrullus lanatus) (Ka, 2016).

127 Autour duquel les animaux se reposent et/ou attendent leur tour pour s'abreuver.

128 Comme l'abandon du gardiennage des troupeaux qui favorise la divagation du bétail et provoque un gaspillage des ressources (Touré, 1986).



Photographie 1 : Absence de couvert végétal autour du forage (vue sud du château d'eau)
Auteur : M. Moingeon, 2015

En effet, l'augmentation de la taille du cheptel correspond à l'expression d'une stratégie individuelle de garantie des risques[129] cependant contraire à l'intérêt collectif régit par la disponibilité des ressources fourragères (Touré, 1986). Pour Brigitte Thébaud, la dégradation des ressources et l'inefficacité pastorale implicite s'apparentent à la tragédie des biens communs de Garrett Hardin (Hardin, 1968) : l'exploitation et l'accessibilité des pâturages pour tous les éleveurs est incompatible avec la propriété individuelle et l'augmentation de la taille des troupeaux. La croissance illimitée du cheptel et le surpâturage conduiraient inévitablement à une dégradation irréversible des ressources. Partant, les pasteurs sont jugés comme incapables de gérer rationnellement leurs ressources (Thébaud *et al.*, 1995). Certains auteurs réfutent néanmoins l'idée des éleveurs irrespectueux de l'environnement et irresponsables, et dénoncent simplement une absence de gestion collective des ressources (Touré, 1986; Benoît, 1988; Ancey *et al.*, 2008a). Pour Claude Reboul par exemple, les prairies sont insuffisamment optimisées : certaines sont trop chargées en troupeaux qui piétinent[130] les sols de manière excessive ; d'autres sont vides, et les sols se dégradent et s'appauvrissent par manque de déjections animales (Reboul, 1978; cité par Touré, 1986).

129 Mais aussi un synonyme de prestige social (Ka, 2016).

130 Le piétinement des animaux favorise néanmoins le développement d'autres espèces plus productives et de meilleure qualité nutritive que les herbacées de base (Touré, 1986).

Dans ce contexte, deux écoles de pensée s'affrontent :

- D'une part, la position « naturaliste » : « *un climax plus ou moins dégradé par l'homme* – [les pasteurs] *en l'occurrence - au profit d'une vision globalisante où l'habitant des lieux n'est pas un intrus perturbant un ''équilibre naturel'' supposé par l'observateur étranger, mais un constructeur de paysages dûment gérés* » (Benoît, 1988, p. 2).
- D'autre part, la position ''conservationniste'', qui tient compte des activités humaines et du contexte dans lequel elles s'inscrivent en promouvant la gestion participative des ressources naturelles. « *Il ne s'agit plus de "geler" la nature dans des sanctuaires, mais de préserver la potentialité évolutive des processus écologiques tout en maintenant certaines pratiques humaines permettant aux populations de tirer des avantages de leurs efforts de conservation* » (Aubertin & Rodary, 2008, p. 22).

Aujourd'hui, la grande majorité des projets de développement au Sahel mis en place pour lutter contre la dégradation du milieu et la paupérisation des populations qui s'ensuit s'inscrivent dans cette pensée conservationniste.

2.3. L'environnement, une nouvelle forme de biopolitique ?

Deux facteurs principaux sont à l'origine de la prolifération des projets de développement en Afrique subsaharienne : d'une part, la nécessité de lutter contre la paupérisation des populations [et du milieu], conséquence de divers évènements (climatiques, politiques, sociaux) ; d'autre part, l'absence (ou le trop peu) d'investissements politiques et notamment financiers des États subsahariens pour enrayer les processus (Leloup *et al.*, 2003; Hugon, 2009). Ce dernier point mérite toutefois quelques éclaircissements.

En effet, compte tenu des contextes actuels de gestion de la dette, de déficit démographique et de conflits, ces États sont confrontés à plusieurs problèmes depuis les indépendances dont :

- Une forte dépendance aux produits d'exportation de base ;
- l'absence d'industries ;
- des épargnes et des investissements peu nombreux ;
- une production insuffisamment rentable ;

- une couverture de santé et d'éducation limitées (Hugon, 2009).

Dans ce cadre, Philippe Hugon analyse l'État subsaharien comme « débordé » et ne pouvant assurer ses anciennes fonctions (Hugon, 2009, p. 21). Par ailleurs, la faible présence de l'État est une des conséquences des courants économiques globaux instaurés depuis les années 1970. À ce moment, Fabienne Leloup qualifie les États d'Afrique de l'Ouest de « fantoches », puisqu'impuissants face à leur dépendances aux marchés créés par le capitalisme (Leloup *et al.*, 2003, p. 99). Les années 1980-1990 marquent un réel tournant dans l'économie de l'Afrique de l'Ouest, où les États se désengagent des planifications du développement et laissent l'économie libérale préconisée par les bailleurs de fonds : moins de « mauvais » dirigisme pour mieux fluidifier les marchés (Hibou, 1996; cité par Leloup *et al.*, 2003). Désormais, les bailleurs, tels le FMI ou la Banque mondiale, ne subventionnent les États que s'ils appliquent une politique d'austérité (notamment avec un ajustement structurel). À la suite des diverses privatisations qui s'ensuivent, les États d'Afrique de l'Ouest se désengagent progressivement de la sphère productive. En conséquence, les associations et les ONG croissent, de manière à pallier la dégradation dans la production de biens et de services publics (Hugon, 2009). Si aujourd'hui les États n'ont que peu de marge de manœuvre, ils tentent toutefois de se réaffirmer dans les affaires publiques. Ils deviennent alors des acteurs parmi d'autres dans la sphère du développement (Leloup *et al.*, 2003).

a. Le Kooya, un espace où se déploie le développement

Au nord du Sénégal, dans la ceinture sahélienne, la réponse urgente à la crise climatique se développe à partir de 1974 avec la SOciété de Développement de l'Élevage en zone Sylvo-Pastorale sénégalaise (SODESP). Des stratégies complémentaires sont adoptées : réduction de la charge animale sur le milieu en insistant sur le déstockage ; meilleure gestion des forages pour contrôler les zones de parcours qu'ils polarisent ; développement du contrôle de l'exploitation fourragère pour un meilleur équilibre écologique (Touré, 1987). L'objectif des projets est d'une part de promouvoir le marché de la viande (une idée d'ailleurs fortement encouragée par les bailleurs de fonds puisque lucrative[131]) tout en respectant l'écologie du milieu ; et d'autre part d'instaurer une « stratification de l'élevage » dans le milieu sahélien.

131 150 à 200 milliards de Francs CFA pour l'année 1975 au Sénégal (Gallais, 1979).

Également mis en œuvre dans les campagnes françaises, la stratification de l'élevage consiste à laisser aux éleveurs la charge des naissances bovines (le naissage) et également les risques inhérents (50 % de pertes environ sur les animaux âgés de 0 à 1an). Ce système de vente des jeunes bovins visait à réduire la charge animale sur les pâturages sénégalais (Gallais, 1979; Pouillon, 1990).

En contrepartie des naissages à charge des éleveurs, la SODESP s'engageait à acheter le veau âgé entre 8 et 12 mois, tout en fournissant au préalable une alimentation de qualité pour son développement. Finalement, l'ambition sous-jacente du projet demeure analogue à la situation coloniale : une « spécialisation régionale de l'élevage » pour une maximisation des profits et un substitut de l'impôt sur le bétail[132] (Gallais, 1979, p. 134). Le projet de la SODESP constitue néanmoins un échec, puisque, au regard de l'analyse de F. Pouillon, il est trop en décalage des logiques pastorales[133] (Pouillon, 1990)

À la suite de la SODESP, d'autres projets de développement - dans la mesure où la zone est une région désinvestie par l'État (Wane *et al.*, 2006) - ont vu le jour dans la commune de Téssékéré tels que :

- le Projet sénégalo-allemand Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) : mise en place en 1981 et arrêté en 2008, la GTZ a soutenu le reboisement pour lutter contre l'avancée du désert (Miehe, 2007). Le projet s'appuyait sur un modèle de gestion des ressources pastorales autour du forage de Widou Thingoly dont le principe reposait sur la recherche d'un équilibre durable entre les pâturages et les charges animales dans un espace pastoral privatisé[134]. L'objectif final visait le contrôle des exploitations fourragères autour du forage en maintenant une charge animale pondérée de manière à favoriser la régénération naturelle des espèces végétales. Plus qu'un projet de développement, la GTZ se voulait être une expérience - *a posteriori* sur 12 ans - relative au suivi écologique et aux retombées économiques et sociales qui s'ensuivent (Thébaud *et al.*, 1995).

132 L'impôt sur le bétail mis en place par l'administration coloniale a été supprimé depuis 1972 (Pouillon, 1990)(cf. 1.1.).

133 Les éleveurs, au fait des lois du marché, retardaient ''traditionnellement'' la vente de leurs veaux pour en tirer plus de bénéfices. Dans le cas de la SODESP et dans la même logique, les éleveurs gardaient leurs veaux pour mieux les vendre à des prix plus avantageux (Gallais, 1979; Pouillon, 1990).

134 On retrouve bien une logique analogue à la SODESP.

- Le Projet d'Appui à l'Élevage sénégalais (PAPEL) : a débuté en 1992 pour prendre fin en 2009 (PAPEL, 2007). Le PAPEL avait pour ambition de développer la sécurité alimentaire du pays en faisant évoluer l'élevage extensif dans le Ferlo et le Bassin arachidier : bonifier la production additionnelle de lait et de viande, et sécuriser les ressources pastorales par l'amélioration des disponibilités en eau et la gestion des feux de brousse. Par ailleurs, des zones d'élevages aménagées en Unités Pastorales (UP) dans les années 1980 ont été réactualisées – et en constituent la mesure phare - par le PAPEL afin de « *regrouper l'ensemble des campements se trouvant dans la zone d'influence d'un forage et partageant le même espace agricole et pastoral, les mêmes points d'eau, ayant des intérêts socio-économiques convergents pour amener les résidents à mutualiser leurs efforts en vue d'une gestion durable des ressources* » (Wane *et al.*, 2006, p. 8). Les aires d'intervention des UP ne coïncident cependant pas forcément avec les limites des communes ou des aires de forage et visent notamment à diminuer les transhumances dans toute la ZSP [zone sylvo-pastorale].
- le Projet d'Autopromotion Pastorale dans le Ferlo sénégalais (PAPF) : d'envergure nationale, le PAPF a vu le jour en 1995, afin d'assurer la disponibilité en eau et la protection des pâturages par une autogestion des ressources. Les actions s'organisent autour de la valorisation de la production, en utilisant les intérêts économiques individuels (PAPF, 2018)
- la Grande Muraille Verte (GMV) : amorcée en 2009, la GMV est un projet panafricain. Elle vise à soutenir l'agriculture, combattre la pauvreté, la dégradation du milieu et les problèmes sociaux qu'elle entraîne. Elle fut conçue à l'origine dans l'idée d'aménager une barrière d'arbres de15 km de large et de 7 500 km de long sur la ceinture sahélienne, partant de l'Ouest du Sénégal jusqu'à l'Est de Djibouti, afin d'une part de protéger le Sahel de l'avancée du désert et d'autre part reconstruire un écosystème dégradé par les facteurs climatiques et anthropiques, et promouvoir une gestion durable des ressources afin de réduire les facteurs d'insécurité alimentaire et les migrations (ANGMV, 2011). Aujourd'hui cependant, la GMV correspond plus à un ‘‘couloir de dé-

veloppement[135]'' où diverses activités sont mises en place : jardins maraîchers, pépinières et plantation d'arbres, développement d'emplois liés à l'agriculture, zones réservées à la recherche appliquée en biologie végétale.

- Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire sénégalais (PASA), projet national : approuvé en 2013, le PASA vise à développer les infrastructures agricoles dans un cadre participatif et de manière durable, afin de sécuriser, d'accroitre, de stocker, de commercialiser et de consommer des produits végétaux et animaux. Des périmètres agricoles irrigués sont également aménagés, mais aussi des forages (certains sont encore en cours de construction dans la commune de Téssékéré). L'objectif du PASA est d'augmenter la résilience de la population locale face au changement climatique et de promouvoir une croissance verte (PASA, 2013)

La liste n'est pas exhaustive, mais illustre le contexte du développement dans lequel s'inscrit la commune de Téssékéré. La plupart des projets énoncés ci-dessus se focalisent particulièrement sur la production, la maîtrise et la mise en valeur économique de l'activité agricole[136] – ici le pastoralisme – sans pour autant tenir compte des spécificités locales, sociales et culturelles des populations concernées. En effet, les projets de développement ne tenaient pas compte des réalités locales jusque dans les années 1970. Un fait que Philippe Tersiguel et Charles Becker expliquent à travers la défiance des promoteurs vis-à-vis des populations locales, considérées comme incapables de gérer durablement leur environnement (Tersiguel & Becker, 1997). Ajoutons à cette défiance, la décentralisation[137], instiguée à partir des années 1980 au niveau mondial, marquée toutefois par un transfert insuffisant des pouvoirs aux institutions locales en Afrique de l'Ouest (Le Bris *et al.*, 1991). Les dirigeants locaux n'ont que peu de marge de manœuvre, laissant leurs administrés dépendants d'un État central trop peu impliqué (Ribot, 2002). Depuis la fin des années 1990, le modèle du développement tend à la

135 Par analogie au « corridor de développement », un espace géographique où se déploient les stratégies urbaines de développement et de concurrence (Bender, 2001).

136 L'État sénégalais et les bailleurs de fond ont notamment cherché à favoriser la maîtrise du pastoralisme pour la viande, un moyen de pallier les défaillances de la culture arachidière mais aussi d'éviter les conséquences catastrophiques des sécheresses (Santoir, 1983).

137 Une politique de redistribution des compétences administratives au profit des instances de pouvoir locales (Leloup *et al.*, 2003).

participation populaire[138] et la prise en compte des spécificités locales. Les logiques de contrôle et d'occultation semblent néanmoins toujours d'actualité[139], au regard des différents cas exposés ci-dessus : ‘‘avec une meilleure gestion, il n'y aurait pas de surpâturage’’[140]. Tenir compte des intérêts individuels (somme toute collectifs) apparaît comme encore émergent.

Avec près d'un siècle d'écart, les pasteurs de la commune de Téssékéré font toujours l'objet d'un contrôle social, sous néanmoins l'égide d'une forme nouvelle de biopolitique, dans la « gouvernementalité » foucaldienne : contrôler ou réguler les individus avec lesquels le développement[141] agit par une « structuration spécifique [de leur] champ d'action » sur, cette fois-ci, des questions de santé de l'environnement et de durabilité[142] (Bert, 2016, p. 75). Sous couvert d'ajustements structurels et de ‘‘bonne gouvernance[143]’’, ces objets deviennent alors de nouveaux enjeux politiques.

b. Le paradoxe du développement : la misère fait vendre

Les sécheresses récurrentes sont ancrées dans les mémoires collectives ; notamment celle de 1972, plus communément appelée *hitandé bondé* (la ‘‘mauvaise année’’ en pulaar), tant le traumatisme était fort (Ka, 2016). Depuis 1972, les pasteurs (mais aussi les institutions du développement) accordent majoritairement leurs discours sur la diminution du couvert végétal (Marega *et al.*, 2013). Les enquêtés d'H. Barral, par exemple, sont unanimes lorsqu'ils constatent un appauvrissement de la flore et un anéantissement de la faune. Ils notent cependant l'expansion d'espèces, parfois nouvelles[144] (Barral, 1982). Prenons l'exemple remarquable du dattier du désert (*Balanites aegyptiaca)*, une espèce résistante au stress

138 Un modèle de participation locale collective multipliant les acteurs sur le terrain, tels les paysans, les pasteurs, les chefs de village et l'administration locale (Tersiguel & Becker, 1997; Ribot, 2002).

139 Prenons l'exemple du PAPEL, qui vise la mise en place d'un élevage durable et moderne dont l'objectif phare est de limiter les mobilités (Wane *et al*., 2006).

140 Discours régulièrement tenu par des agents du développement sur le terrain.

141 J'entends par « développement » une métonymie qui renvoie aux institutions, gouvernementales ou non, et toutes les actions entreprises par l'intermédiaire de ces institutions (Olivier de Sardan, 1993).

142 Prenons l'exemple de la loi sur l'Orientation Agro Sylvo Pastorale, Loi 2004-16 Article 44 : « le pastoralisme est reconnu comme constituant un mode de mise en valeur de l'espace rural et des ressources naturelles. Les activités pastorales doivent être exercées dans le respect de l'environnement et des autres activités agricoles, sylvicoles et rurales » (LS, 2004).

143 « L'idée de bonne gouvernance correspond à la bonne gestion de l'accompagnement des plans d'ajustement structurel et du passage espéré de l'économie au secteur privé » (Leloup *et al*., 2003, p. 98).

144 À ce titre, nous avons constaté avec mon interprète, au cours de l'année 2016, la réapparition d'une ancienne herbacée proche du château d'eau. L'apparition de nouvelles espèces pourrait s'expliquer par les déjections des chèvres qui transhument entre le Kooya et le Waalo (Barral, 1982).

hydrique dont les racines sont profondément adaptées au manque d'eau (Diallo *et al.*, 2012; Wade *et al.*, 2018). De ce fait, le Kooya serait en cours de « sahélisation », un processus qui n'implique pas l'appauvrissement quantitatif ou qualitatif mais bien un changement du couvert végétal (Barral, 1982). Finalement, il y aurait autant d'espèces nouvelles que d'espèces disparues dans la commune de Téssékéré (ANR-ECLIS, 2010).

En effet, de récentes observations *in situ* de chercheurs manifestent des améliorations tant au niveau écologique que pluviométrique. La reprise des pluies est significative depuis les années 1990 dans l'ensemble du Sahel ouest-africain (avec néanmoins une forte variabilité interannuelle). Les analyses satellites mettent en évidence une amélioration de l'état végétal (teintes de gris foncé sur la Figure 16) et une densification du couvert ligneux à l'échelle régionale[145]. Les eaux de surface gagnent en superficie (Mering *et al.*, 2010; Nicholson, 2005; cité par Marega *et al.*, 2013) (*cf.* Figure 16). La Figure 16 montre que les sols nus (en gris le plus clair) sont en nette diminution. Il s'agirait donc d'analyser plus en profondeur les contradictions entre la réalité et les discours. J'aimerais proposer ici quelques pistes de réflexion : dans la continuité des recherches de V. Bonnecase, ne peut-on pas considérer une forme d'instrumentalisation de la dégradation des paysages par différents acteurs (aux intérêts parfois divergents) mais aux discours concordants (Bonnecase, 2010) ?

La sécheresse de 1972 ancre le Sahel dans un imaginaire de pauvreté, et contribue largement à l'identification médiatique de cet espace comme un terme de géopolitique pour désigner un ensemble de pays africains regroupant toutes les problématiques liées à la grande pauvreté, à la faim et aujourd'hui à l'insécurité (Bonnecase, 2010; Cayet *et al.*, 2013). Les chiffres officiels de la production agricole ouest africaine de 1972 et 1973 constituent le déclencheur de la situation qualifiée de « crise alimentaire ».

La famine, jugée comme l'une des plus importantes du XX^{ème} siècle, entraîne la mise en place d'une aide internationale d'urgence, qui dirige principalement ses opérations dans le Sahel. Les conceptions théoriques évoluent : la gestion de l'urgence et l'humanitaire sont privilégiés au détriment du développement. Les ONG internationales se substituent aux États (Cayet *et al.*, 2013). Par exemple, le Fond Européen de Développement (FED) mis en place en mars 1973 avait accordé une aide d'urgence aux pays touchés par la sécheresse (Ka, 2016).

145 D'autres études démontrent néanmoins le contraire. Selon Catherine Mering, les différences obtenues dans les résultats pourraient s'expliquer par la spécificité des lieux d'étude et des périodes in situ, mais également via les écarts importants entre l'échelle spatiale d'observation et l'échelle d'analyse (Mering *et al*., 2010).

La crise, médiatisée, devient alors un instrument politique et financier non seulement pour les organisations internationales et les États ouest africains, mais aussi désormais pour les ONG humanitaires (Bonnecase, 2010; Cayet *et al.*, 2013) : les institutions insistent sur le caractère catastrophique de l'épisode, et les chiffres des déficits semblent surestimés. Une manière, estime Vincent Bonnecase, pour les États touchés d'exprimer un besoin auprès des bailleurs internationaux, et d'attirer une aide alimentaire parfois plus importante que nécessaire[146] (Bonnecase, 2010).

Dans un contexte de subvention de la croissance verte et de l'écologie, ces mêmes États ouest africains, nécessiteux depuis les indépendances (*cf.* 2.3.), auraient un intérêt certain à conserver les scénarii défaitistes et urgentistes : une autre manière de capter les fonds du développement, en partant du principe que les discours traduisent un besoin, une nécessité. Les éleveurs de la commune de Téssékéré quant à eux, traumatisés par les années de sécheresse et dépendants des aides, développent (peut-être inconsciemment), au même titre que les institutions, des discours problématiques et parfois défaitistes (Marega *et al.*, 2013). Dès lors, les éleveurs incarnent, à travers cette construction du discours issue de stratégies, un nouveau type d'acteur du territoire qu'il s'agit maintenant d'aborder.

146 Les connaissances relatives à l'alimentation des populations touchées se présentaient faibles et disparates : en Haute Volta, les chiffres officiels du déficit céréalier présentaient une amplitude de 30 000 à 330 000 tonnes d'un paysan à un autre (Bonnecase, 2010).

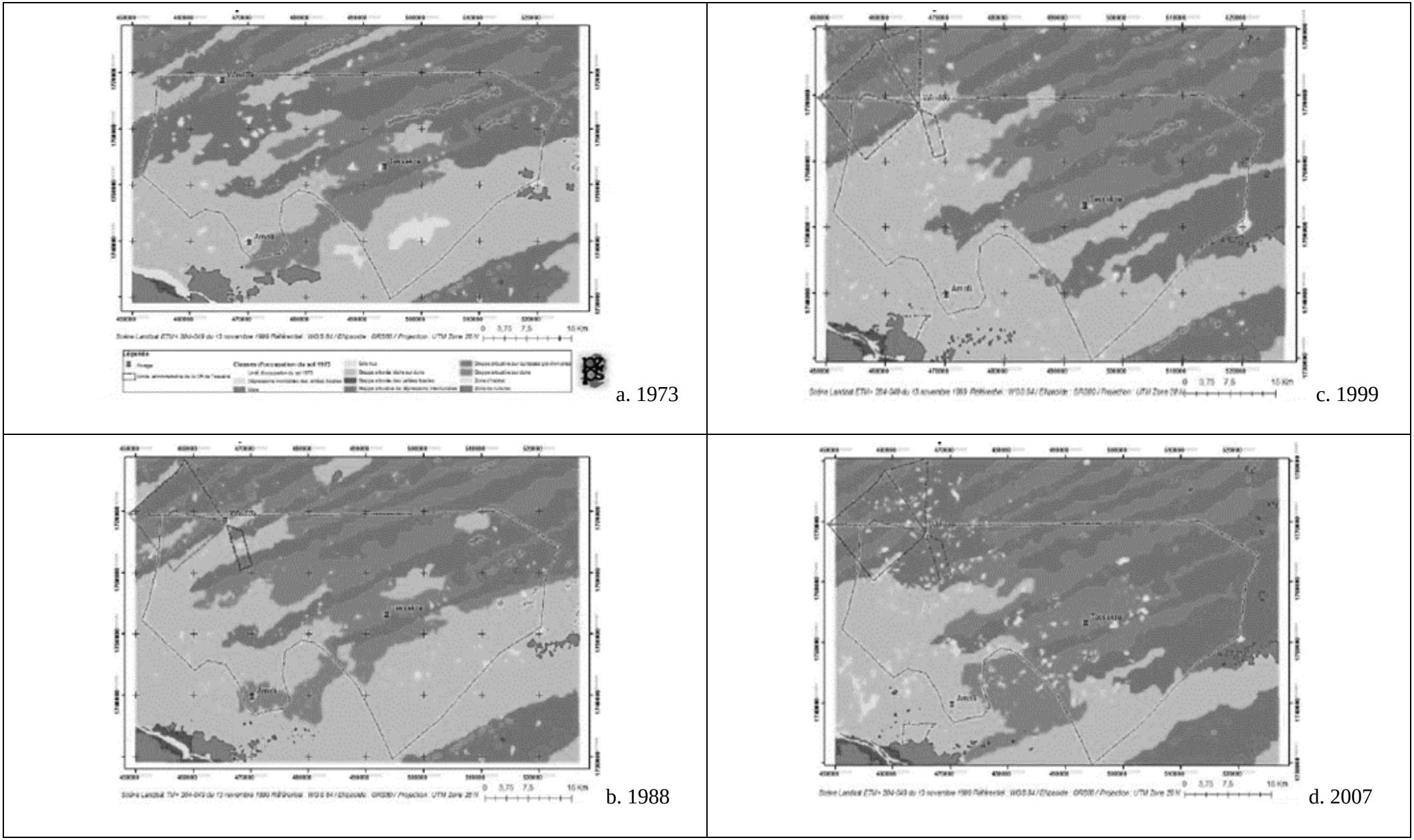


Figure 16 : Analyse diachronique des unités d'occupation du sol entre 1973, 1988, 1999 et 2007 ; Source : ANR-ECLIS, 2010

Conclusion du chapitre 2

Il s'agissait, dans ce deuxième chapitre, d'aborder les facteurs liés à l'évolution du contexte actuel. Le Kooya est habité de manière temporaire (au cours de quelques mois de l'année seulement) et se caractérise par une activité socio-économique spécifique : l'élevage extensif. Cette activité, source de potentiels profits pour l'État colonial, a longtemps fait l'objet d'une volonté de maîtrise et de contrôles. Ainsi, les forages commandés par l'administration coloniale, et les politiques sous-jacentes, ont opéré une « chirurgie sociale », afin de mieux exploiter l'élevage (Chancelé, 1949; cité par Balandier, 2001, p. 12) : de nouvelles dynamiques écologiques et sociales se sont développées.

En effet, la zone recence un développement des cultures irriguées ; un développement de bourgs-centre caractérisés par l'émergence de services privés et publics ; une évolution de la mobilité dite « micro-nomade », dont les mouvements sont restreints puisqu'ils s'inscrivent dans les aires de desserte des forages alentour ; ainsi qu'une densification de l'habitat résultant de la croissance démographique et de l'augmentation des effectifs animaliers. Si certains groupes familiaux demeurent entièrement pasteurs et semi-nomades, d'autres sont totalement sédentarisés, pratiquant des activités artisanales ou commerciales. La population locale semble ici animée par une volonté de prospérité et déploie un dynamisme productif important.

Toutefois, l'âge d'or est temporaire. En effet, la grande sécheresse de 1972 va largement contribuer à remodifier les dynamiques, pourtant récentes, par l'intermédiaire des projets de développement. La Commune de Téssékéré fait état de quatre projets de lutte contre le processus de dégradation du milieu et la paupérisation de la population qui s'ensuit : le Projet Sénégalo-allemand (GTZ) ; le Projet d'Appui à L'ELevage (PAPEL) ; le Projet Autopromotion Pastorale dans le Ferlo (PAPF) ; la Grande Muraille Verte (GMV) et le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA), encore actifs. Ces projets structurent aujourd'hui le territoire et le quotidien des éleveurs, et entraînent à la fois des dépendances financières mais aussi de nouvelles tensions et d'instrumentalisation politique.

Ce deuxième chapitre clôt la revue de la littérature relative au contexte dans lequel a évolué la commune de Téssékéré. Les années 1950 ont ici été considérées comme une période clé dans la compréhension des différents facteurs explicatifs de mon objet d'étude. Examinons dès à présent la méthode utilisée, phase introductive des résultats de cette enquête portant sur l'impact du développement et des politiques publiques locales sur l'aménagement du territoire.

CHAPITRE 3

COMPRENDRE LA CONFIGURATION DU TERRITOIRE PASTORAL : LA METHODE

Introduction du chapitre 3

Comme dans la plupart des thèses universitaires dont le sujet de départ est relativement ouvert, la première difficulté qui s'impose au doctorant relève du choix du sujet, et notamment l'approche : faut-il privilégier l'inductif ou le déductif ?

L'approche déductive peut s'avérer aisée, dans le sens où les lectures diverses orientent progressivement la thèse à défendre. Elle s'avère toutefois restrictive en termes de créativité, et pousse parfois le chercheur à occulter certains constats (Beaud & Weber, 2011). Pour ma part, l'approche inductive dans laquelle cette thèse s'inscrit pleinement, s'est comme offerte à moi par le biais d'un constat lors de terrains et lectures exploratoires. En effet, il existe un problème dans les chiffres des recensements de la population de la commune de Téssékéré : en 2012, le plan local de développement (PLD) de la commune de Téssékéré, qui puise ses sources dans un rapport de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) sénégalaise, indique une démographie croissante entre 2008 et 2010 (*cf.* Tableau 7) (Mairie, 2012).

Année	Population (en nb)	Croissance annuelle (en %)
2008	9 544	
2009	9 638	+ 0.99
2010	9 947	+ 3.2
2013	8 999	- 3.5

Tableau 7 : Accroissement démographique entre 2008 et 2010 dans la commune de Téssékéré
Source : (Mairie, 2012; ANSD, 2013)

Entre 2010 et 2013, un rapport de la même agence, l'ANSD, présente un solde négatif (*cf.* Tableau 7) (ANSD, 2013). Pourtant, au niveau régional, l'ANSD note un accroissement démographique en milieu rural de l'ordre de 1,7% entre 2002 et 2013 (ANSD, 2008, 2014). Dans ce cadre, deux hypothèses pourraient expliquer l'incohérence constatée entre ces chiffres :

- Soit la démographie de la commune de Téssékéré est un cas particulier et la population décroit à la suite de la progression de l'exode rural[147] (campagne

147 Sur ce point, le rapport de 2014 de l'ANSD insiste sur l'intensification de l'exode rurale dans la région de Linguère entre 2008 et 2014 (ANSD, 2014).

vers ville) ; et/ou de migrations vers d'autres lieux (à l'échelle nationale et/ou internationale) ; et/ou encore à une mortalité élevée, et les naissances ne comblent pas les déficits depuis l'année 2010 ;

- Soit il y a un problème dans les chiffres du dénombrement à partir de l'année 2010.

Dès lors, ce problème m'a poussée à en chercher la cause. L'absence de sources locales pour mieux comprendre les spécificités de ces amplitudes m'a alors incitée à élaborer mon propre protocole de dénombrement de la population.

Toutefois, la question de la méthode subsistait : si mettre en place un questionnaire me semblait accessible, l'administrer m'apparaissait bien moins évident, puisqu'il n'existait pas de carte de localisation des habitats ; et les habitants, sont parfois absent une partie de l'année. La configuration spatiale pastorale[148] est complexe, et nécessitait de se constituer un important capital spatial[149]. Il me fallait donc, avant tout, construire une carte de localisation à la fois de l'habitat, mais aussi des petits villages pastoraux dans lesquels figurent ces habitats, sans repères culturels ni spatiaux préalables.

Dans ce contexte, la méthode de cartographie mentale me semblait adaptée et moins chronophage. Ainsi, c'est en découvrant, par le biais de cette méthode, les *wouro,* que le sujet de cette thèse a pris corps.

148 Comprise comme, rappelons-le, un « concept morphologique décrivant un ensemble d'objets géographiques agencés selon une disposition plus ou moins pérenne, qui maintient de façon durable leurs dimensions et positions relatives. La notion s'applique aussi bien à des structures élémentaires comme des mosaïques de surfaces, des formes de réseaux, ou des semis de points, qu'à des trames composées de ces différents éléments » (Pumain, 2014b).

149 Le capital spatial est un « ensemble de ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société » (Lévy & Lussault, 2013, p. 147).

1. Réfléchir au dénombrement d'une population mobile

Ne disposant pas de chiffres officiels pour l'année 2014 (date de ma première inscription en doctorat), j'ai choisi d'entreprendre moi-même le dénombrement de la population de la commune de Téssékéré. Ceci me permettait d'une part de valider ou infirmer les hypothèses relatives aux incohérences constatées ; et d'autre part de caractériser la croissance démographique et d'en comprendre les spécificités locales. L'entreprise exigeait une méthode particulière, puisque les populations locales sont mobiles. « *Dans tout travail qui s'appuie sur des éléments statistiques, il est important, indispensable d'exposer soigneusement la façon dont on est arrivé aux données dont on se sert* » (Mauss & Fauconnet, 1901, p. 21). J'ai donc mis en place un protocole de captation et de vérification des informations issu d'observations sur le terrain que j'exposerai dans ce premier point.

1.1. Élaboration d'une première méthode : la carte mentale

Le dénombrement d'une population se doit d'être systématique et nécessite une procédure par zone. Des terrains exploratoires, en août et novembre 2013 m'avaient permis de constater l'existence d'une organisation spatiale particulière en une multitude de petits villages dans l'aire de desserte du village de Widou Thingoly : un maillage de chefferies coutumières, les *wouro,* qui se situent au centre de ma méthode.

a. Le choix de la méthode cartographique

Entreprendre le dénombrement de la population de la commune de Téssékéré est peu aisé et présente divers problèmes :

- La population est mobile : les éleveurs se déplacent s'il n'y a plus de pâturages autour de leur habitat (*cf*. Chapitre 2). Ils peuvent donc déménager du jour au lendemain et laisser leur lieu de résidence habituel vacant pendant un certain temps ;
- Les routes, les habitats, les équipements et les délimitations des *wouro* ne figurent que très partiellement sur les cartes de la Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques (DTGC) et de l'ANSD (*cf*. Figure 17 et Figure 18). Ajoutons sur ce point que la sémiologie graphique des *wouro* n'est pas adéquate : la figure ci-dessous représente le *wouro* par un point[150] (entouré par les pointillés sur la Figure

150 Le point représente, en sémiologie graphique, une variable en implantation ponctuelle, comme la présence d'un forage sur le territoire par exemple (Le Fur, 2010).

17) alors qu'il s'agit d'un espace [le *wouro* devrait donc être représenté sous la forme d'un polygone (Le Fur, 2010)] ;

- Les cartes de la DTGC n'ont pas été actualisées depuis plus de 10 ans ;
- Les images satellites récentes sont onéreuses et figurent - au même titre que les cartes - des éléments figés : un écart peut figurer sur une image sans pour autant indiquer que ses habitants y vivent encore ;
- L'habitat est dispersé (*cf.* Carte2 1) : les éleveurs privilégient l'éloignement entre leurs lieux de résidence pour mieux éviter le mélange des troupeaux, un sujet à conflits. Dans ce cas précis, dénombrer la population nécessite du temps et des fonds, notamment pour le carburant[151].
- Les populations locales sont superstitieuses[152] vis-à-vis des dénombrements et fournissent rarement les bonnes informations ;
- Les éleveurs comptent en ''hivernage[153]'', mais pas systématiquement ;
- Les habitants ne savent pas forcément compter.

Tenant compte de ces paramètres, il semblait presque inévitable de se perdre, d'obtenir des informations erronées ou encore risquer un double comptage.

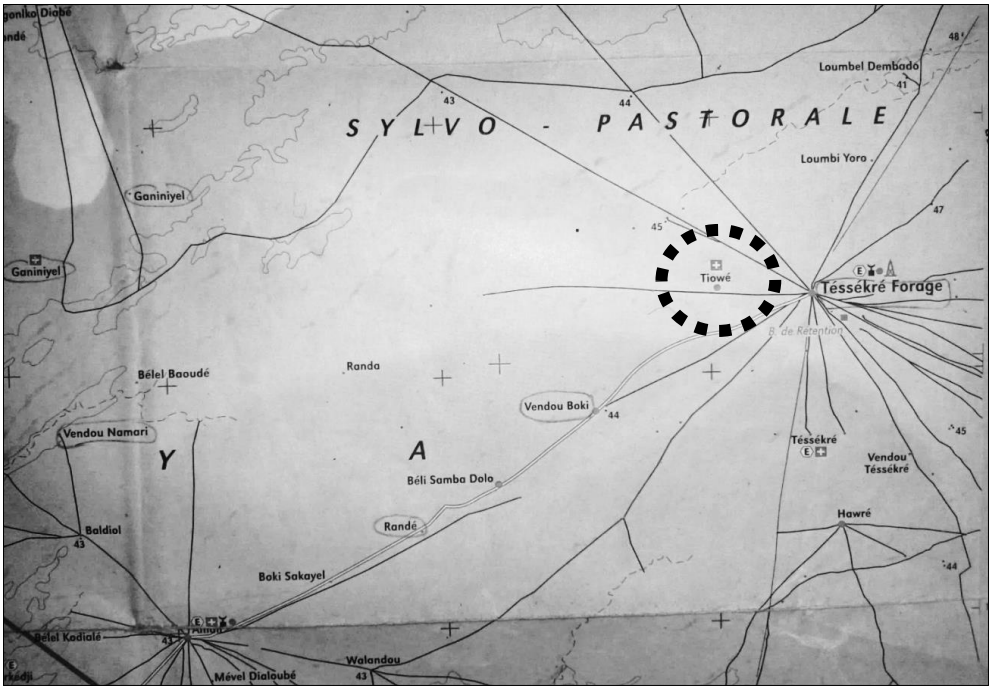


Figure 17 : Localisation du forage de Téssékéré sur une carte de la DTGC ; Source : DTGC, 2005

151 Les transports en commun sont irréguliers dans cette zone, et ne desservent pas toutes les localités.

152 Compter les membres de la famille peut entraîner, selon les représentations locales, le décès d'un enfant.

153 Par exemple, un enfant âgé de deux hivernages aura vécu deux saisons des pluies : il aurait donc un an au minimum.

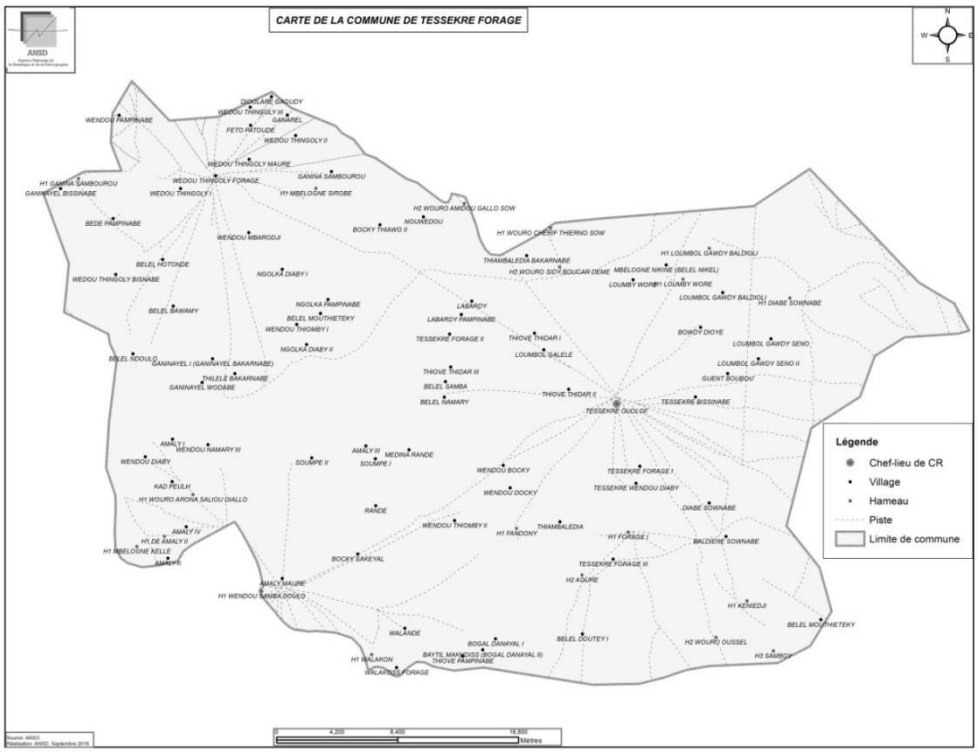
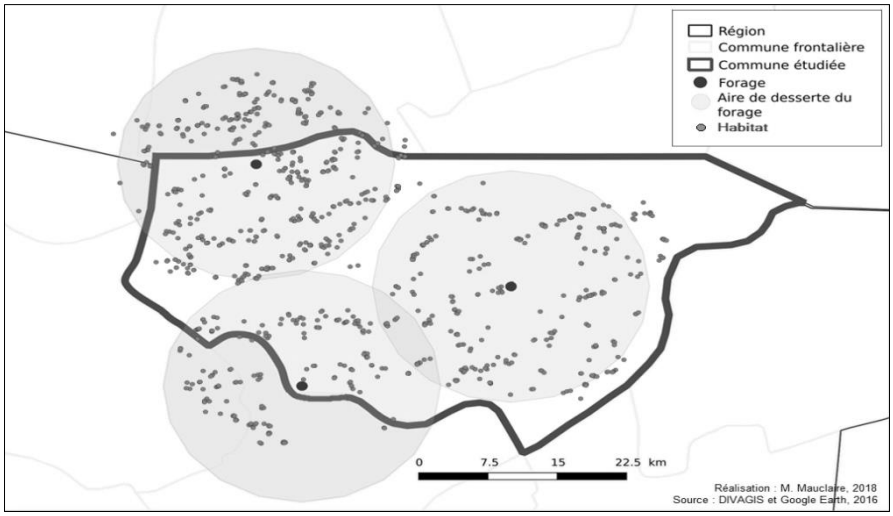


Figure 18 : La commune de Téssékéré selon l'ANSD



Carte 21 : Dispersion de l'habitat dans la commune de Téssékéré
Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

J'ai de ce fait opté pour un « bricolage méthodologique »[154] pour mieux pallier ces problèmes lors de l'élaboration de mon questionnaire (Ayimpam & Bouju, 2015, p. 11) :

154 À ce propos, notons que les agents éthiopiens du recensement dans les zones pastorales ont également mis en place un bricolage méthodologique au cours de leur travail. En effet, la zone présentait les mêmes caractéristiques que la commune de Téssékéré (Tamru, 2012).

- Élaborer, dans un premier temps, d'une carte de localisation des *wouro*, de manière à procéder à un dénombrement systématique et par zonage ;
- Mettre en place, dans un second temps, d'indicateurs directs et indirects de comptage des membres d'un écart.

Les *wouro*, des villages locaux pastoraux, semblaient être le meilleur outil pour procéder au dénombrement, puisqu'ils proposent naturellement un zonage du travail. En effet, ils rassemblent d'une part plusieurs écarts ; et leur aire, de l'ordre de quelques kilomètres carrés, les positionne à l'échelon le plus fin de la commune. La Figure 20, une carte élaborée par l'infirmier de Widou-centre des *wouro* de Widou, affiche le maillage existant. Or, n'ayant appris l'existence de cette carte que tardivement, je n'ai pas pu l'exploiter. Il est néanmoins intéressant de noter que, pour établir ma propre carte, j'ai utilisé la même méthode que celle de l'infirmier : la cartographie mentale.

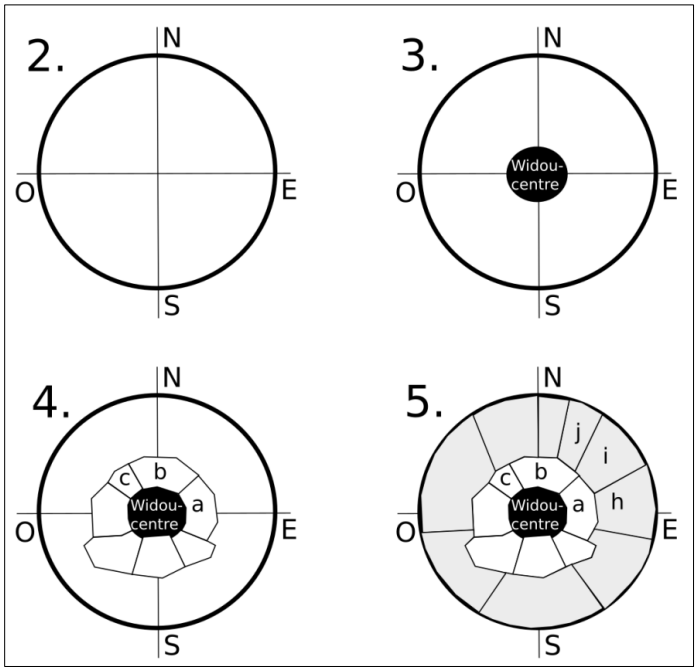


Figure 19 : Les étapes de construction de la carte mentale

« *Ces cartes* [mentales] *sont, en géographie, les formes que prennent dans l'esprit des individus les représentations de l'espace, mais également les objets que l'on obtient lors d'une enquête où l'on fait réaliser des cartes à main levée, ou encore la synthèse d'une enquête portant sur un espace et réalisée sur un grand nombre de personnes* » (Beauguitte *et al.*, 2012, p. 4). La cartographie mentale (ou *mental map*[155]) est ici une projection mentale de l'espace. Elle ne tient cependant pas compte de la configuration réelle des *wouro.*

155 Il existe également une autre traduction anglaise de la carte mentale sujette à confusion : the mind map, ou encore carte heuristique en français, qui plus correspond à l'organisation des idées d'un auteur sur un schéma (http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/IMG/pdf/2015_realiser-carte-mentale.pdf).

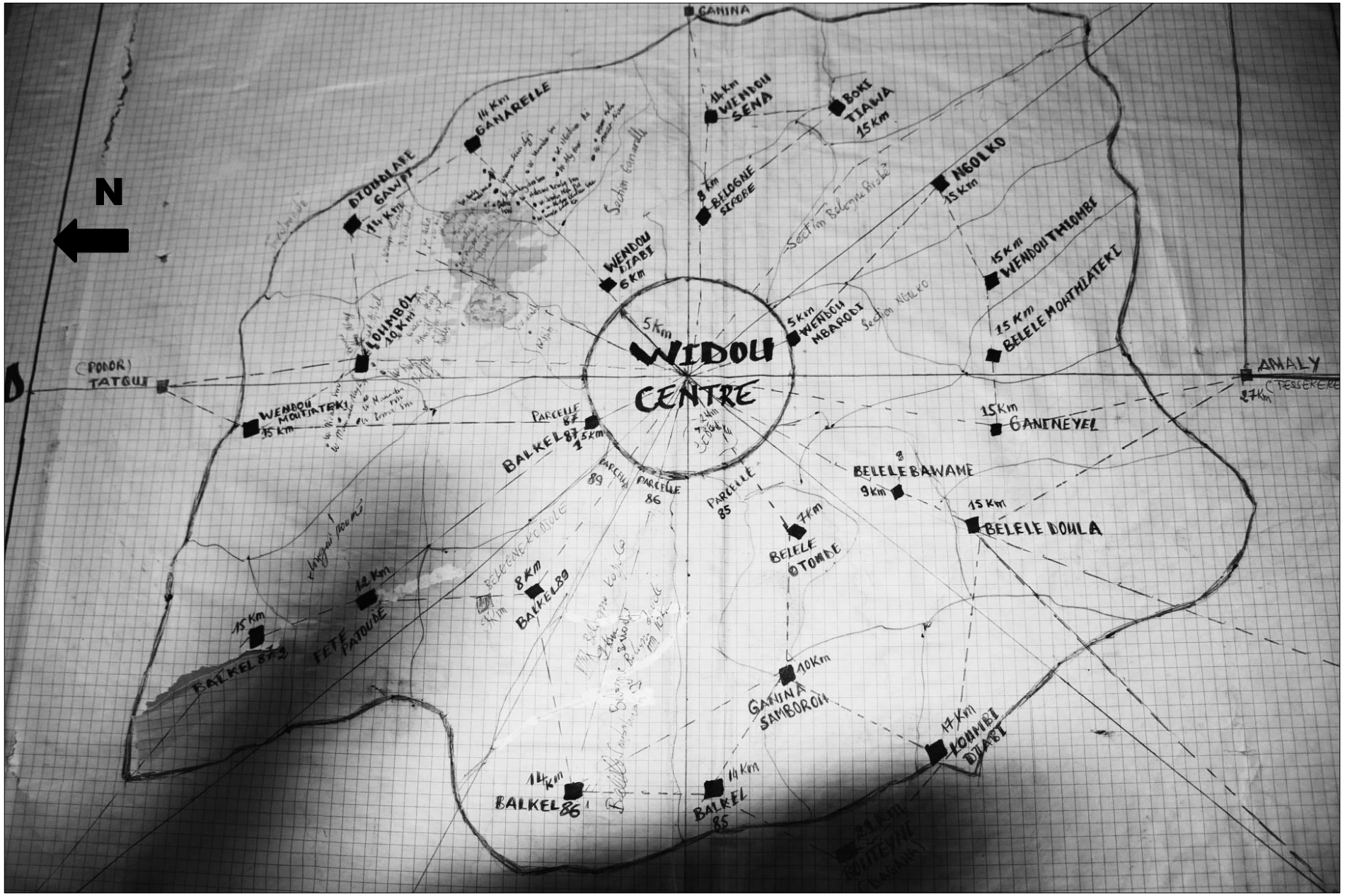


Figure 20 : Carte mentale des *wouro* de Widou Thingoly ; Auteur : G. Boëtsch, 2013

b. Élaboration de la carte mentale avec les guides

Puisque je ne disposais d'aucune base cartographiée, la méthode par cartographie mentale me semblait la plus appropriée pour comprendre la configuration du territoire. De plus, disposer d'une projection des lieux permettait également d'économiser du carburant, en élaborant au préalable une trajectoire optimale pour les déplacements[156]. J'ai alors fait appel à deux guides, personnes ressources originaires du village de Widou. Nous avons élaboré ensemble une première carte mentale globale de leur village (*cf.* Figure 19). L'entreprise consistait en un entretien directif et collectif[157] :

1. Énumérer au préalable des *wouro* de Widou connus par les guides ;
2. Placer un cercle d'un rayon de 15 kilomètres correspondant à l'aire de desserte du forage de Widou orientée nord/sud/est/ouest sur le centre d'une feuille de papier millimétré ;
3. Placer la zone ''Widou-centre'' au centre du cercle ;
4. Placer et orientater les *wouro* limitrophes à la zone Widou-centre en partant de l'est ;
5. Répéter l'étape 5 jusqu'à atteindre les limites de l'aire de desserte ;
6. Reporter les distances à vol d'oiseau entre le forage et les délimitations de chaque *wouro* ;
7. Valider et compléter le schéma avec les chefs de *wouro* enquêtés par la suite.

La Figure 21 présente le résultat de trois heures d'entretien avec les deux guides. Les limites et les distances indiquées sur la Figure 21 ne sont certes pas exactes, mais tentent, dans la mesure du possible, de les respecter. Par ailleurs, ajoutons que cette projection est une construction personnelle issue de la mémoire collective[158] (Halbwachs, 1994) : les délimitations (marquées par le relief) des *wouro* sont admises collectivement par la société pastorale et régulièrement mises à jour par la pratique des lieux et les échanges avec les habitants, comme le signale cet extrait d'entretien : « *je me rappelle que pour les limites de* [mon wouro], *les gens disaient : ''ici ce sont les limites de* [ce wouro] », entretien n°7.

156 Ajoutons que la présence d'un autre missionnaire sur le terrain, désireux de se rendre dans les écarts alentours, compliquait encore mes propres déplacements. Il s'agissait donc de mettre en place une méthode capable de coordonner nos entretiens.

157 L'entretien collectif permet, dans la mesure du possible, d'éviter les oublis.

158 Une mémoire co-construite par et entre les habitants (Halbwachs, 1994).

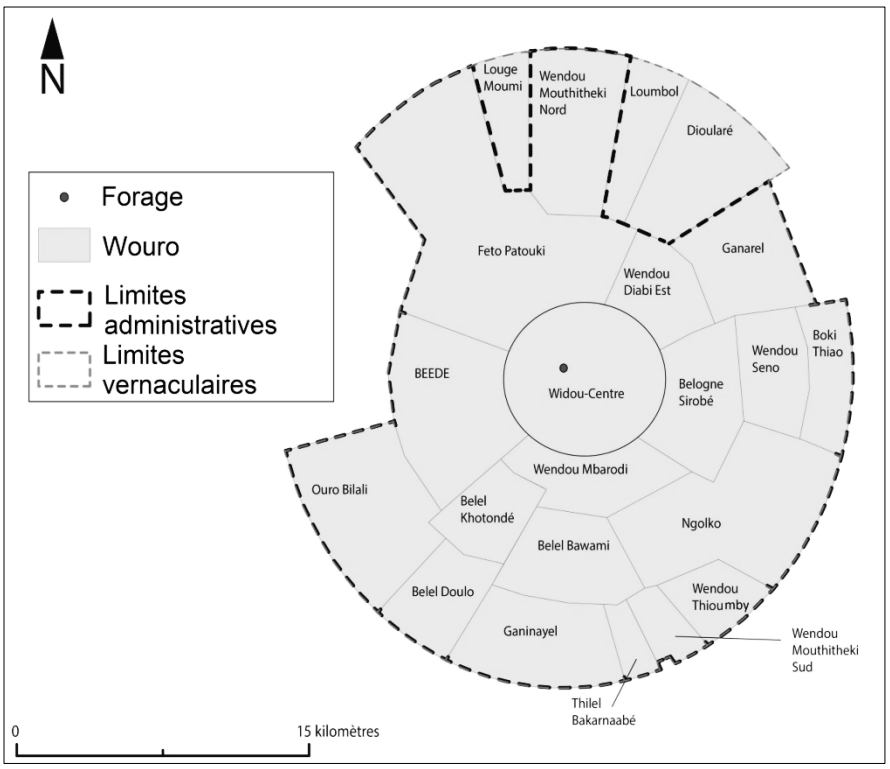


Figure 21 : La carte mentale globale de Widou Thingoly

Dans ce premier travail, l'aire de desserte de Widou ne figure que 19 *wouro* (Widou-centre compris) (*cf*. Figure 21). Or, j'en ai dénombrés 36 au cours de mes enquêtes *in situ*, et le nombre tend encore à augmenter. Il me semblait également important de marquer la différence entre les délimitations administratives des *wouro* qui s'inscrivent géographiquement dans la commune de Téssékéré, et les délimitations vernaculaires (*cf*. Figure 21). En effet, le *wouro* de Dioularé (nord de Widou) par exemple, se situe géographiquement dans la commune de Mbane (nord de Téssékéré), mais ses habitants m'ont déclaré appartenir à la commune de Téssékéré, puisqu'ils se rendent principalement au forage de Widou, et y payent *de facto* leur redevance eau et leurs impôts. L'aire du village de Widou Thingoly, à l'instar de certain *wouro,* est donc pluricommunale [à cheval sur plusieurs commune (Pumain, 2014a)].

Si pour le chercheur, les images satellites peuvent servir de support visuel, il en va autrement pour les guides. J'avais essayé, dans un premier temps, d'utiliser une image satellite obtenue auprès du Centre de Suivi Écologique (CSE) de Dakar pour précéder au découpage en *wouro* à l'aide des guides. Ces derniers m'ont alors souligné la nécessité de points de repère, de signes apparents dans l'espace de la brousse pour mieux se situer et localiser les différents *wouro* et écarts, tels que la forme d'un arbre, d'une mare, ou encore la position du soleil. Ils n'étaient donc pas en mesure d'indiquer la route à suivre à partir des images.

c. Intérêts et limites de la méthode

En plus de la cartographie mentale directive, j'ai également tenté une autre approche au travers de la cartographie participative, qui consiste, entre autres, à laisser les habitants cartogra-

phier eux-mêmes leur espace. À titre d'exemple, la Figure 22 présente la carte mentale du quart nord-ouest du village de Widou dessinée par l'un de mes guides ; et la Figure 23 expose le dessin à main levée d'un habitant de son propre *wouro,* Féto Patouki. L'expérience s'est néanmoins avérée chronophage, et n'apportait pas de précisions supplémentaires utiles pour ma carte. Et puisqu'il me fallait avancer dans mes recherches, j'ai rapidement abandonné l'idée.

Les avantages d'une carte mentale globale d'un village sont nombreux :

- Elle figure rapidement la configuration spatiale du village et permet donc d'élaborer facilement les trajets à suivre avec les guides pour procéder à des entretiens hors bourg-centre ;
- Elle est peu onéreuse et également rapide à concevoir.

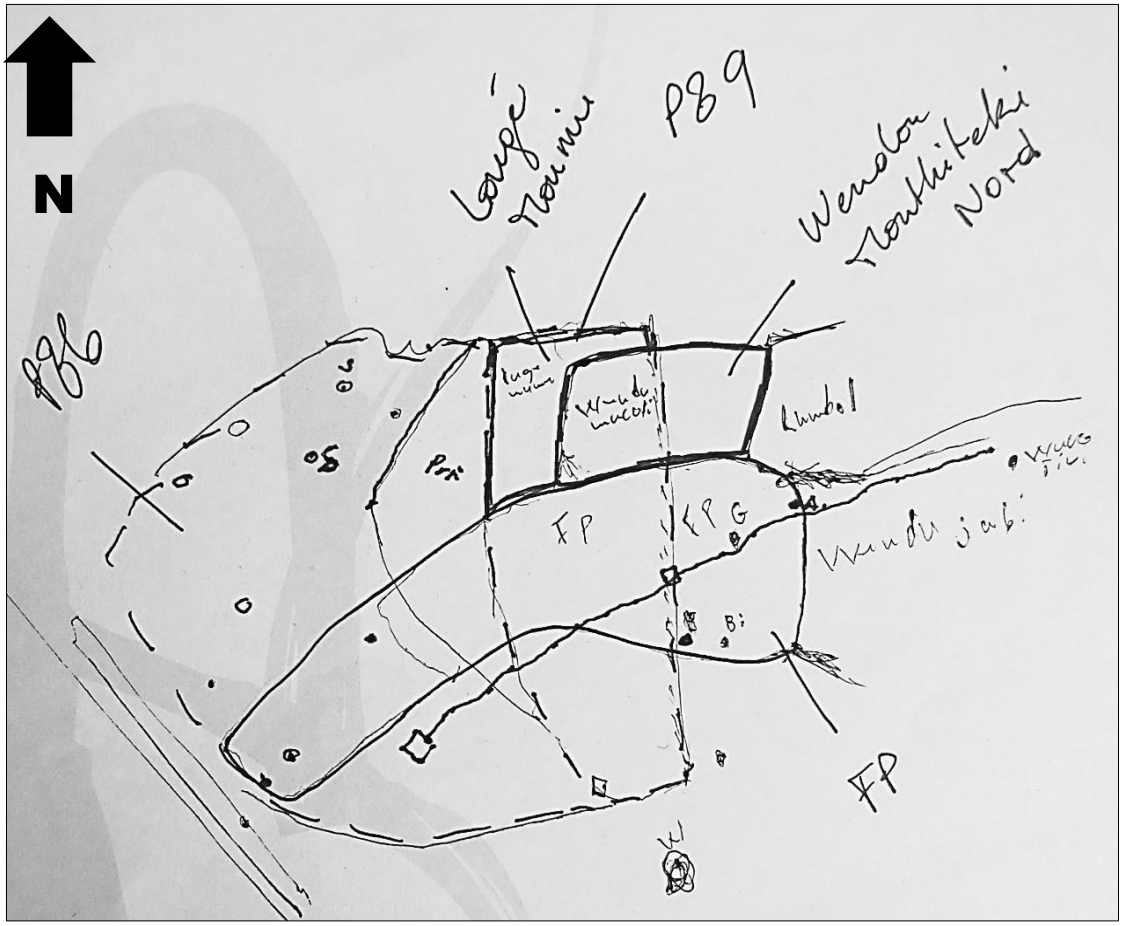


Figure 22 : Carte mentale de l'agencement des *wouro* dans le quart nord-ouest du village de Widou Thingoly ; Réalisation : O. Sow, 2015

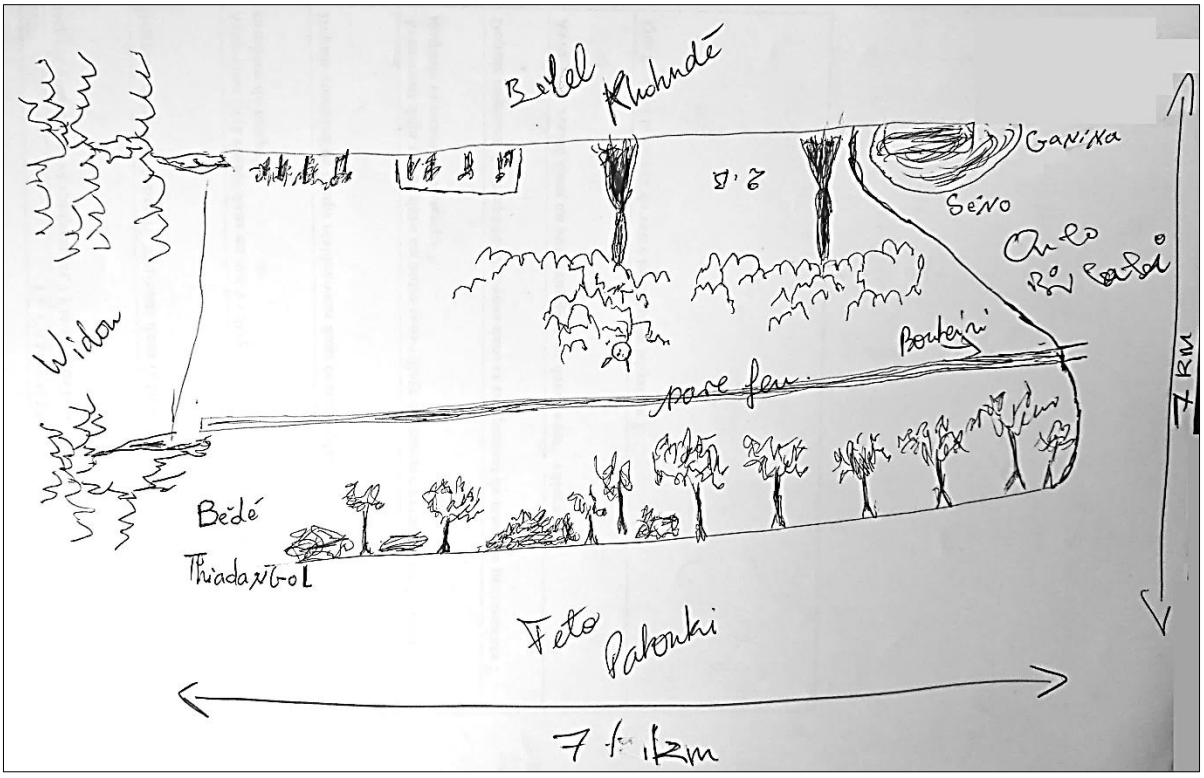


Figure 23 : Carte mentale du *wouro* de Féto Patouki ; Réalisation : O. Ba, 2015

La méthode est cependant loin d'être complète. En effet, tous les *wouro* ne figurent pas sur la carte, puisqu'elle dépend uniquement de la bonne connaissance des guides. Il est donc nécessaire de travailler en aval avec d'autres personnes ressources. De plus, le problème de création de l'entité spatiale sur un Système d'Information Géographique (SIG) se posait : comment vectoriser[159] au mieux le *wouro* sans GPS ? J'ai de ce fait choisi de prendre, par la suite, un point GPS dans chaque écart dénombré.

1.2. Second temps de la méthode : le dénombrement

Chaque *wouro* de la commune de Téssékéré est administré par un chef de *wouro*, le *mawdo*[160] *wouro*. Par soucis des convenances, mais aussi pour le bon déroulement de ma mission[161], il

159 Numériser une entité spatiale en tenant compte de ses coordonnées géographiques.

160 Mawdo signifie ''vieux'' en pulaar. Le terme sous-tend néanmoins une idée de sagesse, d'expérience. Le mawdo wouro est donc, dans la majorité des cas, un doyen qui incarne la sagesse (nous verrons cependant que ce ''modèle type'' de mawdo wouro tend à changer).

161 Au cours de mon dénombrement, j'ai rencontré une difficulté notable. Un chef d'écart refusait de répondre à mes questions, puisque je ne m'étais pas préalablement entretenue avec son chef de wouro. Ce dernier avait effectivement intimé l'ordre à ses administrés de ne pas me répondre, puisque je ne m'étais pas présentée à lui. Il m'est, en effet, régulièrement arrivé de découvrir de nouveaux wouro au cours de mes missions dénombrement, notamment par le biais de remontrances explicites de la part d'habitants délaissés.

m'était indispensable de m'entretenir avec lui avant tout travail, afin de me présenter et d'exposer mon travail.

Lors d'une première mission de 10 jours, je me suis présentée aux chefs : dans un premier temps, et à l'aide de deux guides, j'ai listé[162] chaque *mawdo wouro* de Widou Thingoly[163] [28 ont été répertoriés] ; puis, dans un second temps, je me suis rendue chez chacun d'entre eux pour procéder aux entretiens.

a. S'entretenir avec le *mawdo wouro*

Les entretiens se sont déroulés comme tel :

1. Présentation de l'interprète et du chercheur ;
2. Présentation du travail à effectuer et intérêts ;
3. Listing des chefs d'écarts inscrits dans le *wouro* (*cf.* Annexe) ;
4. Localisation dans l'espace des écarts listés, avec les guides si nécessaire ;
5. Dénombrement de la famille du chef (une occasion d'exposer au chef la méthode utilisée) ;
6. Demande de permission pour étendre le travail à l'ensemble du *wouro* ;
7. Prise de point GPS au centre de l'écart du chef (de manière à le localiser sur une carte) ;
8. Remerciements.

J'ai également pris soin de localiser le *wouro* dans l'aire de desserte dans laquelle il s'inscrit ; d'orthographier au mieux son toponyme ; et de déterminer, si possible, sa date de création. Après accords du chef[164], je pouvais l'administrer mes questionnaires aux chefs d'écart.

Notons par ailleurs que les femmes actives ont été les plus aptes à fournir les informations demandées. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les *mawdo wouro* sont en très grande majorité des hommes âgés[165]. Ces derniers sont moins mobiles que les femmes qui se rendent d'un écart à un autre pour se socialiser. Partant, la mobilité, et une vie sociale active, favorisent la bonne connaissance des familles et des lieux.

---

162 Il existe une liste des mawdo wouro à la mairie de Téssékéré à laquelle j'ai eu accès, mais bien plus tard. En effet, les responsables de mairie ne sont pas toujours présents, et mes rendez-vous ont souvent été annulés.

163 Il s'agissait de procéder avant tout par aire de desserte des forages, afin de ne pas s'éparpiller.

164 Dans le cas où le chef de wouro était absent, j'ai choisi d'utiliser la méthode dite « boule de neige » : repérer les personnes ressources disponibles qui ont une bonne connaissance des lieux en s'adressant aux habitants que nous croisions.

165 Une femme seulement est chef de wouro dans toute la commune de Téssékéré.

b. S'entretenir avec la famille

La deuxième phase de ce travail consistait à injecter les questionnaires aux chefs d'écart. La méthode était identique à celle utilisée avec le chef de *wouro* : salutations, présentation générale, et intérêts du travail. J'accordais une attention particulière sur ce dernier point, puisqu'il s'agissait d'obtenir des réponses exactes. Mon interprète insistait donc lourdement sur la nécessité de la justesse des déclarations. Nous proposions systématiquement une échappatoire : mieux vaut refuser le questionnaire plutôt que mal déclarer. Je privilégiais également les entretiens collectifs avec, si possible, toute de la famille. Cette méthode évitait d'une part d'oublier des membres, mais permettait également la triangulation des déclarations. L'entretien collectif m'était d'autant plus facilité grâce à la curiosité des habitants à venir observer une femme blanche (un phénomène peu commun dans la brousse widousienne). La grande majorité des entretiens s'est déroulée avec presque tous les membres de la famille, mais aussi les voisins (et parfois les voisins des voisins). Le questionnaire, quasiment devenu entretien, pouvait parfois durer deux heures.

La première étape du questionnaire consistait à récupérer l'identité du chef (nom, prénom, âge, sexe) ainsi que la localisation géographique de son écart (commune, aire de desserte et *wouro*). La deuxième étape consitistait à lister les membres de l'écart. Après avoir listé tous les membres[166] de l'écart par âge et par sexe, j'entamais la troisième partie du questionnaire : les indicateurs indirects.

Lors de l'élaboration des questionnaires, j'avais mis en place plusieurs indicateurs indirects de comptage, tels que le nombre de poignées de riz utilisées lors de la préparation des repas[167], ou encore le nombre de charrettes mis à disposition pour le transport de l'eau. Ces questions ont rapidement été abandonnées, puisqu'elles alourdissaient l'entrevue. Le questionnaire comptait également quelques questions relatives à l'économie du foyer, de manière à détailler les caractéristiques socio-économiques globales de la zone, telles que :

- Le nombre d'enclos à mouton ;
- Le nombre de bergers engagés ;

166 Il n'est pas rare que les familles accueillent un ''protégé'' (un membre de la famille élargie la plupart du temps). Ce (ou ces) dernier était régulièrement oublié dans les déclarations. Il fallait donc systématiquement poser la question. De plus, d'autres membres de la famille pouvaient résider ailleurs. Dans ce cas, je tenais compte du lieu de résidence principal : si ce membre résidait plus de 6 mois dans l'année à Widou, je le comprenais dans mon questionnaire.

167 Connaître le nombre de dosettes de 100g ou de 500g de riz utilisées lors du dîner de la veille de l'entretien permettait de calculer le nombre d'individus (généralement tous présent le soir) selon la quantité de riz ingérée. J'ai rapidement atteint saturation pour cette question. Une issue heureuse, car le sujet était gênant, puisqu'il renvoyait à la question de la pauvreté.

- L'existence d'une activité économique autre que le pastoralisme ;
- Le nombre de téléphones portables[168].

Enfin, je procédais à des observations directes, quatrième et dernier volet du questionnaire, pour affiner l'estimation du nombre d'individus vivant dans l'écart. Je demandais à me promener avec mon interprète dans l'écart, et nous comptions :

- Le nombre d'habitation (ou chambre) en ciment (*cf.* Planche 3) : elles sont principalement réservées aux personnes âgées. Relever les habitats en ciment permet donc de valider le nombre de personnes âgées indiquées ;
- Le nombre de chambres en paille (*cf.* Planche 3c.) : dès lors qu'une femme est mariée, elle possède son propre toit et y vit avec ses enfants. Une chambre peut accueillir jusqu'à 8 personnes. Relever le nombre d'habitats en paille permet donc vérifier les déclarations du dénombrement en croisant les variables « membres de la famille », « nombre d'habitations en paille » et « femme de plus de 15 ans[169] ;
- Le nombre de cuisines (*cf.* Planche 3a. et b.) : il est possible de les distinguer, puisqu'elles sont aménagées à l'extérieur des habitations, sur la clôture de l'écart. Les cuisines sont un indicateur du nombre de femmes mariées dans l'écart. Le nombre de cuisines est inférieur ou égal au nombre de chambres dans l'écart.

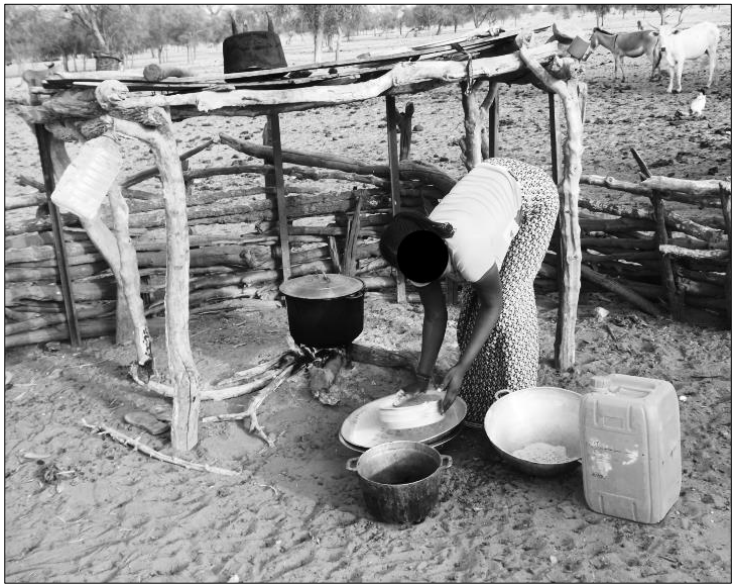
Il peut toutefois y avoir des exceptions : si le nombre de chambre est largement supérieur au nombre de cuisines, cela peut signifier la présence dans l'écart :

- D'hommes actifs célibataires (qui ne partagent donc pas leur chambre) ;
- D'hommes ou de femmes âgés vivant seuls, célibataires ou veufs ;
- De jeunes enfants partageant la même chambre (la plupart du temps des garçons âgés de 7 ans ou plus).

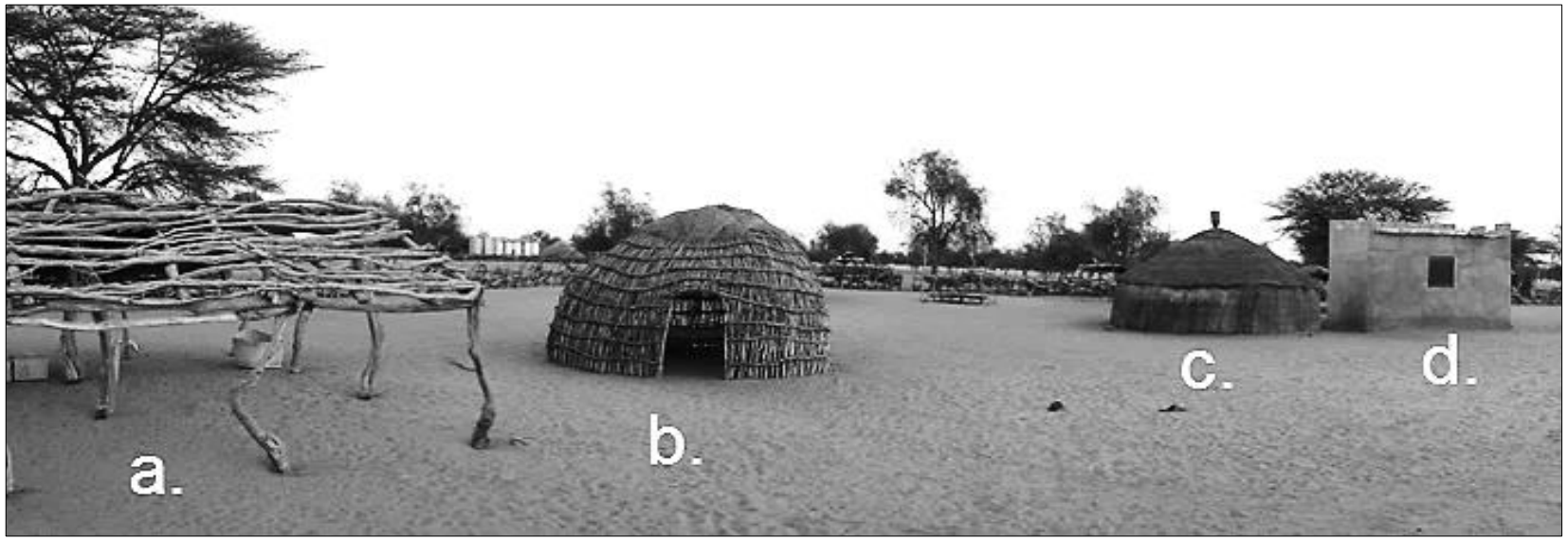
168 Cette question a également été abandonnée puisqu'arrivée rapidement à saturation : tous les chefs d'écarts ont un téléphone portable, ainsi que les hommes du foyer. En revanche, il est très rare qu'une femme en détienne un.

169 Une femme âgée de plus de 15 ans est très probablement mariée.





Vues d’une cuisine



Différentes constructions dans l’écart

Planche 3: L'aménagement d'un écart ; Auteurs : A. Ka, 2012 et 2014 et M. Mauclaire, 2014

Enfin, je prenais un point GPS, toujours au centre de l'écart. La spatialisation des habitats permettra donc, dans un second temps, de procéder à l'élaboration d'une carte des *wouro* et de la répartition de la population. Au total, 462 écarts ont été dénombrés au cours de 3 missions de 15 jours environ, dont deux se sont déroulée à l'aide d'un second binôme d'enquêteurs.

c. Les *wouro* à Widou Thingoly

Après récupération des points GPS dans chaque écart, il s'agissait de dessiner et géoréférencer les *wouro* sur QGIS, un logiciel libre de SIG. J'ai alors regroupé manuellement les écarts d'un même *wouro* en attribuant un figuré différent selon la localisation. Par exemple, les écarts situés dans le *wouro* de Béédé (sud-sud-ouest de Widou-Centre) sont représentés par un avion noir (le figuré n'a pas de sens, il s'agissait juste de bien distinguer les localisations des écarts) (*cf.* Figure 24).

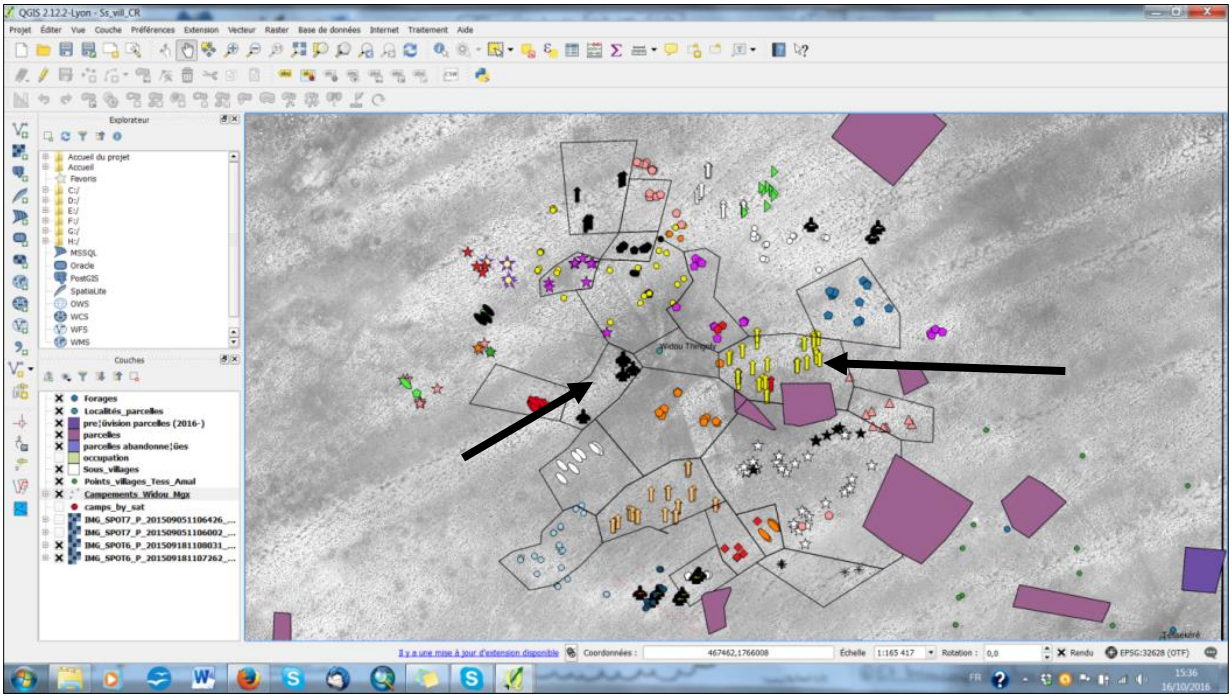
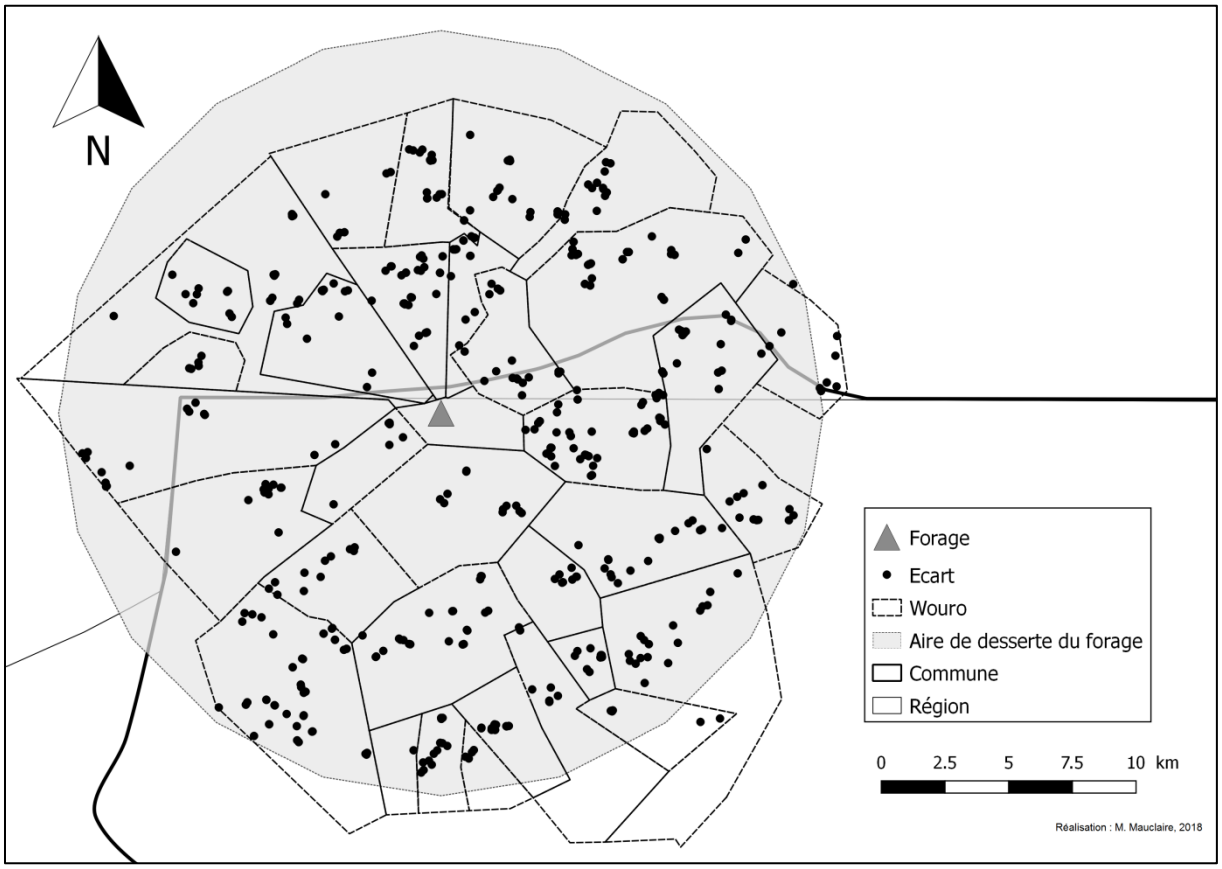


Figure 24 : Construction en cours des *wouro* sur QGIS

On notera toutefois quelques incohérences sur la Figure 24 : les *wouro* ne regroupent pas forcément les mêmes figurés. Par exemple, le *wouro* de Wendou Diaby, à l'est de Widou – Centre (indiqué par une flèche), dans lequel figurent des écarts symbolisés par des flèches jaunes, inclut également un écart marqué d'une flèche rouge. Ceci s'explique par le fait que certains habitants associent l'espace dans lequel ils vivent à leur *wouro* de rattachement administratif. Cet écart « flèche rouge » est donc rattaché non pas au *mawdo* de Wendou Diaby, mais bien à un autre *mawdo* (dont le *wouro* n'a d'ailleurs pas été localisé dans l'aire de des-

serte du village de Widou). Je n'ai néanmoins pas tenu compte de ces cas particuliers dans l'élaboration de ma carte, pour mieux en faciliter la lecture. Dans ce cas, le *wouro* ne constitue donc pas forcément un territoire d'un seul tenant et exclusif, mais peut également s'apparenter à une appartenance, un réseau de lieu plutôt qu'une étendue, ou encore un ensemble de territoires de rattachement qui se chevauchent partiellement.

La Carte 22 expose le résultat final (vectorisé sur QGIS) des questionnaires. L'aire de desserte du village de Widou Thingoly comprenait 36 *wouro* en 2015, 462 écarts recensés, soit 6 274 personnes.



Carte 22 : Les *wouro* du village de Widou Thingoly ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

d. Limites de la méthode du dénombrement et calcul d'une marge d'erreur

Les représentations des habitants liées au recensement mettent le chercheur dans une position inconfortable. De même que Marie Peretti Ndiaye à propos du racisme, procéder au comptage me mettait souvent mal à l'aise. « *Ce qui rend son entreprise de recherche particulièrement difficile, ce n'est pas seulement le fait que les expressions du racisme soient fuyantes et donc difficiles à saisir, mais également le fait que le racisme, en tant qu'expérience relationnelle à ''double face'', soit un sujet très sensible, susceptible de contaminer les étapes de recueil des données* » commentaient si justement Sylvie Ayimpam et Jacky Bouju à propos de leur ter-

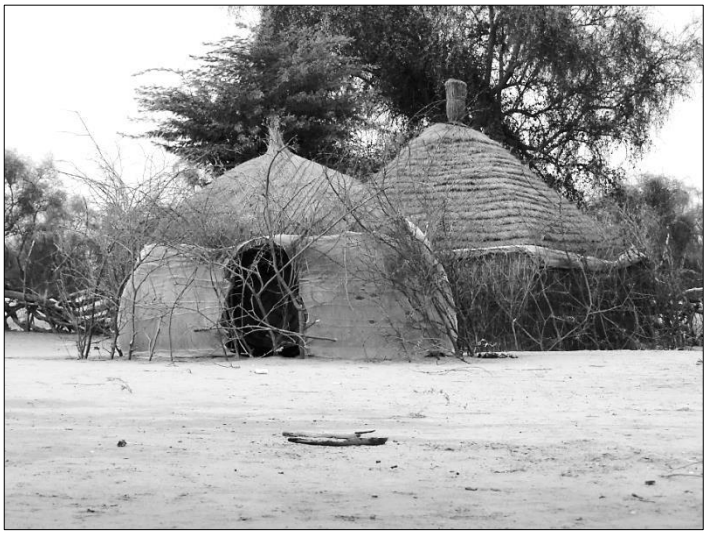
rain, dont le caractère sensible s'accorde au mien (Ayimpam & Bouju, 2015, p. 15; Peretti Ndiaye, 2017).

Aussi, les données récoltées restent incertaines. Pour pallier ce problème, j'ai choisi de croiser indicateurs directs et indirects relevés dans les différents écarts, afin de dégager ceux qui présentent des incohérences (gris foncé dans le tableau) (*cf.* Tableau 8). Le Tableau 8 présente quatre écarts illustratifs extraits de ma base de données :

	Identifiant	Nb femme/chambre	Nb femme/cuisine	Nb d'individu total/chambre
Aucun problème	6	1	1	3
Un problème	175	2	2	4
Deux problèmes	145	2	1	10
Trois problèmes	356	6	6	17

Tableau 8 : Exemples types d'écart présentant des problèmes

A titre d'exemple, l'écart n°175 référencé dans ma base de données présente un problème, puisqu'il indique deux femmes mariées pour une seule chambre ce qui, selon mes entretiens, est somme toute possible, mais anormal (*cf.* Tableau 8). En effet, deux femmes mariées ne peuvent cohabiter, sauf dans le cas éventuel d'un veuvage. Il arrive également que des co-épouses partagent une même chambre, mais ce cas est rare et également mal accepté par la société.



Photographie 2 : Le "salon des femmes"
Auteur : M. Mauclaire, 2017

Je ne tiendrai cependant pas compte, dans ma marge d'erreur, des écarts présentant un seul problème. Plusieurs explications sont effet possibles : il m'est arrivée, par exemple, de ne pas

compter certaines chambres que j'avais compris être « un salon pour les femmes »[170] (*cf.* Photographie 2).

L'écart n°145 présente deux problèmes, puisqu'il regroupe à la fois des femmes mariées mais aussi 10 personnes en moyenne par chambre[171] (*cf.* Tableau 8). Encore une fois, cette erreur pourrait s'expliquer par l'absence de prise en considération des salons des femmes. Cependant, puisque les problèmes peuvent différer d'un écart à l'autre, je préfère tenir compte des écarts présentant au moins deux problèmes dans ma marge d'erreur. Pour finir, l'écart n°356 est le plus problématique (*cf.* Tableau 8). Il relate six femmes mariées et 17 personnes en moyenne par chambre, mais aussi six femmes pour une cuisine. Cette dernière indication, bien que possible[172], me semble aberrante. La moyenne que j'ai relevée s'élève plutôt à deux voire trois femmes par cuisine.

Le Tableau 9 propose un récapitulatif des écarts présentant un ou plusieurs problèmes et la population concernée. Puisque les écarts à « un problème » ne sont pas pris en compte, 1 84 personnes sur 6 165 seraient ''problématiques'', soit 2 % de la population totale du village de Widou Thingoly. J'admettrai donc une marge d'erreur de l'ordre de 2 % pour mon dénombrement[173].

	Nb d'écart	Population concernée (en nb)
Aucun problème	381	4 895
Un problème	62	1 086
Deux problèmes	9	167
Trois problèmes	1	17
Total	453[174]	6 165

Tableau 9 : Les écarts et la population soumis aux problèmes

Les indicateurs indirects de comptage sont intéressants pour tendre vers un bon dénombrement, mais la méthode reste incertaine. De plus, ajoutons une autre difficulté au dénombre-

170 Ces salons sont bien des habitats, mais fabriqués par des familles démunies. Une chambre en ciment est onéreuse (plus de 100 000 FCFA). Le coût d'une chambre en paille est moindre, de l'ordre de 50 000 FCFA. En revanche, le salon des femmes est gratuit, puisque les matériaux de fabrication sont ramassés dans la brousse. Le type d'habitation est donc lié au niveau de vie de la famille. De ce fait, posséder un salon de femme est un indicateur de pauvreté.

171 Rappelons que selon les habitants, une chambre ne peut accueillir plus de huit personnes.

172 Certaines femmes (co-épouses ou belles sœurs) n'ont aucun problème à se partager leur cuisine.

173 J'ai également tenté de rectifier les déclarations qui me semblaient incohérentes auprès d'autres chefs d'écart.

174 Neuf écarts n'ont pas été pris en compte par manque de données.

ment : l'étalement de ce travail[175] dans le temps. En effet, le nombre d'individu par famille peut changer du jour au lendemain (pour un accouchement, un déménagement, un décès, etc.). Plus l'échantillonnage est important, plus le risque d'erreurs augmente. Enfin, une dernière difficulté concerne le mode de comptage des éleveurs : les âges sont déterminés *via* le nombre d'hivernages écoulés. Je ne m'en suis rendue compte qu'au cours de la deuxième mission dénombrement. Partant, certains âges déclarés sont incorrects de plus ou moins un an.

Il est également indispensable de tenir compte de la saison climatique en cours pour dénombrer : la plupart des éleveurs sont absents entre les mois de février à août environ, soit la période de soudure[176]. Ma deuxième mission s'est déroulée en 2015 durant cette période de soudure, par ailleurs en avance compte tenu des précipitations basses de l'année précédente. De ce fait, beaucoup avaient entrepris une transhumance plus promptement qu'à l'accoutumée. Nous avons néanmoins réussi à procéder au dénombrement à l'aide de personnes ressources disponibles.

Si le dénombrement d'une population mobile renvoie à une méthode complexe, il est néanmoins à l'origine de ce travail de thèse, puisqu'il a permis de mettre en lumière la configuration des *wouro* dans l'espace dans la commune de Téssékéré. Jusqu'à présent, cette carte n'est disponible nulle part ailleurs. Ne pouvant élargir le travail du dénombrement à toute la commune (principalement par manque de temps), il était néanmoins possible d'élargir la cartographie à la commune par le biais de la méthode des cartes mentales. Ceci permettait dès lors de vérifier si la configuration spatiale en *wouro* s'étendait bien à toute la commune et d'en caractériser si besoin, *via* des entretiens, les spécificités.

1.3. Retranscrire la configuration territoriale de la commune de Téssékéré : la carte mentale, un outil heuristique

La Carte 22 (*cf.* p. 131) du village de Widou Thingoly n'est pas exhaustive. En effet, de nouveaux *wouro* se sont révélés au cours de mes enquêtes de terrain. C'est pourquoi j'ai choisi,

175 « L'écart [entre deux recensements] peut aussi résulter d'une évolution de la qualité de l'estimation de la population entre les deux recensements : une mesure n'est jamais parfaite, même dans le cas de recensements. Ce sont des opérations à très grande échelle qui font l'objet d'omissions et de doubles comptes dont l'ampleur est limitée mais variable dans le temps. » (INSEE, 2006, p. 2)

176 « En moyenne, les pays du Sahel ne produisent que pour quelques mois de consommation de céréales. Cette situation a donné naissance à une expression employée dans toute l'Afrique : la période de soudure. La soudure est la période qui sépare la fin de la consommation de la récolte de l'année précédente et l'épuisement des réserves des greniers, de la récolte suivante », (RFI, 2009).

en tenant compte des limites de la première méthode, d'enrichir la nouvelle méthode pour les villages de Téssékéré et d'Amaly. Il s'agissait ici de favoriser les entretiens collectifs et la triangulation des données, afin de rendre compte plus précisément de la configuration du territoire d'une part, et sans omettre de *wouro* (dans la mesure du possible) d'autre part.

a. Révision de la méthode carte mentale

La méthode de construction de la carte mentale globale du village avec une personne ressource suffisamment familière du terrain est efficiente : elle permet une ébauche rapide du maillage au sein du village. J'ai donc choisi de reproduire cette méthode dans un premier temps (*cf.* 1.2):

- Une personne ressource a été sollicitée dans chaque village[177] ;
- Nous avons dessiné ensemble les *wouro* dans l'aire du village, en partant de l'est du bourg-centre jusqu'à atteindre la limite de l'aire de desserte du forage.

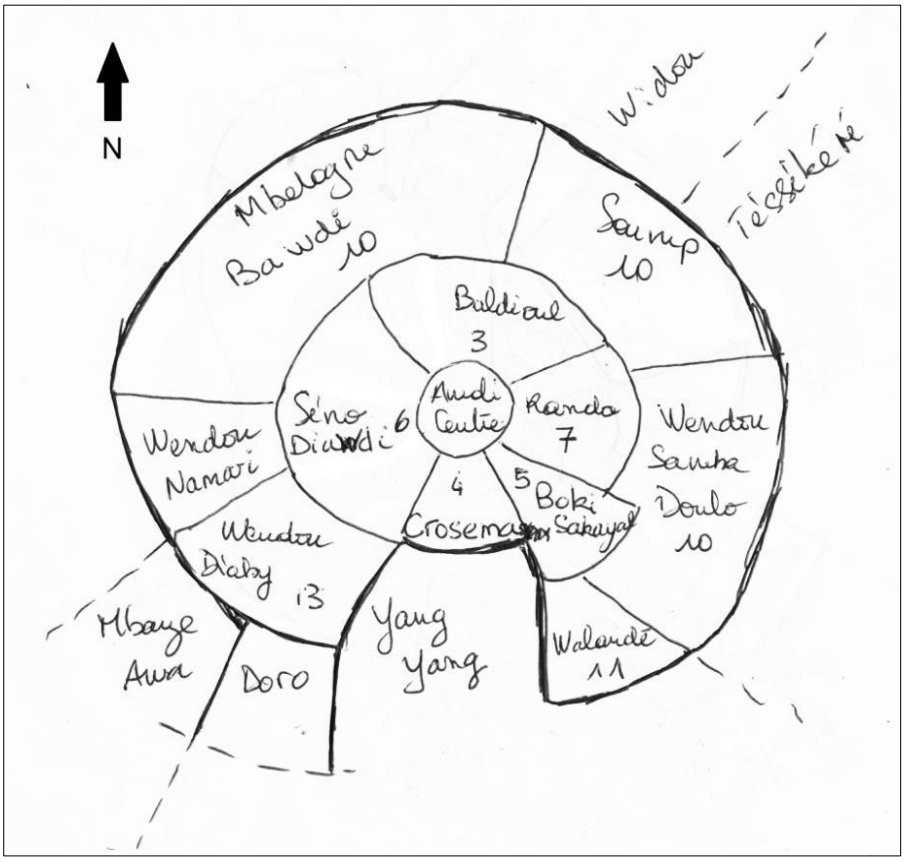


Figure 25 : La carte mentale du village d'Amaly
Réalisation : M. Mauclaire, 2016

Les Figure 25 et Figure 26 (p. 137) sont le résultat à main levée de cette expérience. Notons cependant que j'ai pris soin, cette fois-ci, de figurer les aires de desserte limitrophes (nommées et représentées par des pointillés gras sur les figures). Après élaboration de la carte mentale globale, je me suis rendue

177 Le guide de Téssékéré a été particulièrement impressionnant pour sa connaissance du milieu. En effet, l'aire de Téssékéré est deux fois plus étendue que celle de Widou.

chez le *mawdo* de chaque *wouro* énuméré afin de procéder à une construction plus détaillée. Suivant toujours le même schéma déclaré précédemment (*cf.* 1.2), je présentais et décrivais mon travail dans un premier temps, pendant parfois plus d'une demi-heure.

En revanche, la deuxième partie de l'entretien diffère de la première méthode : l'élaboration de la carte mentale détaillée est ici collective, puisqu'elle s'appuie sur le témoignage et la co-construction avec tous les membres disponibles. J'ai procédé comme tel :

1. Placement d'un point au centre de la feuille qui représente l'écart du chef de *wouro* avec prise de point GPS ;
2. Indication du *wouro* plein nord limitrophe et des distances entre l'écart du chef et la frontière du *wouro* cité ;
3. Poursuite de la localisation des *wouro* limitrophes en se dirigeant vers l'est ou l'ouest (selon convenance), en prenant soin de vérifier la contiguïté des *wouro* nouvellement indiqués.

Les enquêtés, bien plus amusées par ces nouvelles enquêtes, se prêtaient plus volontiers au jeu que précédemment, facilitant beaucoup le travail. La plupart de mes cartes de *wouro* ont été co-construites à l'aide, au strict minimum, de cinq personnes.

Les Figure 27, Figure 28 et Figure 29 illustrent une partie des résultats obtenus. Aussi, afin de mieux figurer l'occupation du sol, nous avons également indiqué les différentes infrastructures sur le territoire : prenons l'exemple de la parcelle de la GMV dans le *wouro* de Thiowé 1 (*cf.* Figure 29) ; mais aussi les écarts inscrits dans le *wouro* (représentés par des nombres encerclés sur les figures) et les distances. Ajoutons que les groupements d'écarts entourés sur les figures indiquent une même famille (*cf.* Figure 27). Enfin, de manière à mieux comprendre les spécificités des *wouro,* j'ai également profité de ces entretiens pour informer de la date de création du *wouro,* du choix de ses frontières ainsi que de la toponymie (*cf.* Figure 27, Figure 28 et Figure 29). 60 entretiens carte mentale ont été effectués au total (dont 21 à Amaly et 39 à Téssékéré) sur une mission de 15 jours.

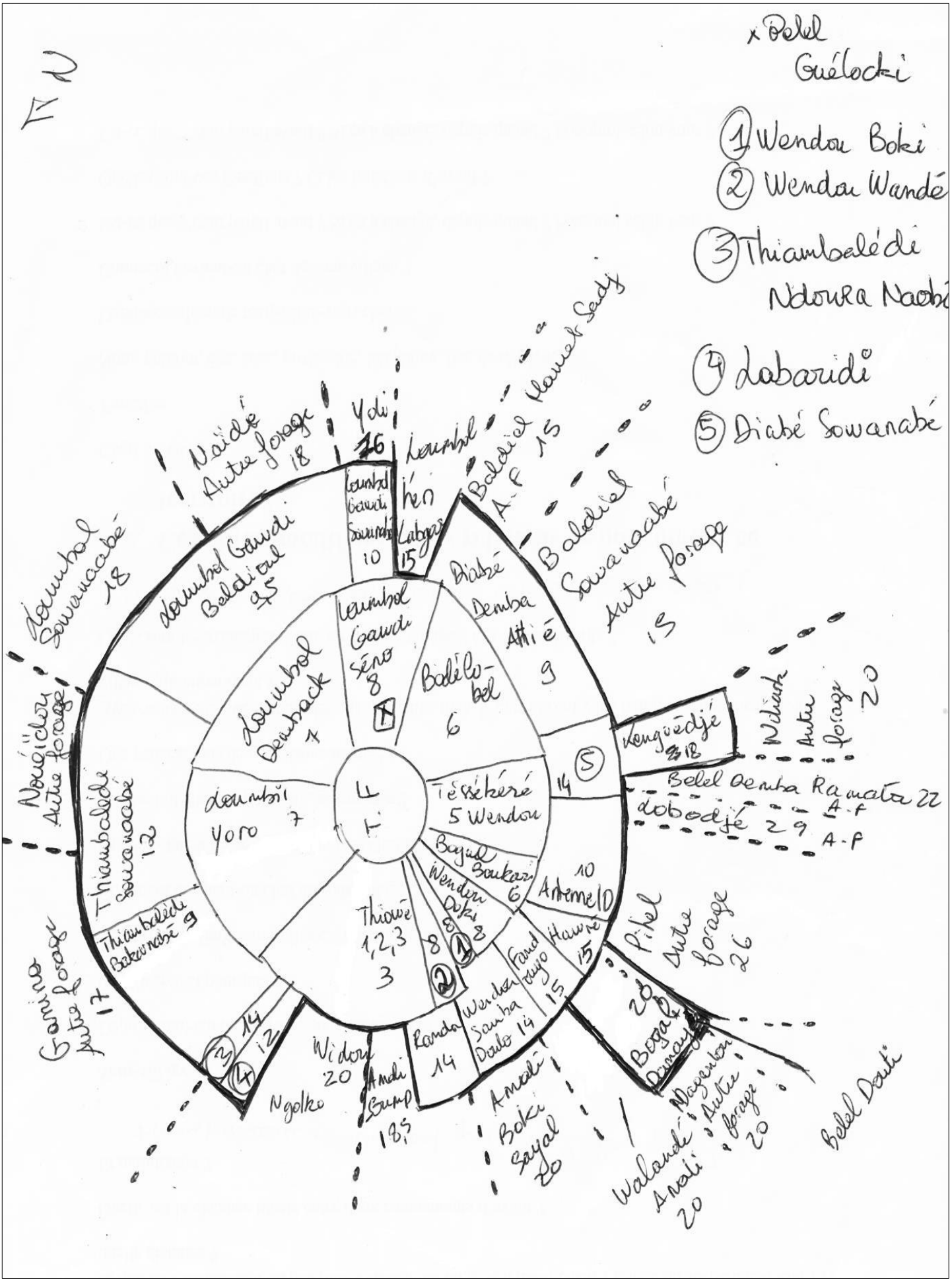


Figure 26 : La carte mentale du village de Téssékéré ; Réalisation : M. Mauclaire, 2016

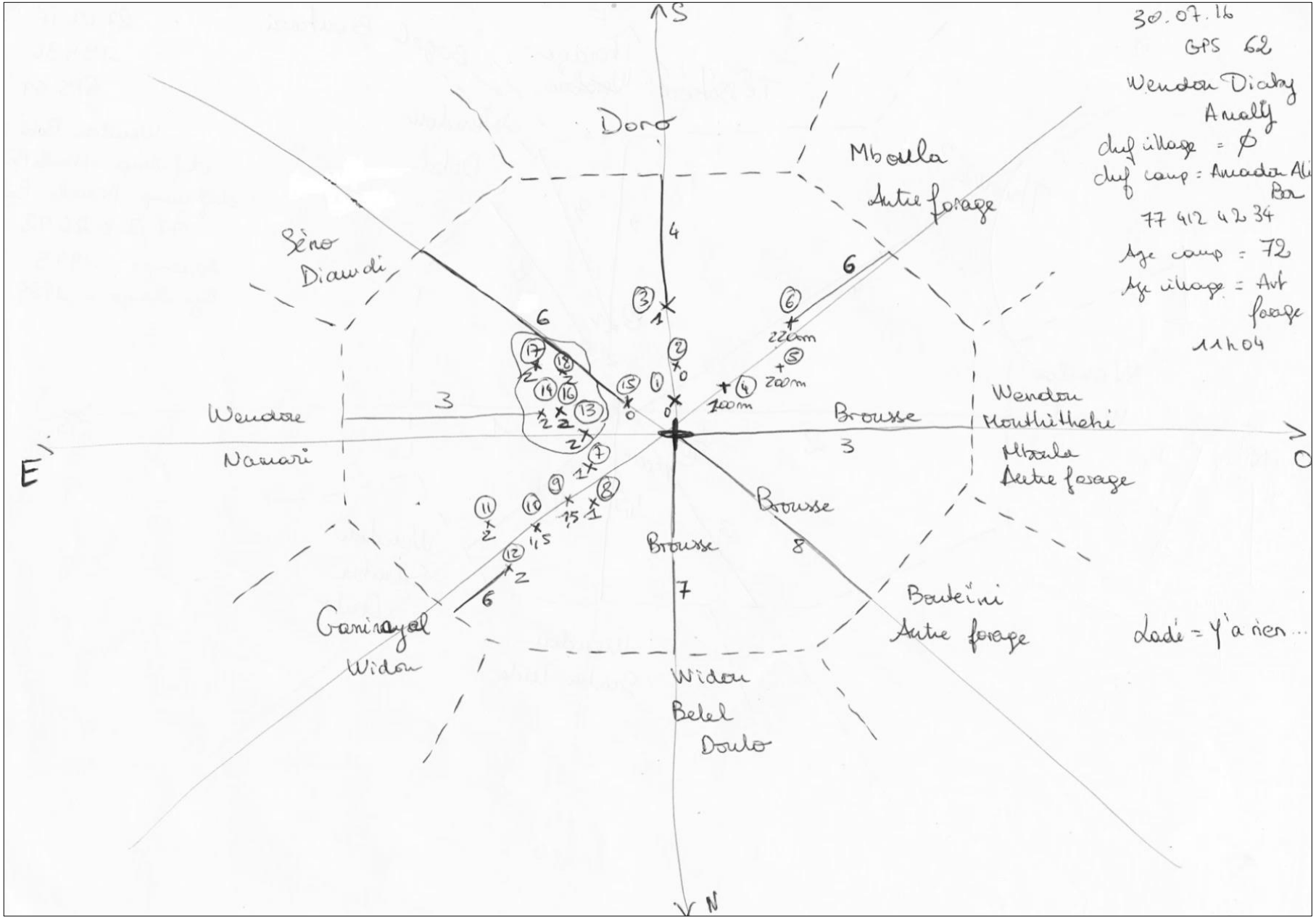


Figure 27 : Carte mentale du *wouro* de Wendou Diaby, à Amaly ; Réalisation : M. Mauclaire, 2016

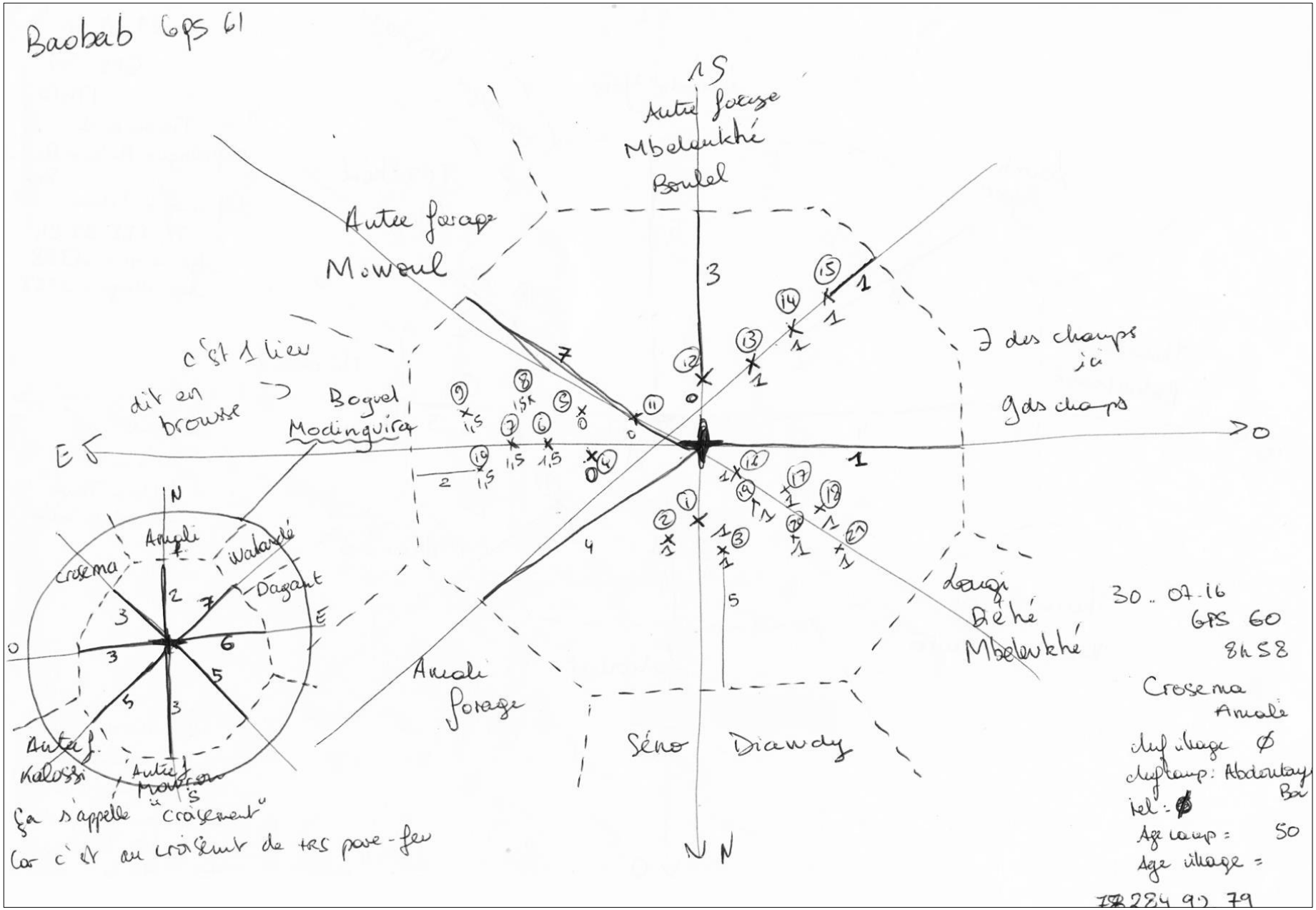


Figure 28 : Carte mentale du *wouro* de Corosema, à Amaly ; Réalisation : M. Mauclaire, 2016

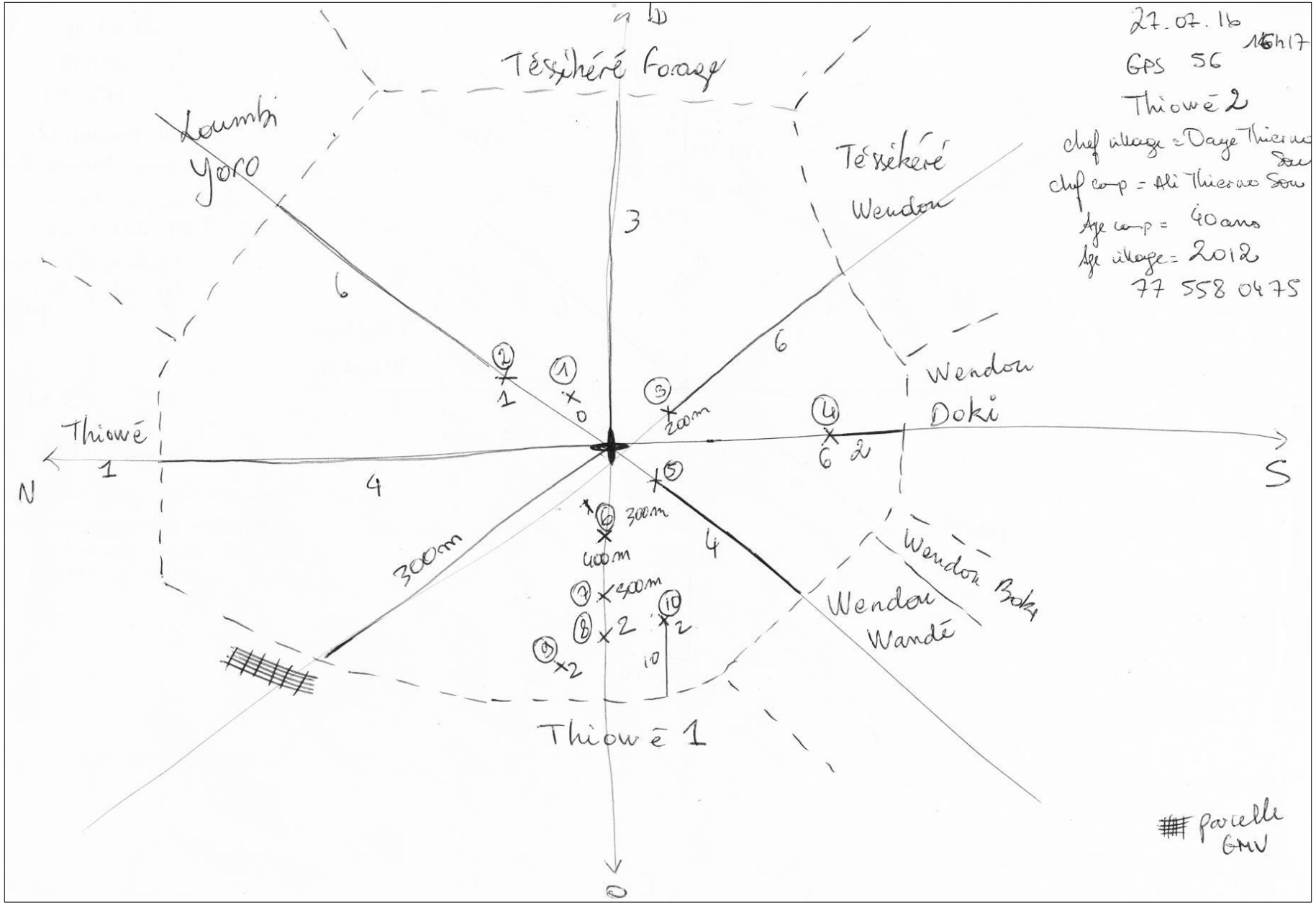


Figure 29 : Carte mentale du *wouro* de Thiowé 2, à Téssékéré ; Réalisation : M. Mauclaire, 2016

a. Les cartes mentales intégrées dans le SIG

L'intérêt des logiciels de SIG concerne la mise à disposition de plusieurs outils pour réaliser des cartes. Ici, l'outil « règle » me permettait de construire (ou vectoriser) les *wouro* sous forme d'entité spatiale, tout en respectant les distances déclarées lors des entretiens. Ce point m'a néanmoins souvent posé problème, puisque les distances énoncées d'un *wouro* à l'autre ne correspondaient pas forcément. Peut-être les habitants cherchaient-ils à exagérer volontairement l'aire de leur *wouro,* de manière à lui attribuer une taille plus significative[178] ; ou encore, la connaissance des lieux étant issue de la mémoire collective, les représentations mentales diffèrent d'un habitant à un autre.

La Carte 23 figure la vectorisation des cartes mentales effectuées. Au total, 21 *wouro* s'inscrivent dans l'aire de desserte du forage d'Amaly et 39 à Téssékéré. Compte tenu des 36 *wouro* dénombrés à Widou, la commune de Téssékéré concentre 96 *wouro*[179]. De plus, 32 bornes fontaines, 6 forages, 12 parcs vétérinaires, 2 mosquées, 18 écoles et 7 dispensaires ont été relevés (hors bourgs-centre) (*cf.* Carte 23).

Les frontières administratives communales de la Carte 23 ne se superposent pas avec les limites des *wouro.* Quatre hypothèses pourraient expliquer cette différence :

- Le GPS, grand public, relève des coordonnées différées de quelques mètres. La construction de la carte, qui s'appuie sur ces coordonnées, peut donc être biaisée ;
- Le géoréférencement préalable des frontières communales (téléchargeable sur internet) est erroné ;
- Les délimitations des *wouro* sont issues d'une co-construction vernaculaire et ne tiennent pas compte des limites administratives. Ce point est néanmoins à nuancer, puisque d'après mes entretiens, les habitants connaissent parfaitement leur localisation communale ;
- Les terres communales ont été récupérées par une autre. À ce titre, les frontières entre la commune de Téssékéré et les communes limitrophes pourraient donc faire l'objet de dissensions liées à l'accaparement des terres ;
- Le découpage communal date de 1972 et n'a pas tenu compte du territoire produi par les forages.

178 J'ai de ce fait choisi de faire une moyenne des deux distances déclarées lors de ma vectorisation.

179 J'ai toutefois obtenu 122 wouro en comparant les différents dénombrements de l'ANSD, l'ARD et la mairie (Mairie, 2012; ANSD, 2013; Mairie, 2016). Ceci pourrait s'expliquer par l'omission (dans mon dénombrement) ou la disparition de plusieurs wouro au cours du temps.



Carte 23 : Répartition des équipements ruraux dans la commune de Téssékéré ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

2. La démarche méthodologique

La méthode utilisée pour répondre à ces questions de recherche se distingue par deux étapes :

- La première, nous l'avons vu dans le point précédent, concerne la cartographie fine de la commune de Téssékéré. Elle permettait, dans un premier temps, de comprendre l'agencement du territoire afin d'en tenir compte dans les prochaines enquêtes ;
- La seconde, que je vais aborder ici, est purement qualitative, puisqu'elle relève uniquement d'entretiens semi-directifs ouverts.

Les questions étaient principalement orientées vers les *mawdo wouro.* Qui sont-ils ? Que font-ils ? Comment le font- ils ? Les chefs constituent donc, pour mon étude, la catégorie sociale - et politique - la plus importante avec laquelle j'ai travaillé. J'ai également privilégié le croisement de mes données, en enquêtant auprès de « simples » villageois.

2.1. Le vécu de terrain

Le guide de l'enquête de terrain conseille de décrire et d'analyser les relations d'enquêtes (Beaud & Weber, 2011). Suivant ce conseil, j'aimerais donc illustrer avant tout les conditions, parfois singulières, dans lesquelles j'ai réalisés mes entretiens.

Le premier obstacle, d'ailleurs largement évoqué dans les enquêtes de terrain à l'étranger, concerne la langue. Même si le français correspond à la langue nationale du Sénégal, il n'est pas forcément répandu dans toutes les régions. J'ai donc systématiquement fait appel à un traducteur pour le pulaar qui, la plupart du temps, synthétisait les propos des enquêtés. Je ne pouvais m'affairer sur les mimiques, ou encore les intonations liées aux réactions. J'ai fini par recourir à un transcripteur pulaar pour mes entretiens, de manière à ne pas laisser trop d'informations m'échapper à nouveau. Aussi, la langue française telle qu'elle est parlée au Sénégal peut être problématique : les expressions ne sont pas les mêmes[180]. Dès lors, une seconde traduction du ''français sénégalais'' vers le ''français français'' est nécessaire pour le lecteur (et le chercheur) international. La traduction du pulaar vers le

180 Par exemple, « c'est mon père » : il peut s'agir de l'oncle paternel ; « me soutenir » : me donner de l'argent ; « tu entends ? » : est une traduction littérale du pulaar « *a nanni* », qui signifie « tu comprends ? ».

français en devenait parfois tant énigmatique[181] que je me perdais dans des pans de textes retranscrits. En effet, le wolof et le pulaar sont des langues imagées, que seul un connaisseur averti peut comprendre.

J'ai également constaté des réticences illustrées par des non-dits ou des réponses sans lien avec la question de la part de mes enquêtés. Dès qu'un décalage se manifeste au cours d'un entretien, il peut être alors intéressant de l'analyser et de déterminer si la question est éventuellement sensible (Beaud & Weber, 2011). Il s'est effectivement avéré que ce type de ''non-réponse'' pouvait se traduire par le refus implicite – avec délicatesse – d'une question trop gênante. Le *mawdo wouro* de Bawdi Djouy, que j'ai cité en exemple dans le chapitre précédent, me produisait un discours parfois incohérent. L'entretien m'a paru infructueux et trop rapide (40 minutes). Pourtant, après retranscription et analyse du discours, j'ai compris qu'il cherchait mon approbation, quant à ses actes et son statut, en se justifiant régulièrement, et cherchait parfois à détourner mon attention des questions trop embarrassantes.

Ma couleur de peau pouvait également être un obstacle, puisqu'elle est liée à plusieurs représentations sociales, notamment la richesse (pécuniaire). J'avais régulièrement des demandes explicites de dons qui nous mettaient, mon traducteur et moi-même, mal à l'aise. J'ai également croisé des écarts familiaux très pauvres, qui « ne pouvaient pas nous offrir d'eau[182] car ils n'avaient pas les moyens de payer leur facture[183] ». Une réelle souffrance d'être l'allégorie de la richesse dans une situation où des besoins vitaux ne peuvent être satisfaits. La peau blanche renvoie également aux agents développeurs. Plusieurs personnes m'ont prise pour un ingénieur mandaté par un bailleur pour construire de nouveaux forages. Lors de ma mission cartes mentales, une rumeur circulait autour de « blancs qui faisaient des cartes pour décider des implantations des forages ». Je me suis également souvent fait réprimander pour mon manque de participation au développement de la zone.

Toutefois, la couleur de la peau peut aussi s'avérer être un atout : j'avais droit à certains égards (là où mon équipe composée de sénégalais n'en avait pas), même en tant que

181 Certains de mes traducteurs semblaient comme prendre un certain plaisir à me laisser deviner les propos, se révélant comme complices avec les enquêtés.

182 Tous les écarts nous ont systématiquement tendu des verres d'eau (parfois du lait) dès notre arrivée. Une attitude très symbolique dans un milieu aride.

183 M'expliqua par la suite mon traducteur.

femme[184] ; étant perçue comme un agent développeur potentiel, mes enquêtés me répondaient avec beaucoup de sincérité[185] et de spontanéité. J'ai également remarqué que les *mawdo wouro* me tenaient deux types de discours : soit ils étaient ancrés dans un réseau et me demandaient, à l'issue de l'entretien, de « penser à eux si j'entendais parler de projets de développement intéressants » ; soit ils n'avaient aucun contact et me sollicitaient pour développer leur *wouro.* Partant, j'ai souvent supposé que les habitants acceptaient l'entretien par utilitarisme.

Dans l'ensemble, mon statut de femme blanche m'a paru plutôt positif. Même si les représentations sont parfois négatives vis-à-vis de l'européen, je n'ai toutefois pas hésité à les utiliser pour obtenir des informations.

2.2. Élaborer un guide d'entretien autour des tabous

L'approche compréhensive concerne une démarche spécifique sur le terrain, insiste sur les observations, et privilégie les discussions informelles avec les agents et les acteurs. L'approche compréhensive incite à l'empathie, à développer une intelligence sociale capable d'aider à la compréhension de divers phénomènes. Elle laisse également libre cours à l'intuition du chercheur (Mucchielli, 2009). J'ai régulièrement cherché à m'ancrer dans cette approche, en prenant soin de favoriser des échanges non professionnels avec les habitants, les ''taquiner''[186] lorsque mon vocabulaire pulaar me le permettait, et accepter le thé qui m'était offert (tout en prenant discrètement des notes sur mon carnet de terrain lorsque c'était nécessaire). J'aimerais également préciser que mes quatre informateurs ont joué un rôle non négligeable dans ma compréhension des dynamiques sur le terrain. Pour m'avoir fait part, sans hésitation, de leur ressenti, de leur quotidien, et des sujets sensibles, l'approche compréhensive recommandée par Alex Mucchielli était fortement facilitée[187] (Mucchielli, 2009).

---

184 J'ai souvent eu l'impression d'être un ''sous-être'' qui n'avait sa place que dans les cuisines, notamment à Dakar paradoxalement. Je suis néanmoins consciente que ce sentiment est lié à mon éducation et mon pays d'origine.

185 Notamment à propos de la corruption. Certainement parce qu'en tant qu'étrangère (entre autres), et peut être en tant que femme, je n'aurais aucun impact négatif sur ces stratégies.

186 Une pratique appréciée au Sénégal qui marque le lien amical.

187 Ajoutons que l'enquête par dépaysement – dans mon cas - est également une variable facilitatrice dans la compréhension du terrain, contrairement à l'enquête par distanciation pour laquelle il faut « se décentrer pour voir autrement le monde social, pour découvrir sous des faits apparemment banals, naturels, évidents, des relations sociales, une histoire » (Beaud & Weber, 2011, p. 36).

Les résultats obtenus au cours de mes deux premières années sur le terrain m'ont progressivement guidée vers de nouveaux sujets à aborder lors de ma troisième et dernière année d'enquête. Ainsi, les questions relatives à mes entretiens finaux concernaient principalement la corruption et les tensions connexes entre élus locaux voire nationaux. Le sujet est difficilement abordable. Parce qu'il est tabou d'une part ; et parce que le *poulagou* semble imposer une rigueur discrétionnaire d'autre part. En effet, les problèmes, les tensions, ou les bénéfices tirés de divers contextes sont soit dissimulés[188] mais lourds de sous-entendus :

Enquêteur : « *en êtes-vous satisfait ? Arrivez-vous à profiter de cette parcelle de reboisement* ? » ;

Enquêté : « *il y a des avantages. Je gagne un peu avec ces parcelles* », entretien n°18.

Soit complètement cachés :

Enquêteur : « *avez-vous de bonnes relations avec les autres chefs de* [wouro] ? » ;

Enquêté : « *oui ça va, je n'ai aucun problème avec les autres* [ce qui, au regard de mes autres entretiens, s'est avéré faux] », entretien n°3.

Dans ce contexte, comment aborder les sujets sensibles ? Pour y parvenir, j'ai choisi de structurer mon entretien en sablier : partir de questions ouvertes « générales portant sur l'environnement dans lequel se situe la personne interrogée » ou d'ordre « signalétique[189] », soit relatives à son identité, son histoire, pour lui permettre de répondre facilement » (Fenneteau, 2015, p. 114) ; continuer sur des questions (toujours ouvertes) « précises et complexes » (la corruption et les enjeux liés à la fonction de *mawdo wouro*) (Fenneteau, 2015, p. 113-114) ; et enfin revenir, si besoin, sur des questions plus générales, lorsque le climat de l'entretien me semblait trop tendu. J'ai toutefois choisi de ne pas passer par multiples détours

188 « Une réponse est dissimulatrice lorsque la personne interrogée s'efforce essentiellement de faire bonne figure en apportant cette réponse » (Fenneteau, 2015, p. 99).

189 Le signalétique correspond à une « série de questions visant à cerner le profil de la personne interrogée […] portant essentiellement sur les caractéristiques sociodémographiques de l'individu » (Fenneteau, 2015, p. 114). Signalons toutefois qu'Hervé Fenneteau recommande de poser ces questions à la fin de l'entretien. J'ai néanmoins choisi de les placer au début de manière à créer un cadre formel, rassurant et offrant la possibilité pour l'enquêté de s'étaler sur son parcours de vie.

pour poser mes questions. Elles étaient certes ouvertes (la plupart du temps), mais directes. Cette méthode a bien démontré son efficacité auprès des chefs de *wouro.*

En revanche, les entretiens auprès des élus me semblaient plus complexes à élaborer. Peut-être par appréhension de leur statut et de la distance sociale qu'il confère. Un collègue m'a alors suggéré une idée tout à fait séduisante : orienter les questions sensibles autour des pratiques de leurs opposants politiques. Par exemple :

Enquêteur : « *pourquoi le Maire de Fanaye a-t-il choisi, selon vous, le site de Ganarel* [pour y implanter un forage] *et non de Dioularé Gawdi par exemple* ? » ;

Enquêté : « *et pourtant ! Le maire de Fanaye a tenté de s'emparer du* [wouro] *de Dioularé Gawdy. Les* villageois *ont eux-mêmes refusé. J'ai installé un parc de vaccination à Dioularé Gawdy en guise de garantie, pour sécuriser le périmètre. C'était également une manière de montrer que ce* [wouro] *faisait partie de la commune de Téssékéré. D'ailleurs le chef de* [wouro] *est un de mes hommes, donc je suis rassuré* », entretien avec le maire de Téssékéré.

Cet extrait d'entretien dévoile clairement mes objectifs : pousser le maire de Téssékéré à critiquer ses opposants de manière à me révéler ses stratégies personnelles.

2.3. Sélection et spatialisation des échantillons

La démarche que j'ai suivie tout au long de ce terrain de recherche est itérative puisqu'inductive (Paillé, 1994). Dans ce cadre, la conduite de mes entretiens s'est déroulée en trois phases : la phase exploratoire, la phase de collecte des données et la phase d'approfondissement.

a. La phase exploratoire

La phase exploratoire[190] s'est déroulée en 2015 auprès de chefs de *wouro.* Je n'avais, à ce moment, pas de réel fil directeur. Je cherchais surtout à me familiariser avec la catégorie sociale avec laquelle je voulais travailler, détecter quelques personnes ressources et repérer les sujets de discussion à approfondir. Il s'agissait également de comprendre en parallèle la division des familles observée au cours de mes enquêtes pour le dénombrement de la population

190 J'ai eu l'occasion de me rendre plusieurs fois, dans le cadre de missions annexes avec l'UMI ESS 3189 du CNRS, sur mon terrain avant de m'inscrire en doctorat. Ces missions m'ont surtout permis de me familiariser avec le terrain. Je ne tiens cependant pas compte de ces missions dans ma « phase exploratoire », puisqu'elles ne concernaient pas mon travail de thèse.

de Widou. Pour y répondre, je me suis donc focalisée sur des questions relatives aux tensions infra-familiales auprès des villageois. Les entretiens se sont déroulés dans le village de Widou Thingoly dont l'aire constituait, à l'origine, les limites géographiques de mes enquêtes (que j'ai donc élargi par la suite) (*cf.* Carte 24).

Tous mes entretiens se sont déroulés de la même manière qu'avec les cartes mentales : présentation de l'équipe, de la problématique et échanges courtois pré ou post-enquête (sans liens avec le travail) avec les familles. Ces échanges pouvaient prendre parfois près d'une demi-journée, ce qui ne me laissait le temps que pour deux entretiens quotidiens en moyenne. Toutefois, j'ai préféré privilégier la bonne entente et la qualité des entretiens à la quantité. Lors de cette mission, j'ai effectué huit enquêtes auprès de simples habitants et chef de *wouro*[191]. J'ai néanmoins complété ces questions lors d'entretiens effectués au cours du mois d'août 2015[192] auprès de sept habitants. J'ai également pu obtenir un premier rendez-vous avec le secrétaire général de la mairie de Téssékéré. Au total, j'ai mobilisés 15 habitants dont trois femmes pour répondre à la question de l'éclatement des familles ; deux *mawdo wouro* (sans compter les discussions informelles au cours du dénombrement) pour me familiariser avec eux ; et le secrétaire de mairie.

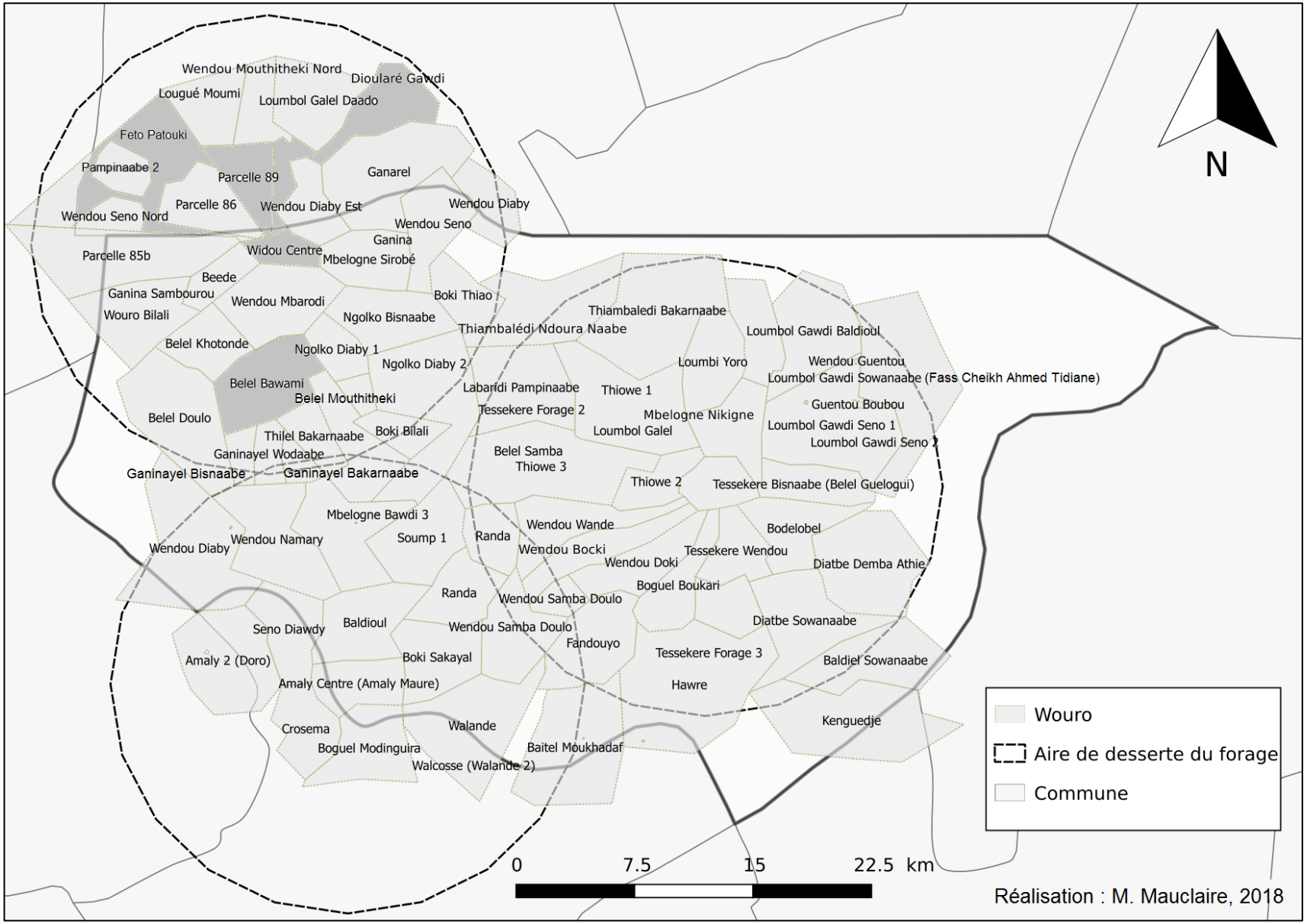
b. La collecte des données

La deuxième phase, au cours de l'année 2016, consistait à déterminer la place du *wouro* dans le territoire et d'en comprendre les spécificités. Je me focalisais donc sur les éventuels problèmes posés par la multitude de *wouro,* et relevais dans un premier temps les motivations liées à la création d'un *wouro.* Par le biais de la question « quels sont les avantages à être chef de *wouro* ? »[193], je cherchais avant tout à mettre en lumière les finalités engagées dans le processus de création d'un *wouro* connexe à la fragmentation territoriale. J'avais élaboré deux grilles d'entretien : l'une pour les chefs de *wouro* ; l'autre pour les habitants, toujours dans l'idée de croiser les témoignages et les représentations liées à la fonction dans un second temps (*cf.* Annexe).

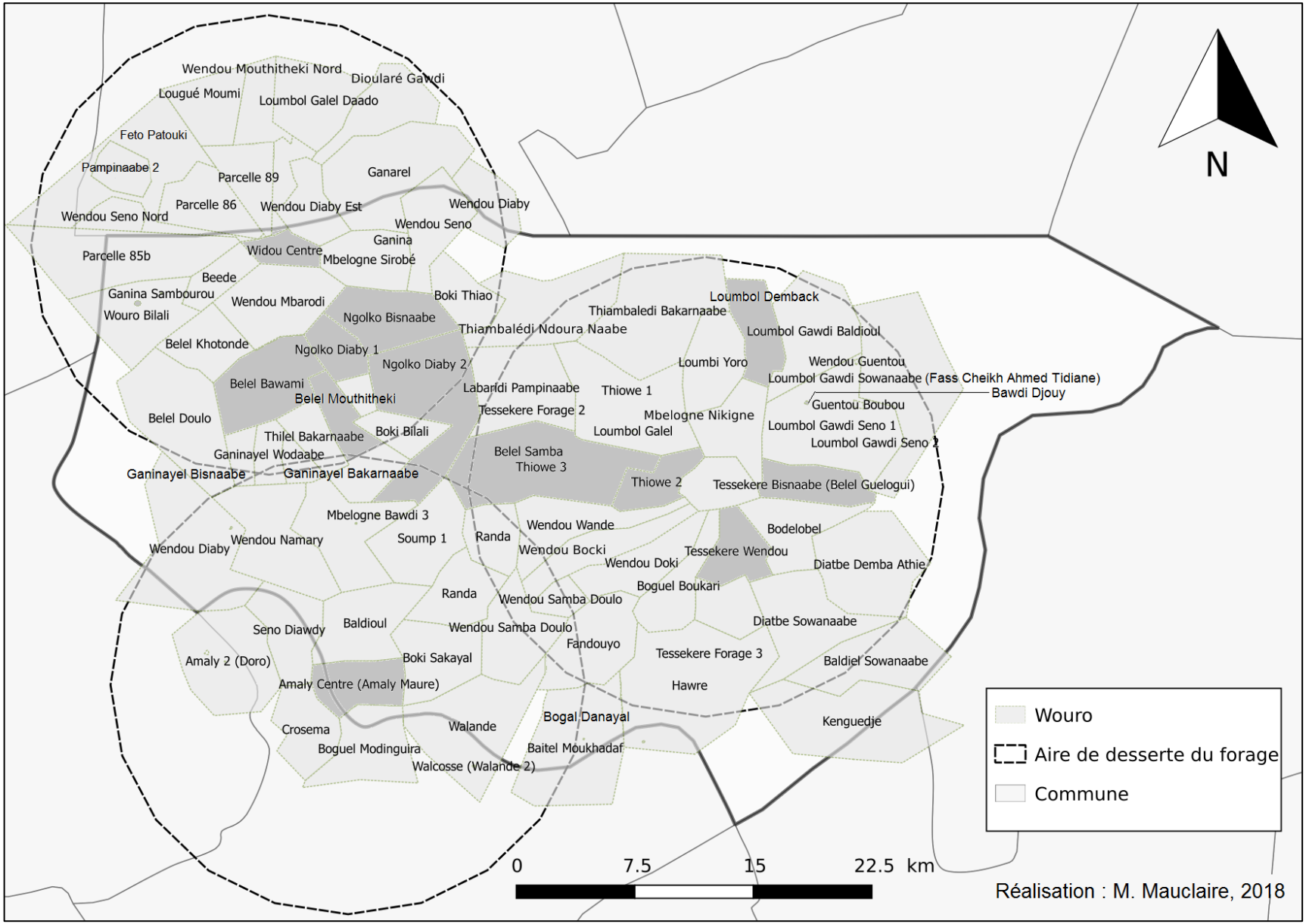
191 Un chiffre certes peu élevé, qui s'explique néanmoins par le fait que j'ai effectué ces enquêtes exploratoires en parallèle de ma mission dénombrement les chefs de wouro (*cf.* Chapitre 3).

192 Soit lors de l'Université d'été organisée par la GMV et l'UMI ESS.

193 Située au cœur de ma grille d'entretien.



Carte 24 : Localisation des enquêtes exploratoires ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018



Carte 25 : Localisation des enquêtes de collecte ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

J'ai élargi mon champ d'étude à tous les *wouro* de la commune, de manière à ne pas me restreindre d'une part ; et m'assurer de l'homogénéité des représentations liées au *wouro* d'autre part. Partant, j'ai opté pour une spatialisation méthodique des entretiens : le nombre d'enquêtes à réaliser dépendait de l'aire du village d'une part ; je favorisais également les enquêtes auprès de *mawdo* dont le toponyme du *wouro* était chiffré d'autre part[194] (Thiowé 2 par exemple) (*cf.* Carte 25). Ce dernier choix était motivé par le postulat que seuls ces *wouro* à toponymes chiffrés étaient issus d'une fragmentation du territoire. Une hypothèse, nous l'avons vu précédemment, infirmée par les résultats obtenus.

La mission était peu accommodante. Peu de *mawdo wouro* étaient présents. En effet, la plupart se définissent comme des « businessmen », et leurs activités peuvent parfois les guider hors de la commune. Néanmoins, j'ai pu réaliser 17 entretiens[195] dont six auprès d'habitants. Tous les enquêtés sont des hommes[196]. J'ai également obtenu un second entretien avec le secrétaire général de la mairie de Téssékéré. Les entretiens ont été complétés au cours de discussions informelles avec mes guides mais aussi avec les habitants que nous prenions parfois en autostop sur nos trajets. Partant du principe que la constitution d'une grille d'entretien est itérative, j'améliorais mes questions au cours du temps et laissait la parole libre. J'ai toutefois obtenu saturation pour la plupart des questions à l'issue de cette mission.

c. La phase d'approfondissement

Après avoir répondu aux questions « qui ? Et pourquoi ? », la réponse au « comment ? » faisait défaut. Il s'agissait donc de mettre en lumière, dans cette troisième et dernière phase de récolte de données, les stratégies mobilisées par les acteurs.

La troisième et dernière phase (en 2018) de mes enquêtes cherchait à analyser plus en profondeur les *modus operandi* des *mawdo wouro* parfois abordés spontanément dans la phase de collecte. Je cherchais à démontrer un lien de corrélation entre l'intégration dans un parti politique (au regard de mes entretiens précédents) et l'accès aux équipements. L'échantillonnage devait donc être, avant tout, spatialisé.

194 J'ai tout de même enquêté auprès de chefs dont le wouro n'avait pas de toponyme connoté, de manière à ne pas me fermer les portes.

195 Huit à Téssékéré ; sept à Widou ; et un à Amaly, par manque de temps principalement.

196 Il y a très peu de mawdo wouro femme dans la commune de Téssékéré. Je n'en connais qu'une seule. Par ailleurs, pour l'avoir vécu, les femmes n'aiment pas répondre à mes questions. Elles se déchargent généralement sur leurs maris, prenant comme argument principal qu'ils représentent l'autorité familiale et sont plus à même de me répondre.

Pour se faire, j'ai, au préalable, listé avec les guides les *wouro* équipés de tout type d'infrastructure. L'idée étant de se rendre dans les *wouro* nantis et non-nantis, et d'en expliquer les causes. Par ailleurs, j'ai également cherché à me rendre dans des *wouro* limitrophes à d'autres communes, afin d'examiner et de déterminer les éventuels problèmes liés à la méconnaissance des frontières locales[197] (*cf.* Carte 26, p. 154). La question du réseau se situait au cœur de ma grille d'entretien (*cf.* Annexe). Pour cette mission, 16 entretiens ont été réalisés, dont quatre auprès de villageois. J'ai également obtenu un rendez-vous auprès du maire de la commune de Téssékéré[198], du sous –préfet du département de Yang Yang (dont dépend la commune) et participé à une discussion informelle (riche) autour d'un plat chez le sous-préfet entre ce dernier et le maire[199] de Yang Yang, une autre commune. La discussion s'est naturellement tournée vers le *wouro* problématique de Ganarel largement médiatisé (tfm, 2017).

Au total, j'ai donc effectué :

- 462 questionnaires liés au dénombrement dans le village de Widou ;
- 60 entretiens carte mentales dans les villages de Téssékéré et Amaly ;
- 9 entretiens auprès d'habitants de Widou-Centre relatifs à l'histoire du bourg ;
- 48 entretiens semi-directifs dont 30 auprès de *mawdo wouro* ;
- 5 entretiens auprès des officiels (deux avec le secrétaire général, un avec le maire, un avec le sous-préfet et un dernier avec le directeur technique de la Grande Muraille Verte).

J'aimerais ajouter que j'ai eu la chance de me rendre suffisamment régulièrement sur le terrain[200] pour me constituer des informateurs fiables. Au nombre de quatre (répartis dans les trois villages de Widou, Téssékéré et Amaly), ces derniers me renseignaient sur les sujets de société tabous, comme les conflits familiaux, la corruption, ou encore le *boulfalé*. Étant en contact permanent avec l'un d'entre eux, les problèmes relatifs au manque de données post-terrain ont également pu être régulièrement évités.

197 Au cours de l'année 2017, des tensions (latentes) relatives à de nouveaux forages ont éclaté entre les maires des communes de Téssékéré et Fanaye (nord de Téssékéré) et relayées par les médias nationaux (tfm, 2017).

198 Ce dernier était particulièrement prolixe contrairement aux autres officiels.

199 Au cours de ce repas, une information pourtant évidente que je n'avais pas vu jusqu'à alors m'a sauté aux yeux : le maire de Yang Yang était bien portant, et mangeait d'un excellent appétit. J'ai alors réalisé que le maire de Téssékéré était également bien portant, tout comme certains chefs de wouro. Je repensais à une discussion entre A. Ka et C. Crenn au sujet de l'abondance des aliments et l'embonpoint de certains enquêtés, caractéristiques d'une bonne situation économique.

200 Les allers-retours sur le terrain sont onéreux. À ce titre, je remercie encore une fois l'OHM Téssékéré pour avoir financé mes expéditions.

J’avais abordé, au cours du point précédent, la construction progressive de la carte de l’agencement des *wouro* et la répartition des équipements ruraux dans l’espace de la commune. L’aide de mes guides m’a été fort précieuse au cours de cette phase de collecte. En effet, le manque de temps (et de fonds) ne me permettait pas de me rendre à nouveau dans les *wouro* pour géoréférencer les différents équipements. Nous les avons donc indiqués dans les *wouro* sans toutefois tenir compte de leur emplacement précis. Par ailleurs, ces informations ont été vérifiées à chaque nouvel entretien. La localisation des équipements ruraux, capitale dans mon travail, représente le point de départ de ce dernier chapitre.



Carte 26: Localisation des entretiens d'approfondissement ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

Conclusion du chapitre 3

La méthode de la cartographie mentale est rapide et permet de rendre suffisamment compte de la finesse de la configuration du territoire[201] pour procéder au dénombrement de la population. Notons tout de même qu'en plus d'éléments factuels, la cartographie mentale est utile pour rendre compte des liens affectifs au territoire (Audas, 2010). Cet aspect n'a cependant pas été abordé dans ce travail. Par ailleurs, il serait possible d'assimiler cette méthode à la cartographie autochtone, puisqu'elle s'appuie sur le témoignage des habitants[202] (Hirt, 2009). « *Comme le résume Jefferson Fox, l'idée sous-jacente à ces propos est que la cartographie* [autochtone] *rend compte de la relation des peuples autochtones à leur territoire tout en assurant l'objectivité scientifique et la standardisation reconnues par la société dominante* » (Fox, 1998; cité par Hirt, 2009, p. 176). Elle n'est toutefois en aucun cas revendicative (Hirt, 2009). Cette méthode de cartographie mentale pourrait également s'apparenter à de la cartographie participative[203], puisque la construction est collective.

L'idée sous-jacente de mon travail visait à « impliquer le public dans la conception de la carte elle-même » (un second aspect de la cartographie participative) (Hirt & Roche, 2013). Je n'ai cependant pas cherché à favoriser la négociation et les revendications sociales entre habitants et élus locaux. La cartographie telle qu'appliquée dans ce travail correspond plus à un outil émique pour figurer le territoire tel qu'il est admis localement (Olivier De Sardan, 1998).

Il me semble également important d'apporter une dernière précision. Au cours de la construction des cartes mentales, une question pouvait parfois poser problème auprès des habitants : le bornage des *wouro*. En effet, certains enquêtés se montraient réfractaires à ce mot :

> *« Il n'existe pas de frontières, que cela soit Ngolko 1 ou 2, ou Ngolko Bisnaabé c'est juste des appellations des* [wouro] *mais il n'existe pas de frontières établies entre nous »*, entretien n°17.

201 Il me manque néanmoins encore quelques wouro. En effet, certains sont localisés au sein même d'autres wouro. La plupart du temps, ils ne figurent qu'un seul écart, et sont pour la majorité non reconnus par les autres mawdo wouro, d'où la difficulté à les recenser.

202 Dans leur travail, Irène Hirt et Béatrice Collignon utilisent le terme d'autochtonie pour faire référence à deux civilisations d'origines différentes cohabitant sur un même territoire dans un rapport de domination (Hirt & Collignon, 2017). Je préfère donc émettre une réserve quant à son utilisation pour l'instant.

203 Ce type de cartographie cherche à encourager la participation des habitants au débat public par le biais d'un modérateur neutre, toujours dans un cadre inclusif et revendicatif (Palsky, 2010; Hirt & Roche, 2013).

Pourtant, les délimitations entre *wouro* sont bien réelles, mais elles sont floues et mouvantes. Ce que la carte, par nature, vient figer et altérer (Sparke, 1998; cité par Hirt, 2009, p. 177). Alors, de manière à limiter le caractère fixe d'une frontière, j'ai choisi de symboliser sur mes cartes les délimitations en pointillés, une autre manière de montrer qu'elles ne sont donc pas pérennes. De même qu'I. Hirt dont les travaux ont porté sur la cartographie des *lof*[204], j'ai certes utilisé une représentation conventionnelle de la carte, mais la méthode se voulait « interculturelle, privilégiant les sources de connaissance [peul] « (Hirt, 2009, p. 181). De cette approche découlent directement mes entretiens relatifs aux rôles et aux spécificités du *wouro,* qu'il s'agit dès à présent d'expliquer.

204 Entité spatiale socio-politique de base des mapuche au Chili (Hirt, 2009).

CHAPITRE 4

LE *WOURO* : DU FINAGE COUTUMIER AU TERRITOIRE DE PROJET

Introduction du chapitre 4

Jusque dans le milieu du XX^{ème} siècle, la commune de Téssékéré était surtout appréhendée par les éleveurs comme une terre d'accueil des transhumants pour la saison des pluies (*cf.* Chapitre 1). A ce moment, le territoire était maillé de nombreux lieux-dits vernaculaires établis autour d'une mare d'eau douce et habités temporairement par une famille.

Aujourd'hui, ces lieux-dits sont quasiment tous territorialisés, soit contrôlés[205], maîtrisés et délimités par les habitants, et font l'objet de deux qualificatifs : d'un côté, les habitants, qui les considèrent comme des *villages* ; de l'autre, les scientifiques et élus locaux, qui utilisent le terme de *hameau*. Puisque le terme de *hameau* me semble trop réducteur et inapproprié d'une part ; et que le terme de *village* indifférencie lieux-dits et aires de desserte des forages d'autre part, je propose donc le mot pulaar de *wouro,* qui désigne un « rassemblement d'écarts » qui peuvent être dispersés dans l'espace. Non seulement ce terme s'accorde à la réalité, mais il permet également de réintroduire un terme autochtone pour décrire une organisation spécifique de l'espace, au même titre que les *lof* mapuche (Hirt, 2009).

La territorialisation en *wouro* est récente, et semble comme s'accélérer depuis l'année 2010. Pourtant, l'espace de la commune n'est pas extensible. Et puisque la grande majorité des lieux –dits est territorialisée, on assiste non pas à de nouvelles territorialisations, mais bien à une division, ou fragmentation du territoire de la commune. Et pour Bernard Calas, « *toute territorialisation n'est pas conflictuelle, mais tout conflit résulte d'une dérégulation des relations politiques, sociales et spatiales et de ce fait procède d'un territorialisation, voire d'une fragmentation territoriale* » (Calas, 2011, p. 301).

Les chapitres précédents démontrent l'influence des forages sur le renouvellement des pratiques pastorales. Ces pratiques ont, par la suite, engendré une reconfiguration du territoire : réappropriation des aires de desserte des forages (*cf.* Chapitre 2) ; et à présent densification du maillage territorial. Une densification qui, au regard du concept de fragmentation territoriale, résulterait de « conflits, de dérégulation des relations ». Dans ce cadre, quels sont les objets des conflits ? Et dans quelle mesure la (re)territorialisation en *wouro* est-elle une réponse à ces conflits ?

205 Rappelons que le contrôle de l'espace fait référence au « pouvoir, [et à la] domination, exercés par des appareils ou institutions » (Ripoll & Veschambre, 2006, p. 299), qui établissent des règles d'usage et de conduite.

Dans cette première partie de résultats, j'aborderais en premier point la caractérisation géographique des *wouro.* Nous verrons également le processus spatial de ‘‘création/division’’ d'un *wouro,* et les motifs à l'origine des tensions liées à la division du territoire. Philippe Gervais –Lambony propose deux finalités liées à la territorialisation : « *pour les uns, s'adapter aux contextes locaux et de permettre la participation citadine ; pour les autres de lutter pour un ‘‘droit à la ville’’, c'est-à-dire l'usage et la production de son espace* » (Gervais-Lambony, 2014, p. 7‑8). Dans la continuité de cette réflexion, le troisième point parcourra les finalités inhérentes à la fragmentation territoriale, mais aussi les logiques et les stratégies qui y sont associées (Landy, 1998).

1. Le *wouro,* vitrine des pratiques sociales

La Carte 23 (p. 142) issue de la collaboration entre le chercheur et les habitants montre l'organisation territoriale des trois villages d'Amaly, de Téssékéré et de Widou Thingoly. Les aires de desserte figurent un important maillage de *wouro* chacun occupés par des écarts. Lors d'un entretien auprès de chercheurs du CSE[206], le terme de ''hameaux'' revenait régulièrement dans la discussion pour caractériser ces *wouro.* Le hameau correspond à « *un petit groupe d'habitations*. […] *Le hameau est généralement un groupement de fermes*. […] *En France, le hameau n'a pas de statut juridique et relève des écarts* » (Brunet *et al.*, 1993, p. 251). Le terme de hameau correspond bien au *wouro,* mais uniquement dans sa morphologie. Partant, j'ai privilégié le terme pulaar pour distinguer le *wouro* du hameau ''à la française'' qui n'a pas de compétence[207] particulière[208]. Dès lors, il s'agira dans ce point de définir précisément le rôle du *wouro* et d'en comprendre les spécificités.

1.1. Le *wouro* organise l'espace pastoral

Au cours de la construction des cartes mentales, je me suis également intéressée à l'histoire de la fondation des *wouro.* D'après mes entretiens, trois étapes semblent se dégager dans le processus spatial de création des *wouro* les plus anciens[209] :

- Nommer le lieu en tant que point de repère ;
- Délimitation du lieu ;
- Régularisation officielle du *wouro* auprès des administrations compétentes.

a. À l'origine, un outil de partage consensuel des ressources

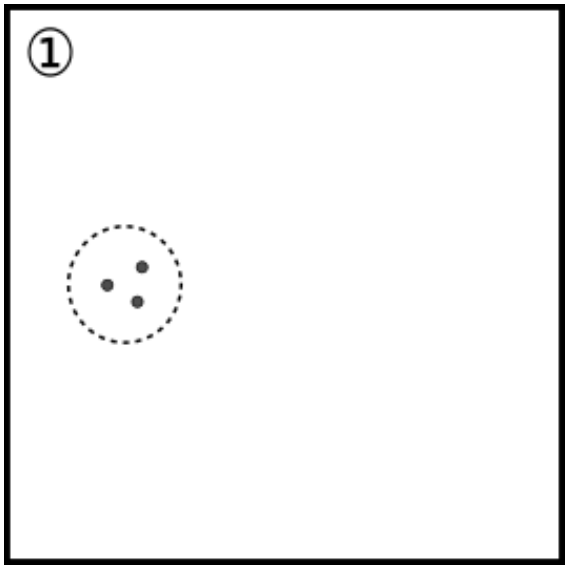
Mes enquêtés sont unanimes, les *wouro* les plus anciens de la commune de Téssékéré ont tous émergé de la même manière. Prenons l'exemple d'un *wouro,* Bawdy Jouy, situé à Téssékéré, pour mieux comprendre le processus de délimitation :

206 Centre de Suivi Écologique de Dakar.

207 Au sens de rôle administratif, de fonction spécifique dans la gestion publique.

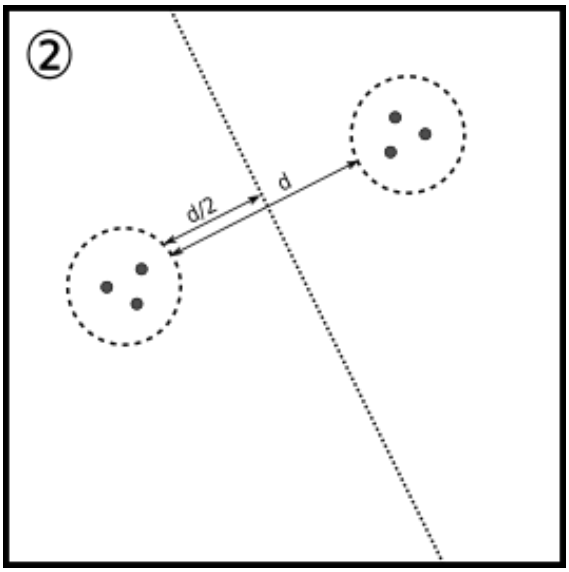
208 Les habitants utilisent le terme français de ''village'' pour qualifier les wouro. J'ai cependant choisi de conserver le pulaar à la fois pour éviter la confusion entre le grand village (Widou, Amaly et Téssékéré) et les ''petits villages'' que sont les wouro qui s'inscrivent dans son aire ; mais aussi pour marquer la spécificité des wouro.

209 Le processus de création de wouro plus récents sera abordé ultérieurement.



À l'origine, les parents du *mawdo wouro* actuel transhumaient chaque année dans cette zone de Téssékéré pour y rester le temps de la saison des pluies. Le toponyme, ou plus précisément le lieu-dit[210], de Bawdy Djouy (les cinq baobabs en pulaar), désignait l'espace autour de cinq grands baobabs. « Ce sont les bergers [transhumants, ou *garthinkobé*] qui ont nommé cette localité ainsi », entretien n°3. Puisque la famille se rend à la mare la plus proche de ces cinq baobabs, elle décrète naturellement que le campement d'hivernage établi se situe dans l'espace du lieu-dit Bawdy Djouy.

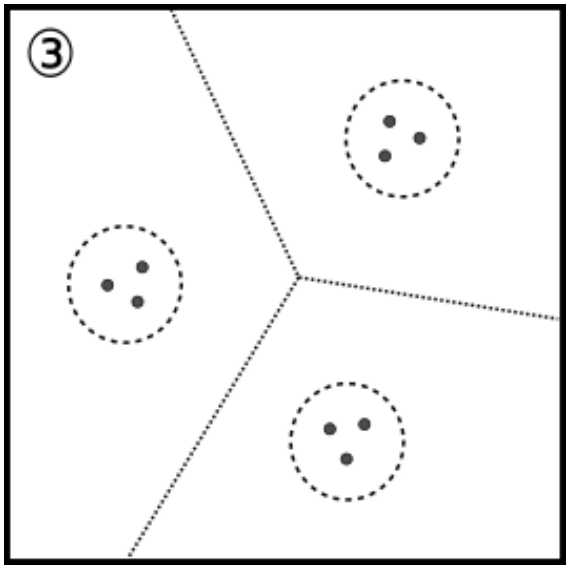
On pourrait donc considérer ici que « *parmi les* [wouro] *de ce Kooya, de la zone Sylvo-Pastorale, aucun d'entre eux n'a été créé. Ils se sont créés d'eux-mêmes* », entretien n°19.



Par la suite (ou en même temps), une autre famille aménage son campement d'hivernage dans un autre lieu-dit, Wendou Mbarodi (la mare du lion), selon les mêmes conditions expliquées ci-dessus.

Les deux familles vont alors se rencontrer afin de négocier le partage de l'espace. La distance entre les deux campements (d) est divisée en deux segments égaux pour une répartition équitable des terres. « *Les habitants de deux* [wouro] *n'ont pas besoin que l'on érige des frontières entre eux car officieusement* [ils] *savent où ils doivent se limiter pour ne pas perturber les autres* », entretien n°19.

210 « Lieu qui porte un nom. Habituellement restreint à des lieux inhabités, ou habités par un petit nombre de personnes, et remarquables par une particularité naturelle ou humaine » (Brunet *et al.*, 1993, p. 300).



Le même processus va se répéter avec l'arrivée d'une troisième famille.

Les frontières des lieux-dits se sont modelées en fonction des campements d'hivernage – ou des écarts aujourd'hui – nouvellement installés :

> « *Un* [écart] *se crée lorsqu'on voit quelqu'un qui a des vaches, des chèvres et une épouse quitter son* [écart] *familial et va s'installer ailleurs. Il reste là-bas. Puis les autres viennent et au fur et à mesure, cela devient un* [*wouro]*. *Ce* [*wouro]-ci, mon père l'a créé* », entretien n°7.

Désormais territorialisé par les pionniers, le lieu-dit, terme qui renvoie à un espace géographique flou, perd de son sens : il devient alors un *wouro,* dont les limites sont façonnées par les écarts :

> « *Wendou Wandé n'existait pas en tant que* [*wouro]*. *Ce sont les habitations çà et là et les installations des personnes au fur à mesure qui ont donné forme à ce* [wouro] *; qui par la suite est devenu Wendou Wandé, un* [wouro] *officiel* », entretien n°30.

L'officialisation se fera par la suite à la mairie de la commune par le chef de *wouro,* naturellement désigné parce que pionnier du territoire. En effet, en Afrique de l'Ouest, posséder un terrain, historiquement, renvoie à la « possession de fait » : lorsqu'un pionnier défrichait un terrain vierge, il en devenait automatiquement le propriétaire, et pouvait transmettre son patrimoine à ses descendants (Bouju, 2009, p. 17). Cette pratique est ancrée dans le droit coutu-

mier, qui s'apparente plus à des règles sociales, ou encore de conduite, qu'à un acte juridique[211]. La terre est un patrimoine sacré, collectif et inaliénable (Diagne, 1996). Chaque groupe social ayant une organisation politique indépendante avait son propre droit coutumier, qui pouvait être régulé par le représentant de l'autorité du groupe (Maquet, 1965). Puisque le droit de maîtrise de la terre s'appliquait sur le premier installé[212] (Diagne, 1996), ce dernier devenait, à terme (et après avoir baptisé le *wouro*), le *mawdo wouro* [213] : « *il y'avait un homme qui habitait dans la localité et qui l'appela Ngolko Diaby il fut le premier chef du* [wouro] *de Ngolko Diaby* », entretien n°19.

La répartition de la population dans les *wouro* n'est pas aléatoire. En effet, les écarts semblent tous s'inscrire sur une même droite (*cf.* Figure 30). Ce phénomène s'explique par le relief : la plupart des écarts sont aménagés dans les dépressions[214] puisque les ressources nécessaires au pastoralisme y abondent ; mais aussi parce qu'il y fait plus frais (de un à trois degrés de moins que sur un plateau).

> « *Nous préférons, avant de créer un* [écart], *choisir au mieux. Où il y a beaucoup de pâturages et d'eau. Souvent, ces ressources se trouvent au milieu des dépressions. Il y a de l'eau sous forme de mares, et aussi beaucoup de pâturages. Ceux qui habitent sur les plateaux, ce sont souvent des gens qui ne restent pas définitivement là-bas. Ils ne restent que pendant la saison des pluies, parce que c'est plus tranquille pour eux dans ces endroits. Mais s'ils veulent rester définitivement dans une localité, ils s'installent dans des dépressions et y construisent des* [écarts] », entretien n°23.

La Figure 30 est une image satellite que j'ai pris soin de retoucher afin de mieux distinguer l'alternance de plateaux (en clair) et dépressions. Ces dernières se différencient par un gris foncé qui caractérise des sols argileux et une végétation plus abondante que sur les plateaux. Les écarts, représentés par les points noirs, figurent clairement dans les dépressions, même si aujourd'hui la réduction de place disponible dans les dépressions pousse progressivement les

211 Ce qui, cela dit, a constitué et constitue encore un problème au regard des administrations coloniale et post coloniale : le « propriétaire de fait » ne détient pas de titre de propriété, et n'est donc pas reconnu comme propriétaire (Bouju, 2009).

212 Sous la colonisation, l'État ne reconnaissait pas le droit coutumier (Diagne, 1996).

213 Puisque la terre « confère une puissance politique et un prestige social au propriétaire » (Diagne, 1996, p. 70).

214 La commune de Téssékéré est caractérisée par une alternance de plateaux et de dépressions sableux.

nouvelles familles (et notamment les transhumants) à s'installer sur les plateaux (*cf*. Figure 30).

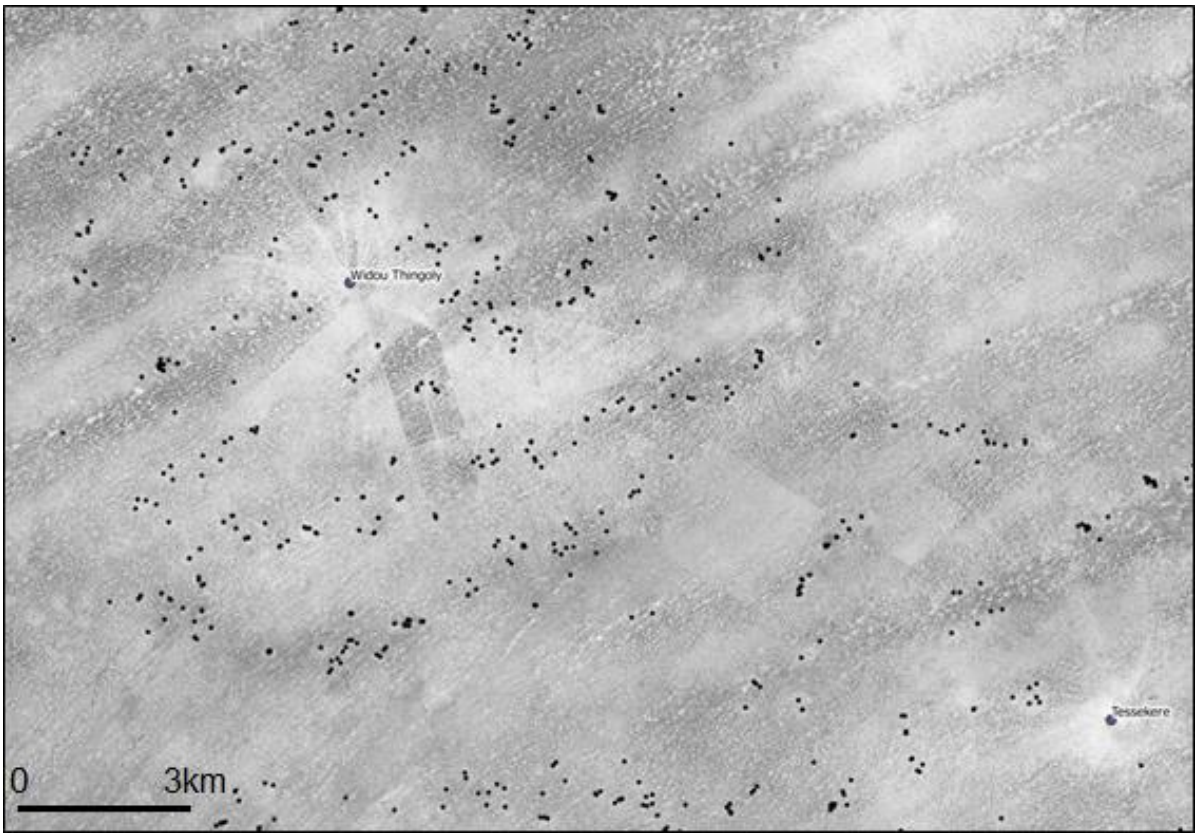


Figure 30 : Répartition des écarts par rapport au relief ; Source : Image SPOT 6, 2015

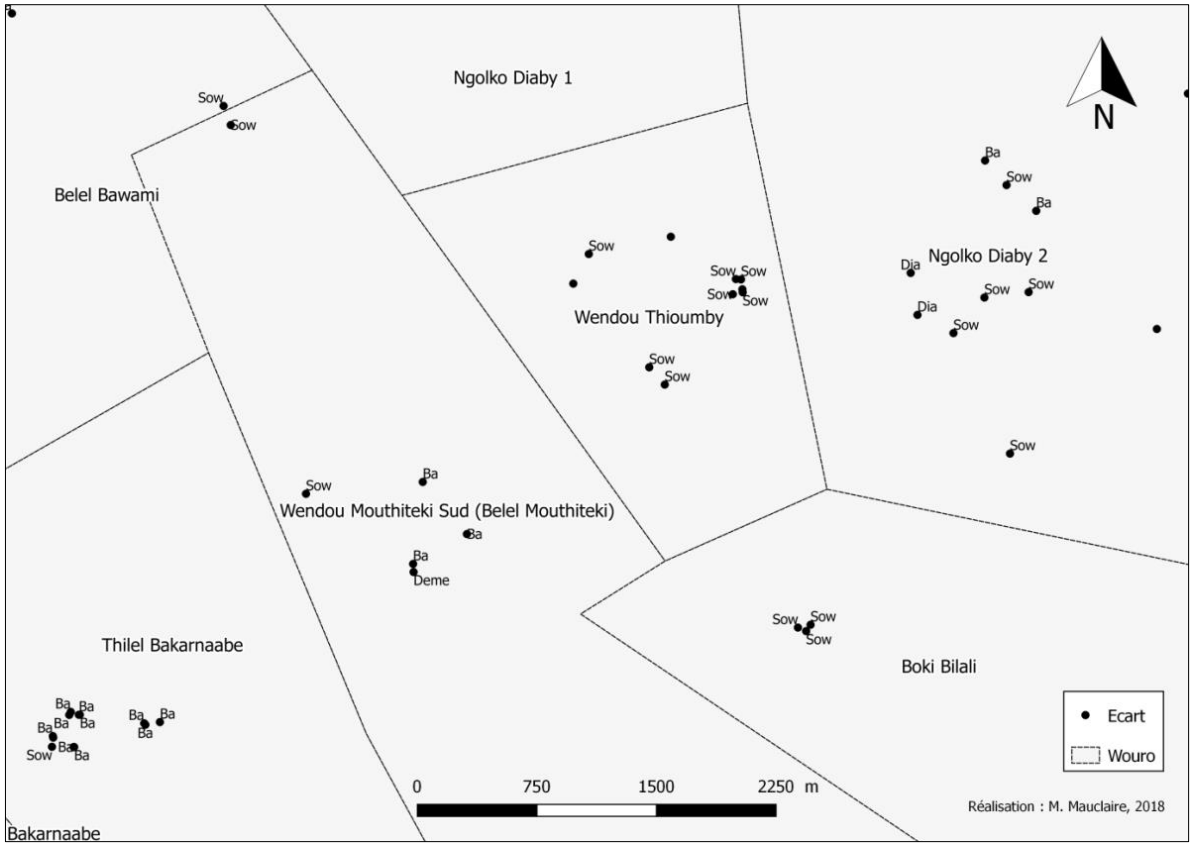
Par ailleurs, je notais, au cours de mes enquêtes liées au dénombrement de la population, que la plupart des chefs d'écart listés à l'aide les chefs de *wouro* comportaient le même nom de famille. En plus d'une installation dépendante des conditions physiques du milieu, un deuxième paramètre semble donc se dégager dans la localisation de l'écart : le regroupement familial.

b. Essai de caractérisation du *wouro*

En effet, les *wouro* regroupent les membres d'une même famille (*cf*. Carte 27), voire d'une même fraction[215] (bisnaabé, bakarnaabé, etc.)[216].

215 Une subdivision ethnique.

216 O. Touré le note également : « le déploiement de la population dans la région du Ferlo révèle une répartition bien ordonnée selon les fractions, chacune d'elles occupant un territoire bien délimité » (Touré, 1986, p. 17).



Carte 27 : Répartition des familles dans les *wouro* de Widou ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

« *Nous sommes tous parents proches. Nous sommes cousins. Nous sommes donc liés par le sang. Par exemple, à côté d'ici se situe la maison de mon fils. De l'autre côté, c'est mon cousin. De ce fait, la séparation entre les différents groupes sociaux est nette puisque délimitée par les frontières des* [wouro] », entretien n°27. Le *wouro*, puisqu'approprié, contrôlé et délimité par une même famille, est bien un territoire familial, dans lequel s'inscrivent[217] les écarts. Il pourrait donc être assimilé au finage, compris comme « *le territoire sur lequel un groupe rural, une communauté de paysans, s'est installée, pour le défricher et le cultiver, sur lequel il exerce des droits agraires.* […] *L'agriculture est une activité qui se déroule d'ordinaire dans un cadre familial, contrairement à l'activité industrielle* » (Lebeau, 2004, p. 9). L'habitat y est dispersé[218], mais l'élevage est bien pratiqué en famille, (*cf.* Carte 23, p. 142), et les « droits agraires » sont exercés par le *mawdo wouro*, devenu modeleur du finage.

217 Le terme d'inscription me semble plus pertinent que le terme d'agrégation qui relate d'un « processus de regroupement de personnes ou d'activités en un même lieu ou dans une aire de dimension restreinte » (Pumain, 2014b).

218 « Lorsque [la zone d'habitat] se morcelle en parcelles d'habitats disséminés sur toute l'étendue du finage, on parle d'habitat dispersé » (Lebeau, 2004, p. 10).

On notera néanmoins quelques exceptions au sein de ces territoires familiaux. Les *wouro* de Ngolko Diaby 2 ou encore de Wendou Mouthiteki Sud par exemple, font l'objet d'une cohabitation entre plusieurs familles (*cf.* Carte 27). Afin d'expliquer ce phénomène, il s'agit avant tout de comprendre les logiques spatiales inhérentes aux lignages :

- La famille pionnière du *wouro* de Wendou Mouthiteki Sud se dénommait ''Ba''. Elle décide, après aménagement du forage, de s'y installer durablement. Étant composée de trois ménages (trois frères avec leurs famille), trois *gallédji*[219] sont aménagés au sein d'un même écart ''mère'' (ou trois écarts côté à côte) ;
- Par la suite, la nouvelle génération masculine va créer, à l'issue d'un mariage par exemple, de nouveaux écarts ''filles'' proches de l'écart mère.

Cependant, la proximité des écarts peut entraîner des tensions entre les membres de la famille. « *Le troupeau a besoin d'espace et quand deux personnes qui ont des troupeaux cohabitent avec une certaine proximité, cela peut créer des problèmes* », entretien n°17. Dans ce cas, le ménage en conflit part s'installer plus loin, parfois dans une autre localité. C'est pourquoi le *wouro* de Thilel Bakarnaabé localise un écart ''Sow'' parmi les ''Ba'', tout comme Wendou Mouthitheki Sud et Ngolko Diaby 2 (*cf.* Carte 27). La séparation des familles est un phénomène toutefois récent. Elle puise son origine dans plusieurs facteurs abondamment exposés dans la littérature.

1.2. La vie en communauté est source de tensions : analyse à l'échelon familial

La séparation, ou « éclatement des familles » fait principalement suite à l'augmentation des effectifs d'animaux, mais aussi au désir d'émancipation des nouvelles générations (Touré, 1986; Ancey *et al.*, 2008; Bidou & Droy, 2017). En effet, le développement des petits ruminants, source d'argent frais (*cf.* Chapitre 2) a permis aux nouvelles générations de « s'autonomiser des parents, et de s'éloigner des pressions familiales, bref de se simplifier la vie » (Ancey *et al.*, 2008a, p. 113). Les motifs d'éclatement des familles relèvent de processus sociaux, comme le mariage, ou encore le décès du chef d'écart, somme toute perçus comme des sources d'émancipation[220]. En effet, l'augmentation des inégalités intrafamiliales (l'aîné

219 Gallédji est le pluriel pulaar de gallé, la chambre.

220 Le mariage est source d'émancipation puisque des bovins sont traditionnellement accordés au nouveau ménage, afin de lui permettre de subvenir aux besoins du quotidien. De même que le décès du chef de famille, dont les bovins seront redistribués en héritage (Bidou & Droy, 2017).

hérite plus que le cadet) et de genre (les filles n'héritent pas de leurs pères), liés à la croissance démographique, à la libéralisation de l'économie et à la dévalorisation des systèmes de production, sont aujourd'hui sources de tensions (Bidou & Droy, 2017).

Il existe toutefois un autre motif de séparation des familles qui n'apparaît pas dans la littérature : la proximité, en lien direct avec la croissance de la population, l'augmentation des troupeaux, l'aménagement des forages et le désenclavement de la zone. « La cohabitation est une chose qui n'est pas très facile donc des fois il y a des heurts entre les habitants », entretien n°19. Les tensions familiales liées à la cohabitation se déclinent en deux catégories : le bétail et la polygamie.

a. Les tensions liées au bétail

Comme en témoigne cet extrait d'entretien, l'activité pastorale nécessite de l'espace : « *tu as certainement constaté qu'à proximité de mon campement il n'y pas d'habitations. C'est parce que j'ai des troupeaux et j'ai besoin d'espace pour mon bétail* », entretien n°17. Les familles optaient auparavant pour une vie en communauté au sein d'un même écart afin de mutualiser leurs troupeaux ; une manière de partager les charges, notamment financières, inhérentes au quotidien (Oumarou, 2009). Pourtant, l'association des troupeaux pose aujourd'hui problème :

> « *Le troupeau a besoin d'espace et quand deux personnes qui ont des troupeaux cohabitent avec une certaine proximité, cela peut créer des problèmes. C'est pourquoi il est préférable que les* [écarts] *s'éloignent un peu les uns des autres pour garder une distance nécessaire pour le bétail. Car les animaux sont difficilement contrôlables* », entretien n°17.

Le bétail apparaît, dans mes entretiens, comme la première source de tensions intrafamiliales. « Le bétail, ça peut causer beaucoup de problèmes, le bétail ! », entretien n°11[221]. Ces problèmes s'expliquent par le mélange et l'indifférenciation des troupeaux au sein de la famille élargie. J'ai pu en recenser deux motifs principaux :

- L'appropriation frauduleuse du bétail : le désenclavement de la zone et la tenue des marchés hebdomadaires ont entraînée l'apparition de nouveaux produits alimentaires (Ka, 2016), mais aussi cosmétiques, dont le parfum. Selon mes informateurs, il est fréquent que certain jeunes hommes volent une chèvre ou un

221 Cet entretien s'est déroulé en français. Le texte n'a donc pas subit de modifications.

mouton à leurs oncles pour acheter du parfum, ou *boulfalé,* qui leur permet de s'enivrer.

- La mauvaise gestion du bétail : un ménage contrôle insuffisamment ses bêtes : « [les conflits sont liés aux] *tâches quotidiennes souvent. Par exemple, une famille verse de l'eau dans son abreuvoir, mais c'est le bétail de l'autre qui vient boire* », entretien n°13. « *Si au mois de mars il n'y a plus d'herbe dans la forêt, le bétail va venir manger la paille* [des habitations des autres] », entretien n°15.

Notons à ce titre que certains habitants ont depuis développé des représentations négatives quant à la proximité :

> « *Certains ne veulent pas que quelqu'un habite à proximité d'eux. Ils voient ça mal. Ils préfèrent que leur campement soit distant des autres de cinq kilomètres. Parce qu'ils ne peuvent pas supporter que quelqu'un vienne habiter à côté d'eux. C'est pourquoi certains préfèrent prendre une longue distance* », entretien n°24.

Dès lors, la mutualisation des troupeaux pousse, *in fine*, les ménages à se désolidariser les uns des autres[222].

b. Des co-épouses trop vindicatives

La plupart des extraits que j'ai sélectionnés pour ce point sont issus d'un même entretien, le n°11. L'interrogée est une jeune femme vivant avec sa belle-mère. Si l'enquête s'est déroulée auprès des deux personnes, j'ai pu obtenir ces informations précises, somme toute très délicates, seulement parce que la jeune femme s'exprimait en français, langue non comprise par sa belle-mère. Ajoutons néanmoins que le ''problème des femmes'' est régulièrement intervenu dans mes enquêtes, ce qui m'a permis de le placer en seconde position sur l'échelle des conflits. La seconde source de tensions serait alors liée aux femmes souffrant de la polygamie [en somme, à la mutualisation des hommes].

> « *Ici, la plupart du temps ce sont les femmes qui causent des problèmes*. […] *Une grande maison avec des frères, trois garçons de même père et même mère.*

222 Un fait également remarqué par Boubakar Oumarou (Oumarou, 2009).

Ils sont tous mariés. L'aîné est le chef. Tout ce pour quoi il n'est pas d'accord, les autres le laisse. Et lorsque le père décède, deux coépouses se séparent, parce qu'elles ne s'entendent pas. Tu sais les femmes quand elles sont nombreuses, elles se disputent fort. […] *Aucune ne veut rester avec l'autre femme. Tu sais que la jalousie/ C'est ça. C'est seulement à cause de la jalousie. ''La femme-là est plus belle que moi'', ''le mari s'entend mieux avec elle qu'avec moi''* », entretien n°11.

Si le conflit devient trop important, la séparation des habitats devient effective :

« *Quand les femmes s'entendent bien, la maison ne se sépare pas.* […] *Si les quatre* [co-épouses], *ou même deux ne s'entendent pas, elles vont sortir de la maison, faire leur maison tout simplement à côté* », entretien n°11.

La décision de la séparation revient néanmoins au chef de ménage :

« *L'homme devient fatigué avec les disputes récurrentes, les insultes, les bâtons pour taper les enfants. Finalement, il va dire : ''chacun prend sa barrière''. De la sorte, il va passer deux nuits ici, l'autre femme deux nuits, la troisième deux nuit, etc.* », entretien n°11.

Ce dernier extrait d'entretien explicite le début de l'éclatement de la famille comme processus apparent : lorsque « chacun prend sa barrière », la séparation des ménages est manifeste. L'édification d'une clôture entre ces territoires du quotidien représente le premier stade conflictuel de la famille (*cf.* Figure 31).

c. La division cellulaire, une modélisation de l'éclatement des familles

Cinq stades conflictuels ont été relevés au cours de mes enquêtes de terrain qu'il s'agit d'exposer dans ce point. J'ai choisi, pour figurer mes propos, le modèle de la division cellulaire, qui me paraît fidèlement illustrer la réalité (*cf.* Figure 31). Admettons, pour commencer, un schéma familial basique : un écart, composé de trois *gallédji*. L'un abrite le chef d'écart et sa femme. Les deux autres appartiennent aux deux épouses du fils du chef d'écart (*cf.* Figure 31, stade 1).

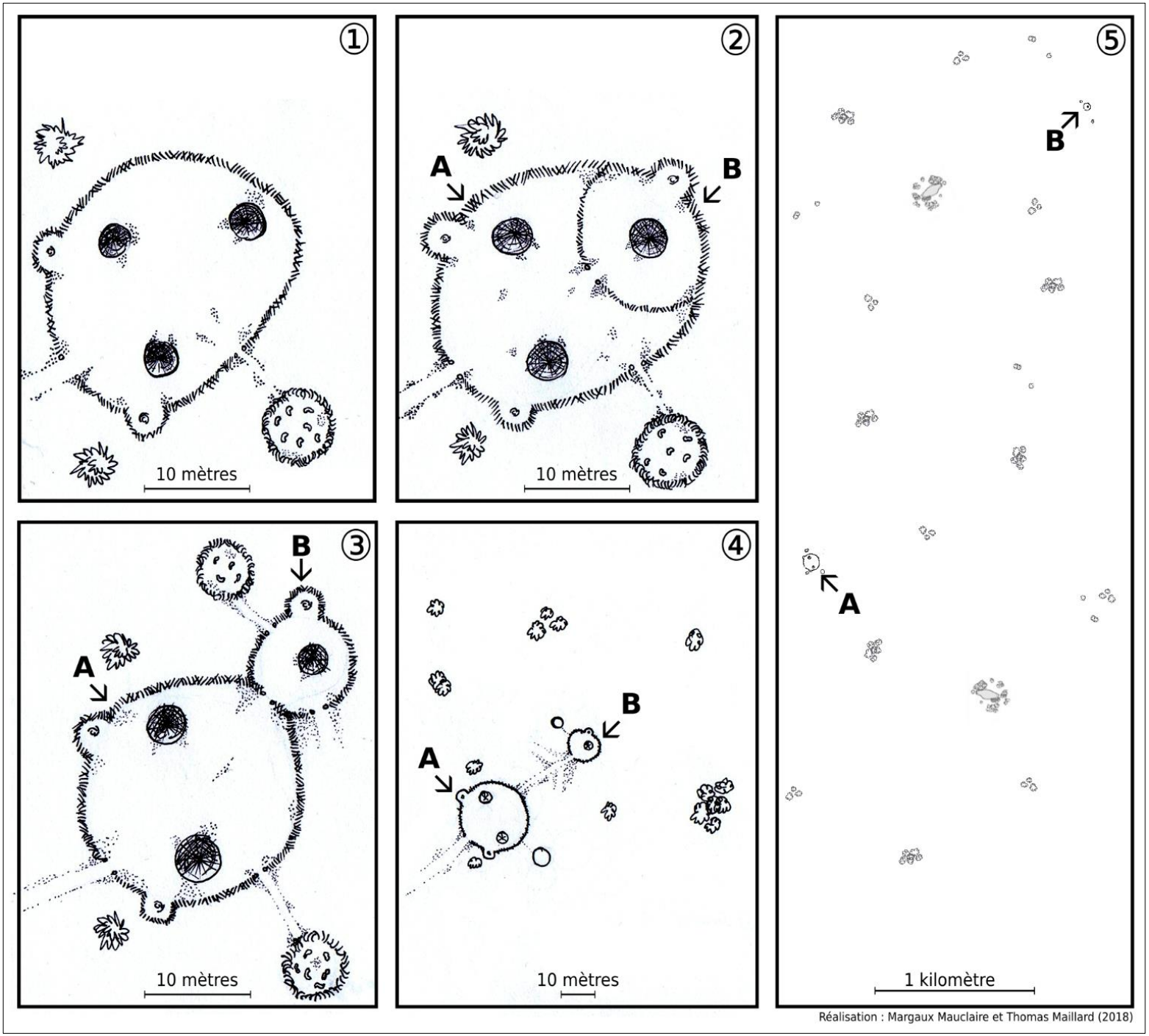


Figure 31 : Schématisation de la division cellulaire familiale
Réalisation : M. Mauclaire et T. Maillard, 2018

L'écart n'est délimité que par une unique barrière. Les trois *gallédji* (ou chambres) cohabitent donc dans le même espace. Les troupeaux sont mis en commun (*cf.* Figure 31). Les co-épouses, si l'entente est bonne, partagent (ou se répartissent) la préparation des repas[223]. Ce scénario présente la période « pré-conflictuelle » (Calas, 2011, p. 297). Puis, une discorde éclate entre les deux co-épouses. Dès lors, le responsable de l'écart tente d'apaiser les tensions. Si elles ne s'atténuent pas, le chef de ménage, en accord avec son père, va « mettre une barrière » autour du *gallé* de la co-épouse la plus consensuelle[224] (*cf.* Photographie 3). Cet acte correspond au stade 2 de la division cellulaire familiale : ''la délimitation'' (*cf.* Figure 31). La séparation des ménages n'est pas brutale, mais la clôture[225] marque symboliquement la frontière entre les territoires infra-familiaux :

> « *Quand on met des barrières cela signifie qu'on vit chacun pour soi (on ne partage pas le bétail, on ne partage pas la même table, on ne partage rien).* […] *Quand on se sépare, chacun prend son cheptel et ses enfants* », entretien n°11.
>
> « *Ici, quand tu sépares ton campement, les activités quotidiennes ne sont plus les mêmes. Tu as ton propre abreuvoir. Quand tes moutons arrivent, ils vont boire chez toi. De même pour les moutons des autres. C'est comme si les deux campements étaient séparés* », entretiens n°13.

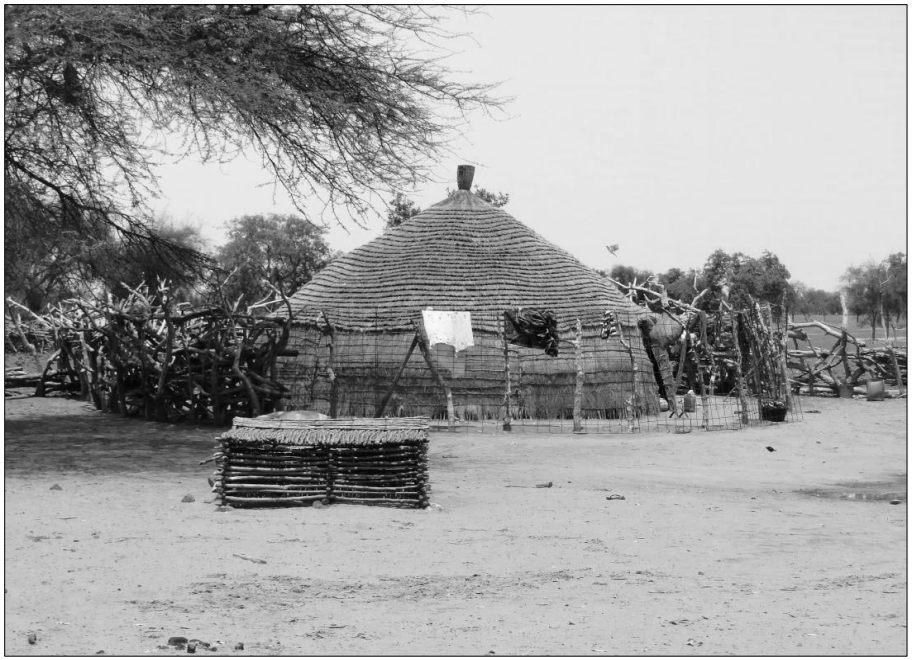
Cependant, ce stade de délimitation est temporaire, et le conflit y semble plutôt latent :

> « *Si une partie* [de l'écart] *veut avoir sa propre cuisine* [un exemple de source de conflit], *cela peut créer des problèmes au sein de la famille. Des tensions qui ne sont pas manifestes. Mais pour éviter les conflits, une partie se sépare, tout en restant à l'intérieur du campement. Mais elle fera sa barrière* », entretien n°13.

223 La préparation des repas est déléguée aux épouses des fils si la femme du responsable de l'écart est âgée.

224 Il est intéressant de noter que le ménage marginalisé est, paradoxalement, le plus consensuel. Je n'ai toutefois pas eu l'occasion d'approfondir le sujet.

225 La clôture est, dans la majorité des cas, constituée de barbelés. Ce qui pourrait signifier que soit la séparation est récente, et le ménage n'a pas eu le temps de ramasser des branches suffisamment conséquentes pour édifier une barrière (sans oublier que couper des arbres est désormais proscrit par les Eaux et Forêts, un organisme paramilitaire sénégalais en charge de la conservation des forêts) ; soit le barbelé, onéreux de surcroît, possède un aspect symbolique fort.



Photographie 3 : Exemple d'une chambre délimitée par une clôture
Auteur : M. Mauclaire, 2015

Photographie 4 : Exemple de frontière entre deux écarts ; Auteur : M. Mauclaire, 2015



Le troisième stade de la Figure 31, la ‘‘pré-séparation’’, marque une distinction plus nette entre les ménages, et révèle des tensions bien plus marquées qu’au stade 2 : puisqu’elles ne s’apaisent pas, un éloignement, si faible puisse-t-il être, est nécessaire. Il est néanmoins intéressant de noter que l’écart figurant sur la Photographie 4 présente deux *gallédji* coupés des autres, mais pas totalement. L’abri du premier plan (*thialy* en pulaar, ou *mbar* en wolof) semble comme relier ces deux *gallédji* aux autres, comme s’il symbolisait la médiation entre deux parties en tension.

Le quatrième stade, considéré comme ‘‘la séparation’’, montre un écart ‘‘fille’’ désolidarisé de l’écart ‘‘mère’’ (*cf.* Figure 31). Le conflit est désormais manifeste et difficilement contrôlable. Cependant, le ménage qui se désolidarise garde une certaine proximité avec l’écart familial, pour ne pas briser définitivement les liens familiaux. La famille se sépare pour mieux cohabiter. C’est pourquoi (entre autres) l’on retrouve régulièrement des groupements d’écarts d’une même famille dans l’espace (*cf.* Carte 27, p. 166).

Pour finir, le cinquième et dernier stade de la division cellulaire familiale, ‘‘l’éloignement’’, marque une rupture définitive dans la famille :

> « *Quand les disputes se font plus importantes, elles peuvent se battre, se tuer même. S'arracher les yeux, les oreilles, se mordre le visage... elles vont sortir de la maison. Et si le problème est encore plus grand, là elles vont dans un autre village, à deux kilomètres, sept même* », entretien n°11.

Les discordes sont incontrôlables et aucune médiation n’est possible. Les tensions évoluent en conflits. « *Le conflit est donc désordre, période au cours de laquelle sont disputées (et non plus discutées), pour être détruites, soit partiellement, soit totalement, les normes et régulations* […] *de la cohésion sociale préexistante* » (Calas, 2011, p. 298). Le ménage marginalisé déménage à plusieurs kilomètres de son emplacement initial, voire dans un autre *wouro.* Dans ce cas, il est possible que ce ménage s’affilie à un nouveau chef de *wouro.* Un choix néanmoins non systématique, à la différence des fils issus d’une famille de *mawdo wouro* dont la séparation amène à fonder leur propre *wouro.*

2. La fragmentation territoriale : diviser pour mieux régner

Les causes de l’éclatement des familles ont été évoquées au cours du point précédent à l’échelle infra-familiale. Toutefois, un point n’a volontairement pas encore été abordé : les tensions à l’origine de la fondation d’un nouveau *wouro.* Il me semblait en effet incontour-

nable de distinguer les deux approches, puisque les désaccords, même s'ils se rejoignent parfois, diffèrent fondamentalement. En effet, l'éclatement du *wouro* résulte de dissensions (et non de conflits) entre le *mawdo wouro* et ses fils ou ses administrés[226]. J'ai de ce fait préféré les introduire dans ce deuxième point, de manière à mieux les différencier des conflits annexes.

Le géographe Frédéric Landy s'interroge sur la réelle marge de manœuvre dont disposent les paysans indiens face à différentes contraintes (climatiques, politiques, sociales, économiques) et analyse ses résultats en terme de « finalités, logiques et stratégies[227] » (Landy, 1998). J'analyserai donc dans ce point, par le biais du concept de fragmentation territoriale, les finalités et les logiques[228] inhérentes aux leaders politiques que sont les [nouveaux] chefs de *wouro.*

2.1. La toponymie locale raconte le territoire

a. Le processus de fragmentation

Les *wouro,* nous l'avons vu, sont majoritairement occupés par une même famille. Si les tensions ne s'apaisent pas et prennent de l'ampleur, la famille éclate. La fragmentation du territoire suit le même procédé, à quelques nuances près. Prenons l'exemple de Thiowé, un *wouro* séculaire fondé par le grand oncle paternel de l'enquêté n°25 (*cf.* Carte 28).

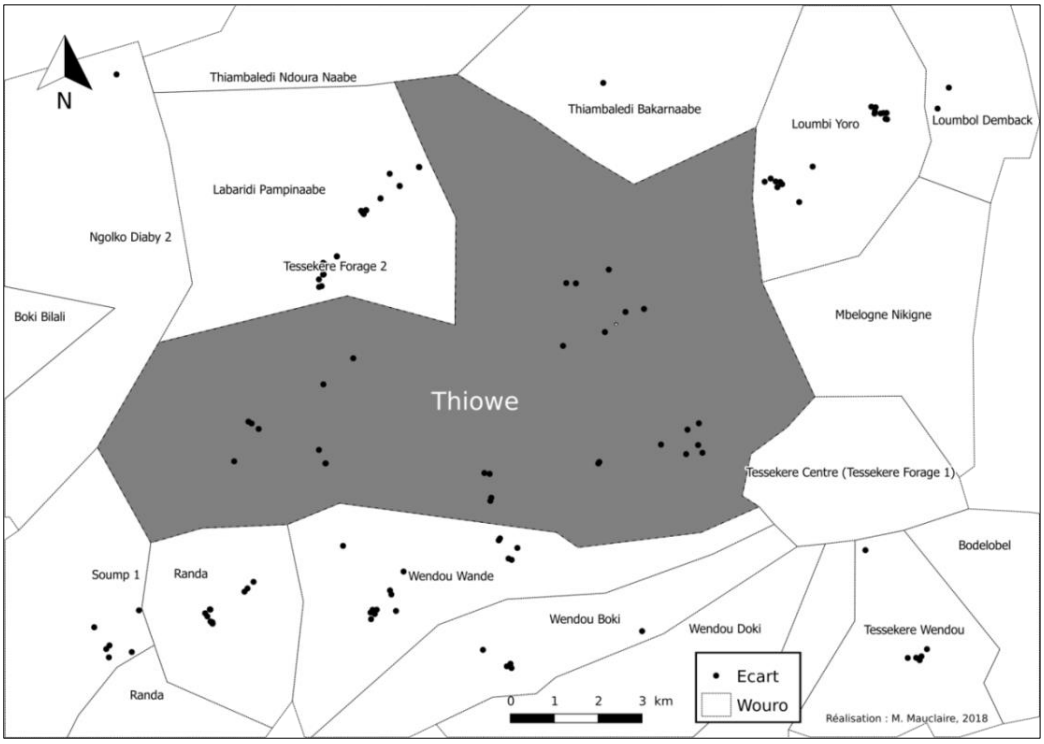
> « *Thiowé, à un moment donné, comptait beaucoup d'habitants. Quand ce nombre a encore augmenté, ils [ses ancêtres] ont décidé d'éclater Thiowé en créant Thiowé 2* », entretien n°28.

226 A ce sujet, « [Le devoir du chef] est d'utiliser [les] ressources pour le bénéfice de tous. Les motifs d'insatisfaction sont souvent liés à la confusion entre intérêt privé et intérêt de la famille sur la question de la redistribution des revenus. Les tensions se cristallisent autour des obligations non remplies du chef de famille quant aux soins de santé, aux frais de scolarisation des enfants, ou à l'usage des greniers familiaux dans les cas où la soudure est sévère. […] De plus en plus les tensions conduisent à la remise en cause du modèle familial » (Bidou & Droy, 2017, p. 11).

227 « Le but de l'exploitation, je l'appellerai finalité : c'est l'objectif ultime vers lequel tend le système de production, que cela soit s'enrichir […] ou se maintenir en survie. Ces finalités sont recherchées au moyen de logiques : c'est ainsi qu'il existe des logiques d'autosuffisance, des logiques de maximisation du revenu net, etc. Une même finalité peut être atteinte par des logiques différentes : c'est ainsi que la finalité « sécurité » correspond à plusieurs logiques possibles : logique d'autosuffisance par exemple. […]. Il convient enfin de définir un dernier niveau : la stratégie suivie par l'exploitant, c'est-à-dire les moyens concrètement mis en œuvre. […] Au total, la stratégie est le moyen, la logique est le mode, la finalité est le but » (Landy, 1998, p. 194).

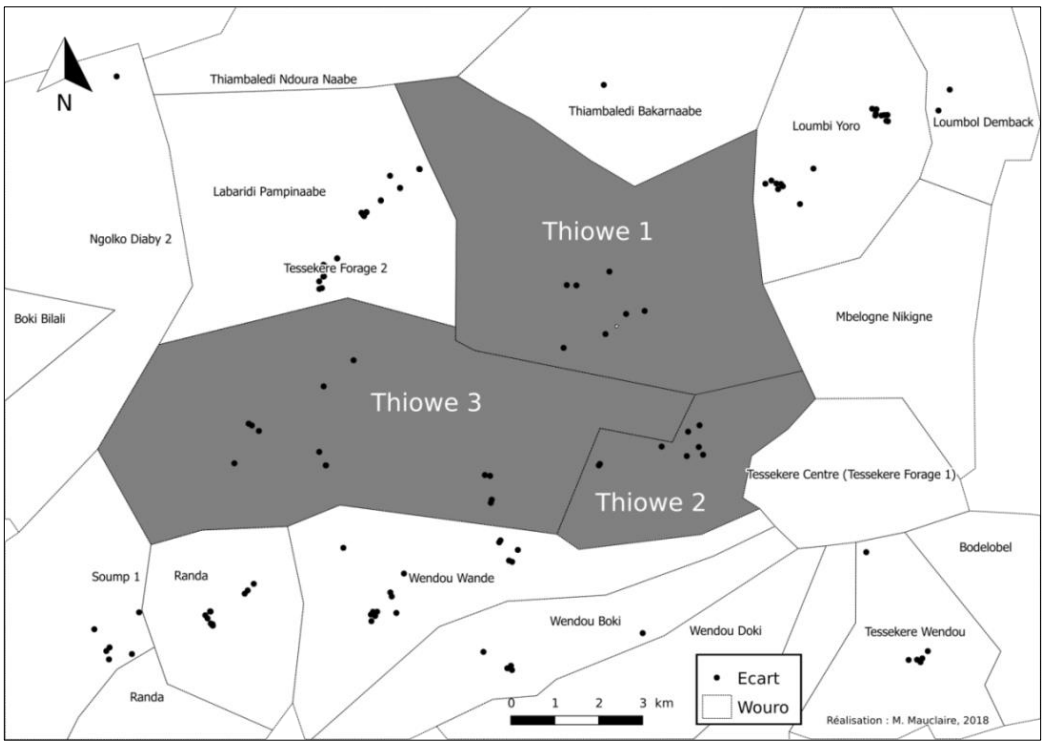
228 Parallèlement aux finalités, logiques et stratégies de Landy existent « but, logique et mode » dans le cadre d'un raisonnement stratégique d'un acteur (Crozier & Friedberg, 1996). J'ai néanmoins choisi d'utiliser le travail de Landy puisqu'il me semblait plus simple pour ma démonstration.

Le territoire du *wouro* est scindé. Par ailleurs, cette scission peut être perceptible *via* la toponymie des *wouro*, ici Thiowé 1, Thiowé 2, puis, toujours sur le même principe, Thiowé 3 (*cf.* Carte 29). Partant, il est possible de distinguer les nouveaux *wouro* des anciens à travers la lecture de la toponymie. Thiowé 1 reste le *wouro* séculaire d'origine (avec toutefois un espace bien amoindri par la fragmentation) ; Thiowé 2 et Thiowé 3, résultats de la fragmentation, sont les plus récents (fondés respectivement en 2010 et 2012).



Carte 28 : Thiowé, à l'origine une entité spatiale unique

Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018



Carte 29 : Fragmentation du territoire de Thiowé Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

b. Reconnaître les *wouro* par leur toponymie

B. Collignon propose une classification des toponymes recensés au cours de son terrain de thèse. Elle s'inspire alors d'une pré-classification établie par deux auteurs, Brian Goehring et Jean François Le Mouël[229], et instaure une nouvelle typologie plus ''géographique'' des toponymes (Collignon, 1996) (*cf*. Figure 32). Les toponymes de mon terrain de thèse s'accordent bien à cette classification. Prenons l'exemple de quelques *wouro* représentatifs :

Catégorie des anciens *wouro*

- *Boguel Boukari*, à Téssékéré, qui signifie « le petit baobab de Boukari ». L'histoire du *wouro* raconte qu'un homme, Boukari, a pris peur en voyant un fauve, et s'est enfui dans les hauteurs du baobab le plus proche. Le toponyme est ici à ''évènement accidentel'' (*cf*. Figure 32) ;
- *Wendou Mbarodi*, à Widou Thingoly, qui signifie « la grande mare au lion ». Selon les habitants, un lion venait régulièrement s'abreuver dans la mare de l'actuel *wouro*. Le toponyme est à ''description simple'' (*cf*. Figure 32).

« [Les toponymes sont] des éléments d'information essentiels (quand ils sont restés les mêmes que ceux d'avant) sur le passé pour les régions, les époques » (Basset, 1950; cité par Ndinga-Mbo, 2004, p. 15). Les noms des anciens *wouro* renseignent l'histoire. Nommer un *wouro* est ici une manière de faire perdurer la mémoire des lieux (Collignon, 1996).

Catégorie des nouveaux *wouro*

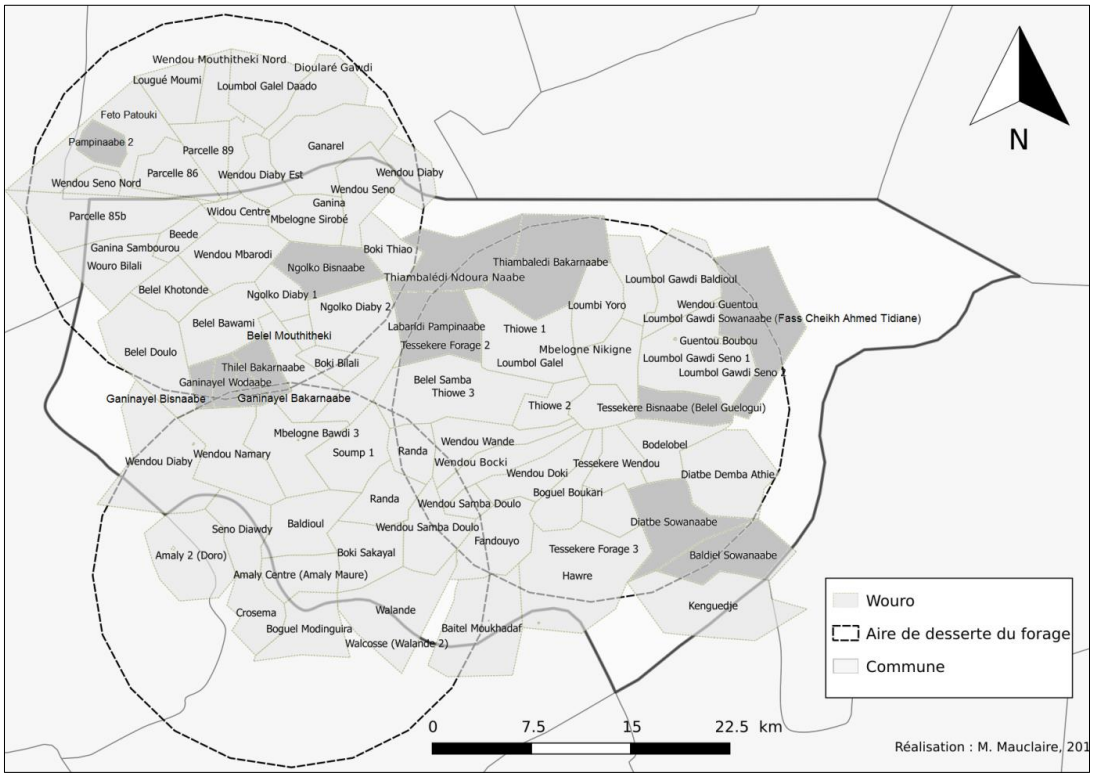
- *Corosema*, à Amaly, est un dérivé pulaar du français « croisement ». Ce toponyme s'explique par la présence d'un carrefour, ou croisement, entre plusieurs pare-feu. Aucune catégorie dans la classification de B. Collignon ne correspond, à l'inverse de de B. Goehring pour qui ce toponyme est ''associatif[230]''. Ajoutons donc un nouveau rang dans le ''milieu humanisé'' de B. Collignon (*cf*. Figure 32) ;

229 B. Goehring propose une classification des toponymes nord-américains qui sont d'ailleurs similaires aux toponymes pastoraux sénégalais ; J. F. Le Mouël rend compte du territoire eskimo du Groenland occidental (Le Mouël, 1978; Goehring, 1989; cités par Collignon, 1996).

230 Un toponyme associatif « associe le lieu à ce que l'on y trouve » (Goehring, 1989; cité par Collignon, 1996, p. 129).

- *Ganinayel Bakarnaabé*, à Widou Thingoly, se traduit par « la petite mare des bakarnaabé ». Encore une fois, B. Goehring propose une catégorie pour ce toponyme à la différence de B. Collignon : les ‘‘noms possessifs[231]’’ (*cf*. Figure 32).

L’exemple de Ganinayel Bakarnaabé comme toponyme ‘‘possessif’’ est loin d’être isolé. 13 *wouro* figurent des ethnonymes (sans compter les omissions involontaires) dans la commune de Téssékéré, et ce nombre tend à augmenter. « *Au fur et à mesure que se personnalise le rapport au lieu, le toponyme s’humanise, aussi neutre soit-il dans sa formation brute* » (Collignon, 1996, p. 143). La toponymie actuelle s’humanise, toutefois à l’excès. Prenons l’exemple du *wouro* de Thilel Bakarnaabé, au sud du village de Widou. Ce dernier s’inscrit dans un espace principalement occupé par des bisnaabé (*cf*. Carte 30). Thilel Bakarnaabé, toponyme possessif, marque bien l’appropriation et le contrôle du territoire par un groupe social spécifique. La toponymie devient dès lors néotoponymie qui, selon B. Collignon, constitue un enjeu dans la maîtrise du territoire (Collignon, 1996), et révèle l’existence d’une fracture sociale, mais aussi d’une volonté d’indépendance.



Carte 30 : Répartition des *wouro* à toponyme possessif ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

231 « Le lieu est désigné par la personne ou la communauté à laquelle il appartient » (Goehring, 1989; cité par Collignon, 1996, p. 129).

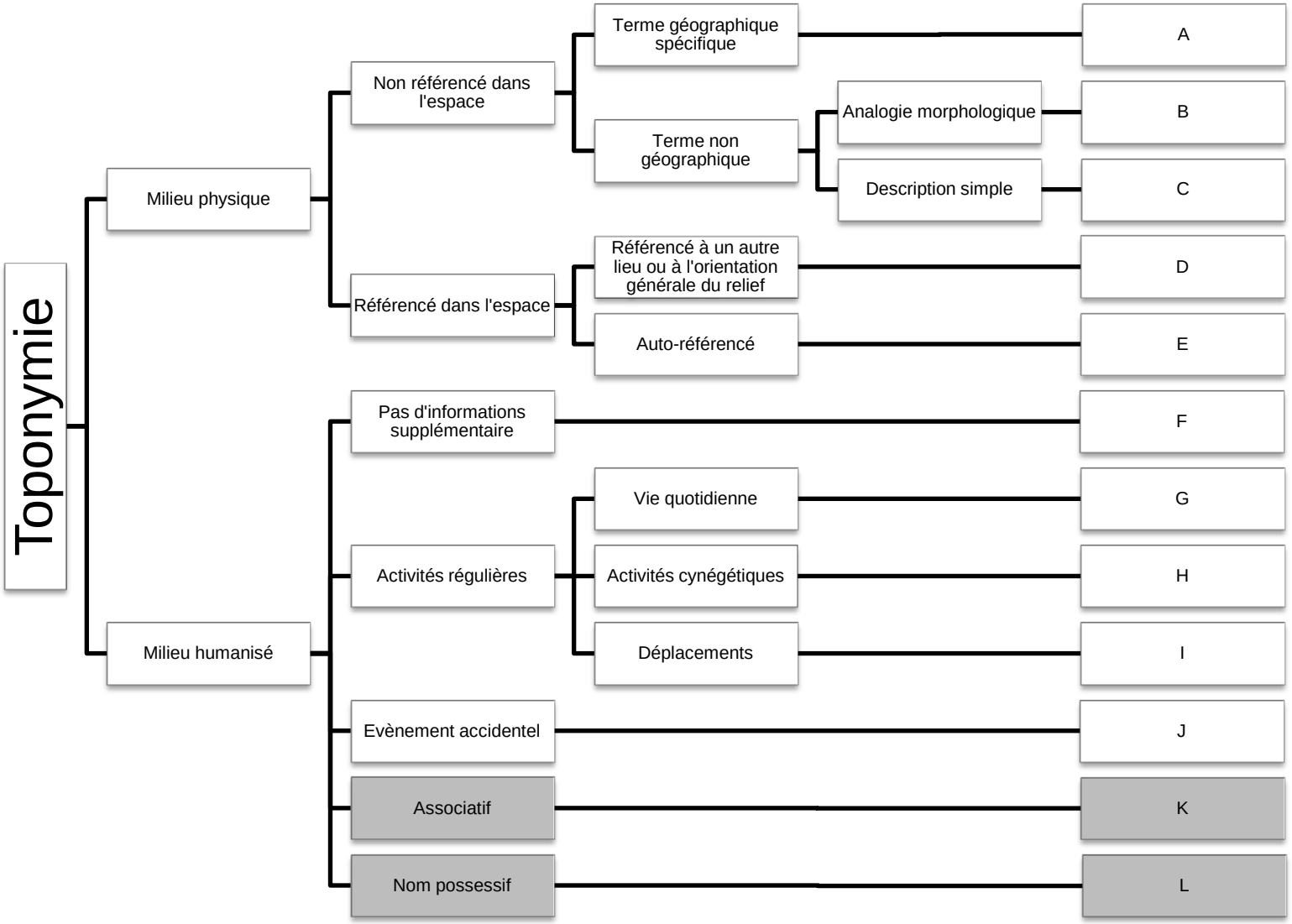


Figure 32 : Structure de la typologie fondée sur le sens des toponymes ; Source : Collignon, 1996, p. 131

Aujourd'hui, plus de la moitié des *wouro* actuels est récente[232] (65 *wouro* sur 122 au total[233]). Le territoire de la commune de Téssékéré est donc fragmenté à plus de 50 %. Chacun de ces nouveaux fragments est administré par un nouveau *mawdo wouro* qui, au regard de la ''tradition'' peul[234], n'est pas toujours légitime :

> « […] *Dans d'autres* [écarts], *certains chefs ont quatre épouses, soit beaucoup d'enfants. S'il décède, il peut y avoir plusieurs chefs car chaque enfant (aîné) de chaque femme peut se proclamer chef* », entretien n°13.

Les normes sociales se renouvellent[235], et ce dernier extrait d'entretien incite à s'interroger sur les mécanismes à l'origine de ces modifications.

2.2. La territorialisation comme outil d'amélioration des conditions d'existence

Le parcours et le détail des processus spatiaux invitent maintenant à se poser la question du « pourquoi ? ». Revenons dès à présent aux finalités liées à la territorialisation selon Gervais-Lambony : « *pour les uns, s'adapter aux contextes locaux et de permettre la participation citadine ; pour les autres de lutter pour un ''droit à la ville'', c'est-à-dire l'usage et la production de son espace* » (Gervais-Lambony, 2014, p. 7‑8). Après analyse des entretiens, une seule finalité émerge : l'amélioration des conditions de vie. Elle se décompose selon trois types de logiques :

1. L'amélioration de l'accès aux équipements publics pour l'ensemble des habitants du *wouro,* à travers la captation des aides extérieures ;
2. L'enrichissement personnel qui profite également à la famille proche (épouses et enfants) ;
3. La reconnaissance sociale que suscite le statut de chef de *wouro.*

232 Les critères retenus pour cette classification sont les toponymes marqués par un chiffre et par un nom de fraction. J'ai également compris les wouro qui, à ma connaissance, étaient récents.

233 J'ai tenu compte, pour obtenir ce chiffre, des dénombrements de plusieurs institutions (en plus du mien) (Mairie, 2012; ANSD, 2013; Mairie, 2016).

234 Selon mes enquêtés, la transmission du pouvoir est familiale. L'aînée (homme) de la première épouse est prioritaire. S'il ne peut remplir sa fonction, l'autorité est léguée au second fils de la première femme.

235 Un point que F. Zuccharelli et O. Touré démontrent également dans leurs travaux (Zuccarelli, 1973; Touré, 1986).

La première étape, ou stratégie, pour parvenir à cette finalité, consiste à créer (ou territorialiser) un *wouro* de manière à accéder au statut de chef[236]. Partant, il est possible de distinguer quatre catégories de chef de *wouro* : le ‘‘traditionnel’’ ; ‘‘l’opportuniste social’’ ; le ‘‘développeur’’ ; et ‘‘le businessman’’.

a. Le ‘‘traditionnel’’ : l’exemple du chef de Dioularé Gawdy

L’enquêté n°7 est le chef de Dioularé Gawdi. Il est âgé. Son *wouro* a été fondé il y a plus de 70 ans et se situe au nord du village de Widou. Son discours ne dégage aucune finalité particulière :

> *« Mon père était chef de* [*wouro]*. *Puis après ce fut mon frère.* […] *Avant son décès, il m'a appelé pour me dire : ‘‘maintenant tu occupes la fonction de chef de* [*wouro]’’.* […] *C'est donc l'ancien chef de* [wouro] *qui m'a fait la proposition de le remplacer. J'ai dit : ‘‘non, j'ai de jeunes frères qui sont là. On peut les nommer à ma place’’. Mais les autres ont dit : ‘‘non, c'est toi qui va être chef de* [*wouro]’’. *On (mes oncles et mes frères) m'a proposé quelque chose qui m'appartient. Donc j’avais l'obligation d'être chef de* [*wouro]*.* […] *C'était il y a environ cinq à six ans »*, entretien n°7.

Cet extrait d’entretien nous renseigne sur l’aspect traditionnel de la cooptation[237] de ce chef. Il semble avoir suivi les règles de la transmission du pouvoir par le droit d’aînesse par obligation. En effet, le statut de *mawdo wouro* apparaît comme pénible, puisqu’il n’y voit aucun avantage :

> « *Il y a plus de désavantages. Je suis souvent convoqué à des réunions à la sous-préfecture. Et c'est moi qui paye mon transport, aller et retour. Quand les autorités viennent, c'est moi qui tue mes propres animaux pour les nourrir. Le* poulagou[238] *c'est*

236 Nuançons néanmoins le fait qu’accéder au statut de mawdo wouro ne sous-tend pas systématiquement de finalité. Certain chef le deviennent par obligation sociale.

237 La cooptation est le fait d’« admettre par choix collégial (un nouveau membre) dans une assemblée, un corps constitué » (CNRTL, 2012a). Elle se produit, dans la commune de Téssékéré, sous la forme d’une cérémonie plus ou moins formelle par le biais d’un consensus entre différents membres d’une même communauté parfois de tout âge et sexe. Le futur coopté doit répondre à certains critères dits traditionnels, comme le fait d’être l’aîné de la première épouse de l’ancien chef, mais aussi la sagesse et le calme. Néanmoins, ces critères tendent aujourd’hui à évoluer.

238 Le poulagou ou poulakou, représente « l’importance des attitudes d’évitement qui sont régies par un code socio-moral appelé poulakou, qui signifie selon elle, la manière de se comporter en peul » (Ka, 2016, p. 276).

très difficile. Très difficile. Parce que quand on te convoque, tu dois honorer ta parole. Même si ton bétail est en train de mourir de faim ou de soif, tu dois le laisser ici pour représenter ton [wouro] », entretien n°7.

Il remplit les fonctions basiques d'un chef de *wouro* : récupérer les impôts et redistribuer les dons de vivre quand il y en a. Le rôle du pouvoir est ici purement symbolique et ne sous-tend pas de finalité ; et le territoire de son *wouro* n'est pas issu d'une fragmentation. Aujourd'hui, moins de la moitié des *wouro* de la commune de Téssékéré semblent répondre à logique.

b. L''opportuniste social'' : l'exemple de Bawdi Djouy

L'entretien s'est déroulé avec le *mawdo* du *wouro* de Bawdi Djouy, à Téssékéré. Il est né en 1931 et a pris sa fonction en 1996 :

> « Je suis chef de [wouro] depuis 20 ans. *C'est un* [wouro] *que j'ai moi-même créé et que j'avais confié au fils de mon grand frère qui est l'actuel maire. Il m'a redonné les rennes du* [wouro] *depuis qu'il est maire.* […] *Lorsque j'ai voulu que mon* [wouro] *soit reconnu comme* [wouro] *officiel, je suis parti faire la demande auprès du conseil rural de la communauté rurale de Téssékéré d'alors. Et finalement, ma demande a été acceptée et j'ai eu mon* [*wouro]*. Tous les habitants étaient d'accord *pour que je devienne chef du* [wouro] *de Bawdi Djouy* », entretien n°2.

Le discours de l'enquêté n°2 est décousu. Il ne répond que partiellement à mes questions, ou les évite. En revanche, il justifie systématiquement et spontanément son titre. Le premier argument évoqué concerne la durée de son mandat : 20 ans. Or, il m'affirme au cours de notre entretien que sa cooptation correspond à la date de prise de fonction du maire actuelle, soit 2009. Dans ce cas, deux hypothèses sont plausibles : soit il est analphabète, soit il déguise la courte durée de sa fonction pour se légitimer. Une légitimation qui pourrait passer par « l'aval de tous les habitants » :

> « *Avec l'aval de tous les habitants j'ai entrepris des démarches pour avoir notre propre* [wouro] *qui sera reconnu officiellement, au même titre que les autres* [wouro] », entretien n°2.

Le but de l'entreprise lui permettait, aux premiers abords, d'officialiser son *wouro* auprès de l'administration. Ceci afin de prendre part aux décisions communes pour bénéficier des projets de développement :

> « *C'est ainsi que je me suis désaffilié de ce* [wouro] *et qu'avec les autres habitants nous avions créé notre propre* [*wouro], pour bénéficier de ces projets au même titre que les autres* », entretien n°2.

On retrouve, dans ce second extrait d'entretien, l'importance de l'aval, du soutien des autres habitants. Ce *mawdo* se justifiera systématiquement sur des questions à l'origine non incitatives[239]. La suite de l'entretien dévoile les conditions d'aval de ses habitants, qui s'est produit ultérieurement aux démarches d'officialisation de son *wouro*. Dans ce cas de figure, il n'est plus vraiment question de cooptation. La prise de pouvoir est ici unilatérale. L'accord des habitants, qui est évoqué spontanément (cinq fois sur 12 questions), semble donc lui servir de critère de légitimation au regard d'une prise de pouvoir non démocratique ; mais aussi non traditionnelle, puisqu'il ne me renseignait pas non plus de son ascendance[240]. En réalité, l'issue finale de sa prise de fonction figure la notabilité :

> « *Il existe plusieurs avantages lié au rôle de chef de* [*wouro]. Par exemple, le* [wouro] *compte plusieurs habitants, mais quand vous êtes arrivés, vous êtes directement venus chez moi en parce que je suis le chef de* [*wouro]. Ce qui déjà en soi est un privilège d'être votre premier un interlocuteur pour les affaires du village. De plus, au niveau du* [*wouro], c'est son chef qui exerce l'autorité auprès de ses concitoyens ; et donc c'est une personne responsable et respectée* », entretien n°2.

Prendre part aux décisions communes renvoie, dans ce cas, aux égards procurés par l'autre, à l'altérité, et à la respectabilité octroyés par le statut. Alors, l'accès au prestige social que confère le titre de *mawdo wouro* correspond à la logique de l'enquêté n°2. Au regard de cette finalité, on pourrait assimiler, quoiqu'avec quelques nuances, ce *mawdo wouro* aux *big-men* : « *au point de départ d'une carrière de big-man, son ambition effrénée, goût stratégique du*

239 Une question incitative invite l'enquêté à mieux clarifier ses propos, puisqu'elle ''insiste'' sur un sujet donné (Fenneteau, 2015).

240 À ce sujet, O. Touré notait également une évolution de la transmission du pouvoir : le décès du chef de chef famille ne conduit plus systématiquement à une succession de l'aîné (Touré, 1986).

prestige, sens tactique des moyens de l'acquérir » (Sahlins, 1976, p. 24). Toutefois, le big-man a, pour être chef, une obligation de générosité, et doit produire lui-même les biens dont il a besoin. La finalité du big-man repose sur la recherche à être célébré et non sur l'accès au pouvoir (qui, dans cette logique, ne se pose pas (Sahlins, 1976). Il ne peut toutefois compter sur les autres et entretient une relation de clientélisme avec eux. Cet aspect n'a certes pas été évoqué dans l'entretien, mais il est possible de le deviner : son lien de filiation avec le maire actuel de la commune lui a facilité l'accès aux services municipaux, notamment aux infrastructures de distribution d'eau. En effet, une borne fontaine a été aménagée dans son *wouro.* On pourrait dès lors imaginer que ce « besoin de bénéficier des projets » est principalement motivé par un besoin de satisfaire ses clients qui pourront le célébrer.

c. Le ''développeur'' : l'exemple du chef de Ngolko Diaby 2

L'enquêté n°19 est le chef de Ngolko Diaby 2. Il est né en 1958 et a lui-même fondé son *wouro* en 1993, au sud-ouest du village de Widou Thingoly.

> « *Je suis le chef de village de Ngolko Diaby 2 depuis vingt-trois ans*. […] *Je me suis porté candidat pour devenir chef de village et les habitants ont accepté* », entretien n°19.

On retrouve, dans cet extrait d'entretien, l'évolution de la transmission du pouvoir : la cooptation reste, mais le droit d'aînesse n'est plus effectif. De même que le cas précédent, la cooptation tend vers un système plus démocratique : un candidat bat campagne ; et les critères traditionnels semblent, pour le moins, écartés. Pour obtenir le statut officiel, ce *mawdo wouro* a déboursé une somme importante. En effet, « dans toute la zone, on ne peut pas devenir chef de [wouro] sans donner de l'argent. C'est ça la réalité. Quand on dit : ''je veux être chef'' seulement, ça ne suffit pas », m'expliquait l'enquêté n°8. Toutefois, les sommes engagées ne sont pas les mêmes selon le capital relationnel des individus. Alors, l'importance de la somme investie pour être chef témoigne bien d'un intérêt certain pour la fonction :

> « *Ce que nous gagnions en tant que chef de* [*wouro], c'est plus un capital relationnel. Lorsque nous avons des choses à régler, soit pour nous même, soit pour les habitants de nos* [*wouro], nous utilisons ces relations que nous avons avec ces autorités* », entretien n°19.

Devenir *mawdo wouro* permettrait donc de se constituer un réseau de relations capable de faciliter tout type de démarche, afin d'attenuer les difficultés rencontrées dans leur quotidien. En effet, les éleveurs éprouvent des difficultés dans leur quotidien. Oumar Marega relate l'emploi régulier de l'adjectif « difficile » dans ses entretiens concernant : les transhumances ; la défaillance dans la scolarisation des enfants connexe à la transhumance ; mais aussi et notamment de l'accès aux pâturages et à l'eau compte tenu de la croissance des troupeaux (Marega *et al.*, 2013) :

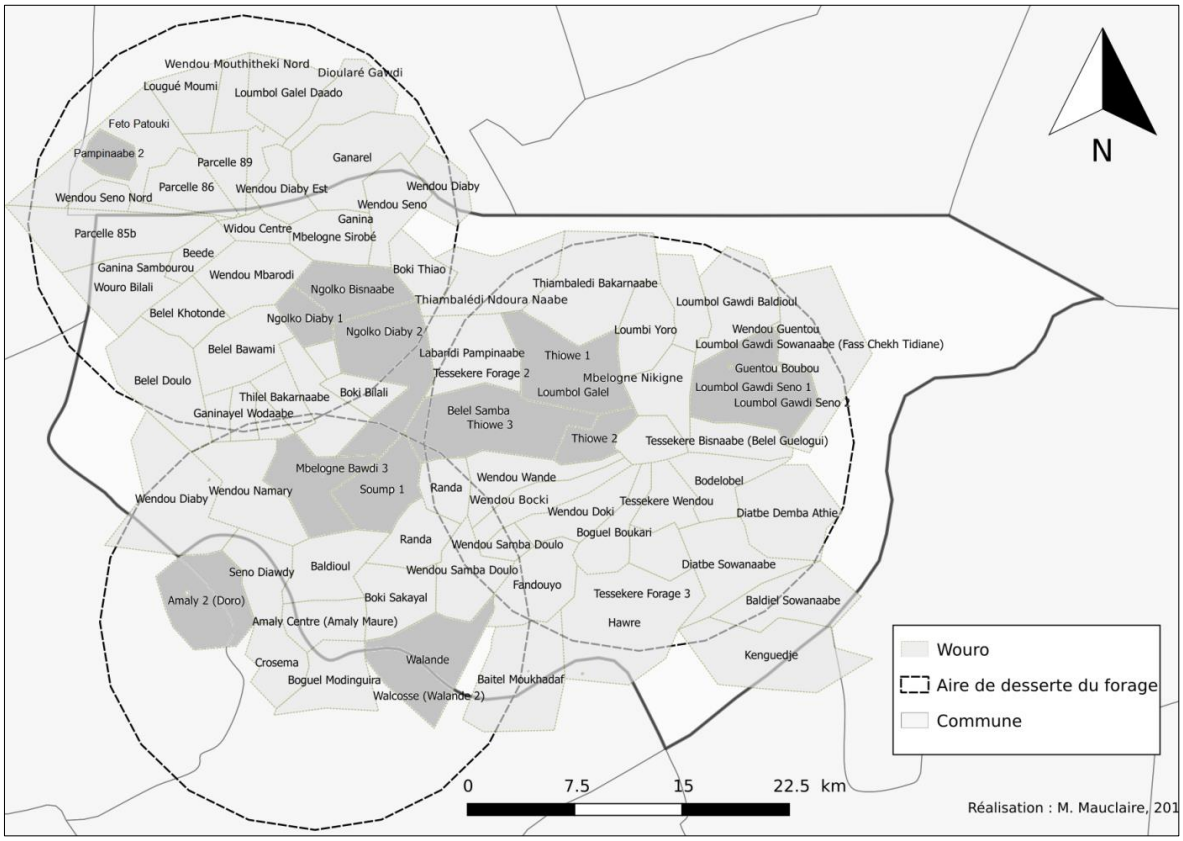
> « [Les raisons qui m'ont poussé à fonder mon *wouro* ne sont pas] *liées à des problèmes de cohabitations avec les autres, ni un problème d'espace ; c'est juste qu'il y a de nouvelles choses, liées par exemple à l'implantation des forages et qu'il y a aussi d'autres dynamiques organisationnelles liées à la gestion des affaires communautaires ; et il fallait avoir son propre* [wouro] *pour être impliqué dans les prises de décision. Donc il fallait avoir un* [wouro] *officiel pour bénéficier de tous ces avantages ; c'est pourquoi les habitants de cette localité avaient senti le besoin de créer leur propre* [wouro] », entretien n°19.

Son investiture politique se légitime par la nécessité de s'émanciper[241], afin de reconquérir le droit d'habiter un espace : « *l'une des caractéristiques majeures des processus d'émancipation est le fait de reconquérir le droit d'habiter un espace : il nécessite la création de droits permettant à chacun de s'exprimer et de participer aux décisions communes*. […] *Une autre modalité fondamentale de l'émancipation est l'accès de tous à la vie politique, de façon la plus directe possible* » (Bühler *et al.*, 2015, p. 18‑19). L'objectif but sous -jacent, dans le cas du chef de Ngolko Diaby 2, apparaît ici clairement comme un besoin de (re)conquérir son droit de cité, « compris comme la participation à la vie politique, associé à la reconnaissance d'une appartenance territoriale » (Bühler *et al.*, 2015, p. 3). Créer son *wou-*

241 « Nous entendons l'émancipation comme le processus conduisant, pour un individu ou un groupe, à s'extraire des rapports de domination afin d'être en capacité de co-construire les espaces du quotidien, dans toutes leurs dimensions. Elle regroupe ainsi la triple perspective de libération, de développement des capacités et de potentiel d'action. L'autonomisation désigne une trajectoire particulière d'émancipation, au contenu politique et critique plus affirmé. Elle est un processus par lequel les groupes sociaux construisent pour eux-mêmes une ''organisation politique, économique et sociale non capitaliste, égalitaire et solidaire grâce à des actions combinant résistance et création'' » (Bühler et al., 2015, p. 2).

ro permet donc de bénéficier de prérogatives et d'améliorer *de facto* ses conditions de vie. Ainsi, reconquérir son droit de cité est ici une étape clé dans le processus d'émancipation.

La toponymie du *wouro* de l'enquêté n°19 interpelle. En effet, Ngolko Diaby 2 présente un cas typique de scission du *wouro* d'origine, Ngolko Diaby. En résulte Ngolko Diaby 1 et Ngolko Diaby 2 (puis Ngolko Bisnaabé). Le choix de ce toponyme s'explique par la volonté du nouveau *mawdo* de conserver le nom d'origine. L'agent chargé d'inscrire les nouveaux territoires dans la liste communale aurait donc proposé un chiffre, afin de distinguer le nouveau *wouro* de l'ancien. Ces *wouro* à toponyme chiffré semblent, pour la plupart, présenter les mêmes caractéristiques de désaffiliation que l'enquêté n°19 (nonobstant quelques nuances dans les logiques). La Carte 31 localise les *wouro* à toponyme chiffré qui semblent tous se localiser dans un même espace. Il n'y aurait toutefois pas de lien.



Carte 31 : Localisation des *wouro* à toponyme chiffré ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

d. Le ''businessman'' : l'exemple du chef de Thiowé 3

L'enquêté n°2 est chef de Thiowé 3, plein ouest du village de Téssékéré. Il est né en 1961 et a été coopté par sa famille en 2006 :

« *Ils* [sa famille proche] *ont eu confiance en moi et en plus, de tous ceux qui sont ici, c'est moi le plus âgé* », entretien n°29.

Au contraire des deux cas précédents (Bawdy Djouy et Ngolko Diaby 2) qui m'ont spontanément justifiée leur position, le *mawdo wouro* de Thiowé 3 n'a en aucun cas cherché à s'absoudre. Ses réponses étaient directes et minimalistes, comme en témoigne cet échange entre le chercheur et l'enquêté :

« C : *Depuis combien de temps êtes-vous chef de village ?* »

« E : *Depuis dix ans* », entretien n°29.

J'ai donc systématiquement opté pour des questions incitatives. Il n'est vraisemblablement pas issu d'une lignée de chef, mais cela ne semble pas lui poser de problème. Il aurait donc acquis le statut pour être régulièrement informé des projets dans Téssékéré :

« Tout ce qui se faisait auparavant, parce que j'étais à Widou, je n'y étais pas associé. Je n'étais au courant de rien. Ma famille [proche] *a constaté ça. Ils m'ont fait la remarque : ''pourquoi on ne va pas créer notre propre* [*wouro]*, <u>afin d'être au courant de tout ce qu'il se passe. On fera aussi partie de ceux qui décident</u>* », entretien n°29.

L'officialisation de son *wouro* s'est produite environ cinq ans après sa cooptation. Il m'a déclaré avoir déboursé 200 000[242] FCFA pour l'obtenir. Les potentiels bénéfices du statut semblent être une réelle motivation pour ce chef qui paraît attendre un retour sur investissement :

« *Avant, il y avait beaucoup d'avantages. Mais actuellement, ces avantages ont diminué. Avant, tout ce qui venait entre mes mains, je me chargeais de les repartager auprès des habitants de mon* [*wouro], et s'il reste quelque chose, le chef de* [wouro] *garde ça pour lui. Maintenant, ces avantages ont diminué. Avant, on nous donnait des aliments pour le bétail, du riz, de l'huile, du mil et je partageais ça avec les habitants, et s'il en restait je le gardais. Mais maintenant, tous ces avantages ont diminué. Avant même que je sois chef de* [*wouro], ça se passait comme ça mais aujourd'hui, les chefs de* [wouro] *ne reçoivent*

242 Soit 300 euros. Sachant que l'équivalent du SMIC au Sénégal s'élève à 30 000 FCFA environ (https://votresalaire.org/senegal/salaire/salaire-minimum/).

> *plus rien. L'année dernière, j'ai reçu une bourse de sécurité familiale que j'ai redistribuée à ma famille. Au temps d'Abdoulaye Wade, on payait les chefs de* [*wouro]*. J'ai même reçu 250 000 FCFA* », entretien n°29.

Il n'a jamais évoqué l'idée de capital relationnel et ne parle que d'argent. « Pour ma part, depuis que je suis chef de [*wouro]*, je n'ai pas eu de problèmes pour payer » ; « personnellement, je n'ai pas eu de difficultés [financières], en tant que chef de [wouro] » ; « on payait les chefs de *wouro* », etc. Tout son discours est focalisé sur les aides, notamment alimentaires, bien qu'il ne semble pas en situation de précarité :

> « *Personnellement, je n'ai pas eu de difficultés* [financières]*, en tant que chef de* [*wouro]*. Seulement avec le paiement des impôts : parfois, j'allais réclamer les impôts aux gens. C'était surtout les membres de ma famille qui tardaient à payer leurs impôts et de ce fait j'étais obligé de prendre mon argent pour payer à leur place et bien sûr, quand il s'agit de me rembourser, il me font tourner en rond.* [Mais] *pour ma part, depuis que je suis chef de village, je n'ai pas eu de problèmes pour payer* », entretien n°29.

Alors, devenir chef de *wouro* permettrait à cet homme de bénéficier de tous les avantages qu'offrent les aides. Il s'inscrit donc bien dans une logique d'enrichissement. Une logique d'ailleurs régulièrement dénoncée par les habitants :

> « *Par exemple, ils peuvent avoir des aides, beaucoup d'aides même, du riz, de l'huile, des savons, afin qu'ils le distribuent au village, mais ils gardent tout cela pour eux. Ils gardent tout cela pour leur maison, et ne le donnent à personne d'autre*. […] *On peut leur donner une voiture, d'autres aides, beaucoup, construire une école, mais rien n'est fait. Ils mangent l'argent* », entretien n°11.

Ce chef de *wouro* s'inscrit dans la catégorie des « utilisateurs réels ou potentiels » du développement, au détriment des « destinataires finaux » que sont les ‘‘simples’’ habitants (Olivier de Sardan, 1993, p. 3). Toutefois, bénéficier des soutiens nécessite une stratégie préalable capable de démontrer à quel point certains habitants sont plus nécessiteux que d'autres. Or, la distribution des aides de l'État s'appuie principalement sur les chiffres du recensement (Tamru, 2012). Dès lors, plus le *wouro* est peuplé, plus il a de chance d'être retenu. Dès lors, les chefs de *wouro* n'hésitent pas à falsifier les résultats du dénombrement de la population de leur *wouro*, de manière à accroître leurs chances de capter les aides.

3. Le capital spatial, un outil de détournement de fonds

Si le parcours préalable de la grande finalité et des logiques des chefs de *wouro* me pousse à aborder un nouveau chapitre pour évoquer les stratégies, il me semble néanmoins important de les différencier.

En effet, les stratégies divergent selon la logique choisie. Par exemple, un chef qui s'inscrit dans une logique d'ascension sociale visera la notabilité, puisque le statut de chef lui confère automatiquement un prestige social[243]. Le businessman quant à lui vise un enrichissement personnel qui se traduit par deux stratégies : surévaluer les chiffres du dénombrement pour mieux capter les ressources extérieures ; ou, à l'inverse, les sous-évaluer de manière à conserver les recettes des impôts.

Ce dernier point vise à s'interroger sur les stratégies engagées par les chefs de *wouro* dans une logique d'enrichissement, de manière à mieux introduire les stratégies des développeurs, encore plus élaborées, qui font l'objet du chapitre suivant. Par ailleurs, j'aimerais préciser au préalable que je ne dispose d'aucun témoignage direct. Cette réflexion s'est donc construite par le biais de déclarations de plusieurs villageois, mais aussi *via* le croisement des chiffres de mon recensement et des différents rapports de la mairie et de l'ANSD (Mairie, 2012; ANSD, 2013; Mairie, 2016).

3.1. Une incohérence dans les chiffres du recensement

Le Tableau 10 présente les résultats du dénombrement dans le village de Widou Thingoly, issu de quatre sources différentes : le Plan Local de Développement de la commune de Téssékéré qui s'appuie sur un dénombrement de l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Louga datant de 2010 (Mairie, 2012) ; un rapport produit par l'ANSD en 2013 (ANSD, 2013) ; la liste communale de 2016 (Mairie, 2016) ; et mon propre dénombrement de 2015, qui servira de mètre étalon[244].

On remarquera, dans ces résultats, deux faits marquants : d'une part, l'absence de données (les cellules en gris clair). L'institution la plus marquée par cette absence concerne l'ANSD (21 *wouro* oubliés sur un total de 37). Ce constat s'explique par l'absence de capital

243 Rappelons que le ''traditionnel'' est écarté de toute logique, puisqu'il est devenu chef par obligation. Nous verrons néanmoins que cette catégorie de chef n'est pas dénuée de toute stratégie dans le chapitre suivant.

244 Je n'ai donc pas intégré les chiffres des villages d'Amaly et Téssékéré, justement car je n'ai pu les dénombrer.

spatial[245] de ladite agence. En effet, la commune de Téssékéré s'étend sur environ 1800 km², et recense plus de 1 000 écarts. Les agents recenseurs de l'ANSD, au nombre de deux, disposaient d'un véhicule et de trois jours pour dénombrer le seul village de Widou (700 km² et près de 500 écarts). Compte tenu de ma propre méthode exposée dans le chapitre précédent, il me semble clair que les agents ne disposaient pas de moyens suffisants, et notamment de temps, pour dénombrer tous les *wouro.*

D'autre part, le dénombrement communal de 2016 s'appuie en grande partie sur le dénombrement opéré par l'ARD en 2010. Dans ce cadre, les *wouro* présentant les mêmes résultats entre 2010 et 2016 (en gris foncé dans le tableau) ne peuvent être compris dans l'analyse.

ID	*Wouro*	Pop_Ard (2010)	Pop_Ansd (2013)	Pop_Mm (2015)	Pop_Com (2016)
1	Bééde	204	115	67	204
2	Belel Bawami	158	107	299	158
3	Belel Doulo	221	280	439	221
4	Belel Guirdji	ND	ND	8	ND
5	Belel Khotonde	ND	134	112	97
6	Bocki Bilali	ND	ND	72	ND
7	Bocki Thiao	ND	203	184	128
8	Dioulare Gawdy	54	107	179	54
9	Féto Patouki	106	175	140	106
10	Ganarel	110	151	399	110
11	Ganina	ND	ND	30	324
12	Ganina Sambourou	324	74	33	34
13	Ganinayel Bakarnaabé	442	96	81	442
14	Ganinayel Bisnaabé	217	80	18	221
15	Ganinayel Wodaabe	133	5	194	133
16	Lougué Moumi	113	ND	103	113
17	Loumbol Galel Daado	ND	ND	98	99
18	Mbelogne Sirobé	ND	ND	493	ND
19	Ngolko Bisnaabé	ND	ND	128	74
20	Ngolko Diaby 1	415	ND	ND	415
21	Ngolko Diaby 2	136	ND	574	136
22	Pampinaabe 2	ND	ND	134	ND
23	Parcelle 85b	ND	ND	261	ND
24	Parcelle 86	ND	ND	198	ND

245 Le capital spatial est un « ensemble de ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société » (Lévy & Lussault, 2013, p. 147). Admettons donc, comme définition, le cumul des connaissances du milieu.

25	Parcelle 89	ND	ND	246	ND
26	Thilel Bakarnaabé	81	76	226	81
27	Wendou Diaby	141	ND	52	ND
28	Wendou Diaby Est	ND	ND	189	141
29	Wendou Mbarodi	140	79	125	140
30	Wendou Mouthiteki Nord	106	ND	175	106
31	Belel Mouthiteki	178	201	121	178
32	Wendou Séno	ND	ND	191	97
33	Wendou Séno Nord	ND	ND	69	97
34	Wendou Thioumby 1	93	ND	148	93
35	Wendou Thioumby 2	96	ND	ND	ND
36	Widou Centre	ND	268	306	229
37	*Wouro* Bilali	ND	ND	140	ND
38	Total_Pop	2368	2151	4628	3816

Tableau 10 : Evolution de la population par *wouro* entre 2010 et 2016
Source : Mairie 2012 ; ANSD 2013 ; Mairie 2016

Le Tableau 10 figure plusieurs cas où la population varie de manière incohérente d'une année à l'autre. Prenons l'exemple du *wouro* n°32, Wendou Séno, qui passe de 191 habitants en 2015 à 97 en 2016 ; ou, à l'inverse, le *wouro* n°14, Ganinayel Bisnaabé, qui dénombre 18 personnes en 2015 contre 221 en 2016. Cette variation résulte de deux types de stratégies des chefs de *wouro* mises en évidence dans mes entretiens : la diminution des chiffres pour mieux capter les recettes des impôts ; ou leur augmentation pour mieux capter les aides extérieures.

3.2. Instrumentaliser le recensement : une stratégie de captation

Le *wouro* n°7, Bocki Thiao, présente une décroissance démographique importante, notamment entre 2015 et 2016 : la population est passée de 184 personnes à 128 en moins de deux mois (rappelons que mon dénombrement de Bocki Thiao a été effectué en novembre 2015, et celui de la commune en janvier 2016). Dans ce cas, le chef de Bocki Thiao sous évalue sa population à la commune, pour mieux conserver la recette des impôts des 56 personnes non déclarées[246]. De par la stratégie employée, le chef de Bocki Thiao semble plus motivé par un enrichissement strictement familial.

246 Je ne dispose pas d'entretien confirmant cette affirmation. J'en ai juste eu la confirmation par le biais d'appels téléphoniques avec mes informateurs.

À l'inverse de Bocki Thiao, le *wouro* n°14, Ganinayel Bisnaabé, fait l'objet d'une surévaluation de sa population : 217 personnes en 2010 ; 80 en 2013 ; 18 en 2015 ; et 221 en 2016. Les chiffres ci-contre présentent toutefois une évolution particulière qu'il s'agit d'expliquer.

En 2010, la population déclarée est bien plus importante qu'en 2013. Ce phénomène révèle l'utilisation des deux stratégies énoncées plus tôt : en 2010, le chef surévalue sa population auprès des agents recenseurs de l'ARD dans l'espoir d'attirer les ressources des politiques de développement dans son *wouro* :

> « *Ils croient* [les chefs de *wouro] que s'il y a plus de monde, l'État ou les ONG vont donner plus* », entretien n°1.

En 2013, le chef sous-évalue auprès des agents de l'ANSD, vraisemblablement assimilés comme des inspecteurs des impôts, afin de conserver les recettes des impôts. Toutefois, l'année 2016 semble marquer un tournant dans la stratégie du chef de *wouro,* puisqu'il surévalue à nouveau sa population : 221 personnes. Il pourrait ici s'agir d'une récente prise de conscience des nouvelles compétences de la mairie depuis la promulgation de la loi sur la décentralisation. Puisque la mairie a plus de pouvoir de décisions quant aux aménagements ruraux, nécessité est de démontrer l'importance du *wouro via* les impôts :

> « *Si je paye beaucoup d'argent, on dira que mon* [wouro] *est peuplé et que chaque fois j'apporte beaucoup d'argent* », entretien n°3.

Dans ce cas, la logique du chef de Ganinayel Bisnaabé relève bien de l'amélioration de l'accès aux équipements publics. Toutefois, la stratégie de surévaluation de la population à la mairie n'est pas à la portée de n'importe quel chef : l'argent déboursé pour les impôts est issu des fonds propres du chef de *wouro.* Alors, seuls ceux qui disposent d'un capital financier important peuvent se permettre de l'utiliser.

Le dénombrement de la population constitue donc, dans le cas de la commune de Téssékéré, un outil d'attraction des ressources du développement. Puisqu'aucune cartographie de la zone n'existe, ni de recensement fiable, aucune vérification n'est possible. On ne peut que se fier à la déclaration des habitants. Ainsi les chefs de *wouro* tirent-ils avantage de leur capital spatial, mais aussi de la faible connaissance des autres institutions, pour améliorer leurs conditions de vies, dans un contexte plus large de raréfaction des ressources naturelles et de paupérisation de la société pastorale.

Conclusion du chapitre 4

La commune de Téssékéré fait aujourd'hui l'objet de tensions au sein des familles, qui puisent leurs origines dans la disparition des fauves ; dans l'augmentation de la concurrence autour des pâturages avec la croissance du bétail ; du développement de l'individualisme lié à la perte des chefs coutumiers comme autorités locales ; du besoin d'indépendance des nouvelles générations ; et des inégalités sociales (Barral, 1982; Touré, 1986; Ancey *et al.*, 2008a; Bidou & Droy, 2017). En résulte un éclatement familial, lui-même parfois facteur d'une division du territoire.

La séparation des familles apparaît comme une solution pour apaiser les tensions ; mais elle constitue également l'expression de stratégies de captation des ressources du territoire, trop mal réparties. Les habitants considèrent la territorialisation en *wouro* des anciens lieux-dits investis par les transhumants comme une première étape dans l'amélioration de leurs conditions de vie. En effet, le *wouro,* puisqu'officiellement reconnu par les pouvoirs publics, est une porte d'entrée pour le chef, et indirectement sa famille, à la participation à la vie politique locale. Par extension, le *wouro* n'est plus une simple maille de la commune, mais l'échelon le plus local de la gouvernance du territoire.

Dans ce contexte, les *wouro* actuels résultent d'un processus d'ingénierie spatiale, « c'est-à-dire la création d'espaces *ad hoc*, qui a pour objectif de délimiter des périmètres d'action » (Gervais-Lambony, 2014, p. 7). Le concept est urbain, mais il s'applique néanmoins parfaitement au contexte rural téssékérien, puisque la territorialisation en *wouro* « exprime [une] revendication à l'échelle locale » (Gervais-Lambony, 2014, p. 7).

À ce titre, nous avons abordé plusieurs études de cas relatives aux logiques des revendications :

1. L'amélioration des conditions de vie ;
2. L'enrichissement personnel ;
3. La reconnaissance sociale.

Si pour certains habitants, être chef de *wouro* est une finalité en soi, l'accès au statut est parfois l'expression de stratégies pour d'autres : c'est un moyen, pour accéder à d'autres fins. Ces différentes logiques ont un impact sur le territoire, puisqu'elles sont à l'origine de mobilisations (ou de stratégies) plus ou moins importantes de capitaux de tous types. Comme la quantité de population constitue un argument d'attractivité des *wouro* pour les aménagements

publics, les chefs de *wouro* instrumentalisent le recensement. Ils utilisent l'absence de capital spatial des institutions du recensement (ANSD, mairie) pour capter des ressources extérieures. Ainsi, la manipulation des chiffres que cette enquête révèle invite à interroger plus en profondeur les différentes stratégies des chefs de *wouro.* Les travaux d'Alain Piveteau et Youssouph Sané insistent sur l'asymétrie des relations de pouvoir entre les municipalités et l'État central en matière d'équipements publics (Piveteau, 2005; Sané, 2016). Or, la localisation des équipements fournis par le ministère dépend du maire. Ainsi, pour comprendre la répartition des équipements dans la commune, mes résultats invitent dès à présent à analyser les relations de pouvoirs à une échelle plus fine : entre les chefs de *wouro* et la municipalité.

CHAPITRE 5

LUTTER CONTRE L'INJUSTICE SPATIALE : SE PLACER SUR L'ECHIQUIER POLITIQUE LOCAL

Introduction du chapitre *5*

Le chapitre précédent explore les finalités, les logiques, et une partie des stratégies employées par les chefs de *wouro.* Si les questions « qui ? Pourquoi ? Et comment ? » ont désormais des éléments de réponse, une dernière interrogation demeure : « quels sont les moyens mis en œuvre par les développeurs, cette majorité [de chefs de *wouro*] pour atteindre leur but ? » ((Landy, 1998).

L'élément principal qui se dégage de l'analyse des stratégies concerne le droit de cité[247]. Et la nécessité d'obtenir de ce droit part d'un constat : la présence importante de projets de développement dans la commune de Téssékéré. Citons par exemple la Grande Muraille Verte (GMV), toujours active depuis 2009. La répartition des actions et des infrastructures du projet n'est pas homogène sur le territoire de la commune. En effet, la GMV est active à Widou Thingoly, notamment par le biais d'un jardin polyvalent, de ruches, de parcelles de reboisement et d'une pépinière, qui emploient des techniciens à l'année ; elle est également présente à Téssékéré qui dispose d'un jardin polyvalent, d'une pépinière et de parcelles de reboisement ; en revanche, elle est absente à Amaly (ANGMV, 2011). À l'échelon infra-local, le village de Widou Thingoly s'apparente ici au « milieu-cible[248] » du projet de développement de la GMV (Olivier de Sardan, 1993, p. 1).

De même que les structures dépendantes de la GMV, la répartition des équipements ruraux issus des politiques publiques, est hétérogène : certains *wouro* ne sont pas desservis, tandis que d'autres sont diversement fournis. De cette inégale répartition (ou peut être l'absence de coordination entre les acteurs du territoire) résultent des stratégies individuelles d'habitants. Les projets de développement, mais surtout les politiques publiques, deviennent dès lors des ressources, et se retrouvent au cœur des enjeux. La vie politique locale est un jeu où « *se confrontent et s'affrontent les acteurs sociaux, autour de leaders et de factions* » (Bailey, 1977; cité par Bierschenk & Olivier de Sardan, 1994, p. 3). Ainsi, les politiques pu-

247 « Droit de citoyenneté compris comme la participation à la vie politique, associé à la reconnaissance d'une appartenance territoriale. Selon le Trésor de la langue française informatisé, le droit de cité est 1- la « jouissance de tous les droits de citoyen, de membre d'une cité, avec les privilèges qui en découlent » (Bühler *et al*., 2015, p. 3).

248 « Il y a développement dès lors qu'il y a des "développeurs" 2 (occidentaux ou nationaux, institutionnels ou ONG), dès lors que des interventions volontaristes d'origine extérieure à un milieu-cible visent à transformer en partie ce milieu-cible, en général par l'introduction de technologies nouvelles et/ou la transformation de certains comportements économiques (et, au moins indirectement, non-économiques) » (Olivier de Sardan, 1993, p. 1).

bliques, sous couvert du développement[249], convertissent la commune de Téssékéré en lieu « d'affrontement politique » entre acteurs sociaux (Olivier de Sardan, 1993, p. 3). Les investissements extérieurs sur le territoire constitueraient alors des ressources que chaque chef de *wouro* cherche à s'approprier. La confrontation entre les acteurs locaux et leurs connexions avec des acteurs externes permettrait de comprendre la répartition inégale des équipements observable.

Dans ce contexte, il est juste de se poser la question de l'impact des politiques publiques sur le territoire : Quels sont les moyens mobilisés par les habitants pour répondre à l'hétérogénéité spatiale observée ? Et quels sont les effets des stratégies individuelles sur l'accès aux ressources par les habitants ? Je partirai du principe que les chefs de *wouro* développement, au cours de leur mandat, un réseau influent d'acteurs sociaux divers capable de répondre à leurs besoins. Néanmoins, plus il y a d'acteurs influents, plus cela crée des inégalités entre les *wouro* connectés et les *wouro* exclus du réseau.

Pour répondre à ces questions, je propose d'étudier le pouvoir par les interactions et les réseaux entre acteurs *via* une analyse des stratégies ((Crozier & Friedberg, 1996; Van Campenhoudt, 2012). La commune de Téssékéré, en tant que corps de l'État, sera apparentée au Système d'Action Concret[250] (SAC) (Crozier & Friedberg, 1996) qui répond bien mieux au terrain que le concept d'arène[251] mobilisé par Thomas Bierschenk et Jean Pierre Olivier de Sardan (Bierschenk & Olivier de Sardan, 1994). L'approche est essentiellement structurale, « dans la mesure où elle vise à mettre au jour la manière dont s'agencent les relations » (Van Campenhoudt, 2012, p. 7) dans une perspective d'anthropologie politique, « *qui implique de s'intéresser aux représentations de ces acteurs, à savoir comment ils se représentent le* [pouvoir], *comment ils se représentent un* [pouvoir] *en particulier, et comment enfin ils se représentent les autres acteurs concernés* » à l'échelle infra-locale du *wouro* (Olivier de Sardan, 1993, p. 5).

249 Pour l'État sénégalais, l'aménagement des équipements relève directement des compétences de projets de développement nationaux (Seneweb, 2016). Or, le système s'apparente plus, à mon sens, à des politiques publiques toutefois à visée de développement.

250 « Dans les systèmes humains que nous appelons systèmes d'action concrets, la régulation […] s'opère par des mécanismes de jeux à travers lesquels les calculs rationnels « stratégiques » des acteurs se trouvent intégrés en fonction d'un modèle structuré. Ce ne sont pas les hommes qui sont régulés et structurés, mais les jeux qui leurs sont offerts. […] Un système d'action concret n'est qu'un ensemble de jeux structurés [entre acteurs interdépendants] », (Crozier & Friedberg, 1996, p. 284-285).

251 Á la différence du SAC, l'arène est « traversée de conflits, où se confrontent divers "groupes stratégiques" » (Bierschenk & Olivier de Sardan, 1994, p. 2).

1. La commune de Téssékéré est un système

Recontextualisons dès à présent la répartition des équipements dans la commune de Téssékéré. La Carte 32 figure la diversité des aménagements, dont la plupart sont récents (planifiés courant 2017, hormis les parcelles de reboisement et les anciens forages de Widou et Amaly qui préexistaient). Les installations liées à la distribution de l'eau sont nombreuses (*cf.* Carte 32) : au total, 28 bornes fontaines et huit forages ont été construits (ou en cours de construction), notamment au cours de l'année 2017 (*cf.* Tableau 11). L'aménagement de l'équipement rural dépend directement du ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, toutefois en constante interaction avec le maire de Téssékéré (mais aussi certains chef de *wouro*), auquel appartient la décision finale : la localisation. Toutefois, ce mode d'action semble créer de l'injustice. Nous étudierons donc les interactions, les interdépendances, et les mécanismes de régulation des jeux entre les acteurs locaux du territoire, afin d'expliquer la localisation des équipements actuelle.

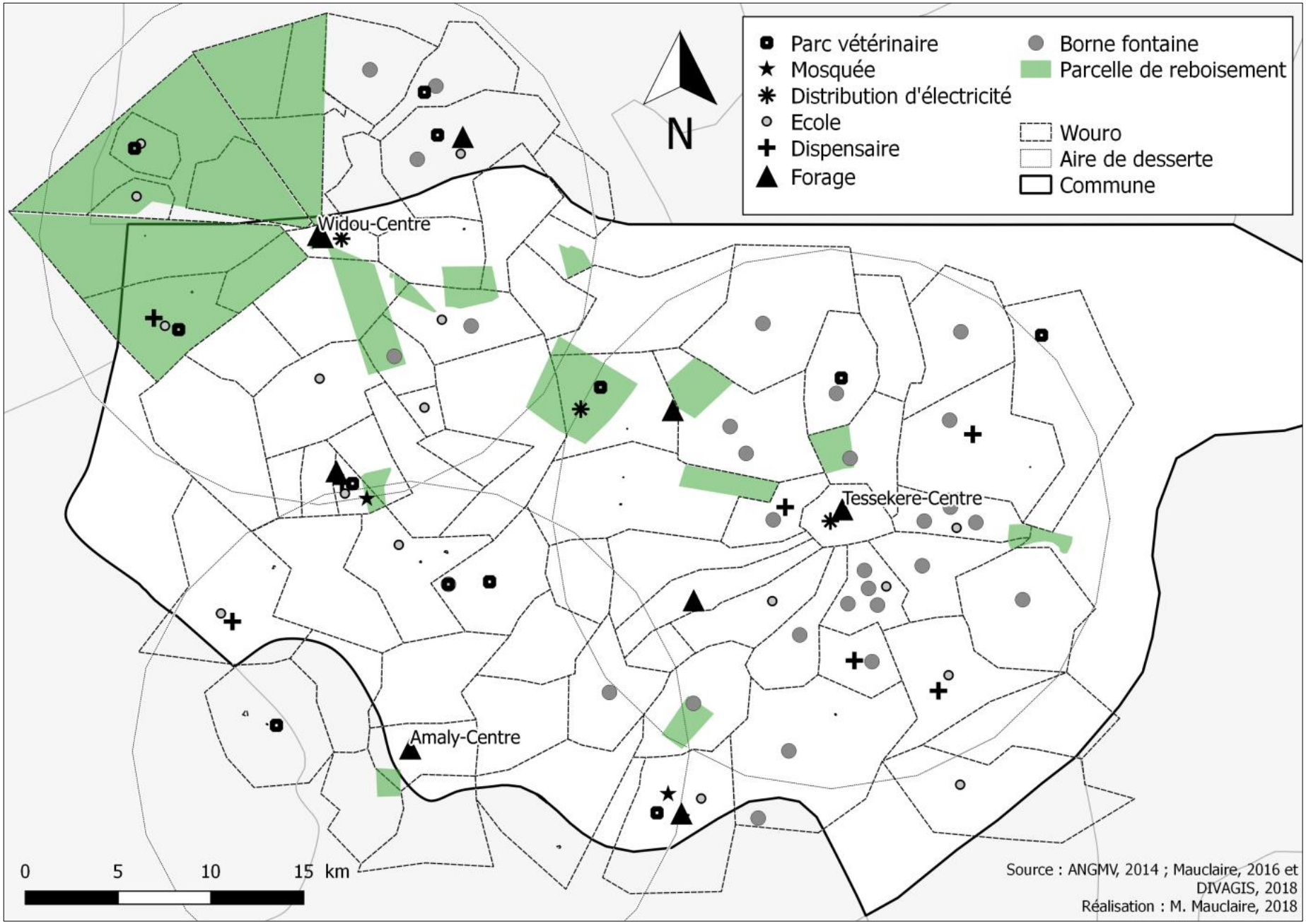
1.1. Équiper la commune de Téssékéré : vers une injustice spatiale

La commune révèle une répartition hétérogène des équipements qui se concentrent principalement dans le village de Téssékéré. D'une part, les bornes fontaines semblent comme polarisées par le nouveau forage de Téssékéré-centre[252] qui les alimente pour la plupart, et dominent l'espace - un révélateur de l'eau comme nécessité absolue (*cf.* Carte 32) ; d'autre part, les fonctions des équipements sont peu diversifiées. En effet, les installations liées à l'élevage, somme toute à juste titre, prédominent : des forages et des bornes fontaines pour la distribution d'eau ; des parcs de vaccination du bétail. Toutefois, les équipements ne relevant pas directement de l'élevage n'y sont pas absents : quelques écoles ; et enfin des mosquées, plus éparses, sont également présents (*cf.* Tableau 11 et Carte 32).

Forage	Borne Fontaine	Parc de vaccination	Mosquée	École	Dispensaire
8	28	12	3	15	6

Tableau 11 : Recensions des équipements publics dans la commune de Téssékéré

252 Téssékéré-centre a reçu, dans le cadre de la politique de densification des forages de Macky Sall, un nouveau forage au cours de l'année 2016 (Seneweb, 2016). En effet, le sable présent dans l'eau pompée indiquait un assèchement de la nappe. Puisque la zone est caractérisée par une confluence de nappes phréatiques à différentes profondeurs, il est donc possible de faire perdurer la distribution en eau en forant ailleurs ou plus profondément.



Carte 32 : Répartition des équipements ruraux dans la commune de Téssékéré ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

a. La répartition inégale des équipements liés à la production pastorale

Les villages de Widou et d'Amaly, moins fournis en eau, apparaissent comme délaissés par les pouvoirs publics (*cf.* Carte 32). La Carte 33 issue d'une analyse spatiale, montre effectivement un accès disparate et inégal à l'eau. Certains habitants disposent parfois de plusieurs bornes fontaines au sein d'un même *wouro* là où d'autres ont plusieurs kilomètres à parcourir pour y accéder (*cf.* Carte 33). Partant, plusieurs écarts apparaissent comme assoiffés (en blanc sur la Carte 33) aux marges de la commune, notamment dans toute la partie ouest. Ajoutons également que des trois villages, Amaly semble être, proportionnellement[253], le moins desservi en eau (*cf.* Carte 33).

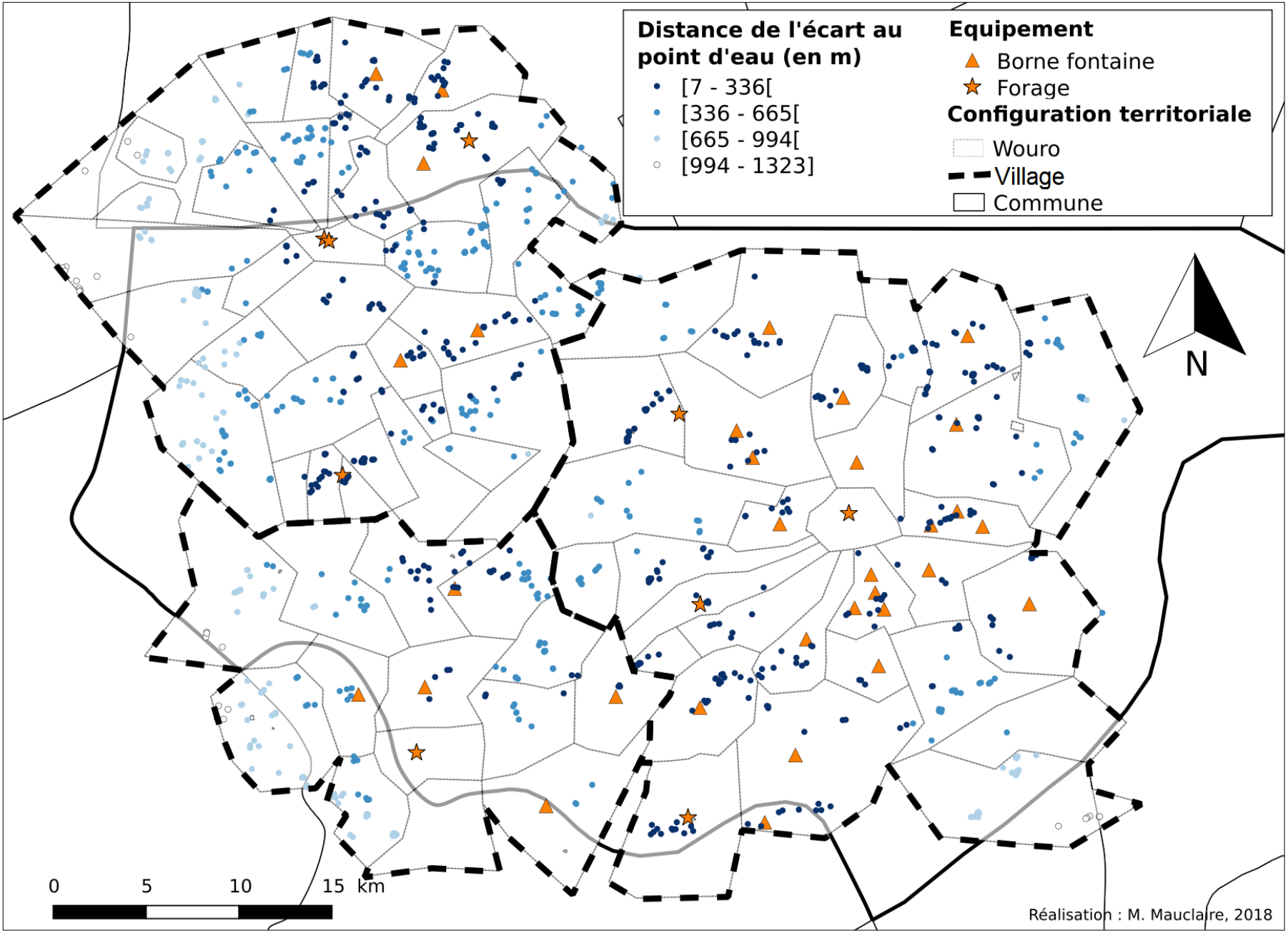
D'après mes entretiens, la borne fontaine représente l'équipement le plus demandé dans la commune. Elle se situe donc en première position sur l'échelle des nécessités. Pourtant, les conditions d'obtention sont difficiles, comme en témoigne ce *mawdo wouro :*

> « *Beaucoup de personnes tenaient à en avoir* [des bornes fontaines], *mais c'est difficile.* […] *Tout comme l'obtention d'un parc vétérinaire.* […] *En revanche, il n'y a pas de compétition avec les postes de santé* », entretien n°27.

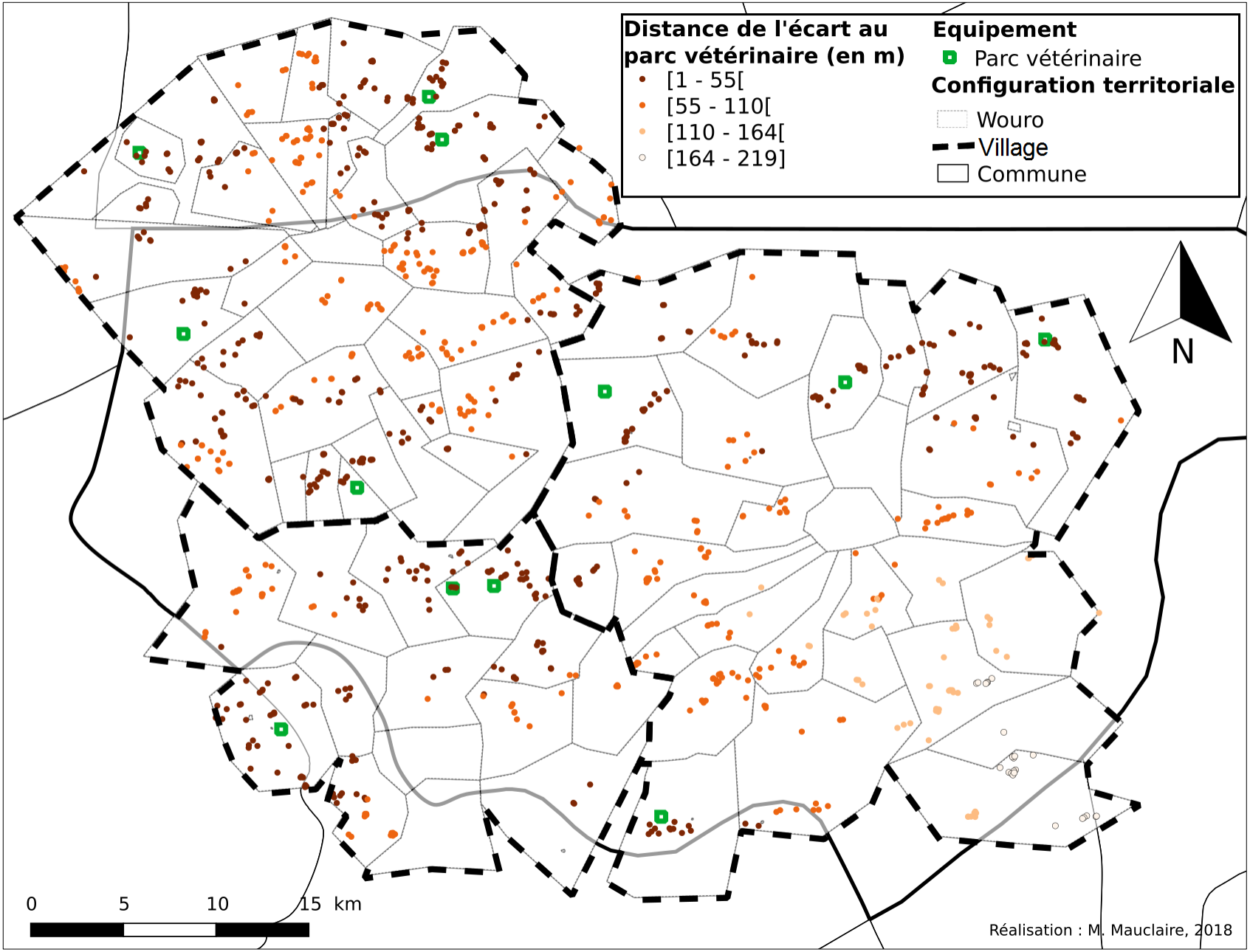
Tout comme les bornes fontaines, les parcs de vaccination du bétail, en deuxième position sur l'échelle des nécessités, sont également vivement demandés. J'ai donc choisi de représenter, *via* une nouvelle analyse spatiale, la répartition de la ressource « parcs » dans l'espace de la commune (*cf.* Carte 34). Les résultats sont sans appel. La répartition des parcs vétérinaires est inégale. Le village de Widou accueille le plus d'infrastructures vétérinaires : cinq pour 6230 personnes, contre quatre à Téssékéré, qui pourtant dispose d'une aire bien plus importante[254] (*cf.* Carte 34) (Mairie, 2016) . Le village d'Amaly concentre trois parcs de vaccination pour environ 1940 personnes ce qui, proportionnellement, atteste d'un équipement deux fois plus important qu'à Téssékéré. Téssékéré semble donc être le village le plus délaissé par les services sanitaires, notamment au sud-sud-est, où les habitants ont un accès restreint (*cf.* Carte 34). Par ailleurs, la Carte 34 traduit une incohérence dans la répartition des équipements : deux parcs de vaccination sont voisins au nord –est d'Amaly et de Widou ; et la moitié sud du village de Téssékéré est totalement déliassée.

253 Environ 900 km² pour Téssékéré, 680 km² pour Widou et 400 km² pour Amaly.

254 Mais d'une population moins élevée qu'à Widou : 4555 personnes environ en 2016 (Mairie, 2016).



Carte 33 : L'accès à l'eau ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018



Carte 34 : L'accès aux parcs vétérinaires ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

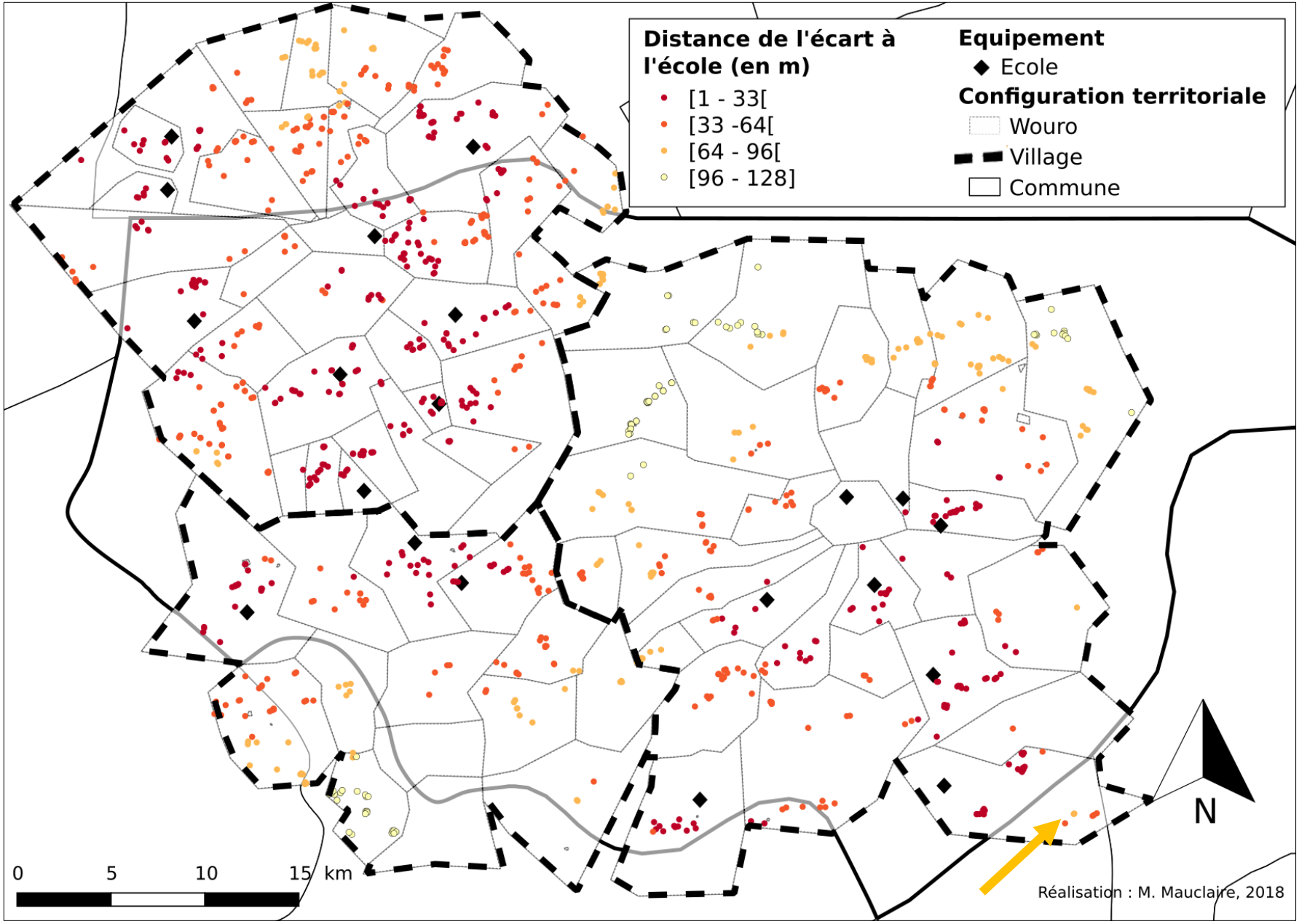
b. La répartition inégale des équipements liés à la reproduction familiale

La Carte 35 présente l'accès des habitants aux écoles, un équipement qui ne relève plus vraiment du pastoralisme. Les écoles sont au nombre de 18 contre neuf postes de santé hors bourg-centre dans toute la commune (*cf.* Carte 35). Suivant le raisonnement de l'enquêté n°27 cité précédemment, le nombre ''important'' d'écoles sur le territoire pourrait être lié à la facilité à en acquérir, à la différence des postes de santé. Je n'ai pas réussi à obtenir saturation quant au niveau d'appréciation des écoles dans mes entretiens. Toutefois, le sujet de l'école est un mot clé régulièrement employé : « je ne parviens pas à avoir de l'eau ici, ni d'école », entretien n°8 ; « j'ai effectué plusieurs demandes pour avoir une école », entretien n°17. Ainsi, l'école est bien un équipement plébiscité par les habitants.

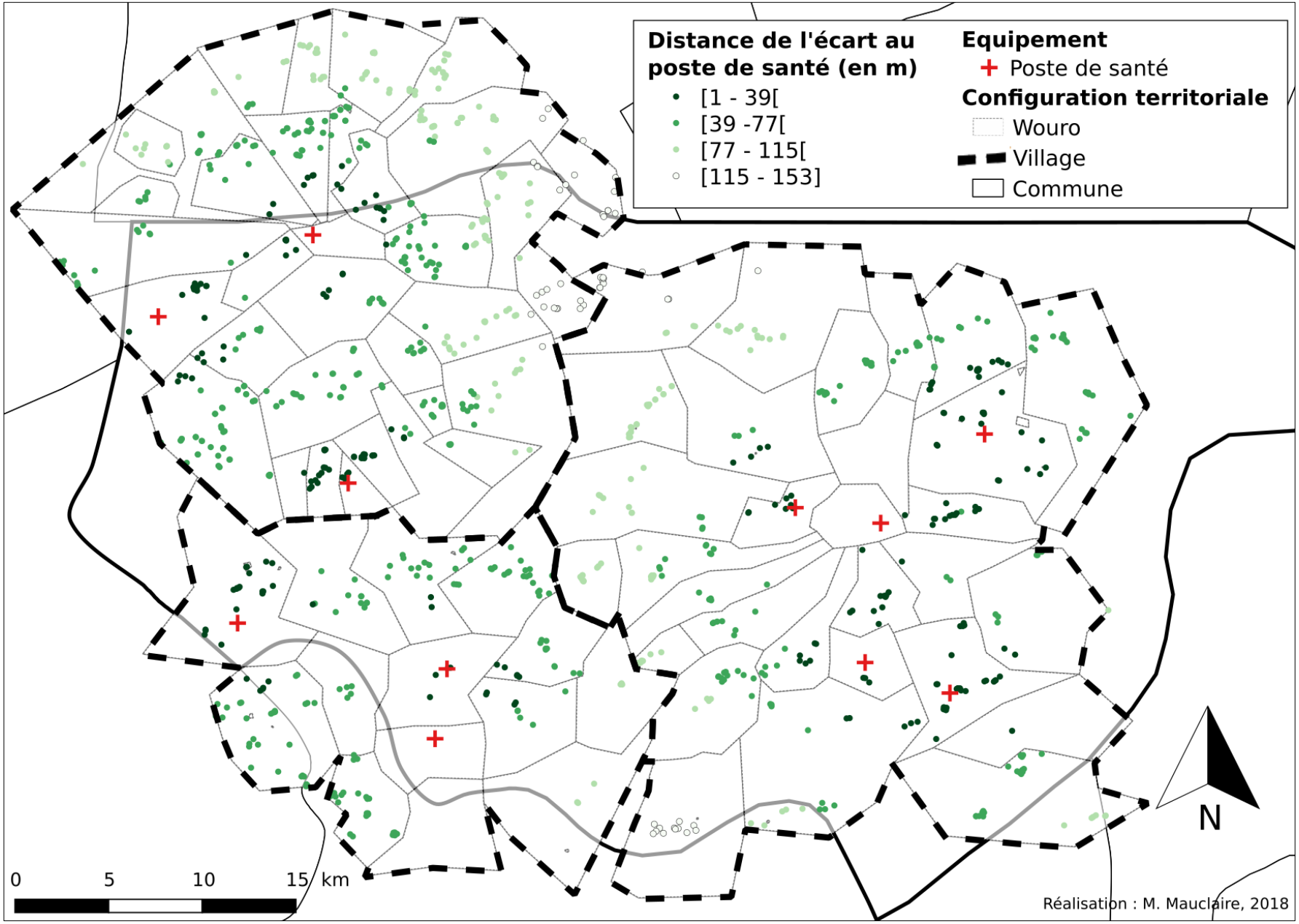
La Carte 36 figure l'accès aux postes de santé. Leur répartition illustre un net déséquilibre à la fois à l'échelle des villages et à l'échelle plus fine des *wouro.* Compte tenu de leurs surfaces, les villages de Téssékéré et d'Amaly sont les ''plus équipés'', avec respectivement quatre et deux dispensaires hors bourg-centre. Widou, pourtant de taille intermédiaire, n'en dispose que de deux (hors bourg-centre) (*cf.* Carte 36). À l'échelle des *wouro,* l'on retrouve le même problème que pour l'accès à l'eau : les marges de la commune sont oubliées. Les mosquées (j'en ai dénombrées deux) et la distribution d'électricité sont trop peu représentées pour proposer une analyse révélatrice de déséquilibre spatial (*cf.* Carte 32). La disproportion d'équipement, suivant la Carte 32, est tangible. Il ne s'agit plus ici d'inégalité, mais bien d'absence quasi-totale de service. Les parcelles de reboisement quant à elles sont une catégorie à part, puisqu'elles ne dépendent pas de la planification ministérielle et communale, mais de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV).

L'examen croisé des Carte 33, Carte 34, Carte 35 et Carte 36 démontre un fait pourtant inattendu. Si l'accès aux divers équipements est disparate et inégal, les *wouro* sous-équipés diffèrent selon l'équipement ou le service. Il n'y a vraisemblablement pas de récurrence dans l'injustice spatiale à l'exception d'un *wouro* limitrophe indiqué d'une flèche jaune sur la Carte 35, Kenguedje, au sud-est de Téssékéré (néanmoins pourvu d'une école[255]). Tenant compte de tous ces constats, il est clair que la planification préalable des équipements (s'il y en a une) ne vise pas une répartition équitable des services pour les habitants. Elle apparaît plutôt sectorielle et non coordonnée. L'injustice flagrante n'est pourtant pas aléatoire, puisqu'elle résulte de stratégies variées de la part des représentants de l'État.

255 Qui pourrait s'expliquer par la présence d'un ancien conseiller rural dont le mandat s'est étalé de 1991 à 2006.



Carte 35 : L'accès à l'école ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018



Carte 36 : L'accès au poste de santé ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

1.2 Un équilibre entre les acteurs

La loi sénégalaise sur la décentralisation est ancienne. Votée en 1972, elle n'est promulguée qu'à partir de 2014, et vise à conférer plus de pouvoir aux collectivités locales. Néanmoins, ces dernières sont encore dépendantes du pouvoir central (Maillard 2018). Les nouveaux forages figurant en orange sur la Carte 37 résultent d'une politique de développement[256] instaurée par le gouvernement du président de la République sénégalaise Macky Sall : le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)[257].

a. Les acteurs de la planification

Les actions du PUDC sont planifiées par le ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural chargé de « *promouvoir un environnement rural attractif et une agriculture durable, contribuant significativement à la croissance accélérée pour la réduction de la pauvreté en milieu rural*. [Le ministère est donc tenu de] *mettre en place les politiques assurant le développement agricole du Sénégal, favoriser l'augmentation des productions et l'amélioration de leur qualité, faire en sorte que le Sénégal atteigne l'autosuffisance alimentaire, encourager l'exportation des produits agricoles*[258] ». Afin d'assurer les politiques de développement, il s'agit, entre autres, de « *former et encadrer les agriculteurs, soutenir et mettre en place une politique de filières agricoles, organiser et développer le monde rural, notamment à travers la réalisation de projets adaptés aux besoins des populations*[259] ». Le maire dépend directement du ministère de l'agriculture pour équiper sa commune (Piveteau, 2005; Sané, 2016). Toutefois, ses compétences lui offrent la possibilité à la fois de participer (et proposer) à la planification communale, mais aussi de décider des emplacements (Diagne, 1996). Ce pouvoir discrétionnaire confère au maire une capacité de maîtrise de l'espace rural[260] (soit la maîtrise d'ouvrage).

256 Le but de cette nouvelle politique visait à resserrer le maillage des forages préétabli par l'administration coloniale (*cf*. Chapitre 2) en implantant de nouvelles infrastructures tous les six kilomètres (soit à la jonction des aires de desserte). Les bornes fontaines figurant sur les cartes sont également issues de cette politique de développement.

257 Dans ce cadre, 60 milliards de FCFA ont été débloqués pour construire 251 forages en 2017 (Seneweb, 2016).

258 http://www.ipar.sn/Ministere-de-l-Agriculture-et-de-l-Equipement-Rural.html.

259 http://www.ipar.sn/Ministere-de-l-Agriculture-et-de-l-Equipement-Rural.html.

260 « La maîtrise de l'espace urbain regroupe l'ensemble des actions collectives accompagnant les évolutions de l'espace urbain et visant à en ménager les effets [perçus comme] indésirables par […] son aménagement […] et sa gestion » (Maillard, 2018, p. 27). J'ai choisi ici de transposer les termes de ''maîtrise de l'espace urbain'' à l'espace rural puisque les logiques sont, somme toute, identiques.



Carte 37 : Répartition des nouveaux forages dans la commune de Téssékéré ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

« *Le terme de ‘‘maîtrise’’ est ici utilisé pour définir l’ensemble des interventions d’une société ou d’un groupe social sur une portion de l’espace. Je l’ai préféré au terme générique d’aménagement du territoire,* […] *qui évoque l’action volontariste d’un État, la planification des interventions, ou la seule création de nouveaux équipements dans les différents dictionnaires de géographie.* […] *L’expression aménagement du territoire est donc très connotée à un modèle particulier de maîtrise du territoire* […] *propre à certains pays comme la France.* […] *C’est ainsi que l’expression ‘‘maîtriser le développement urbain’’ a été privilégiée,* […] *afin de marquer la rupture actuelle avec le modèle planificateur* » ((Maillard, 2018, p. 24‑26).

Le maire, à travers ses compétences, joue le rôle d’intermédiaire, ou de facilitateur (en tant qu’élu), entre le pouvoir central et la population locale. Dès lors, il détient une première source de pouvoir[261] (Crozier & Friedberg, 1996) :

- Maîtrise d’une compétence particulière (ou expertise) et de la spécialisation fonctionnelle : le maire dispose seul « *du savoir-faire, des connaissances et de l’expérience du contexte* » en matière de maîtrise du territoire (Crozier & Friedberg, 1996, p. 83).

Toute planification officielle se fait en concertation préalable à la mairie. Aussi, il est indispensable de s’y rendre avant toute enquête, pour à la fois se présenter officiellement, mais aussi faire connaître son travail, de manière à obtenir l’aval de l’élu, comme en témoigne cet extrait d’entretien :

> « *Le maire est une autorité locale en charge des questions administratives au sein de sa commune. Par exemple, il se doit d’être au courant de tout ce qui s’y produit. Il porte également le plaidoyer des besoins de sa population au niveau central, notamment pour les questions relatives au développement de la commune, c’est-à-dire le mieux-être des populations. Aussi, même vous, en tant que chercheur travaillant dans la commune devez-vous présenter à moi avant d’entreprendre quoi que ce soit, de manière à obtenir mon autorisation, ou au moins me faire connaître votre présence sur mon territoire.*

261 Michel Crozier et Erhard Friedberg en dénombrent quatre au total (Crozier & Friedberg, 1996).

Cependant je ne vous tiens pas rigueur de cela. Toutes les autorités administratives qui opèrent dans cette zone m'avisent de leur visite si elles se rendent dans ma commune. Que ce soit le Gouverneur de la région, le Préfet, le Sous-préfet, le commandant de la Brigade de Gendarmerie, le commandant des Eaux et Forêts, le Service hydraulique, etc. », entretien avec le maire de Téssékéré.

Sa fonction, centrale, lui permet donc de maîtriser une deuxième source de pouvoir (Crozier & Friedberg, 1996) : la maîtrise de la communication et des informations, comme en témoigne cette citation : « [Les élus locaux] *ne sont que des porte-parole des doléances de la communauté locale* […] *Mais ils demeurent néanmoins la voie de passage obligée pour le paysan qui veut rentrer en contact avec les hauts responsables politiques* » (Blundo, 2000, p. 85). Dès lors, le maire paraît comme tout puissant, que personne ne peut « court-circuiter » (Crozier & Friedberg, 1996). Il est néanmoins tributaire du pouvoir central représenté par le ministère de l'Agriculture, qui détient naturellement une troisième source de pouvoir[262] : la maîtrise des règles organisationnelles qu'il édicte lui-même.

b. La répartition des sources de pouvoir

Le ministère maîtrise les procédures, le planning de la planification temporelle et spatiale des équipements, mais aussi les cordons de la bourse. Alors, « *le pouvoir* [que la maîtrise des règles] *confère réside donc dans les possibilités de chantage et de négociation qu'elle créé* » (Crozier & Friedberg, 1996, p. 90). Prenons l'exemple des élections municipales : puisque le maire cherche à renouveler son mandat, il dispose d'un éventail de propositions concrètes qui répondent aux besoins de la population locale. Partant, il passe un « contrat » avec ses éventuels conseillers municipaux (et de ce fait son électorat) sous la forme de « cadeaux obligatoires » (Mauss, 1923). Un procédé associé au contre-don que Marcel Mauss analyse comme « *volontaire, pour ainsi dire, apparemment libre et gratuit, et cependant contraint et intéressé* » (Mauss, 1923, p. 7). Si le don se matérialise sous la forme d'un équipement d'importance, l'aménagement est néanmoins lié à l'agenda du ministère, qui exerce de fait un pouvoir direct (ou indirect) sur le maire, et le circonscrit dans une zone d'incertitude[263] (Crozier & Friedberg, 1996).

262 En plus de la maîtrise d'une compétence particulière.

263 Les actions, dans une zone d'incertitude, sont peu prévisibles et les procédés difficiles à maîtriser (Crozier & Friedberg, 1996).

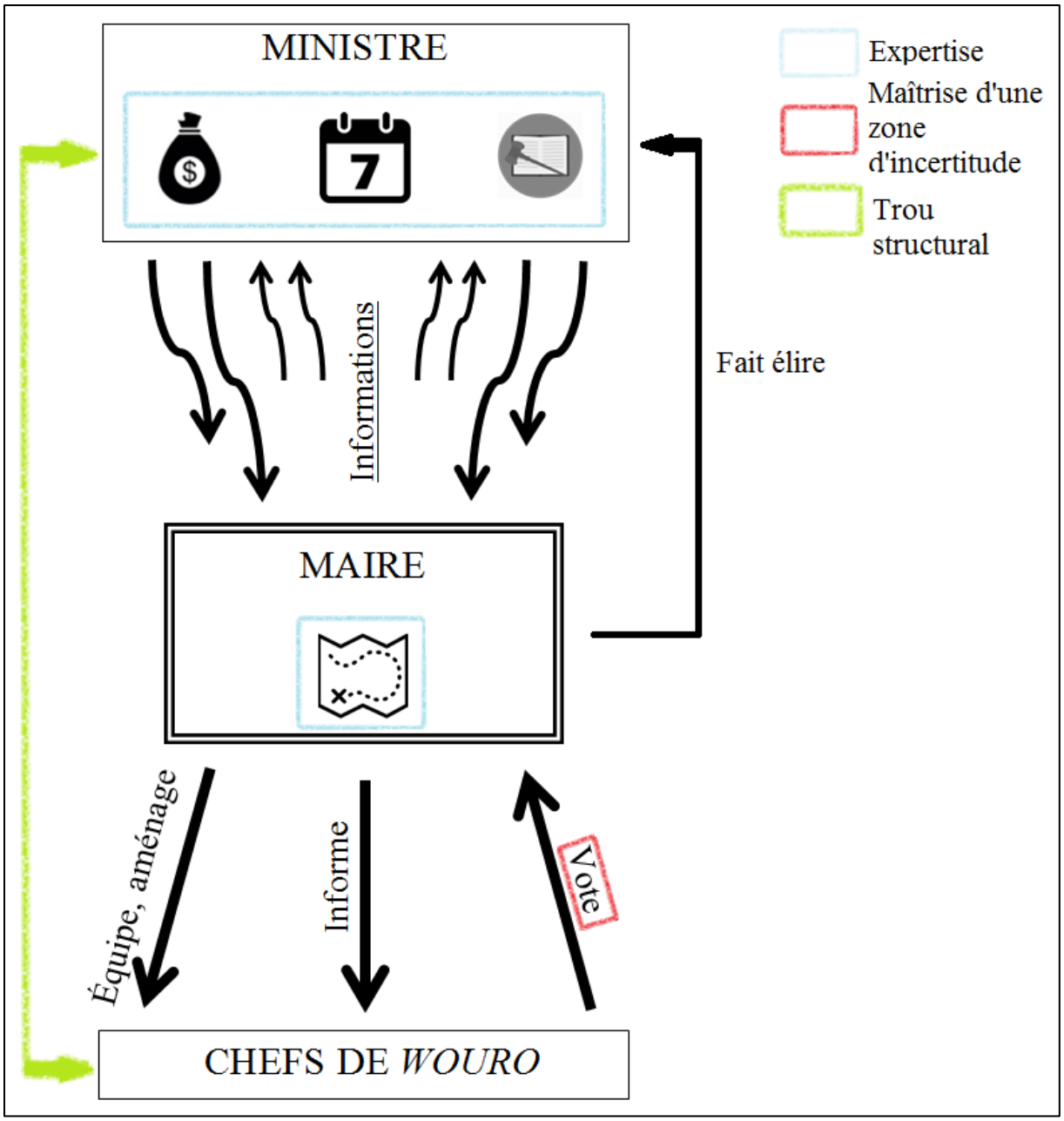


Figure 33 : Répartition des sources de pouvoir entre les acteurs

La Figure 33 indique une relation de pouvoir à trois niveaux : le ministère et le maire, qui détiennent une partie de l'expertise dans le cadre de la planification. Le flux d'informations qui les caractérise présente le maire comme un acteur incontournable du dialogue social pour les habitants dépendants. Le trou structural[264] dans lequel ils se retrouvent *de facto* constitue

264 Le trou structural correspond à l'absence de relation. Plus précisément, « *une transaction est plus difficile à négocier, et donc moins gratifiante, lorsqu'elle est prise dans une chaîne d'autres transactions*. […] *L'absence de relations entre individus, les trous dans la structure du marché, peuvent rendre ces individus inconscients des apports qu'ils représentent les uns pour les autres. Certains ont des relations avec certains autres, leur font confiance, sont obligés de les soutenir, dépendent des*

une aubaine (et une ‘‘chasse-gardée’’) pour le maire, seul gardien des communications. Dans ce contexte, de nouveaux acteurs sociaux émergent pour pallier ce trou structural : les chefs de *wouro,* détenteurs d'une quatrième et dernière source de pouvoir : la maîtrise de l'incertitude[265], générée par l'importance de la population comme électorat potentiel. Ainsi, en suivant ce raisonnement, les chefs des *wouro* les plus peuplés seraient plus susceptibles d'être écoutés et favorisés par le maire.

2. Analyse des stratégies : une relations à trois niveaux

Les compétences du maire, sources de pouvoir, lui octroient une certaine emprise sur les habitants. « *Le pouvoir de A sur B est la capacité de A d'obtenir que B fasse quelque chose qu'il n'aurait pas fait sans l'intervention de A* » (Crozier & Friedberg, 1996, p. 69). Alors, par réciprocité, les habitants réagissent face à ce pouvoir : « la réciprocité inclut l'idée d'une pression possible de celui qui reçoit un ordre sur celui qui le donne » (Crozier & Friedberg, 1996, p. 68). La richesse, une importante population et le réseau de contacts avec des hauts responsables politiques, des bailleurs internationaux préalables d'un chef de *wouro,* sont autant de facteurs liés à cette pression qu'il s'agit d'exposer dans ce point.

Luc Van Campenhoudt distingue deux niveau de pouvoir dans un réseau: le pouvoir dans le réseau, détenu par le gouvernement et ses représentants ; et le pouvoir du réseau, un élément désormais intégré et en cours de maîtrise par les chefs de *wouro* (Van Campenhoudt, 2012). Cette maîtrise se traduit par deux phases :

- La cooptation du chef qui fait suite au sentiment d'injustice lié à l'absence de participation dans les décisions communes dans un premier temps ;
- La mise en place de stratégies pour s'extirper du trou structural de manière à parvenir à ses fins dans un second temps (ou non).

Toutefois, ces stratégies sont à plusieurs niveaux : communal (le maire), local (les chefs de *wouro*), mais aussi infra-local (les habitants). Il s'agit donc, dans ce troisième point, d'en

---

échanges qu'ils nouent entre eux. Dans ce contexte, les absences de relations (les trous structuraux) représentent des opportunités entrepreneuriales de se poser en intermédiaire contrôlant les flux d'information et la coordination des actions entre les acteurs se trouvant de part et d'autre de ce trou » (Burt, 1995, p. 601‑2).

265 « La deuxième grande source de pouvoir qu'on trouve dans une organisation est liée à toutes les incertitudes qui se développement autour des relations entre l'organisation et son environnement » (ressource matérielles et humaines) (Crozier & Friedberg, 1996, p. 85‑86).

examiner les aspects. J'ai pris soin, dans ce point, de proposer des parangons de *wouro* qui illustrent les différentes stratégies des uns et des autres.

2.1. La stratégie des habitants

Le *wouro,* nous l'avons vu au cours du chapitre précédent, répond au processus de territorialisation, soit de délimitation et de contrôle par un chef des anciens lieux-dits. Les 96 *wouro* relevés au cours de la cartographie de la commune ne font pourtant pas tous l'objet d'un contrôle. En effet, certain *wouro,* comme Loumbol Demback à Téssékéré, n'ont pas de chef ; les habitants sont *de facto* rattaché au *mawdo* d'un autre *wouro* parfois localisé à plusieurs dizaines de kilomètres de leur lieu de vie. Cette situation, à l'origine de nombreux mécontentements, incite les habitants à s'extraire du trou structural pour bénéficier des aides en créant leur propre *wouro* (*cf.* Chapitre 4). La première étape consiste donc à coopter un représentant du *wouro,* qui doit néanmoins répondre à certains critères.

a. La vache, symbole de la richesse

Pour les éleveurs, la richesse d'une personne peut se calculer en fonction des troupeaux dont elle est propriétaire ((Duteurtre & Faye, 2009). Dans la commune de Téssékéré par exemple, les habitants considèrent un éleveur comme un *diarga*[266] si son troupeau est composé d'au moins 50 vaches. Le *diarga* est reconnu et respecté par les autres éleveurs, puisqu'il est symbole de la réussite. « De tels effectifs de cheptel engagent les autres groupes sociaux des États d'Afrique centrale à envier les éleveurs » (Duteurtre & Faye, 2009, p. 21). Toutefois, les bovins ne sont pas l'unique source de richesse. En effet, « *l'augmentation des caprins et des ovins dans le capital-bétail de chaque famille dénote l'importance primordiale de ces petits ruminants qui assurent la subsistance devenue essentiellement liée à l'argent de ces familles* » (Ka, 2016, p. 209). Ovins et caprins, contrairement à la vache, constituent ici une source de revenu (Duteurtre & Faye, 2009). Ainsi, avec l'essor de la monétarisation des échanges le cheptel bovin ne suffit plus pour s'assurer la richesse, il faut aussi disposer d'un cheptel transformable en monnaie sonnante et trébuchante : les ovins et caprins. Ce capital moins prestigieux est fondamental aujourd'hui pour acheter des biens de consommation courant pour sa propre famille et pour qu'un chef entretienne sa clientèle par des dons ponctuels. Adoptons la métaphore des comptes en banque pour mieux comprendre la hiérarchie du capital-bétail :

266 Terme pulaar pour désigner un riche propriétaire bovin. Le terme de diarga est également une marque de reconnaissance et de légitimité importante puisqu'il est considéré, par extension, comme une personne sage, compétente, responsable.

- Le capital-chèvre est comme le compte courant : l'éleveur vend une chèvre (de 18 000 à 25 000 FCFA), afin de récupérer de l'argent liquide pour satisfaire une ‘‘petite’’ nécessité, un besoins courant, une achat du quotidien, tels que l'achat de denrées alimentaires ou de vêtements : « les petits ruminants on les vend au marché pour acheter de la nourriture et des habits » ((Ka, 2016, p. 306).
- Le capital-mouton correspond au livret A : il rapporte plus cher à la vente (de 20 000 à 75 000 FCFA). La vente d'un mouton permet donc de régler des besoins qui nécessitent plus de liquidité et revêt une signification symbolique plus élevée : les éleveurs privilégient le sacrifice d'un mouton pour honorer un invité important, car la viande de chèvre est plus stigmatisée ((Ka, 2016). .
- Enfin, le capital-vache est comme l'assurance vie. Vendre une vache (de 75 000 à 700 000[267]) correspond au dernier recours[268] pour d'importantes dépenses.

  La viande de bovin sera consommée seulement au cours d'occasions particulières, pour les invités de marque, comme un mariage ((Ka, 2016) ; ou encore l'intronisation d'un chef de *wouro* : « [mes proches étaient présents] *pour honorer mes nouvelles responsabilités. J'avais tué deux taureaux et ils m'en avaient apportés quatre pour contribuer à la fête. Nous avons tué six taureaux au total pour la fête.* […] *Le maire est le responsable au niveau local. Le maire dépend du sous-préfet. Il est important que le sous-préfet se déplace ce jour-là pour voir concrètement de quel* [wouro] *il s'agit. C'était donc un accueil en quelques sortes* », entretien 10.

L'extrait de l'entretien n°10 montre bien la nécessité d'un important troupeau au préalable pour devenir chef. « Ils donnent beaucoup d'argent pour être chefs de [wouro] », entretien n°23. Ainsi, les riches seront favorisés par les votants parce que « [ce sont eux] qui [ont] beaucoup plus de forces », entretien n°11. La richesse ne s'apprécie plus seulement à la taille du cheptel bovin, mais aussi désormais à l'importance des caprins et des ovins qui constituent une condition nécessaire à l'acquisition de biens marchands. Ce cheptel, moins prestigieux, est néanmoins nécessaire

267 Cette grande marge s'explique par la période : dans la commune de Téssékéré, les bovins se vendent 75 000 FCFA en période de vache maigre, de manière à rapidement liquider le troupeau. Le reste de l'année, les prix peuvent atteindre jusqu'à 700 000 FCFA pour la vente d'un taureau géniteur.

268 Les mâles sont toutefois régulièrement vendus. Les éleveurs n'en gardent qu'un seul pour renouveler le troupeau.

puisqu'il permet de préserver le cheptel bovin. En effet, un éleveur qui en serait réduit à vendre une vache pour survivre perdrait beaucoup de son prestige.

b. La richesse, c'est le pouvoir

Les chefs de *wouro* ont un mandat semi-directif : ils sont cooptés par la population afin de la représenter, sans toutefois prendre des décisions unilatérales. Chaque décision est concertée au préalable avec ses administrés. Ils incarnent donc le rôle d'intermédiaire entre les habitants « porteurs de revendication », et les pouvoirs locaux « source de financement ». Les habitants le choisissent donc pour ses capacités supposées à assumer ce rôle. La plupart du temps, les critères de cooptation évoqués par les chefs de *wouro* sont ''traditionnels'', relatifs au droit d'ainesse, ou encore au respect du *poulagou* :

> « *Il faut être calme, sociable et courtois* », entretien n°3.
>
> « *Ce sont les habitants de Dioularé qui m'ont coopté : ils ont eu confiance en moi et m'ont nommé chef de village. Je n'ai jamais fait campagne, ou demandé à être nommé. C'est venu naturellement* », entretien n°9.
>
> « *Mon père était chef de* [*wouro]. Puis après ce fut mon frère. C'est donc l'ancien chef de* [wouro] *qui m'a fait la proposition de le remplacer. J'ai dit : ''non, j'ai de jeunes frères qui sont là. On peut les nommer à ma place''. Mais les autres ont dit : ''non, c'est toi qui va être chef de* [wouro]*''. On m'a proposé quelque chose qui m'appartient. Donc j'avais l'obligation d'être chef de village* », entretien n°8.

Ainsi, pour certains habitants la cooptation d'un leader correspond à une procédure routinière : ils se connaissent de longue date, lui ont toujours été affiliés, ou sont issus d'une même famille :

> « *Avant le décès de mon père, on a toujours été affilié à un chef. En l'occurrence, X. Mon père, avant de mourir, avait dit à X : ''je te confie ma famille''. Depuis lors, nous n'osons pas déroger à la règle. Nous aurions même honte de nous affilier à un autre chef de* [wouro] », entretien n°23.

C'est ainsi que certaines familles s'étant déplacées demeurent affiliées à un *mawdo* résidant dans une autre localité. Héritage des mobilités pastorales, le territoire du *wouro* n'est donc pas forcément constitué de campements contigus.

Ces critères tendent pourtant à changer (*cf.* Chapitre 4) : certains habitants, nous l'avons parcouru, s'autoproclament chef ; d'autres sont cooptés, sous couvert de la tradition, *via* un critère néanmoins prépondérant : la richesse ; mais aussi le capital relationnel :

> « *Celui qui a le plus d'argent, le plus de vaches, on va voter pour lui* […] *On vote en fonction des gens riches. En fonction de gens qui peuvent avoir quelque chose, qui sont en contact avec les grands hommes, par exemple. Avec le président, ou bien avec le ministre* », entretien n°11.

Si les discours de justification demeurent marqués par les critères traditionnels de désignation (lignage, comportement conforme au *poulagou*), la richesse d'une part, et le capital relationnel préalables d'autre part, constituent des critères non négligeables dans la cooptation du *mawdo wouro.* Ces critères, loin d'être hasardeux, correspondent en réalité aux conditions *sine qua non* pour favoriser la captation des ressources du développement. Toutefois, un dernier critère, peu évoqué par les habitants, vient structurer les jeux et négociations entre pouvoir local et infra-local : l'inscription dans un parti politique national.

2.2. La stratégie des opposants

J'aborderai dans ce point les stratégies des opposants à la branche du parti politique du maire, l'Alliance Pour la République. L'engagement dans l'opposition partisane au maire semble s'être construit au fur et à mesure, soit par rejet de l'autorité, soit par sentiment d'injustice. Deux sous-catégories se distinguent au sein des opposants : les nantis (en équipement) et les pauvres.

a. Le cas de Bogal Danayal : l'opposant nanti

L'enquêté n°32 est le chef de Bogal Danayal depuis 2012. Il est né en 1950. Son *wouro* se situe au sud-sud-ouest du village de Téssékéré, et est équipé de trois infrastructures aux fonctions variées : un forage[269], un parc de vaccination pour le bétail et une mosquée.

L'enquêté est un leader politique célèbre dans la zone et sur le territoire national, il est un haut responsable politique. Il occupe plusieurs fonctions importantes au sein de diverses institutions : membre du conseil économique social et environnemental (CESE), président

269 Le forage en réalité se situe dans un wouro limitrophe. J'ai tout de même préféré l'inclure dans ce wouro puisqu'il a été commandité par l'enquêté n°32.

d'une commission et député de l'APR[270]. Son inscription dans un parti politique est ancienne, puisqu'il milite depuis l'année 1975 :

> « *Un leader de la zone que j'appréciais beaucoup [m'a poussé à faire de la politique] : le docteur Daouda Sow, au parti socialiste (PS). J'assistais à ses meetings. Puis je prenais progressivement la parole. Ce dernier m'a alors remarqué et m'a dit : "vous, vous devez faire de la politique''. Je lui ai demandé comment faire. Il fallait que j'achète une carte de membre avant tout. Après avoir acheté ma carte de membre, j'ai milité à Dahra entre 1975 et 1983. En 1976, la communauté rurale s'est créé (avant cela, nous dépendions de l'arrondissement de Dahra). Dès lors, le docteur Daouda Sow m'a demandé d'aller militer dans mon village, Widou Thingoly, puisqu'il dépendait de la communauté rurale de Téssékéré. C'est ainsi que j'ai été nommé le secrétaire général du PS à la communauté rurale Téssékéré. Par la suite j'ai représenté la communauté rurale dans le conseil d'administration départemental du PS. C'est ainsi que j'ai fait partie du bureau régional du PS à Louga et du conseil national. En 1996, j'ai été élu membre du conseil régional de Louga jusqu'à 2009. Maintenant qu'il n'existe plus de conseil régional, je suis membre du conseil départemental et président de la commission hydraulique et élevage* », entretien n°32.

Son militantisme au PS lui a donc permis d'occuper plusieurs fonctions. Il en est cependant parti en 2009, suite au différend politique entre Abdoulaye Wade[271] et Macky Sall, alors ministre, pour le suivre dans sa création de l'APR et devenir « premier représentant du Djoloff », entretien n°32. Son réseau s'est donc développé au cours de sa carrière politique, soit bien avant d'être chef[272]. Il entretient également une amitié forte avec le président de la République depuis 2009 :

> « *Effectivement,* [le président Macky Sall] *est un ami. Nous avons commencé à collaborer ensemble il y a longtemps. Et il le reconnait, car à chaque instant de nos rencontres politiques, il rappelle notre cheminement commun le chemin dans la construction et l'élargissement de la base militante du parti* », entretien n°32.

270 L'Alliance Pour le République (APR) est le parti actuellement au pouvoir.

271 Le prédécesseur du président acutel Macky Sall.

272 Ce qui n'est pas le cas pour d'autres chefs qui se sont forgé un réseau au cours de leur mandat.

Sa prise de fonction semble totalement désintéressée. Il ne cherche qu'à améliorer le sort de ses administrés :

> « [Nous avons créé ce *wouro] de manière à mettre cette zone en valeur. En se battant pour y amener toutes les infrastructures, que les gens s'y installent avec toutes les commodités comme l'eau, l'école, la santé, un parc de vaccination, bref. Toutes les infrastructures.* […] *Je suis maintenant chef de* [wouro] *et je veux que les habitants ne manquent de rien* », entretien n°32.

Marc Abélès démontre, au cours de son enquête ethnographique dans la Sillicon Valley, la difficulté, en tant que ''simple habitant'', de s'insérer dans les clubs de riches et des start-up. De ce fait, les entrepreneurs embauchent des intermédiaires que sont les avocats pour leur capital relationnel : « les clients nous choisissent parce qu'on connait beaucoup de monde » ((Abélès, 2002, p. 43). De la même manière, les habitants semblent avoir coopté ce chef en tenant compte de son capital relationnel, même si les critères ''traditionnels'' subsistent : « *en 2012, mon grand-frère* [le précédent chef] *est décédé. Alors les* villageois *m'ont demandé de devenir leur chef* », entretien n°32. Le chef de Bogal Danayal se positionne donc, comme les avocats de la Sillicon Valley, en entremetteur, pour lequel les habitants sont des clients. Ce qui constitue le « couple idéal en choisissant l'investisseur le mieux adapté au projet » (Abélès, 2002, p. 43).

Grâce à son capital relationnel, l'enquêté a pu obtenir facilement plusieurs équipements :

> « *Lorsque le programme du PUDC a débuté, j'ai reçu un appel téléphonique d'un agent du service d'hydraulique. Ce dernier m'a expliqué avoir reçu l'instruction de construire un forage à Bogal Danayal*. […] *J'ai convoqué les chefs ainsi que les habitants des villages environnants. Nous nous sommes concertés et avons décidé d'implanter le forage là où il est actuellement.*
>
> *Quand j'ai rencontré la ministre de d'élevage, je lui ai également fait la demande d'un parc de vaccination. Madame la ministre a appelé le responsable du PASA à Linguère et lui a demandé, parmi les parcs qu'il était prévu d'implanter dans la zone de Linguère, d'en aménager un dans* [mon *wouro]. C'est ainsi que j'ai reçu la visite d'une délégation des responsables du PASA accompagnée de l'inspecteur de l'élevage de Linguère. Nous sommes concertés entre locaux et avons retenu d'implanter le parc entre les deux villages.*

Par la suite, je me suis rendu auprès des responsables du mouvement Al Fallah. Un mouvement islamique dont je connaissais le directeur. Je lui ai fait part du fait que notre village détenait un forage et un parc de vaccination. De nouveaux habitants arrivent, mais il n'y avait pas de mosquée. Il m'a répondu qu'il allait voir ce qu'il pouvait faire. Après quelque temps, il m'a contacté pour me confirmer le financement d'une mosquée. Comme à l'accoutumé, nous nous sommes réunis, et la mosquée a été construite », entretien n°32.

Ce personnage constitue clairement un concurrent du maire, en s'arrogeant explicitement son rôle : « *j'ai convoqué les chefs ainsi que les habitants des villages environnants. Nous nous sommes concertés et avons décidé d'implanter le forage là où il est actuellement* ». Il semble comme court-circuiter systématiquement la procédure normale. Par ailleurs, l'extrait d'entretien précédent marque, en plus d'un réseau de contacts considérable et influent, deux éléments non négligeables : le rôle du téléphone et le déroulement des procédures.

Le téléphone portable est un outil incontournable dans l'entretien des relations au Sénégal et la connexion au réseau[273]. Je remarquais l'échange systématique de numéros au cours de nouvelles rencontres, même à l'issue d'une discussion brève. L'extrait d'entretien présenté ci-dessus démontre bien la finalité de cet échange : être présent et/ou au courant, ''au cas où'' ; aussi, la procédure suivie par l'enquêté est méthodique. Il ne se disperse pas et patiente jusqu'à l'obtention de son équipement avant d'entamer de nouvelles démarches. Par ailleurs, il est également intéressant de noter la propension de ce chef à faire preuve de démocratie participative : la concertation avec les habitants pour installer les équipements est presque automatique.

Le réseau de ce chef de *wouro* est externe à la commune. Il est d'ailleurs politiquement opposé au maire qui se situe dans une autre branche de l'APR. Même si nous ne l'avons pas abordé au cours de l'entretien, les dissensions entre les deux personnalités sont importantes. Cela ne semble toutefois pas avoir d'incidence réelle sur ce chef, qui apparaît donc comme totalement émancipé du maire de Téssékéré et ne se situe pas dans le trou structural que ce dernier engendre :

« *Dès lors qu'un leader cherche à y développer une activité politique, il doit passer par moi. Et je travaille avec la base c'est-à-dire la population. Le contraire est aussi*

273 Certainement à défaut d'une connexion internet efficace.

possible. Si les populations souhaitent organiser une activité ou une rencontre avec un leader politique, elles doivent passer par moi. Donc, sur le plan politique, tout passe par moi », entretien.

Cet extrait d'entretien démontre bien la maîtrise par ce chef de deux sources de pouvoir qui jusqu'à présent semblaient monopolisées par le maire : la maitrise de la communication et des informations ; et de l'expertise (dans une moindre mesure) ((Crozier & Friedberg, 1996). Ces sources de pouvoir lui confèrent un rôle d'acteur clé dans l'aménagement du territoire[274], en « court-circuitant » directement le maire. S'il ne constitue toutefois pas une ‘‘zone d'incertitude'' à lui seul, il pourrait être néanmoins la source d'une incertitude bien plus large pour le maire de par son exemple.

b. Le cas de Bocki Sakayal : l'opposant pauvre

L'enquêté n°4 est le chef de Bogal Danayal. Il est né en 1958. Son *wouro* se situe à l'est du village d'Amaly et n'est pas équipé. Il milite depuis l'accession d'Abdou Diouf à la présidence de la République (au plus tôt depuis l'année 1981) et ne s'est jamais arrêté :

« *J'ai milité dans le parti de Diouf, puis dans un parti qui n'a jamais été au pouvoir : l'Union pour un Renouveau Démocratique (URD), le parti de Djibo KA. J'ai ensuite milité dans le parti de Wade (PDS). Un jour, des partisans de l'APR sont venus à moi. Ils m'ont demandé pourquoi je militais au PDS. Je leur ai répondu : « parce que vous n'êtes pas venus vers moi, contrairement à ceux du PDS. Ceux qui viennent vers moi me considèrent. C'est pour cela que je vote pour eux* », entretien n°4.

Cet extrait d'entretien dévoile à demi-mot ce que plusieurs habitants m'ont expliqué comme étant pratique courante : le Kooya fait l'objet de négociations intenses entre politiciens et habitants lors des périodes électorales. Des dons matériels sont proposés en échange de votes. La ‘‘considération'' exprimée par l'enquêté pourrait donc se traduire par la réception de dons contre sa voix et celle de ses administrés, comme le raconte cet habitant :

« *Regarde, les moments de campagne, quelqu'un qui veut devenir maire, il développe ses moyens, ses propres moyens lui-même, il donne des milliers. Il donne des bœufs. Il dépense des mille avec les campagnes et tout ça. Il y a même des personnes qui don-*

274 Compris comme la création de nouveaux équipements seulement (Brunet *et al*., 1993).

nent leur carte. Si je vote pour toi tu vas me donner dix mille francs. […] *Mais ici il y a des gens qui sont achetés même.* […] *Chacun est dans un parti et va voter.* […] *Les politiciens viennent voir les habitants et leur demandent de voter.* […] *Il y a des gens* [auxquels on propose des cadeaux en échange de vote]. *Et ça marche bien. Celui qui a le plus d'argent, le plus de vaches, on va voter pour lui. C'est lui qui a beaucoup plus de forces* », entretien n°1[275].

Le *mawdo wouro* de Bocki Sakayal ne semble toutefois pas appartenir à un réseau influent et se serait quasiment retiré de la vie politique suite à une déception [presque affective] :

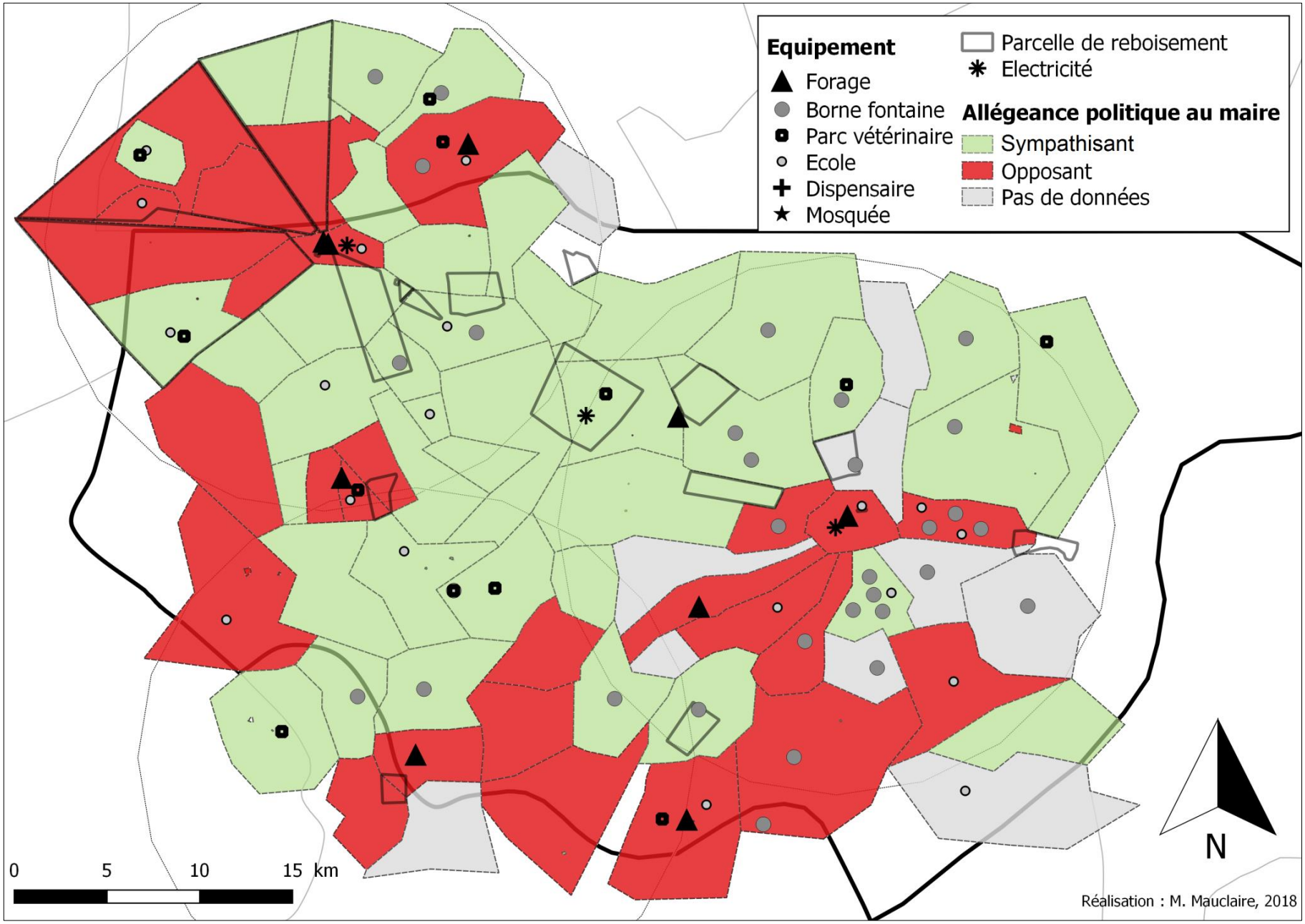
> « *C'est surtout grâce à* [au chef de Bogal Danayal, l'étude de cas précédente, que je me suis lancé dans la politique]. *Il s'était rendu chez moi, accompagné de Birom* [l'ancien PCR] *et d'autres, pour m'enrôler dans leur parti. J'ai beaucoup aidé* [le chef de Bogal Danayal] *et les autres dans cette campagne. J'étais proche de* [lui]. *Je faisais du thé, nous discutions beaucoup. Mais depuis que Macky Sall est devenu président, je ne* [le] *vois plus. Lorsque je l'appelle, il ne me répond plus. De ce fait, je me suis retiré* », entretien n°4.

Le chef de Bogal Danayal (A) apparaît comme étant le nœud de l'enquêté n°4 (B) au réseau externe à la commune. La relation entre les deux chefs semble instrumentale ((Crozier & Friedberg, 1996) : A s'est servi de B pour aider à l'ascension de Macky Sall à la présidence. L'entreprise étant un succès, A n'a désormais plus besoin de B : « depuis que Macky Sall est devenu président, je ne le vois plus ». Étiqueté opposant au maire, éleveur au troupeau moyen (40 vaches environ) et chef d'un *wouro* sans caractéristique géographique[276] particulière, l'enquêté n°4 est comme délaissé par les pouvoirs publics.

La Carte 38 montre une corrélation entre la présence d'équipements et l'allégeance au maire de Téssékéré. Partant, il est clair que le maire, puisqu'il maîtrise l'espace de sa commune, est en mesure de récompenser ses alliés par le biais d'aménagements (les équipements font également l'objet de détournements chez ses opposants). L'examen approfondi du recensement de son *wouro* démontre une diminution de la population entre 2010 et 2013 : passée de 166 à 139 personnes ((Mairie, 2012; ANSD, 2013).

275 L'entretien s'est déroulé en français. J'ai donc conservé le discours d'origine.

276 Un paramètre important, que je détaillerai par la suite.



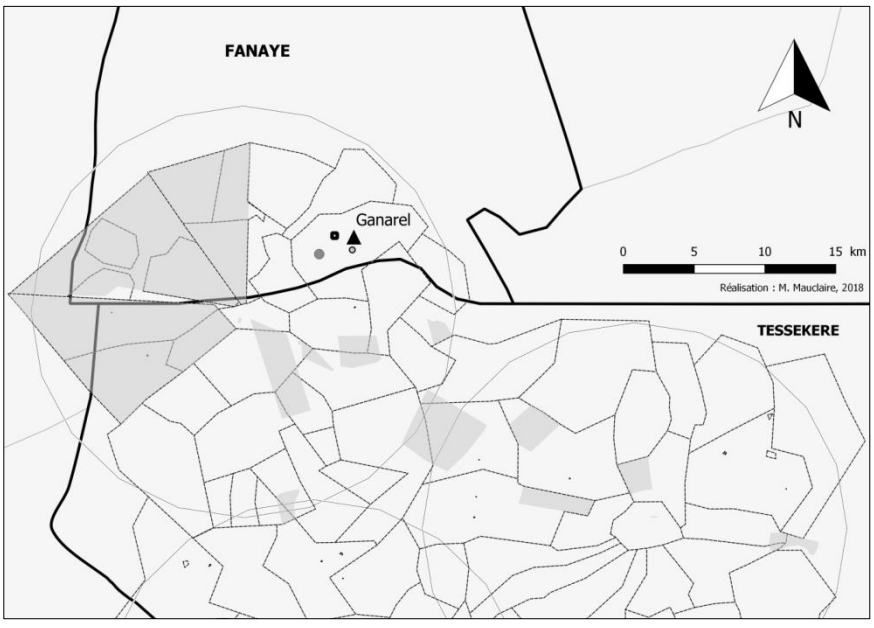
Carte 38 : Répartition des allégeances politiques locales ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

L'électorat potentiel de Bocki Sakayal est relativement faible (prenons l'exemple du *wouro* de Ganarel, officiellement habité par 400 personnes) et en baisse. Il ne semble pas présenter d'intérêt particulier pour le maire (ou pas encore). Toutes ces variables cumulées expliqueraient donc l'absence d'équipement. À travers les exemples qui suivent et en particuliers ceux des *wouro* aux frontières de la commune, nous verrons toutefois comment la localisation permet à certain chef de *wouro* d'être une source d'incertitude dans leurs négociations avec le maire.

2.3. Les stratégies de sécurisation de la mairie

Le maire est un acteur clé de la planification, car incontournable dans l'aménagement de nouveaux équipements. Il est de ce fait régulièrement sollicité par les habitants, pour lesquels il répond de manière stratégiquement sélective : « *la "dérive" entre une opération de développement "sur le papier" et une opération de développement "sur le terrain" est inéluctable, elle n'est rien d'autre que le produit de "l'appropriation" différentielle de cette opération par les différents acteurs concernés, c'est-à-dire la capacité de certains individus ou groupes sociaux à infléchir le projet à leur profit, directement ou indirectement* » ((Olivier de Sardan, 1993, p. 4). Le maire oriente ses démarches en fonction de quatre variables : la localisation du *wouro,* le financement de sa campagne, le nombre d'habitants et éventuellement la présence de sa famille dans un *wouro,* de manière à renforcer son électorat :

« *Très souvent nous recevons des propositions de* [votes de la part de certains chefs de wouro]. *C'est d'ailleurs pour cette raison que le maire nous incite à créer votre propre village. De la sorte, il n'y aura plus d'intermédiaires venant d'autres villages qui nous demandent nos voix durant les périodes d'élections* », entretien n°5.



Carte 39 : Localisation du *wouro* de Ganarel

Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

a. Le cas de Ganarel : l'opposant aux frontières de la commune

L'entretien n°12 est particulier, puisqu'il est collectif. Je me suis retrouvée face au chef actuel du *wouro* et de son grand frère, précédent chef. Ce dernier a néanmoins majoritairement pris la parole.

Ce *wouro* fait l'objet de tensions médiatisées entre le maire de Téssékéré et le maire de Fanaye, la commune frontalière (tfm, 2017) (*cf.* Carte 39). Le maire de Téssékéré accuse publiquement le maire de Fanaye de s'attribuer la paternité d'un forage localisé dans sa commune. Pour lui, l'État se doit d'arbitrer le conflit. J'en profite donc pour éclairer la situation dans ce point.

Toute la moitié nord du village de Widou se situe dans l'emprise de la commune de Fanaye (*cf.* Carte 39). Les habitants de cette moitié nord se déclarent rattachés à la commune de Téssékéré. Un rattachement qui s'explique, d'après mes entretiens, par le lieu d'approvisionnement en eau (*cf.* Chapitre 2). Par exemple, les habitants qui se rendent au forage de Widou pour y puiser de l'eau payent leur redevance eau, et leurs impôts, à la commune de Téssékéré dont dépend le forage de Widou. Ces habitants se considèrent donc naturellement habitants de Widou, et par extension de la commune de Téssékéré. Ganarel, dans ce cadre, n'est pas un cas à part. Ses habitants se sont toujours, du moins jusqu'en 2014, considérés comme habitants de Widou :

> « [Nous pensions appartenir à Téssékéré car] *nous y avons passé toute notre vie. Nous y avons grandi, travaillé, etc. C'est pourquoi, lorsque nous avions besoin de quelque chose, nous nous rendions à* [la mairie de] *Téssékéré. Pourtant, les gens* [les conseillers et le maire] *de Téssékéré nous disaient que nos terres ne font pas partie de Téssékéré. Elles se situent dans le Waalo* [Fanaye]. *La première fois que l'on nous a dit que nous ne faisions pas partie de Téssékéré, c'était en 2014* », entretien n°12.

Les revendications portées par les habitants de Ganarel auprès de la mairie n'ont jamais abouti. Le sentiment de frustration provoqué par cette absence de considération les a poussés à s'adresser au maire de Fanaye pour obtenir gain de cause :

> « *Ganarel fait* [désormais] *partie des terres du Waalo* [Fanaye]. Des waalo-waalo [des gens de Fanaye ; ndlr : le maire] *sont venus travailler* [discuter] *avec nous.* […] *Entre temps, nous avons eu des problèmes avec les autorités municipales de Téssékéré. Nous nous sommes battus, mais rien n'a abouti. Nous nous sommes donc rattachés à la commune de Fanaye. Dorénavant, tout Ganarel fait partie de Fanaye, et ce depuis 2014* », entretien n°12.

Ganarel, est désormais rattaché à Fanaye depuis 2014.

> « *Nous nous sommes alors concertés et avons décidé de donner le poste de chef de* [wouro] *à mon frère afin qu'il continue à travailler avec la mairie de Téssékéré. Pour ma part, je devais créer un autre village pour travailler avec la commune de Fanaye* », entretien n°12.

Cet extrait d'entretien révèle un élément non abordé jusqu'à présent : la stratégie des habitants. Ces derniers envisagent de subdiviser leur *wouro* en deux, l'un à Téssékéré, l'autre à Fanaye, afin de pouvoir profiter des deux mairies.

Même si le projet n'a pas donné suite, on retrouve ici une des raisons essentielles de la création d'un *wouro* : une reconnaissance officielle par les pouvoirs locaux afin de participer à la planification communale et obtenir des équipements ruraux. Rappelons cette édifiante citation à ce sujet : « *celui qui a créé son wouro, il a réussi à avoir telle ou telle chose, moi aussi je vais essayer de créer mon wouro, afin d'obtenir ces choses-là, comme lui* », entretien n°24.

Créer un *wouro* permet à la fois d'être présent lors des consultations démocratiques et d'obtenir gain de cause pour son *wouro,* mais aussi de faire pression sur le maire, notamment pour les élections municipales. Malgré mes nombreuses relances quant à l'utilitarisme électoral soupçonné du maire de Fanaye, les réponses sont toujours les mêmes : soit les enquêtés répondent à côté, soit ils insistent sur le caractère désintéressé du maire. Leur allégeance politique semble inconditionnelle, presque affective. Ce sentiment s'explique par la diligence du maire à leur octroyer des équipements :

> « *Nous avons donc fait une demande d'affiliation à la commune de Fanaye. Cette demande a été acceptée par la commune. Grâce à cette affiliation, nous avons obtenu un forage, une école [l'école est provisoire]. Une construction pérenne a été promise, mais les ouvriers ne se sont pas encore présentés* ».

Les habitants de Ganarel, situés dans le trou structural du réseau, s'en sont extraits par le biais de la mise en place d'une relation compétitive entre les deux maires. Cette compétition, rendue possible par la localisation stratégique de leur *wouro,* leur permet de jouer sur la zone

d'incertitude des deux personnalités : l'émancipation[277] dont ils font preuve est fortement liée à la maîtrise une zone d'incertitude auprès des deux maires qui semblent comme se précipiter pour aménager au plus tôt l'équipement le plus demandé dans la zone : un forage. Le forage devient dès lors à la fois un outil puissant de territorialisation et d'allégeance politique, mais aussi une démonstration de force :

> « *Je ne peux pas laisser un projet d'une valeur de deux cinquante millions m'échapper. Ce projet du forage est un grand projet d'une valeur et d'une importance capitale car dans cette zone/ un forage c'est un grand projet ici* », entretien avec le maire de Téssékéré.

Le faible intérêt porté par le maire de Téssékéré envers Ganarel pourrait s'expliquer, entre autres[278], par le biais du recensement : 110 personnes en 2010, 151 en 2013 et 110 à nouveau en 2016 (Mairie, 2012; ANSD, 2013; Mairie, 2016). La faible démographie d'alors ne constituait vraisemblablement pas un enjeu d'importance pour le maire. Pourtant, je dénombrais 399 personnes en 2015[279]. Lors de mon entretien avec le maire de Téssékéré (en 2018), ce dernier m'a clairement énoncé le même chiffre. Ganarel, de par l'importance de sa population, serait devenu un nouvel enjeu électoral :

> « *Le maire préfère les chefs qui ont beaucoup de voix. Parce que pour être maire, il faut aussi que les gens votent pour toi. Et il nomme ceux qui ont le plus de voix comme conseiller, et ce sont les conseillers qui votent pour le maire, ou le PCR* », entretien n°23.

« *Si le pouvoir est un rapport de force, on est jamais totalement démuni face à l'autre* » (Crozier & Friedberg, 1996, p. 69). Le maire de Téssékéré, puisqu'il n'a plus de contrôle sur Ganarel, ne peut que s'en remettre à l'arbitrage de l'État, son dernier recours. Sachant que les élections municipales sont aujourd'hui imminentes (2019), revendiquer publiquement la pa-

277 « L'une des caractéristiques majeures des processus d'émancipation est le fait de reconquérir le droit d'habiter un espace : il nécessite la création de droits permettant à chacun de s'exprimer et de participer aux décisions communes » (Bühler *et al*., 2015, p. 18).

278 J'émettrais également comme hypothèses l'opposition politique des villageois, la perte de terrains communaux via l'annexe de Ganarel à Fanaye, mais aussi l'absence de liens familiaux entre le maire et les habitants de Ganarel. J'ai toutefois trop peu d'éléments pour confirmer ces postulats.

279 La comparaison entre les documents de recensement de la mairie de Téssékéré et de l'ARD de Louga m'a permis de constater que la mairie a réutilisé les chiffres de 2010 pour les transposer à l'année 2016 (Mairie, 2012, 2016).

ternité d'un forage est bien une forme d'instrumentalisation des infrastructures par le pouvoir local en vue de récupérer des électeurs.

b. Le cas de Dioularé Gawdy : le gardien des frontières

L'enquêté n°9 est le chef de Dioularé Gawdy depuis 2003. Bogal Danayal. Il est né en 1964. Son *wouro* se situe au nord-nord-est du village de Widou (géographiquement dans la commune de Fanaye, tout comme Ganarel), et est équipé d'une borne fontaine et d'un parc de vaccination.

Il est devenu chef de *wouro* par mimétisme social : « tous les [*wouro*] avaient leur propre chef. J'ai donc voulu être moi aussi le chef de mon propre [*wouro*] », entretien n°9. Il s'implique peu dans la politique locale, même s'il est régulièrement sollicité par plusieurs politiciens locaux :

> « *Je n'ai jamais reçu la visite d'un député. Ce sont juste des politiciens locaux qui viennent donner des consignes de vote en sollicitant nos voix pour élire leur candidat.* […] *Je les accueille et les écoute quand ils viennent à Dioularé, mais je ne m'implique pas. Il arrive que je les soutienne parfois* », entretien n°9.

Les chefs de *wouro* sont considérés, par les pouvoirs publics, comme les intermédiaires entre l'État et la population locale. La sagesse, connexe à la fonction, leur confère, entre autres, le pouvoir d'instruire les votes. C'est pourquoi les politiciens locaux s'adressent à eux prioritairement lors des campagnes. Rappelons cet extrait d'entretien, fort explicite :

> « *Très souvent nous recevons des propositions de* [votes de la part de certains chefs de [*wouro]*. *C'est d'ailleurs pour cette raison que le maire nous incite à créer votre propre village. De la sorte, il n'y aura plus d'intermédiaires venant d'autres villages qui nous demandent nos voix durant les périodes d'élections* », entretien n°5.

L'enquêté n°9 affiche, durant l'entretien, un désintérêt certain (ou de surface) pour la politique. Toutefois, il n'y est pas totalement hermétique :

> « *Il arrive que je les soutienne* [les politiciens locaux] *parfois. Les habitants de mon* [*wouro*] *peuvent le soutenir* [le maire] *s'ils le désirent, je n'ai aucun problème là-dessus*. […] *Oui ! Il* [le maire] *se déplace jusqu'ici, et mes* villageois *le soutiennent* », entretien n°9.

S'il s'intéresse peu à la politique locale, il soutient pourtant indirectement le maire en ne le bridant pas. Ce dernier parle d'ailleurs de lui comme un homme de main :

> « *Et pourtant. Même pour le* [*wouro*] *de Dioularé Gawdy, ce maire de Fanaye avait tenté de s'en emparer. Mais les* villageois *eux-mêmes ont refusé. De mon côté, j'y ai aménagé un parc de vaccination, en guise de garantie, pour sécuriser la zone. Une manière également de montrer que ce* [wouro] *fait partie de la commune de Tessékéré. Et d'ailleurs leur chef est un de mes hommes, donc je suis rassuré* », entretien avec le maire de Téssékéré.

Le chef de Dioularé Gawdy n'est pas inscrit dans un réseau, mais la localisation géographique stratégique de son *wouro* lui permet de compenser cette absence de connexion vers l'extérieur : son allégeance politique envers le maire[280] est récompensée par l'aménagement d'un équipement. Pourtant, la démographique de Dioularé est faible : 54 en 2010 et 107 en 2013 (Mairie, 2012; ANSD, 2013). J'en recensais 179 en 2015. Compte tenu du fait que la mairie annonçait 54 personnes en 2016 (Mairie, 2016)[281], deux hypothèses peuvent être formulées :

- Le maire, tout comme l'exemple de Ganarel, dispose de sources plus récentes. Dans ce cadre, il ne peut se permettre de perdre un important électorat, et cherche de facto à sécuriser son périmètre communal.
- L'équipement est perçu par le maire comme un outil de territorialisation (« j'y ai aménagé un parc de vaccination, en guise de garantie, pour sécuriser la zone », entretien avec le maire de Téssékéré). Dans ce cadre, la territorialisation par l'équipement permettrait de sécuriser les terres communales :

> « *S'il* [le maire de Fanaye] *le fait* [récupérer de l'électorat chez les habitants de la commune de Téssékéré] *ça m'arrange. En effet, il ne récupèrera que ceux qui me sont opposés. Dans ce cas, mes adversaires seront moins nombreux. Tant mieux si certains habitants de ma commune se déclarent de Fanaye, car seuls les opposants agissent de*

280 En 2015, j'ai eu l'occasion de faire un entretien exploratoire avec ce *mawdo wouro*. Il m'avait alors expliqué avoir entamées plusieurs démarches relatives à une école, un point d'eau ou encore une structure sanitaire. Rien n'avait abouti, selon lui par manque de réseau. Dans ce cas, on pourrait imaginer que ce chef aurait menacé le maire de se rattacher à l'opposition. Ce dernier se serait alors empressé de sécuriser son électorat.

281 Rappelons que ce document présente une copie conforme du recensement fait par l'ARD de Louga en 2010 (Mairie, 2012).

la sorte. Si le maire de Fanaye les récupère, il m'aide sans certainement s'en rendre compte », entretien avec le maire de Téssékéré.

Cet extrait d'entretien dénonce clairement la situation de Ganarel. Alors, l'importante population n'est vraisemblablement pas l'unique motivation dans sa tentative de récupération. Les terres communales font l'objet, selon lui, d'un accaparement par le maire de Fanaye :

> « *Il* [le maire de Fanaye] *a eu des problèmes avec ses ventes de terres. Il récupérait les terres familiales des populations qu'il réaffectait à d'autres personnes, moyennant quelque chose.* […] *C'est un voleur qui a vendu toutes les terres dans sa commune. Maintenant, il souhaite empiéter sur les territoires des autres. Si je ne l'avais pas stoppé, il aurait même vendu les terrains de Ganarel* », entretien avec le maire de Téssékéré.

La terre fait bien l'objet de tensions, du moins entre les maires de Téssékéré et Fanaye[282]. L'aménagement d'équipements aux frontières apparaît comme le seul moyen de borner le territoire pour enrayer le processus d'accaparement. Dès lors, la question de la finalité du maire se pose : qu'envisage-t-il à travers le bornage de son territoire ? Puisque les mandats municipaux sont illimités, peut-être vise-t-il une réélection. Et/ou encore, la perte de terrains communaux entraînerait, à terme, un rétrécissement de la commune, puis un abandon progressif des pouvoirs publics puisque devenue trop insignifiante.

c. Le cas de Soump 2 : le financeur des campagnes électorales

Les exemples cités jusqu'à présent sont issus d'entretiens auprès de *mawdo wouro.* Dans le cas du chef ''financeur'', l'entreprise est plus ardue, puisque je n'ai pu recueillir aucun témoignage direct. En revanche, nombre d'enquêtés m'ont fait part de ce cas de figure. Je ne peux donc qu'émettre des hypothèses quant aux arguments que je vais avancer.

Le *wouro* de Soump 2 existe depuis 2012. Y figurent trois installations récentes : une borne fontaine (en cours de construction en avril 2018), un parc de vaccination et une mosquée. Soump 2 n'a pas de localisation stratégique pour le maire (*cf.* Carte 40). Ce *wouro* se situe dans un autre *wouro,* Soump 1, dans lequel figure déjà un parc de vaccination (*cf.* Carte 40).

282 Je préfère tout de même émettre quelques réserves sur ce point, sachant que seul le maire de Téssékéré m'en a fait part.



Carte 40 : Répartition des équipements ruraux dans la commune de Téssékéré ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

Les habitants ne sont également pas originaires de la zone. Dans ce cadre, il y aurait moins quatre possibilités (toutes conjugables bien évidemment) :

1. Le chef de Soump 2 est inscrit dans un réseau extérieur à la commune suffisamment puissant (prenons l'exemple de l'enquêté n°32, habitant de Widou) pour obtenir rapidement des équipements ;

2. Il est proche du maire, et/ou membre de sa famille proche ;

3. La population de Soump 2, importante, représente un électorat potentiel intéressant pour le maire ;

4. Il est sympathisant et a financé la campagne (en partie) du maire ;

5. Autre ?

Réponse 1 : la présence d'une mosquée à Soump 2 pourrait être révélatrice d'un important réseau extérieur (prenons, encore une fois, l'exemple de l'enquêté n°32, en possession d'une mosquée). Il est néanmoins possible que cette mosquée soit à l'initiative personnelle des habitants de Soump 2 ;

Réponse 2 : sans données, impossible de répondre à cette question ;

Réponse 3 : d'après les données du recensement, le *wouro* de Soump 2 présente une faible démographie : 195 en 2013 selon l'ANSD et 75[283] en 2016 d'après la mairie (ANSD, 2013; Mairie, 2016). Au regard des cas précédents (prenons l'exemple du *wouro* de Bocki Sakayal à Amaly, vide d'infrastructures, qui dénombrait 166 personnes en 2016), 75 est un enjeu un peu faible pour le maire.

Réponse 4 : Soump 2 se situe dans un village (Amaly) fortement délaissé par les pouvoirs publics. En effet, sur 22 *wouro*, huit[284] sont opposants et 14 n'ont aucune infrastructure (*cf.* Carte 41 et Carte 42). Pourtant, l'espace de Soump 1 accueille deux parc vétérinaires à proximité l'un de l'autre :

> « *Le maire actuel a largement servi ceux qui l'ont aidé financièrement lors de sa campagne. Ceux qui l'ont soutenu sans l'aider financièrement n'ont eu pourtant aucune rétribution. Le maire aide ceux qui le soutiennent. Il détourne les infrastructures destinées à ses opposants vers ceux qui le soutiennent.* […] *À Widou, l'actuel maire est*

283 Un nombre qui n'est pas, cette fois-ci, issu du dénombrement de l'ARD puisque Soump 2 n'existait pas en 2010.

284 Certains sont trop petits pour être vus sur la carte.

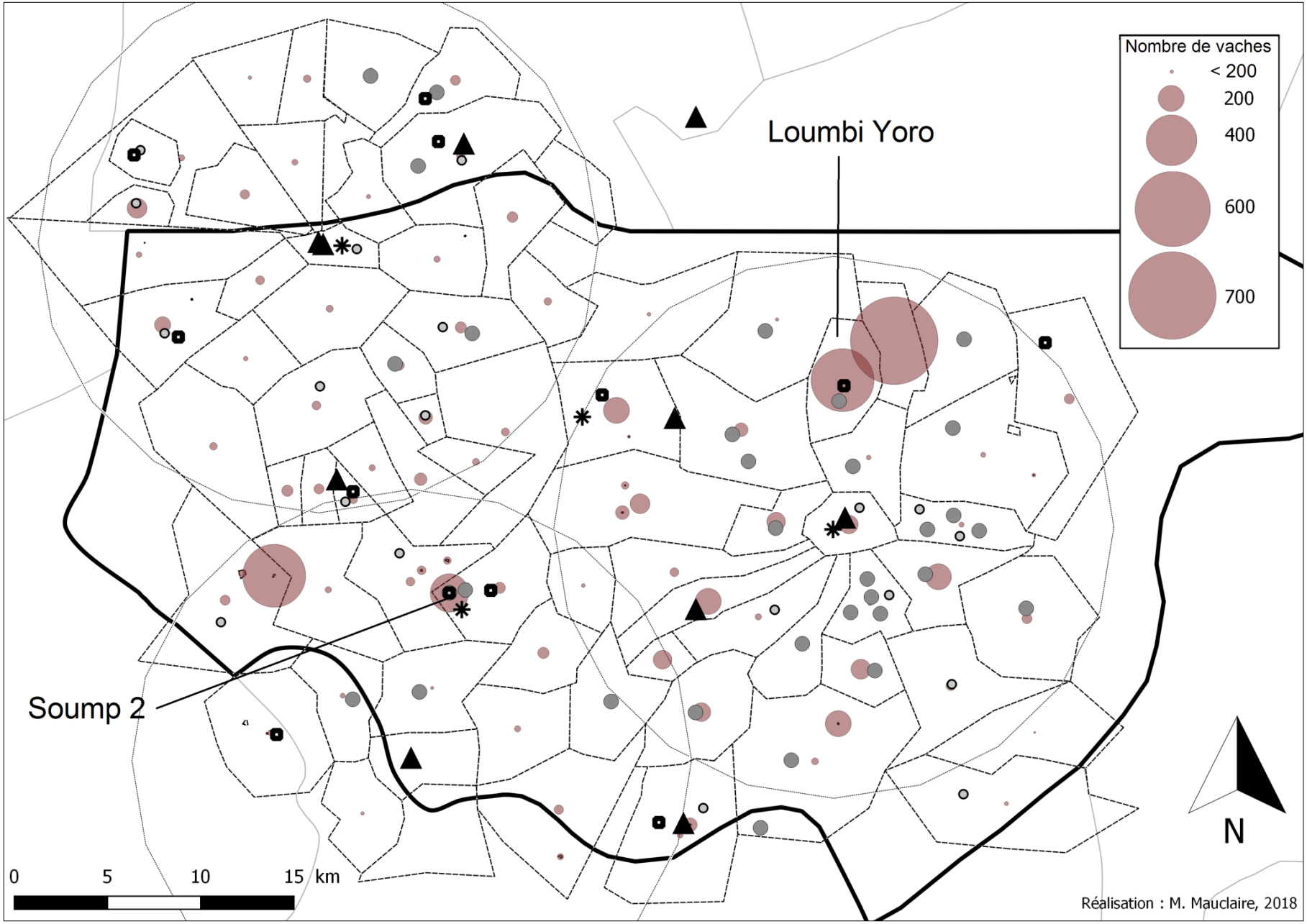
majoritaire. Le maire n'aide que sa famille [sa fraction, les Bisnaabé]. *A Wouri Bilali, il y a un homme qui soutient le maire. Il mettait sa voiture et son carburant à disposition du maire lors de sa campagne. Il a obtenu un parc de vaccination. Il aide qui le soutient* », entretien n°22.

Le chef de Soump 2 est un sympathisant du maire. Tenant compte de l'extrait d'entretien ci-dessus, et sachant que les soutiens financiers se font « en nature (don de taureaux pour des fêtes) », entretien n°22, on pourrait imaginer que Soump 2 est un financeur potentiel. La Carte 41, issu d'entretiens avec mes informateurs, détaille la répartition des troupeaux (des *mawdo wouro*) dans l'espace de la commune. Le chef de Soump 2 détiendrait environ 300 vaches, ce qui permet de le considérer comme un *diarga.*

Il est donc probable que ce *mawdo* ait financé la campagne du maire, tout comme le chef de Loumbi Yoro dont le *wouro* présente les mêmes caractéristiques. « *Il ne suffit pas d'être un bon acteur pour réussir, de même les idées géniales ne suffisent pas à faire la fortune des Start up. Il est essentiel d'avoir derrière soi en permanence des individus dotés d'un gros portefeuille qui misent sur vous en espérant que vous contribuerez à accroitre leur fortune* » (Abélès, 2002, p. 45). Le maire, devenu un « obligé », offre, en guise de contre-don, un parc de vaccination (et/ou autre) (Mauss, 1923).

Les deux dernières études de cas dévoilent un élément significatif. En effet, l'aménagement de parcs de vaccination semble faire l'objet d'un objectif précis de la part du maire, comme en témoigne cet extrait d'entretien :

« *À Widou, l'actuel maire est majoritaire. Le maire n'aide que sa famille* [sa fraction, les bisnaabé]. *A Wouro Bilali, il y a un homme qui soutient le maire. Il mettait sa voiture et son carburant à sa disposition lors de sa campagne. Il a obtenu un parc de vaccination. Le maire aide qui le soutient* », entretien n°22.



Carte 41 : Répartition de la richesse bovine dans la commune ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

Le parc de vaccination constitue ici un contre-don, une récompense pour services rendus. Le choix du cadeau ne semble pas aléatoire, et pourrait s'expliquer par sa difficulté d'obtention (*cf*. 1.1). La ressource est rare, donc elle a de la valeur. De même que le forage comme outil d'appropriation (ou de renforcement) territoriale (*cf*. 0), le parc de vaccination apparaît dès lors comme un outil d'assise, de renforcement de l'électorat, soit de territorialisation politique. L'analyse stratégique inspirée de M. Crozier et E. Friedberg conduit à un constat : les acteurs sociaux du système Téssékérien, de par les stratégies employées, amènent le chercheur à les considérer comme des « manipulateurs professionnels de personnes », une définition simplifiée du courtier (Blundo, 2000, p. 74). Or il en existe, dans la littérature, plusieurs catégories (Bierschenk *et al.*, 2000; Blundo, 2000) qui se distinguent justement, malgré des revendications parfois communes, par leurs stratégies.

3. L'injustice spatiale produit du développement local

Les études de cas exposées dans ce chapitre démontrent l'émergence, dans la commune de Téssékéré, d'un développement local compris comme un « *processus de recomposition sociale et fonctionnelle du rural* [qui a] *parfois fait émerger des mouvements d'émancipation portant la revendication par les habitants d'un droit à choisir leurs modes de vie et leurs activités en les extrayant des mécanismes de domination (institutionnelle, économique ou sociale) dans lesquels ils sont encastrés* » (Bühler *et al.*, 2015, p. 8). Créer un *wouro* s'apparente, dans ce cadre, à un mouvement d'émancipation sociale. En revanche, si le développement local s'articule autour d'individus aux stratégies [285] et revendications communes(Bierschenk & Olivier de Sardan, 1994), il n'y a vraisemblablement pas de volonté d'unification. En effet, les mouvements sont individuels (bien que somme toute collectifs, puisqu'un chef représente, *a minima*, sa famille) et « *résident dans la volonté de réagir à la dévitalisation des territoires ruraux écartés des schémas de l'économie des Trente Glorieuses* […] *ou encore la précarisation croissante des individus* » (Bühler *et al.*, 2015, p. 9). Ainsi se démarquent plusieurs types d'individualités qu'il s'agit maintenant de caractériser.

285 Et non de groupes stratégiques donc : « les groupes stratégiques apparaissent ainsi comme des agrégats sociaux plus empiriques, à géométrie variable, qui défendent des intérêts communs, en particulier par le biais de l'action sociale et politique […] nous considérons au départ le groupe stratégique comme une hypothèse de travail du chercheur, comme une sorte de "groupe virtuel" qui nous aide à penser la convergence des stratégies entre certains individus dont on peut supposer qu'ils partagent une même position face à un même "problème" » (Bierschenk & Olivier de Sardan, 1994, p. 4).

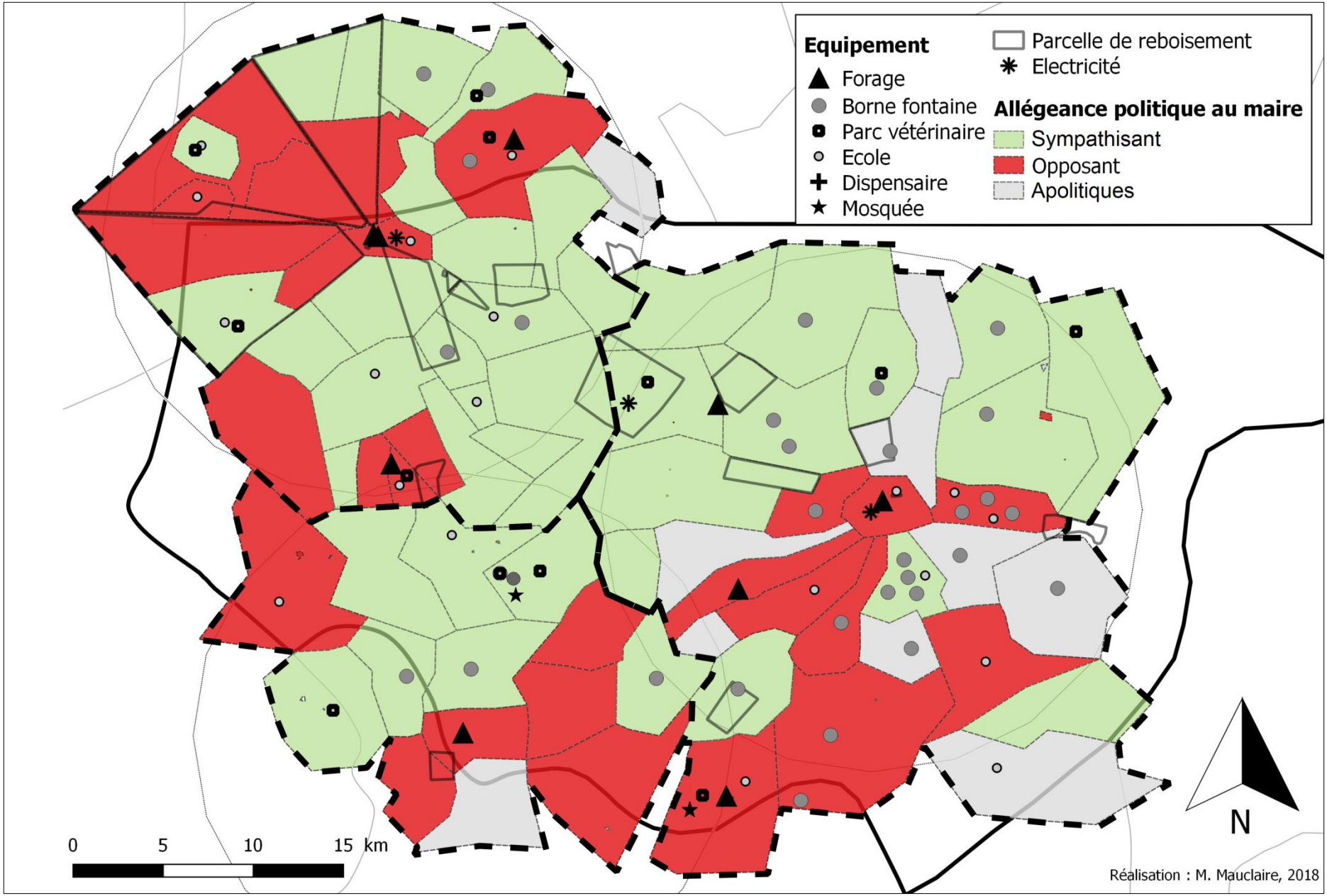
3.1. La politique instigatrice d'émancipation

L'injustice sociale et spatiale ressenties, pour lesquelles le maire joue un rôle central, sont à l'origine de mouvements d'émancipations des chefs de *wouro.* Quatre catégories d'acteurs en émergent : les apolitiques, les courtiers en politique, les courtiers en développement, et enfin les entrepreneurs territoriaux. Chacune de ces catégories se distingue par le réseau de relations et le discours employé pour parvenir à une émancipation vis-à-vis de la domination institutionnelle et symbolique du maire.

a. Les apolitiques : ces grands ''hors-jeu'' du système

J'ai abordé, au cours de ce développement, les critères du maire, dont certains *wouro* font l'objet, pour favoriser ou renforcer son électorat : la localisation - stratégique - du *wouro,* le financement de sa campagne, le nombre d'habitants et éventuellement la présence de sa famille dans un *wouro* (*cf.* 0). La Carte 42 illustre le résultat des stratégies du maire. Figurer dans l'opposition, ou contraire s'inscrire dans le parti au pouvoir favorise peu, à quelques exceptions près, l'accès à des équipements ruraux (*cf.* 2.). Toutefois, l'absence de services, pourrait se justifier, à l'inverse, par la non-implication du chef de *wouro* dans un parti politique.

En effet, les *wouro* grisés sur la Carte 42 se distinguent par des *mawdo* qui, comme l'explique ce chef de *wouro* ne « s'intéresse pas à la politique », entretien n°30. Dans la mesure où ces *wouro* ne sont pas stratégiques pour le maire (leur population ne représente pas un enjeu électoral, et le leur localisation ne représente pas un enjeu territorial), cette a-politisation joue en leur défaveur. En effet, en l'absence d'insertion dans un réseau extérieur, ces *mawdo* ne sont pas en mesure de s'émanciper de l'emprise du maire. L'inscription dans un parti politique est un des moyens de court-circuiter la main-mise du maire sur les investissements dans la commune. Les *mawdo,* dans cette situation, ne semblent pas comprendre le désintérêt dont fait preuve le maire par rapport à leur demande. Ils semblent également ne pas maîtriser les règles implicites qui régissent la répartition des équipements dans la commune, puisqu'ils ils estiment que le simple fait de faire une demande pendant plusieurs années devrait leur octroyer une réponse.



Carte 42 : L'Allégeance politique dans les villages ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

Ils se considèrent comme autant méritants ou aussi dignes d'attention que les autres *wouro*. Or, en l'absence de moyens de pression sur le maire, d'autres *wouro* sont servis en premier :

> « *Nous ne comprenons pas pourquoi tous ces* [wouro] *bénéficient d'infrastructures et que notre* [wouro] *est laissé sans rien. Ils ne sont pas plus méritants que nous. Mieux encore depuis bientôt plus de cinq (5) ans nous faisons nos demandes mais que des promesses vaines* », entretien n°30.

Cette citation montre bien une absence de compéhension des règles du jeu politique dans lequel ils s'inscrivent. Là où le maire privilégie certains *wouro* stratégiques, certains *mawdo* apolitique persistent dans la croyance que le mérite revient au demandeur le plus persistant. De ce fait, les habitants de ce *wouro* ne se sont pas constitué de marge de négociation, ou comme le diraient M. Crozier et E. Friedberg de moyens de rendre son comportement futur incertain, en s'adjoignant l'appui d'acteur extérieurs par exemple.

Toutefois, certains *wouro* apolitiques sont tout de même équipés de borne fontaine notamment à Téssékéré (*cf.* Carte 42). Cette particularité pourrait s'expliquer par la proximité au forage. En effet, au cours de l'année 2017, Téssékéré-Centre disposait d'un nouveau forage, mis en place par le PUDC[286], suffisamment puissant pour desservir des bornes fontaines éloignées de plusieurs kilomètres (*cf.* Chapitre 5, 1.1) (Seneweb, 2016). Dans ce cas de figure, les normes techniques et les règles d'implantation des bornes fontaines guident les interventions du PUDC au détriment des préférences du maire. Ces *wouro* ont bénéficié d'un équipement probablement parce qu'ils se situaient dans le périmètre d'intervention des agents du PUDC. L'intervention ponctuelle d'une agence autonome par rapport au pouvoir politique local a donc pour effet, de manière non intentionnelle, d'équiper des *wouro* peu stratégiques pour le maire.

b. Un courtier en politique au pouvoir

Si le maire n'est pas tout puissant, il exerce néanmoins sa fonction en quasi-monopole, notamment grâce à la maîtrise des flux d'informations et de l'expertise (*cf.* Chapitre 5, 1.2). La position de pouvoir[287] que lui confèrent ces deux sources lui impose pourtant de multiples négociations avec d'autres acteurs sociaux, notamment au travers de contre-dons, afin de con-

286 Rappelons que le PUDC, Programme d'Urgence de Développement Communautaire est un programme relativement autonome par rapport au pouvoir politique local sénégalais.

287 Rappelons que « le pouvoir de A sur B correspond à la capacité de A d'obtenir que dans sa négociation avec B les termes de l'échange lui soient favorables » (Crozier & Friedberg, 1996, p. 69)(Crozier & Friedberg, 1996, p. 69).

server son poste (*cf.* Chapitre 5, 0). Ces échanges, que j'assimile au clientélisme politique, sont rendus possibles par la complexité de l'organisation du territoire pastoral, trop méconnue des acteurs allogènes.

Compte tenu de la méthode exposée dans mon Chapitre 3, quel allochtone, s'il n'a pas accumulé des connaissances empiriques, peut vérifier la véracité des chiffres du recensement ? Ou encore, comment vérifier la juste distribution des équipements ruraux sans cartes mises à disposition ? Dans ce contexte, le maire de Téssékéré joue un rôle de courtier dans le domaine politique[288] : « *un courtier (broker) est un ''manipulateur professionnel de personnes et d'informations qui crée de la communication en vue d'un profit''. Il tend à exercer cette fonction dans des situations de quasi-monopole, ce qui lui permet de jouer un rôle stratégique, par facilitation ou, en revanche, par le blocage des flux de communication et d'échange entre les partenaires qu'il met en relation.* […] *Le courtage reste un élément parmi d'autres dans une trajectoire personnelle, ou un passage obligé pour maintenir une position sociale déjà acquise* » (Blundo, 2000, p. 74). Puisque « l'acte de donner est inséparable de la quête du prestige et du pouvoir » (Mauss, 1923; cité par Abélès, 2002, p. 9), on pourrait largement imaginer que le maire, en privilégiant ses futurs clients, cherche à maintenir sa fonction d'élu, par ailleurs au statut prestigieux.

Toutefois, sa fonction de courtier tend à évoluer. Au cours de notre entretien, il me faisait part d'un projet personnel, qui évolue presque en business plan :

> « *Ma difficulté majeure est que je n'ai pas de moyen pour mettre en œuvre mes projets. J'ai plusieurs projets dont je n'ai pas de financement. C'est seulement cela qui constitue ma difficulté principale. D'ailleurs j'envisage de me rendre en France durant les mois à venir pour rechercher des partenaires. Voilà le document des projets qui résument les principaux problèmes des populations surtout pour le mieux-être des populations. Il s'agit des pistes, des forages, des écoles, des dispensaires etc.*
>
> *Je suis en train de préparer un document d'étude de tous mes projets avec les détails des coûts pour chaque projet. Comme ça je saurai combien rechercher et comment*

288 Le courtier politique est présenté comme l'ancêtre du courtier en développement (Blundo, 2000). « [Pour J. P. Olivier de Sardan], les médiateurs politiques traditionnels se catonnent à la régulation des rapports entre l'État et acteurs locaux, et laissent aux courtiers en développement le rôle d'intermédiation entre structures de l'aide et la population locale » (Blundo, 2000, p. 73). Toutefois, nous avons vu, au travers des différents exemples, que le maire effectue bien plus qu'une simple « régulation des rapports entre l'État et les acteurs locaux ».

procéder dans les recherches de financements et de partenaires », entretien avec le maire de Téssékéré.

La quête de ces « nouveaux partenaires » le place parmi les courtiers en développement. Une position qui, d'ailleurs, pourrait l'entraîner dans une compétition avec les autres courtiers du territoire.

Si les objectifs personnels du maire visent principalement à conserver le pouvoir en maintenant un important électorat local, il en va autrement pour les courtiers en développement, qui semblent servir un objectif bien plus large : convertir de nouveaux électeurs dans un parti national.

3.2. Militer pour le droit de cité

« *Les courtiers en développement constituent une catégorie émergeante et de ce fait plus récente que celle des élus. L'essor des politiques d'appui aux initiatives privées et locales, le désengagement de l'État sénégalais, et la crise des institutions classiques de participation, ont constitué un terrain favorable à l'épanouissement d'acteurs qui assurent à la fois le drainage des flux de l'aide extérieure en milieu rural et canalisent les demandes d'assistance en les traduisant dans un langage compréhensible par les développeurs* » ((Blundo, 2000, p. 75).

Deux *mawdo wouro* interrogés illustrent le rôle de courtier en développement : Bogal Danayal et Ganinayel. Si le maire tend à élargir ses sources en dehors du champ partisan, certains chefs de *wouro* font la démarche inverse. De courtiers en développement dont les sources proviennent de l'aide international au développement, ils tendent à rechercher de plus en plus d'électeurs dans la sphère partisane nationale. Leur rôle de courtier en développement évolue donc en courtier politique.

a. Des courtiers en développement au prisme du courtage en politique

Les deux personnalités sont perçues comme des leaders inspirant le respect des autres habitants par la réussite de leurs différentes démarches :

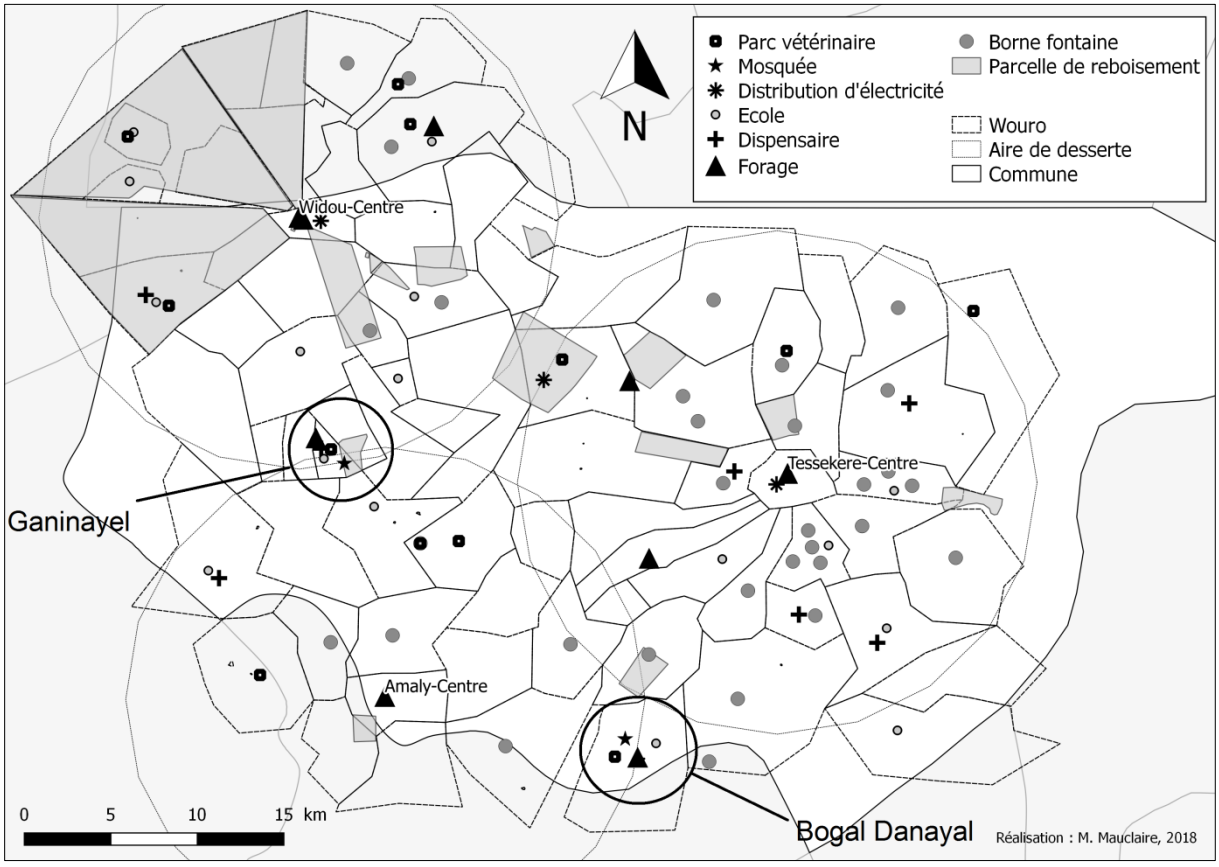
> « [X, le chef de Ganinayel, est] *d'abord un homme brave. Il a tenté ce que personne n'a réussi dans le passé. Donc il mérite un certain sentiment de reconnaissance. Primo. Deuxièmement, c'est un monsieur que je connais très bien. Je sais qu'il tient à sa parole, qu'il travaille* », entretien n°20[289].

289 Puisque l'entretien s'est déroulé en français, j'ai gardé les mots d'origine.

Le développement d'un réseau de partenaires, principalement extérieur à la sphère politique nationale ; leur ont permis de « drainer » les aides pour leur *wouro,* qui d'ailleurs rayonnent dans les *wouro* alentours. Ils maîtrisent le langage de l'Aide Internationale au développement (rappelons le cas du chef de Bogal Danayal, qui mettait en avant des arguments relevant de la démocratie participative). Ajoutons d'ailleurs que leur réseau semble suffisamment puissant pour leur avoir permis d'installer forage et parc de vaccination (*cf*. Carte 43). Les courtiers en développements court-circuitent donc le maire en s'inscrivant dans des réseaux d'échelon national voir international. En visant plus haut dans la hiérarchie, ils s'autonomisent des jeux de pouvoir locaux imposés par le maire.

Le rayonnement du *wouro* et l'accès aux services n'est cependant pas totalement gratuit et désintéressé. En effet, les ressources fournies par le *wouro* sont assorties de contreparties électorales. En effet, il s'établit une relation de réciprocité entre les [chefs] courtiers en développement et les politiciens, locaux ou nationaux, d'une part :

> « *Je reçois souvent des politiciens qui viennent me demander de l'aide Je leur propose même de choisir parmi les habitants ceux dont ils auraient besoin pour les inscrire sur une liste afin de devenir conseiller. Actuellement il y a des conseillers qui sont issus de Thiowé 2* », entretien n°28.



Carte 43 : Localisation de Ganinayel et Bogal Danayal ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2018

Le courtier en développement assure ainsi une fonction d'enrôlement des habitants dans un parti politique. En effet, il informe les bénéficiaires de la source partisane du financement et les encourage à voter pour le candidat de ce parti. :

> « *En 2012, X a reçu des fonds politiques, soit des financements de campagnes, et il a distribué à tous les habitants des campements rattachés à* [son wouro]. *A cette époque, j'ai reçu de l'argent de la part de X. C'était pour avoir des militants qui votent dans le camp du PDS.* […] [Quand j'ai reçu cet argent, il m'a dit :] *''il faut que tu votes pour Wade''* », entretien n°24.

Le développement du *wouro* est bien un contre-don indirect en provenance de hauts responsables politiques visant à élargir leur électorat. Les courtiers en développement ne constituent alors que des intermédiaires entre le pouvoir central et la population locale et s'enferment dans une boucle de rétroaction (*cf*. Figure 34).

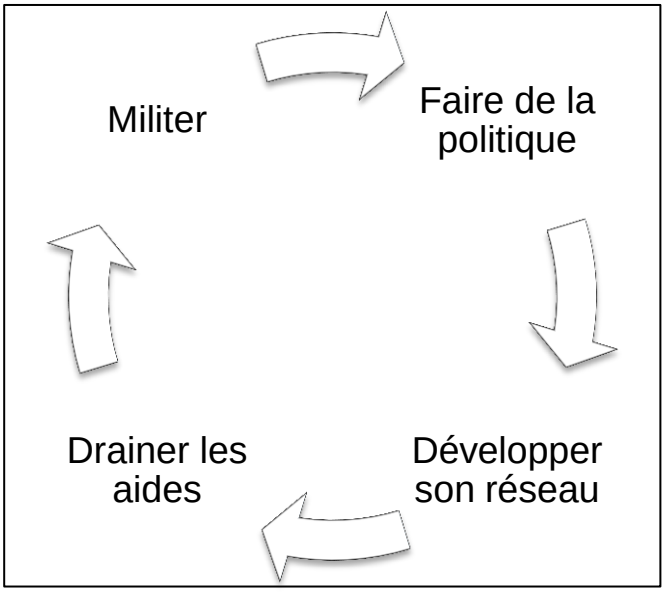


Figure 34 : Boucle de rétroaction du militantisme

D'une certaine manière, les courtiers en développement semblent plus ''servir et représenter'' le pouvoir central que le maire. Dès lors, la recherche du droit de cité induit un processus de transformation : le courtier en développement se renouvelle, à l'inverse du maire, courtier en politique dont l'enjeu principal se traduit en masse électorale.

b. Les entrepreneurs territoriaux : une stratégie d'empowerment

La dernière catégorie qui ressort de mes analyses présente des acteurs sociaux qui n'ont pas réussi à s'extraire des jeux de pouvoir local. Ces derniers sont encore dépendants du maire pour exercer leur droit de cité. Ils sont néanmoins à la recherche d'investisseurs extérieurs, mais n'ont pas su (ou pas encore) développer un discours « compréhensible par les développeurs ». L'exemple le plus édifiant pour étayer cet argument relève de mes discussions informelles : ces acteurs me sollicitaient systématiquement, après l'arrêt de mon dictaphone, de les

assister, voire drainer les aides et les introduire dans mon réseau ‘‘d’agent développeur puisque blanc’’[290]. À défaut d’un réseau suffisamment étendu, ils ne peuvent que, dans un premier temps, s’appuyer sur l’aide du maire ou du sous-préfet :

> « *C’est ce que je souhaite* [développer mon *wouro]*. *Je fais beaucoup d’efforts pour nouer des relations utiles. Il faut déjà être influent et bien situé dans le réseau pour faire la connaissance de gens hauts placés. Toutefois, je n’ai pas encore de relations suffisamment solides avec les politiciens actuels. Je ne peux pas encore compter sur eux. Ceci nécessite du temps et l’implication dans un réseau suffisamment élargi pour pouvoir se reposer sur eux. Actuellement, il n’y a que le maire et le sous-préfet sur qui je peux compter pour développer mon* [wouro] », entretien n°10.

Ces individus, s’ils ont bien compris l’importance du parti politique dans le développement du réseau, ne maîtrisent pas encore les codes et souffrent des délais. Ils ont néanmoins pour vocation, à terme, de devenir courtiers en développement. En attendant, à l’instar des habitants de Ganarel, ils font preuve de roublardise[291], et mobilisent toutes les ressources dont ils disposent pour exercer leur droit de cité. Ainsi, je les qualifierai d’entrepreneurs territoriaux.

L’« entrepreneurialisme urbain » se définit comme une « *structure de comportement qui rassemble, au sein de la gouvernance urbaine, des puissances étatiques (locales, métropolitaines, régionales, nationales ou supranationales), un très large éventail d’organisations issues de la société civile (chambres de commerce, églises, institutions d’éducations et de recherche, groupes communautaires, ONG, et ainsi de suite), ainsi que des intérêts privés (particuliers ou entreprises), pour former des coalitions visant à promouvoir ou à gérer le développement urbain/régional* » (Harvey, 2008, p. 39 – 40). Cette logique d’entrepreneurialisme pourrait se transposer au milieu rural, même s’il n’y a pas de réelle coalition.

En effet, l’entrepreneur est « *celui qui entreprend, qui organise.* […] *Personne qui engage des capitaux et utilise une main-d'œuvre salariée en vue d'une production déterminée* » (CNRTL, 2012b). « *D’une part*, [il joue] *un rôle économique, gestionnaire, de création de richesses, on serait tenté de dire : par tous moyens ; d’autre part, un rôle social, voire politique, largement orienté sur la répartition des richesses, et là, en fonction du bien commun et*

290 Les courtiers en développement me demandaient simplement de « penser à eux si j’entendais parler de ».

291 Le roublard est opportuniste et « prêt à prendre, réticent à donner et apte à se cacher derrière des maques variés » (Calas, 2000, p. 425).

de l'intérêt général. D'un côté le marché, et l'exigence de compétitivité et de performance (plus ou moins élevée) ; de l'autre la Cité, et l'exigence de légitimité et de responsabilité sociale (plus ou moins morale » (Marchesnay, 2008, p. 80).Dès lors, les entrepreneurs territoriaux usent de stratégies individuelles. Ils entreprennent, financent, organisent leur espace pour « produire de l'action publique » (Douillet & Lefebvre, 2017, p. 169).

T. Maillard démontre dans sa thèse le développement d'initiatives collectives urbaines en réponse aux carences de l'État (Maillard, 2018). Dans le cas de la commune de Téssékéré, les initiatives sont certes individuelles, mais répondent aux mêmes enjeux. « *Le retrait de l'État dans différents domaines du ressort des services publics, ne laisse pas place à l'anomie, à l'absence d'encadrement ou au chaos, mais à d'autres systèmes de normes de fait, plus ou moins concurrents, et toujours informels* » (Chauveau *et al.*, 2001; cité par Maillard, 2018, p. 36). La création d'un *wouro,* résultat du monopole du pouvoir local, s'apparente ici à un fait social à vocation d'empowerment.

Conclusion du chapitre *5*

Nous avons appréhendé la commune de Téssékéré comme un SAC [292], dans lequel s'entrechoquent plusieurs catégories d'acteurs sociaux : le maire, les chefs de *wouro* et des investisseurs extérieurs issus de la sphère partisane ou de l'aide internationale au développement. Le maire, central dans le SAC, favorise, de par sa gestion inégale et intéressée du territoire, la compétition entre habitants. Ces derniers répondent par des stratégies variées, qui dépendent néanmoins de la logique dans laquelle ils s'inscrivent (prestige social, enrichissement et droit de cité) et des ressources sociales et culturelles dont ils disposent.

Si accéder au rang de chef de *wouro* est une première stratégie pour répondre aux logiques de prestige et d'enrichissement, le droit au village requiert plus de ruse : surévaluer la population du *wouro* ; s'inscrire et militer dans un parti politique ; développer son réseau extérieur ; s'opposer ou s'allier politiquement au maire. Le maire, réel bénéficiaire du développement[293], détourne les programmes d'équipements ruraux à son avantage, pour mieux conserver sa position d'élu : par l'intermédiaire de dons contre-dons, il privilégie sa clientèle politique, créant ainsi une injustice spatiale prononcée.

Les habitants et chefs de *wouro* qui sont sous-équipé tendent à compenser leur situation en désignant des leaders locaux qui deviennent progressivement des courtiers en développement suivant quatre étapes : en leaders politiques, dont l'ascension se distingue par quatre étapes :

1. Les habitants sont apolitiques et peu impliqués dans le SAC ;
2. La compréhension des différents codes socio-politiques les élève au rang d'entrepreneurs territoriaux, dont le but est d'exercer un droit de cité pour leurs administrés ;
3. La maîtrise des règles du jeu et la capacité à produire un discours pertinent pour mobiliser les aides extérieurs auprès d'organisme de l'aide internationale au développement les propulse comme courtiers en développement ;

292 Rappelons que dans le SAC, « la régulation […] s'opère par des mécanismes de jeux à travers lesquels les calculs rationnels « stratégiques » des acteurs se trouvent intégrés en fonction d'un modèle structuré. Ce ne sont pas les hommes qui sont régulés et structurés, mais les jeux qui leurs sont offerts. […] Un système d'action concret n'est qu'un ensemble de jeux structurés [entre acteurs interdépendants] », (Crozier & Friedberg, 1996, p. 284‑85).

293 J. P. Olivier de Sardan propose un distingo entre les destinataires finaux du développement (comme les habitants), et les réels bénéficiaires (tel le maire) (Olivier de Sardan, 1993).

4. Le besoin de diversification du réseau amène le courtier en développement à se renouveler en courtier politique en sollicitant l'appui de haut responsables politiques nationaux ou plus largement de structures partisanes.

Bien que la maîtrise de l'expertise et des flux d'informations soit à l'origine monopolisés par le maire, cette analyse des comportements et discours démontre qu'elle n'est plus exclusivement détenue par l'édile local. Toutes ces stratégies entraînent pourtant, indirectement ou non, la population de la commune de Téssékéré comme détentrice finale du pouvoir de par sa maîtrise d'une zone d'incertitude pour le maire. Si désormais l'aménagement d'équipements ruraux dans la commune ne dépend plus exclusivement du maire, la justice distributive[294] est pourtant loin d'être atteinte. En effet, si certains *mawdo* constituent actuellement des contre-pouvoirs au maire efficaces, et ont permis une amélioration de l'accessibilité générale aux équipements, de nombreux *wouro* demeurent en marge des. Dans ce contexte, la territorialisation en *wouro* n'est donc pas synonyme de justice (Gervais-Lambony, 2014). Alors, même si atteindre le statut *a minima* d'entrepreneur territorial participe du développement local, ces acteurs, de par l'absence de collectivisation de leurs objectifs, creusent les écarts de service.

294 Distribution équitable des ressources (Gervais-Lambony, 2014).

Conclusion générale

Epilogue

Mon histoire avec le Sénégal remonte au mois d'août 2013. Je m'y rendais alors pour participer à une université d'été dans le village de Widou Thingoly, organisée conjointement par l'Unité Mixte Internationale Environnement Santé Société (UMI ESS) 3189 du CNRS, l'Observatoire Homme-Milieu International Téssékéré (OHMi) et la Grande Muraille Verte (GMV).

L'évènement, qui regroupait étudiants et professeurs de tous bords disciplinaires, visait la reverdisation du Sahel, en aménageant des parcelles de reboisement. Or, j'ai progressivement réalisé que finalité, logiques et stratégies de la GMV, pour reprendre les termes de cette thèse, étaient bien plus complexes qu'un ‘‘simple'' reboisement à vocation environnementale. Pour reprendre une discussion avec le directeur de recherche en biologie végétale de l'UMI Deborah Goffner, la GMV est bien plus qu'un mur d'arbre. Elle répond en effet au territoire de projet, c'est-à-dire un espace où se déploie le développement, sous multiples formes : développer un jardin polyvalent de manière à diversifier l'alimentation de la population locale ; reboiser avec des essences d'arbre économiquement utiles et résistantes au climat ; ou encore la protection du piétinement animal des zones de pâturages par le biais de clôtures pour mieux les exploiter en période de soudure.

Si toutes ces démarches peuvent sembler évidentes pour le lecteur et le participant aux projets, elles sont toutefois le résultat d'un processus, la plupart du temps, de recherche-action encouragé par l'OHM. Dans ce contexte, j'ai rapidement changé d'objectif au cours de l'université d'été 2013. Le surlendemain de mon arrivée, je ne visais plus la plantation d'arbres, mais bien, en bonne géographe que je suis, la cartographie du bourg de Widou Thingoly. Par chance, Léa Billen, une autre géographe venue, tout comme moi, en touriste, s'est volontiers prêtée au jeu. L'activité nous semblait bien plus cohérente avec notre discipline et surtout largement approuvée par les organisateurs de l'université d'été. La carte du bourg de Widou, que l'on retrouve à la page 76, était la première d'une longue série et, finalement, le déclencheur de ce travail de thèse. En effet, j'ai rapidement été amenée à revenir sur le terrain, afin de cartographier l'ensemble du village de Widou. Une carte jusqu'alors inexistante, ou du moins introuvable. Il me semblait dorénavant évident, à l'issue de deux

missions « cartographie du village », que je devais réformer mon programme et élaborer un projet de thèse à Widou.

Le point de départ de ma recherche s'articulait autour de la démographie. Plusieurs éléments observés en août 2013 semblaient démontrer un étalement prononcé du bourg de Widou-Centre lié à une forte croissance démographique (Mauclaire & Billen, 2014). Compte tenu de l'enclavement de la zone, le phénomène me paraissait paradoxal. Dès lors, je me suis focalisée sur la caractérisation de la démographie : était-elle croissante ? Naturelle ? Due aux migrations ? À la GMV ? La réponse à ces questions nécessitait le parcours des rapports de recensement. Or, je ne disposais d'aucun document à l'échelle locale. C'est pourquoi j'ai choisi, dans un premier temps, d'établir mon propre recensement. Toutefois, le territoire de la commune de Téssékéré est complexe. En effet, l'organisation, régie par l'élevage, est méconnue, voire inconnue des agents et acteurs allogènes. Il me fallait donc édifier mon propre capital spatial, compris comme la connaissance des spécificités socio-physiques d'un milieu.

La pratique substantielle préalable du terrain m'avait permis de détecter l'existence de petits villages pastoraux, les *wouro*, au sein de la commune. Néanmoins, leur taille, et notamment leur rôle, me semblait obscur et finalement peu pertinents pour mon travail. Il était toutefois clair que ces *wouro* offraient une base solide pour dénombrer la population de manière systématique. Pourtant, la méthode de la cartographie mentale a révélé certes l'étendue de nos méconnaissances sur ce maillage territorial, mais surtout une anomalie : comment expliquer l'importance du nombre (122) de ces *wouro* ? Et comment expliquer que certain *wouro* sont administrativement enregistrés par le pouvoir local alors que leur aire correspond à la surface de l'écart de leur chef ?

Rapidement, mes recherches ont pris une nouvelle direction. Je ne pouvais plus écarter ces territoires de mon travail, particulièrement en tant que géographe. Si ma capitalisation de l'espace représentait un an et demi de terrain, soit près de la moitié de mon travail *in situ*, elle n'en fût pas pour autant infructueuse. En effet, le phénomène, est loin de s'arrêter à la commune de Téssékéré, et s'étend très probablement sur l'ensemble du territoire pastoral sénégalais. Les *wouro*, de par leur nombre significatif, m'apparaissaient progressivement comme une réponse à un problème, mais lequel ? Pour répondre à cette question, j'ai choisi de suivre l'approche par le conflit de J. P. Olivier de Sardan (Bierschenk & Olivier de Sardan, 1994), en focalisant mes entretiens sur les difficultés rencontrées par les habitants. En résultait d'abondantes plaintes et suspicions autour de la conduite politique du maire de Téssékéré, omniprésent sur le territoire. Nul retour en arrière n'était possible, je suivais désormais la

piste des jeux de pouvoir entre les autorités coutumières, les chefs de *wouro,* et le pouvoir local représenté par la mairie.

Sachant que la zone a subi de nombreux bouleversements sociaux, climatiques et économiques, de la présence en continue sur le territoire du développement, et compte tenu des inégalités socio-spatiales observées au cours de mes enquêtes, ma question de recherche devenait claire : comment les habitants répondent-ils aux inégalités et à la dépendance au développement provoqués par le système de gestion du pouvoir local ?

Critique de la méthode

La méthode utilisée dans ce travail de thèse s'inscrit dans trois champs disciplinaires : la géographie, au travers des cartes et analyses spatiales ; et l'anthropologie et la sociologie, ou plus largement les sciences sociales, incontournables dans l'élaboration d'entretiens semi-directifs.

Dans un premier temps, l'aide de la cartographie mentale me semblait plus qu'appropriée pour me constituer un capital spatial nécessaire à la poursuite de mes enquêtes. Elle permettait également de prendre en compte, en s'inspirant de la mémoire collective, la perception du territoire par les habitants. Bien adaptée au terrain, la carte mentale s'est avérée optimale aussi bien en termes de temps que de budget. De même que pour mes entretiens, j'ai toujours cherché à favoriser la discussion, à ouvrir mes questions, à ‘‘passer du temps’’ avec mes enquêtés ce qui, dans le fond, m'a certainement permis d'avoir droit à certaines confidences.

Finalement, les limites qui me semblent inhérentes à cette étude concernent le temps et l'objectivité du chercheur. En effet, nous sommes, et serons toujours confrontés à l'amélioration, l'enrichissement, et l'innovation dans notre travail ainsi qu'au caractère itératif du terrain. Je me suis souvent confrontée au manque de données récoltées au cours de ma rédaction. Même si mes contacts sur place me permettaient de fournir quelques pistes, il est clair que ce travail, imparfait et mélioratif, est parfois source de frustrations, tant sur le plan empirique que théorique. Où se situe la limite entre la ‘‘gloutonnerie’’ bibliographique et *in situ*, pour reprendre les termes de Michel Beaud (Beaud, 2006), et le manque de sérieux de l'étude ?

Aussi, dans quelle mesure notre travail est-il neutre ? La récolte des données, la codification des entretiens, jusqu'au choix du sujet sont parfaitement subjectif. Sans compter sur mon analyse, parfois marxiste, de la situation coloniale qui induira certainement quelques désaccords chez mes lecteurs. À ce sujet, j'ajouterai une dernière remarque et non des moindres. Ma curiosité empirique m'a guidée vers l'analyse d'un réseau de corruption à

l'échelle nationale. Le travail du chercheur est, avant tout d'énoncer les faits tels qu'ils sont et de les analyser pour les pouvoirs publics dont les objectifs préalables visent la compréhension d'une situation pour mieux décider. Dès lors, dans quelle mesure mon travail sera-t-il accepté par les pouvoirs locaux sénégalais ? Dois-je tout anonymiser, jusqu'au toponyme même de ma commune ?

Pour conclure cette réflexion, il me semble que ma plus grande difficulté dans ce travail concerne l'inscription dans plusieurs champs disciplinaires. Étant géographe de formation, je n'ai pas la prétention d'améliorer les connaissances de l'anthropologie et la sociologie. Toutefois, mon travail relate d'une micro-analyse géo-politique. Or, puisque la géographie politique repose sur l'analyse des rapports de pouvoir en fonction de l'espace, comment ne pas aborder les sciences sociales ? Si mon travail ne révolutionne pas forcément la compréhension du monde (l'objectif ultime, disons-le, de tout doctorant débutant), j'ai néanmoins pris beaucoup de plaisir à l'effectuer.

Retour sur le contexte

Revenons dès à présent au contexte socio-historique pour mieux répondre à cette question. La commune de Téssékéré, et plus largement le Kooya, a longtemps fait l'objet de modes d'habiter temporaires. En effet, la zone n'était habitable qu'une partie de l'année, notamment au cours de la saison des pluies, durant laquelle des mares d'eau douce se remplissaient et perduraient près de six mois de l'année. Ce système, cumulé à l'abondance annuelle des pâturages, permettait la pratique d'un élevage extensif sans réelles contraintes. Une fois les mares taries, les éleveurs retournaient vers leur habitat de saison sèche, dans la vallée du fleuve Sénégal.

Au cours du XX^{ème} siècle, l'insistance du pouvoir colonial pour contrôler et imposer les éleveurs et leur cheptel les pousse à investir plus massivement le Kooya. En effet, le terroir, parce qu'enclavé et dangereux de par la présence de fauves, offrait une échappatoire face à l'oppression et la domination culturelle et économique du pouvoir colonial. Les pasteurs pouvaient y pratiquer un élevage extensif selon leurs propres termes, tout en échappant aux prélèvements en tout genre imposés par l'État (impôt sur le bétail, conscription).

Au cours du XX^{ème} siècle, la découverte par les ingénieurs coloniaux d'une nappe phréatique dans les sous-sols du Kooya et les progrès technologiques en matière de forage ont entraîné, dans les années 1950, la construction de structures hydrauliques d'alimentation en eau. Si les forages opérés répondaient officiellement à des besoins croissants en eau de la population du Sahel sénégalais, l'entreprise visait, en réalité, à exploiter la viande bovine du

Kooya en sédentarisant, par le biais de l'eau disponible à l'année, les pasteurs semi-nomades. Le Kooya, *via* plusieurs décrets administratifs post-forages, devenait ainsi un vaste parc voué à l'élevage. Et de manière à renforcer la stabilité des éleveurs et leur dépendance aux installations, les politiques attenantes aux forages s'accompagnaient également d'aménagements de parcs vétérinaires et de parcours de transhumance pour mieux réguler la trajectoire du bétail et en favoriser l'acheminement jusqu'à Dakar.

Progressivement, les pratiques pastorales, sous l'effet des politiques hydrauliques, se sont renouvelées. D'une part, les transhumances longues se sont considérablement réduites, même si une micro-mobilité subsiste toutefois au sein des aires de desserte des forages pour notamment optimiser l'accès aux pâturages. La sédentarisation voulue est donc effective, et les structures hydrauliques polarisent aujourd'hui l'activité pastorale. Toutefois, l'augmentation des troupeaux et de la population connexes aux politiques de développement de la zone sont facteurs d'une dégradation du milieu, au sein duquel la végétation, sous l'effet d'un piétinement animal régulier, se renouvelle avec peine. Ajoutons à ces facteurs les épisodes successifs de sécheresse à partir de l'année 1972, largement contributeurs de l'affaiblissement de la flore certes, mais aussi de la paupérisation de la population pastorale. En effet, les troupeaux, source de revenus pour les éleveurs, sont décimés par le faible renouvellement des pâturages suite aux basses précipitations. Une situation de crise est dès lors instaurée par l'Aide Internationale, afin de pallier les détresses alimentaires qui s'ensuivent. Plusieurs projets de développement voient le jour, pour à la fois enrayer le processus de paupérisation de la population, mais aussi pour restaurer et conserver le patrimoine floristique du Sahel. Les difficultés liées à l'activité pastorale évoluent. Si elles concernaient auparavant la disponibilité continue de l'eau, l'augmentation des effectifs animaliers, cumulée au changement climatique font pression sur les ressources fourragères, désormais insuffisantes. Aujourd'hui, les deux ressources semblent faire défaut.

En effet, les ressources fourragères s'épuisent rapidement : à partir du mois de janvier, la plupart des habitants pratiquent un micro-nomadisme pour optimiser l'accès aux pâturages. Aussi, la vétusté des forages (à titre d'exemple, celui de Widou est encore d'époque), est problématique. « *Le forage constitue un pôle d'attraction des pasteurs durant la période de tarissement des mares. L'exploitation du forage dans ces milieux se heurte à des contraintes conjoncturelles telles que la faiblesse du débit.* […] *De ce fait, l'accès à la ressource en eau devient de plus en plus pénible.* […] *À cela s'ajoute les pannes récurrentes dont les causes sont à chercher dans le défaut de gestion, à la vétusté des machines et à l'inadéquation entre charge et capacité d'accueil* » (ANR-ECLIS, 2010, p. 21). Par ailleurs, les éleveurs se plai-

gnent également du manque d'accessibilité aux équipements publics (forage, parc vétérinaire, école…). Or, la Carte 44 montre une bonne implantation d'équipements aux fonctions diversifiées dans la commune de Téssékéré. En outre, si plusieurs études démontrent un désengagement de l'État en matière de services publics, il n'en en rien dans la commune de Téssékéré, dans laquelle le pouvoir national apparaît comme très présent (en plus des projets de développement internationaux) : présence du Programme d'Urgence de Développement Communautaire sénégalais (PUDC) dont un des objectifs est de satisfaire les besoins en eau par l'implantation de nouveaux forages ; présence du Programme d'Aide à la Sécurité Alimentaire sénégalais (PASA) qui contribue à l'aménagement de parcs de vaccination, ou encore de points d'eau.

	Difficultés					Causes			
	Widou	Amaly	Téssékéré	Moy.		Widou	Amaly	Téssékéré	Moy.
1	30	10	30	30	**1**	30	30	5	22
2	50	20	30	33	**2**	45	10	10	22
3	15	70	30	35	**3**	20	30	70	40
					4	0	30	15	15
1. Accès pénible ; 2. Faiblesse du débit						1. Défaut de gestion 2. Vétusté machine			
3. Panne récurrente						3. Surcharge 4. Inadéquation charge capacité charge			

Tableau 12 : Fonctionnement des forages ; Source : ANR-ECLIS, 2010, p. 21

Or, une analyse plus approfondie de la Carte 44 montre une répartition inégale des services ; un point corroboré dans les discours des éleveurs qui se plaignent de difficultés d'accès. Alors, afin de pallier ces problèmes, ces derniers répondent par la création de chefferies.

L'ingénierie spatiale, une réponse face aux inégalités

Jusqu'à ce que la sédentarisation de la population soit effective, le Kooya était maillé de lieux-dits qui, rappelons-le, sont des « lieux qui portent un nom » sans toutefois être ni délimités ni contrôlés (Brunet *et al.*, 1993, p. 300). Le lieu-dit correspondait à l'espace dans lequel s'installait un groupe de transhumant à proximité d'une mare au cours de la saison des pluies. Ces lieux-dits, progressivement investis de manière durable à la suite des forages, sont aujourd'hui assimilés à des chefferies, territoires contrôlés par un chef : les *wouro* en pulaar. Le premier chef d'un *wouro,* ou *mawdo wouro,* est généralement un rôle dévolu au chef de famille pionnier du lieu-dit : lorsqu'un pionnier défrichait un terrain vierge, il en devenait automatiquement le propriétaire [ou chef dans notre cas], et pouvait transmettre son patrimoine [sa

chefferie] à ses descendants. Une pratique en réalité ancrée dans le droit coutumier, qui s'apparente plus à des règles sociales, ou encore de conduite (Bouju, 2009).

Aujourd'hui, l'ensemble des lieux-dits de la commune de Téssékéré ont été territorialisés en *wouro.* Or, une analyse plus approfondie des toponymes des *wouro* et de leur configuration dans l'espace révèle l'existence d'une division des territoires. En effet, les familles se désolidarisent de leur chef de *wouro* d'origine et délimitent un nouveau *wouro* (et définissent un nouveau chef) au sein même de l'ancien (prenons l'exemple de Thiowé 1, 2 et 3). Ce phénomène, qui se manifeste à la suite de conflits intrafamiliaux et intra-*wouro* autour de la mauvaise répartition des ressources du développement, se rattache dès lors au concept de fragmentation territoriale[295] de B. Calas.

P. Gervais-Lambony admet deux formes de territorialisation : « *il s'agit pour les uns de s'adapter aux contextes locaux et permettre la participation citadine, pour les autres, lutter pour un ''droit à la ville'', c'est à dire l'usage et la production de son espace*» (Gervais-Lambony, 2014, p. 8). Le rôle du chef de *wouro,* au-delà de la médiation entre les familles et la récupération des impôts de ses administrés, consiste à participer, à la mairie, aux réunions des aménagements prévus ou de distribution d'aides alimentaires. *De facto,* être à la tête d'un *wouro* facilite en effet la visibilité, l'implication dans les différents projets de développement en cours, et enfin la captation des ressources de ces projets. Ainsi, dans le cas de la commune de Téssékéré, la territorialisation en *wouro* permettrai de, « *pour les uns de s'adapter aux contextes locaux et permettre la participation citadine, pour les autres, lutter pour* [un droit de cité[296]], *c'est à dire* [la participation à la vie politique] » (Gervais-Lambony, 2014, p. 8). Créer un *wouro* constitue l'expression d'une stratégie, pour reprendre l'expression de F. Landy (Landy, 1998) des habitants visant à attirer le développement, dans le but d'améliorer les conditions de vie au quotidien (*cf.* Tableau 13). Les *wouro,* devenus territoires de projets, sont donc issus d'un processus d'ingénierie territoriale[297] (Gervais-Lambony, 2014).

295 « Tout conflit résulte d'une dérégulation des relations politiques, sociales et spatiales et de ce fait procède d'une territorialisation, voire d'une fragmentation territoriale. Celle-ci est donc symptomatique d'un conflit ou d'une latence conflictuelle » (Calas, 2011, p. 8).

296 Qui s'inscrit dans deux dimensions : la fabrication du territoire, en améliorant l'accès aux équipements qui permettent de maintenir l'activité socio-économique extensive ; et l'habiter, soit le droit à une vie pastorale rurale dispersée et autonome.

297 « C'est-à-dire la création d'espaces ad hoc, qui a pour objectif de délimiter des périmètres d'action » (Gervais-Lambony, 2014, p. 7).

Finalité	AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE								
Logique	**Prestige social**	**Enrichissement familial**		**Droit de cité**					
Stratégie	Créer/devenir chef de *wouro*	Créer/devenir chef de *wouro*		Créer/devenir chef de *wouro*					
Méthode (ou sous-stratégie)	X	Conservation des aides de l'État	Sous-évaluation de la population	Surévaluation de la popula-tion	Inscription dans un parti politique	Financement de la campagne du maire	Inscription dans un réseau de relations	Mise en com-pétition des maires

Tableau 13 : Synthèse des finalités, logiques et stratégies recensées

	Bogal Danayal	**Bocki Sakayal**	**Ganarel**	**Dioularé Gawdy**	**Wendou Wandé**	**Loumbol Demback**	**Soump 2**
Opposant au maire	Oui	Oui	Oui	Non	Apolitique	Sans chef	Non
Richesse (en vache)	100	40	57	70	60	700 (habitant le plus aisé)	300
Parti politique	APR. 1975	APR. >= 1981	APR. ND	APR	X	**ND**	APR
Réseau	Gouvernement	Ngadiel	Non	Maire ; sous-préfet	Maire	**ND**	>= au maire
Equipements	**3**	**0**	**3**	**2**	**0**	**0**	**3**
Recensement	ARD 2010 :91 ANSD 2013 : 68	ARD 2010 :166 ANSD 2013 : 139	ARD 2010 :110 ANSD 2013 : 151 Moi : 400	ARD 2010 :107 ANSD 2013 : 54 Moi : 179	Mairie 2016 : 106	**ND**	ANSD 2013 : 195 Mairie : 75
Emplacement straté-gique pour le maire	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Finalité	Amélioration des conditions de vie	Amélioration des conditions de vie	Amélioration des conditions de vie	Amélioration des conditions de vie	Amélioration des conditions de vie	X	?

Tableau 14 : Récapitulatif des variables prises en compte par *wouro*

Or, si pour P. Gervais-Lambony, la (re)territorialisation « *souligne l'inefficacité de la gestion* [rurale] *par les pouvoirs publics et exprime les revendications à l'échelle locale* » (Gervais-Lambony, 2014, p. 7), elle diffère à Téssékéré sur un point : elle souligne non pas « l'inefficacité de la gestion rurale par les pouvoirs publics », mais bien le monopole du maire dans les flux d'informations et de biens.

S'insérer dans le réseau pour contourner le maire

En effet, la place du maire est centrale au sein de la commune, puisqu'il maîtrise deux sources de pouvoir : l'expertise (c'est-à-dire les compétences pour maîtriser et aménager son territoire) ; et les flux d'information (toute information relative à la commune transite prioritairement par le maire). Dès lors, sa position de puissance le rend incontournable en matière d'aménagements ruraux et de besoins particuliers. Et le monopole dont il dispose participe d'une injustice spatiale forte en termes d'équipements publics, puisqu'il ne sert, *in fine*, que ses intérêts, en fonction toutefois de quatre variables (*cf.* Tableau 14) :

- Le nombre potentiel d'électeurs qui lui sont partisans ;
- La localisation stratégique du *wouro* (généralement aux frontières d'une autre commune), dont les électeurs potentiels lui permettraient à la fois de récupérer des voix tout en élargissant le périmètre de sa commune ;
- Les bailleurs de sa campagne, envers lesquels il est redevable ;
- Etre un membre de sa famille proche.

Les habitants des *wouro* qui ne répondent pas à ces critères sélectifs sont dès lors exclus du système, même s'ils s'inscrivent dans la même famille politique. Ainsi, pour s'émanciper de la domination du maire, de nouveaux types d'acteurs territoriaux émergent :

- Les courtiers en développement, qui maîtrisent l'art du discours du développement et qui disposent d'un réseau de relations extérieures suffisamment large, par le biais d'une inscription dans un parti politique, pour développer leur *wouro* sans être dépendants du maire. Ces derniers se retrouvent au cœur des jeux de pouvoir, et visent, en contrepartie des aides fournies par leur réseau politique, à rallier de nouveaux parti-

sans parmi les habitants de la commune. Ils tendent *de facto* à devenir courtiers en politique[298] ;

- Les entrepreneurs territoriaux, qui visent à développer leur *wouro*. Courtiers en développement en devenir, ils ne maîtrisent néanmoins pas suffisamment les règles et les codes du développement, de la politique et des bailleurs pour obtenir des soutiens.

Partant, les habitants, considérés comme apolitiques, sans intérêt pour le maire, et qui ne s'inscrivent pas dans les jeux de pouvoir, sont totalement écartés du système, et ne bénéficient d'aucune aide (*cf*. Tableau 14). Dans ce cadre, je ne les considère non pas comme des acteurs, mais bien comme des spectateurs.

Ainsi, la commune de Téssékéré s'apparente bien au Système d'Action Concret (SAC) de M. Crozier et E. Friedberg, compte tenu du fait que « *la régulation* […] *s'opère par des mécanismes de jeux à travers lesquels les calculs rationnels « stratégiques » des acteurs se trouvent intégrés en fonction d'un modèle structuré. Ce ne sont pas les hommes qui sont régulés et structurés, mais les jeux qui leurs sont offerts*. […] *Un système d'action concret n'est qu'un ensemble de jeux structurés* [entre acteurs interdépendants] », (Crozier & Friedberg, 1996, p. 284‑85). Dès lors, si nous pensions, au début de cette thèse, que l'eau, à travers l'implantation des forages, fabrique, façonne le territoire, il est désormais clair que le comportement hégémonique du maire y participe bien plus largement. Néanmoins, si la recherche d'un meilleur cadre de vie pousse les habitants (et le maire) à diversifier leurs stratégies, la répartition des équipements qui en résulte n'en est pas moins homogène.

Une territorialisation source d'injustice

« *Étudier la justice spatiale, c'est analyser les conséquences de l'organisation de l'espace en termes de justice et d'injustices sociales sur l'organisation de l'espace ; c'est donc réfléchir aux interactions entre justice et injustices sociales de l'espace* »(Gervais-Lambony, 2014, p. 9).

298 Rappelons qu' « un courtier (broker) est un ''manipulateur professionnel de personnes et d'informations qui crée de la communication en vue d'un profit''. Il tend à exercer cette fonction dans des situations de quasi-monopole, ce qui lui permet de jouer un rôle stratégique, par facilitation ou, en revanche, par le blocage des flux de communication et d'échange entre les partenaires qu'il met en relation » (Blundo, 2000, p. 74). Le courtier en politique manipule donc en vue d'accroître son électorat (pour lui ou pour un parti politique).



Carte 44 : Répartition des équipements en fonction de la densité de population ; Source : Rapport de la mairie, 2016 ; Réalisation originale : M. Mauclaire, 2019

Si la grande majorité des chefs vise à améliorer l'accès de leur *wouro* aux équipements publics, leur mobilisation reste néanmoins très individuelle. Seule la famille proche bénéficie pleinement des équipements puisqu'ils sont aménagés à proximité de l'écart du *mawdo*. Dès lors, les aménagements, même s'ils sont publics, et ne font l'objet d'aucune interdiction ou restriction d'usage, deviennent quasiment privatifs. De plus, puisque l'implantation d'infrastructures ne dépend pas du nombre réel d'habitants dans une zone, certains espaces déserts de monde se retrouvent largement équipés au détriment d'autre fortement peuplés (*cf.* Carte 44).

NDLR : la Carte 44 s'appuie sur les données du recensement de la commune en 2016. Or, j'ai abordé, au cours du chapitre 4, la tendance de certains chefs de *wouro* à surévaluer leur population pour attirer les projets de développement : « *on peut dire aussi que c'est un système de ressources (le développement) et d'opportunités que chacun tente de s'approprier à sa manière* » (Olivier de Sardan, 1993, p. 3). Cette surévaluation explique donc les résultats aberrants obtenus en termes de densité de population : invisible à l'échelle de la carte, le *wouro* qui affiche 96 000 habitants au kilomètre carré fait en réalité la taille d'un écart, soit au plus 500m² pour 200 habitants déclarés. Nous ne tiendrons de ce fait pas compte du dernier intervalle de densité dans la légende de la Carte 44. On notera néanmoins que les tricheurs surévaluateurs du recensement sont en réalité ceux dont le *wouro* figure parmi les plus modestes en termes de taille. Il n'est cependant pas rare que ces *wouro* disposent d'une certaine diversité d'équipements [rappelons le cas de Soump 2 (cf. Chapitre 5)].

Alors, en partant du principe que « *l'organisation du territoire, expression spatiale du fait social, crée des effets de lieu qui peuvent consolider, aggraver ou amoindrir les injustices sociales* » (Bret, s. d.), les mobilisations individuelles engendrées par le monopole du maire créent bien, dans le cas de la commune de Téssékéré, plus d'injustice spatiale.

Mobilisation et luttes indifférencient les espaces géographiques

Il m'a semblé, tout au long de ce travail, important de ne pas différencier les espaces ruraux des espaces urbains. En effet, en parcourant la thèse, récente, de Thomas Maillard qui se focalise sur le périurbain (Maillard, 2018) et les travaux de P. Gervais-Lambony et D. Harvey sur les villes (Gervais-Lambony, 2014; Harvey, 2008), les logiques socio-politico-contestataires inhérentes aux deux espaces raisonnent avec mon terrain rural. En effet, en ville comme à la campagne, les groupes aux intérêts communs, ou encore les mobilisations locales participent à la production de l'action publique : « *la présence de groupes d'intérêt dans les espaces poli-*

tiques infranationaux ne fait donc guère de doute et, quelle que soit leur contribution à la définition des orientations politiques, ils participent d'un ensemble de relations qui structurent les systèmes de gouvernement local » (Douillet & Lefebvre, 2017, p. 172).

Les villes de l'Afrique de l'Ouest, caractérisées par une croissance démographique forte, un étalement urbain peu régulé, la décentralisation, une mauvaise gestion des pouvoirs publics, et une dépendance aux financements nationaux et internationaux (Maillard, 2018) apparaissent comme « [l'incarnation du] lieu idéal pour la lutte politique et la révolution sociale » (cité par Bühler *et al.*, 2015, p. 3; Harvey, 2011). Le milieu rural ne semble pas, au regard de cette thèse, y faire défaut. Toutefois, si les auteurs sus-cités insistent sur le caractère collectif des mobilisations élaborées par des groupes stratégiques[299] aux intérêts communs, la commune de Téssékéré est marquée, à l'inverse, par une divergence des luttes. En effet, même si les chefs de *wouro* font preuve de finalités communes, leurs stratégies sont individuelles. Une spécificité qui, selon moi, pourrait s'appliquer à l'ensemble des milieux ruraux qui se caractérisent notamment par une faible densité de population marquée par un habitat dispersé. Dans ce cadre, l'équipement est quasi exclusif puisqu'il ne peut profiter qu'à une portion de la population. De plus, l'inégalité d'accès aux services qui en découle est amplifiée par les stratégies sélectives des acteurs locaux du territoire, pour lesquels la concentration réelle d'habitants n'est pas considérée.

Ainsi, la dispersion des habitants, cumulée au contexte de dégradation des ressources naturelles depuis les années 1970, renforce la compétition autour de l'accaparement des ressources. Dès lors, la commune de Téssékéré est un champ politique[300], « dans lequel plus de deux structures [ou arènes[301]] concurrentes [s'affrontent] sans règles de jeu reconnues » (Dartigues, 2001, p. 3‑4), et les luttes qui en découlent visent « le droit à une ‘‘vie [rurale] avec tous ses services et avantages’’ (cité par Bühler *et al.*, 2015, p. 3; Lefebvre, 1991). Un des objectifs des luttes urbaines instiguées par les habitants vise à acquérir et garantir le droit de créer et de façonner la ville ; et les stratégies qui en découlent sont le fruit d'un droit au vil-

299 Groupe aux intérêts communs, et dont les stratégies convergent « entre certains individus dont on peut supposer qu'ils partagent une même position face à un même "problème" (Bierschenk & Olivier de Sardan, 1994, p. 4).

300 « Le champ politique est le lieu d'une concurrence pour le pouvoir qui s'accomplit par l'intermédiaire d'une concurrence pour les profanes ou, mieux, pour le monopole du droit de parler et d'agir au nom d'une partie ou de la totalité des profanes » (Bourdieu, 1981, p. 13).

301 « L'arène constitue une structure, à savoir le centre politique qui contient des acteurs, l'élite gouvernante, et des ressources, manipulées par cette élite et qui sont un " ensemble de formes symboliques exprimant le fait que c'est elle en vérité qui gouverne » (Dartigues, 2001, p. 3).

lage, qui se construit sur l'accès aux ressources : « de même que le droit à la ville défend l'accès aux ressources des centralités urbaines, « le droit au village » se donnerait pour objet la défense [à travers l'existence de luttes contre les rapports de domination existants ou de revendications en faveur d'un quotidien meilleur] des ressources rurales de l'émancipation (Bühler *et al.*, 2015, p. 14 et 24). On notera néanmoins une idée de collectif dans les revendications du droit au village qui ne s'applique pas aux chefs de *wouro*, du moins pour le moment. Dès lors, il serait intéressant d'élargir cette étude sur la construction des revendications, c'est-à-dire dans quelles mesures les échanges inter-habitants favorisent-ils l'élaboration de [nouvelles] stratégies. Aussi, ce travail invite une comparaison avec d'autres communes, frontalières mais aussi éloignées, et surtout délaissées par les pouvoirs publiques et le développement, de manière à mieux identifier la source de la mise en place de ces stratégies.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 : Précipitations et jours de pluie par an en moyenne à Widou Thingoly entre 1999 et 2012 29
Figure 2 : Organisation de l'habitat pastoral 50
Figure 3 : Localisation d'une mare 53
Figure 4 : Evolution des terres cultivées dans la commune de Téssékéré 66
Figure 5 : Le micro – nomadisme 74
Figure 6 : Le micro-nomadisme actuel 75
Figure 7 : Les distances actuelles parcourues par des bovins 75
Figure 8 : Surface moyenne parcourue par des bovins de Widou Thingoly 76
Figure 9 : Séparation homme/animale à Widou-centre 82
Figure 10 : Le forage marque la séparation des activités. 85
Figure 11 : Organisation spatiale du village 88
Figure 12 : Motifs évoqués par les habitants dans le choix d'un nouveau lieu de résidence 91
Figure 13 : Le forage polarise les campements 92
Figure 14 : Répartition des lieux de résidence par rapport à la distance au forage 92
Figure 15 : Évolution de la démographie et du cheptel entre 1955 et 2016 99
Figure 16 : Analyse diachronique des unités d'occupation du sol entre 1973, 1988, 1999 et 2007 111
Figure 17 : Localisation du forage de Téssékéré sur une carte de la DTGC 118
Figure 18 : La commune de Téssékéré selon l'ANSD 119
Figure 19 : Les étapes de construction de la carte mentale 120
Figure 20 : Carte mentale des *wouro* de Widou Thingoly 121
Figure 21 : La carte mentale globale de Widou Thingoly 123
Figure 22 : Carte mentale de l'agencement des *wouro* dans le quart nord-ouest du village de Widou Thingoly 124
Figure 23 : Carte mentale du *wouro* de Féto Patouki 125
Figure 24 : Construction en cours des *wouro* sur QGIS 130
Figure 25 : La carte mentale du village d'Amaly 135
Figure 26 : La carte mentale du village de Téssékéré 137

Figure 27 : Carte mentale du *wouro* de Wendou Diaby, à Amaly 138
Figure 28 : Carte mentale du *wouro* de Corosema, à Amaly 139
Figure 29 : Carte mentale du *wouro* de Thiowé 2, à Téssékéré 140
Figure 30 : Répartition des écarts par rapport au relief 165
Figure 31 : Schématisation de la division cellulaire familiale 171
Figure 32 : Structure de la typologie fondée sur le sens des toponymes 179
Figure 33 : Répartition des sources de pouvoir entre les acteurs 211
Figure 34 : Boucle de rétroaction du militantisme 241

Photographies

Photographie 1 : Absence de couvert végétal autour du forage 102
Photographie 2 : Le "salon des femmes" 132
Photographie 3 : Exemple d'une chambre délimitée par une clôture 173
Photographie 4 : Exemple de frontière entre deux écarts 173

Planche 1 : Vues du forage "Bathie Galel" : un bourg-centre en cours de construction 84
Planche 2 : Vues du château d'eau de Widou-Centre 86
Planche 3: L'aménagement d'un écart 129

Cartes

Carte 1 : Localisation de la commune de Téssékéré au Sénégal 20
Carte 2: Situation de la commune de Téssékéré 20
Carte 3 : Localisation du Ferlo 31
Carte 4 : Localisation du Kooya 32
Carte 5 : Localisation des forages de Tatki et Widou 33
Carte 6 : Situation du Kooya par rapport au Ferlo-ZSP 34
Carte 7 : Localisation des Royaumes sénégalais entre le XVème et le XVIIIème siècle 34
Carte 8 : Localisation du Diéri et du Diédiengol 35
Carte 9 : Le Ferlo d'O. Touré 36
Carte 10 : Localisation du Ferlo-ZSP 36
Carte 11 : Propriétés pédologiques du nord sénégalais 37
Carte 12 : Le chemin de fer entre Louga et Linguère 63
Carte 13 : L'agriculture dans la vallée du fleuve Sénégal 64
Carte 14 : Localisation de la réserve des "Six Forages" au Sénégal 68

Carte 15 : Localisation du nouveau forage de Bathie Galel 81
Carte 16 : Le bourg de Widou-Centre ; Réalisation originale 83
Carte 17 : L'aire du village correspond à l'aire de desserte du forage..... 87
Carte 18 : Répartition des campements dans les aires de desserte des forages 88
Carte 19 : La zone d'influence des forages sous forme de polygones..... 89
Carte 20 : Les cercles administratifs..... 95
Carte 21 : Dispersion de l'habitat dans la commune de Téssékéré 119
Carte 22 : Les *wouro* du village de Widou Thingoly..... 131
Carte 23 : Répartition des équipements ruraux dans la commune de Téssékéré 142
Carte 24 : Localisation des enquêtes exploratoires..... 149
Carte 25 : Localisation des enquêtes de collecte..... 150
Carte 26: Localisation des entretiens d'approfondissement..... 154
Carte 27 : Répartition des familles dans les *wouro* de Widou..... 166
Carte 28 : Thiowé, à l'origine une entité spatiale unique 176
Carte 29 : Fragmentation du territoire de Thiowé 176
Carte 30 : Répartition des *wouro* à toponyme possessif..... 178
Carte 31 : Localisation des *wouro* à toponyme chiffré..... 186
Carte 32 : Répartition des équipements ruraux dans la commune de Téssékéré..... 200
Carte 33 : L'accès à l'eau 202
Carte 34 : L'accès aux parcs vétérinaires..... 203
Carte 35 : L'accès à l'école..... 205
Carte 36 : L'accès au poste de santé..... 206
Carte 37 : Répartition des nouveaux forages dans la commune de Téssékéré 208
Carte 38 : Répartition des allégeances politiques locales 222
Carte 39 : Localisation du *wouro* de Ganarel 223
Carte 40 : Répartition des équipements ruraux dans la commune de Téssékéré..... 230
Carte 41 : Répartition de la richesse bovine dans la commune 233
Carte 42 : L'Allégeance politique dans les villages 236
Carte 43 : Localisation de Ganinayel et Bogal Danayal..... 240
Carte 44 : Répartition des équipements en fonction de la densité de population 257

Tableaux

Tableau 1 : Recension des différentes activités dans les bourgs-centres de la commune de Téssékéré..... 91

Tableau 2 : Population et cheptel des forages en 1982 96
Tableau 3 : Estimation de la population de la commune de Téssékéré entre 1999 et 2016 ... 96
Tableau 4 : Évolution du cheptel entre 2005 et 2010 dans la commune de Téssékéré..... 97
Tableau 5 : Évolution du cheptel et de la population de la commune de Téssékéré entre 1982 et 2016 98
Tableau 6 : Croissance moyenne annuelle du cheptel et de la population de la commune de Téssékéré entre 1982 et 2016 98
Tableau 7 : Accroissement démographique entre 2008 et 2010 dans la commune de Téssékéré 115
Tableau 8 : Exemples types d'écart présentant des problèmes 132
Tableau 9 : Les écarts et la population soumis aux problèmes..... 133
Tableau 10 : Evolution de la population par *wouro* entre 2010 et 2016..... 191
Tableau 11 : Recensions des équipements publics dans la commune de Téssékéré 199
Tableau 12 : Fonctionnement des forages 252
Tableau 13 : Synthèse des finalités, logiques et stratégies recensées..... 254
Tableau 14 : Récapitulatif des variables prises en compte par *wouro* 254

LISTE DES ABREVIATIONS

SAED : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du fleuve Sénégal

ARD : Agence Régionale de Développement

ZSP : Zone Sylvo-Pastorale

SODESP : SOciété de Développement de l'élevage en Zone Sylvo-Pastorale

DTGC : Direction des Travaux Géographique et Cartographiques

FED : Fond Européen de Développement

PLD : Plan Local de Développement

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PUDC : Programme d'Urgence de Développement Communautaire

ANGMV : Agence Nationale de la Grande Muraille Verte

ANNEXES

Annexe 1 : questionnaire et grilles d'entretien

QUESTIONNAIRE POUR LE RECENSEMENT

Heure et date :…….
Point GPS :……..
Photo N° :……..

IDENTITE	
Nom :	**Age :**
Prénom :	**Sexe :**
Sous-groupe ethnique :	**Fraction :**
Village :	***Wouro* :**
Lieu de naissance	

Sexe	**Age**	**Lieu de nais-sance**	**Sexe**	**Age**	**Lieu de nais-sance**	**Sexe**	**Age**	**Lieu de nais-sance**

LES ACTIVITES
Nombre de potagers :
Nombre de *Hudum :*
Nombre de *Diofndé* :
Employez-vous des bergers ? Si oui, d'où viennent-ils ?
Y-a-t-il, dans ce campement, une activité autre que le pastoralisme ? Si oui, laquelle ?
Nombre de panneaux solaires :

RECENSION FAITE PAR L'ENQUETEUR	
Nombre de cuisines :	**Nombre de cases :**
Nombre de cases en ciment :	

COMMENTAIRES :

GRILLE 2016 : ENTRETIENS EXPLORATOIRES

1. Comment la population perçoit et utilise ces objets exogènes ?

Localisation d'habitants proches/ou éloignés du forage et des parcelles

Nom, prénom, âge, sexe, profession, téléphone, lieu de résidence

Depuis combien de temps habitez-vous ici dans ce campement ?

Avez-vous déjà déménagé ?

Si oui, pourquoi êtes-vous venu vous installer ici ? Y a-t-il des facteurs d'installation plus importants que d'autres ? Préciser par ordre d'importance

Si non, pourquoi n'avoir jamais déménagé ?

Distance aux parcelles/forage :

Que pensez-vous du forage ? Est-ce qu'il a changé quelque chose dans votre vie ?

Que pensez-vous de parcelles ? Est-ce qu'elles ont changé quelque chose dans votre vie ?

Comment les utilisez-vous ?

Pouvez-vous me donner votre conception du village ? Du *wouro* ?

Quelle est la distance idéale entre deux campements ? A partir de quelle distance considérez-vous que vous avez des voisins ?

2. Ces objets influent-ils le choix de l'emplacement de l'écart

Personnes âgées

Habitat

Nom, prénom, âge, sexe, profession, téléphone, lieu de résidence

Depuis combien de temps habitez-vous dans cet écart,

Quels étaient les facteurs les plus déterminants dans le choix de l'installation ?

Distance forage/parcelle/écart

Comment réglait-on auparavant les conflits familiaux ?

Quelle était la distance idéale entre deux écarts ?

Et maintenant ?

Wouro

Depuis combien de temps ce *wouro* existe t-il ?

Qui l'a créé et pourquoi ?

Comment les limites ont-elles été déterminées ?

Comment devenait-on chef de *wouro* ?

Quelles étaient les responsabilités d'alors du chef de *wouro* ?

Si elles ont changé, pourquoi, selon vous ?

Que pensez-vous de ces changements ?

Avez-vous remarqué, depuis ces changements, plus de conflits entre les familles/écarts/*wouro* qu'auparavant ?

Quels sont les avantages d'être un chef de *wouro* ? Les inconvénients ?

3. Modification par les objets exogènes des relations de pouvoir

Chefs de wouro

Fonction

Nom, prénom, âge, sexe, profession, téléphone, lieu de résidence

Depuis combien de temps êtes-vous chef ?

Comment devient-on chef de *wouro* ?

Etait-ce pareil auparavant ? Si ça a changé, depuis quand ? Pourquoi selon vous ?

Quelles sont vos fonctions ? Et les fonctions d'avant ?

Etait-ce pareil auparavant ? Si ça a changé, depuis quand ? Pourquoi selon vous ?

Avez-vous remarqué, depuis, des changements dans le mode de vie ? Dans les familles ? Dans la création de *wouro* ?

Quels sont les avantages à être chef de *wouro* ? Les inconvénients ?

Jusqu'où s'étend votre influence ?

Il y a- t-il des interdictions liées à l'installation d'un écart ?

Si je souhaite m'installer ici, à qui dois-je le demander ?

Si quelqu'un souhaite cultiver ici, le peut-il ?

Y a-t-il des restrictions de circulation pour le bétail ?

Création

Depuis combien de temps ce *wouro* existe ?

Qui l'a créé et pourquoi ?

Comment les limites ont-elles été déterminées ?

Comment percevez-vous l'implication de l'État dans votre zone ?

La distance de votre écart aux parcelles/forage est-elle un critère de choix dans la création de votre *wouro* ?

ENTRETIEN DECIDEURS

Fonction

Nom, prénom, âge, sexe, profession, téléphone

Pouvez-vous me parler de votre fonction ?

Quelles sont les démarches à suivre pour être chef de *wouro* ?

Comment se passe l'octroi de la carte de chef ?

Avez-vous déjà été sollicité en matière de nouveaux aménagements ? Si oui, par qui ? Et pourquoi selon vous ?

Avec qui et comment prenez-vous la décision de l'emplacement de nouvelles infrastructures ?

Pouvez-vous m'expliquer les chiffres dans les toponymes des *wouro* ? Comment se déroule le choix du toponyme ?

Comment expliquez-vous qu'il y ait des chefs qui ne vivent pas dans leur propre *wouro* ? Quel type de problèmes cela vous pose-t-il ?

Problèmes Téssékéré/Fanaye

Le maire

J'ai entendu parler d'un problème entre Fanaye et Téssékéré, autour d'un forage. Comment gérez-vous ces problèmes de limites avec les autres communes ? Avez-vous eu d'autres problèmes avec cette commune ? Si oui, pourquoi ?

Comment vous organisez-vous lorsqu'un chef se déclare à Fanaye alors qu'il vit dans votre commune ?

Avez-vous pris des mesures pour éviter l'éparpillement géographique des habitants ?

Les lois

Depuis la nouvelle loi de Macky qui visait à distribuer des salaires aux chefs de village, avez- vous eut de nouvelles demandes ? Combien ? Cherchez-vous à les réguler aujourd'hui ?

Qui s'occupe de la redistribution de vivres ou autre ? Avez-vous une liste ? Si oui, comment procédez-vous ?

ENTRETIENS APPROFONDIS CHEFS DE *WOURO* 2017

Les modalités de création des nouveaux *wouro*

Démarches administratives et politique post-coloniale

Comment devient-on chef de *wouro* ? Quelles sont les démarches à suivre ?

Comment choisit-on le toponyme du *wouro* ?

Ces démarches ont-elles été simples ?

La fonction

Depuis combien de temps êtes-vous chef ?

Quelles sont vos fonctions ?

Quels sont les avantages à être chef ? Les inconvénients ?

Jusqu'où s'étend votre influence ?

La brousse est-elle à tout le monde ?

Il y a- t-il des interdictions liées à l'installation d'un écart ?

Si je souhaite m'installer ici, à qui dois-je le demander ?

Si quelqu'un souhaite cultiver ici, le peut-il ?

Y a-t-il des restrictions de circulation pour le bétail ?

Les motivations de la création du wouro

Comment êtes-vous devenu chef ?

Quelles ont été vos motivations pour le devenir ?

Avez-vous eu des soutiens externes (État, projets de développement, hommes politiques, etc)

Etes- vous satisfait de votre rôle de chef de *wouro* ?

La gestion des conflits liés aux *wouro*

Catégories de conflits

En tant que chef de *wouro* et pasteur, quelles sont les ressources dont vous avez besoin ?

Pensez-vous qu'il y en a assez pour tous les habitants ?

Si ce n'est pas le cas, quelles sont vos stratégies ?

Cadres de concertation

Qui a choisi l'emplacement des parcelles/ forage selon vous ?

Avez-vous déjà reçu des appels concernants l'aménagement d'infrastrucutres dans votre *wouro* ? Si oui, qui vous a appelé ? Et pourquoi selon vous ?

Que pensez-vous de l'implication de l'État dans votre *wouro* ?

Que pensez-vous de l'implication des projets de développement dans votre *wouro* ?

Que pensez-vous de l'implication des habitants dans votre *wouro* ?

ENTRETIENS APPROFONDIS CHEFS DE *WOURO* 2018

Résidence

Nom, prénom, âge, sexe, profession, téléphone, lieu de résidence
Depuis combien de temps habitez-vous ici, dans cet écart ?
Quels sont les facteurs les plus déterminants dans le choix de l'installation ?

Wouro
Depuis combien de temps ce *wouro* existe ?
Qui l'a créé ?
Comment les limites ont-elles été déterminées ?
Depuis combien de temps êtes-vous chef ?
Comment l'êtes-vous devenu ?
Pouvez-vous me décrire votre journée de cooptation ? Qui étaient les personnes présentes et pourquoi ces personnes ?
A quoi sert votre carte de chef ? Comment l'utilisez-vous ?

Politique
Quels sont vos liens de parenté avec les autres membres du *wouro* ?
Avez-vous un lien avec le maire, et si oui, lequel ?
Avez-vous des parents ou des amis hauts placés ?
Aviez-vous ces contacts avant de devenir chef ?
Si oui, avez-vous usé de cse relations pour obtenir quelque chose ?
Etes-vous affilié à un parti ? Si oui, lequel ?
Etes-vous en compétition avec les autres *wouro* pour des infrastructures ?
Vous a-t-on déjà demandé de changer de localité pour voter ailleurs ?
Selon vous, si vous vouliez avoir un forage, quelle est la meilleure manière d'y parvenir ? Et une parcelle ?
Dans quel but avez-vous procédé à toutes ces démarches ?

Ciblés :
Thiowé 2 :
Vous habitez à Ganina : où prenez-vous de l'eau ?
Où payez-vous vos impôts, votre eau ?
Cela pose-t-il problème à un maire ?
Quelles étaient les motivations de votre père à devenir PCR ?

Annexe 2 : exemple d'entretien

Entretien n°32 : homme, 68 ans, 13 avril 2018, Téssékéré

- Je suis membre du conseil économique social et environnemental (CESE).

Qu'est-ce que le conseil économique social et environnemental ?

- C'est l'une institution du gouvernement sénégalais, comme l'assemblée nationale ou encore le haut conseil des collectivités territorial.

En quoi consiste votre rôle dans ce conseil ?

- Le CESE, comme la plupart des institutions, est composé de plusieurs branches, de commissions et de sous-commissions. Je suis membre de la commission du développement rural dans laquelle je suis le président de la sous-commission élevage.

Quel est le rôle de cette « sous-commission élevage » ?

- Nous nous occupons des questions et de la situation de l'élevage au sein du CESE. Concrètement, cette sous-commission se doit d'être proche des éleveurs, de manière à s'enquérir régulièrement de leur situation en termes de difficultés éprouvées, de besoins, mais aussi des problèmes auxquels l'élevage en tant que secteur fait face. Par exemple aujourd'hui, Bogal Danayal n'a plus de pâturages et les populations ont transhumé. Donc, pour ma part, en tant que conseiller, il me faut connaître cette situation en temps réel. Je dois être au courant des conditions de vie des éleveurs ; où sont-ils ? Comment vivent-ils ? En vue de remonter l'information auprès d'autorités compétentes de manière à améliorer leurs conditions de vie.

  Dans la commission développement rural, il y a, comme je l'ai précisé, la sous-commission d'élevage, mais aussi la sous-commission pêche, etc. Mais en ce qui nous concerne, nous nous occupons de l'élevage. Par exemple, il arrive que nous demandions au ministre de l'élevage de se rendre sur le terrain durant la saison sèche, lorsque tout cheptel est au sud, afin qu'elle constate elle-même la situation et recueille les besoins des éleveurs (pâturages, besoins de vaccin contre les épizooties etc.).
  Comme son nom l'indique, le CESE est composé de conseillers. Dès lors, notre rôle est de prodiguer des conseils au président de la république relatifs à notre commission. Le CESE est composé de 120 membres et nous prenons en charge plusieurs types de questions qui se rapportent à plusieurs aspects de la vie : l'environnement, le social, la santé et les différents secteurs de la vie économique. Chaque année, nous produisons des comptes rendus de la situation globale du pays en tenant compte de ces volets.
  Le CESE tient également compte de l'aménagement et de la gestion du territoire. Á ce titre, nous nous intéressons aux ressources foncières : sont-elles accessibles, légalement ou non ? Comment sont-elles utilisées ? Qui les utilise ? Existe-t-il une pression foncière ? Comment ces terres sont-elles valorisées ?
  En résumé, tous ces aspects constituent les questions du CESE pour aider le président de la république dans l'exercice de son pouvoir.

Vous parlez du président Macky Sall. Est-ce lui qui a créé le CESE ?

- Non ! Ce conseil existe depuis les indépendances. Mais le président actuel l'a amélioré pour qu'il devienne ce qu'il est aujourd'hui. D'ailleurs, j'ai été récompensé et honoré le 23 décembre 2017 à Kolda pour le travail remarquable que j'ai effectué dans ma sous-commission élevage par le Président de la république dans le cadre des nouvelles missions assignées aux membres du CESE.

  Je suis très proche du président. On se voit très souvent, soit dans le cadre de mes activités au sein du CESE, soit dans un cadre politique, car je suis le coordonnateur départemental de Linguère de l'APR.

En quoi consiste ce rôle de coordonnateur départemental ?

- Il s'agit de coordonner les activités politiques du parti au sein du département. Cela implique de développer le parti et d'organiser des activités politiques. Je ne suis pas le seul leader politique. Il y aussi l'actuel ministre de l'intérieur, qui est originaire de la zone, ou encore d'autres personnalités politiques placées dans le gouvernement et dans l'administration (des directeur généraux, des PCA). Mais le président a eu suffisamment confiance en moi pour me laisser coordonner les activités politiques du parti dans le département.

  Sur le plan politique je suis le responsable de l'APR et de la coalition Benno Bokk Yakar dans le département de Linguère. Le département de Linguère est composé de dix-neuf (19) communes. Dès lors qu'un leader cherche à y développer une activité politique, il doit passer par moi. Et je travaille avec la base c'est-à-dire la population. Le contraire est aussi possible. Si les populations souhaitent organiser une activité ou une rencontre avec un leader politique, elles doivent passer par moi. Donc, sur le plan politique, tout passe par moi. Il faut dire que dès le début de la création de l'APR, j'ai sillonné les communes et les *wouro* pour organiser des rencontres, afin de convaincre les populations de rallier le parti. À la fin de ces rencontres, nous formions un petit comité, soit au niveau du *wouro*, soit dans la commune. C'est de cette manière-ci que je suis parvenu à créer une coordination départementale qui regroupe toutes ces entités communales et villageoises. D'ailleurs, c'est moi qui ai organisé la première visite du candidat Macky Sall dans le département. Nous avions échangé sur l'itinéraire et les différents *wouro* à visiter et j'avais organisé l'accueil avec les populations.

Donc vous êtes ami avec le président Macky Sall ?

- Effectivement c'est un ami. Nous avons commencé à collaborer ensemble il y a longtemps. Et il le reconnait, car à chaque instant de nos rencontres politiques, il rappelle notre cheminement commun le chemin dans la construction et l'élargissement de la base militante du parti. Notamment dans le département de Linguère en ce qui me concerne. Ce n'est pas facile de se réclamer comme l'ami d'un président.

Depuis quand êtes-vous le coordinateur départemental de l'APR ?

- Depuis 2011. Je me rappelle bien de la première visite du candidat Macky Sall dans le département, le 16 janvier 2010. À ce moment, j'étais le coordinateur départemental provisoire mais surtout officieux.

Pourquoi provisoire et officieux ?

- Traditionnellement dans les partis politiques, on demande aux leaders de se rendre sur le terrain pour vendre les cartes du parti. Celui qui vend le plus de carte sera désigné comme coordinateur (communal, départemental, union régionale). Cependant, ce n'est pas ce qui s'est passé avec l'APR. Je me suis investi dans la mobilisation et la structuration du parti dans le département, et les militants m'ont reconnu comme coordinateur. C'est pourquoi je considère que c'était un titre provisoire.

Pouvez-vous me réexpliquer cette vente de carte et le statut de leader ?

- C'est le bureau politique du parti qui se réunit et décide de la stratégie de massification. Par exemple, il y a quarante-cinq (45) départements au Sénégal, mais ils n'ont pas tous le même poids politique. Dans ce cas, on fournit aux leaders politiques un nombre de carte proportionnel à la démographie et à l'électorat du département. Par exemple, si le département de Linguère reçoit 2 000 cartes, les responsables doivent les distribuer dans les 19 communes. Alors, les responsables locaux vont vendre les cartes. Deux leaders peuvent se déclarer en même temps pour être coordinateur. Ils recevront alors un certain nombre de cartes, et celui qui a rassemblé le plus de militants sera reconnu comme coordinateur communal. Après, les leaders communaux se concertent pour choisir un coordinateur départemental. Prenons l'exemple de Linguère : les leaders des 19 communes vont choisir le coordinateur départemental. Et s'il y a deux candidats ou plus à la coordination départementale, le détenteur du titre sera celui soutenu par le plus grand nombre de coordinateurs communaux.

  Il arrive aussi qu'il ait consensus. Dans ce cas, on reconnait cette personne comme leader à partir du travail effectué et de la masse de militants qu'il a amassée. C'est mon cas dans le département de Linguère. Lorsque Macky Sall est devenu président, il a certes nommé certaines personnes à des postes de responsabilités (ministères, directions générales, PCA, etc.) mais il y également ajouté que : « puisque Sidel a abattu un travail remarquable, faisons de lui notre coordinateur départemental ».

Avez-vous toujours milité pour l'APR ?

- Non. J'étais auparavant le responsable politique du parti socialiste. J'étais secrétaire général du PS à Téssékéré. J'ai commencé à militer dans le PS depuis 1975, et ce jusqu'en 2009.

  Le parti socialiste avait perdu son dynamisme dans le département de Linguère. Pour ma part, je ne souhaitais plus militer au PDS. Lorsque Macky Sall a eu un différend avec Abdoulaye WADE, je suis parti le rencontrer et j'ai rejoint son parti APR, pour travailler avec lui en tant que premier représentant dans le Djoloff.

Depuis quand êtes-vous chef de *wouro* ?

- Je suis devenu chef de *wouro* en 2012.

Qu'est-ce qui vous a poussé à faire de la politique ?

- Un leader de la zone que j'appréciais beaucoup : le docteur Daouda Sow, au parti socialiste. J'assistais à ses meetings. Puis je prenais progressivement la parole. Ce dernier m'a alors remarqué et m'a dit : « vous, vous devez faire de la politique ». Je lui ai demandé comment faire. Il fallait que j'achète une

carte de membre avant tout. Après avoir acheté ma carte de membre, j'ai milité à Dahra entre 1975 et 1983. En 1976, la communauté rurale s'est créé (avant cela, nous dépendions de l'arrondissement de Dahra). Dès lors, le docteur Daouda Sow m'a demandé d'aller militer dans mon *wouro*, Widou Thingoly, puisqu'il dépendait de la communauté rurale de Téssékéré. C'est ainsi que j'ai été nommé le secrétaire général du PS à la communauté rurale Téssékéré. Par la suite j'ai représenté la communauté rurale dans le conseil d'administration départemental du PS. C'est ainsi que j'ai fait partie du bureau régional du PS à Louga et du conseil national. En 1996, j'ai été élu membre du conseil régional de Louga jusqu'à 2009. Maintenant qu'il n'existe plus de conseil régional, je suis membre du conseil départemental et président de la commission hydraulique et l'élevage.

Pouvez-vous revenir sur les fonctions des personnes avec qui vous avez collaboré dans votre itinéraire politique ?

- Je commence par l'actuel ministre de l'intérieur Aly Ngouille Ndiaye. Ce dernier avait son propre mouvement lors des élections locales de la mairie de Linguère. Je me suis rendu auprès de Macky Sall pour lui signaler un jeune actif dans le Djoloff. Si nous parvenions à l'embaucher, cela nous permettrait d'avoir le Djoloff avec nous. Alors, Macky Sall m'a donné pour mission de décrocher Aly Ngouille de son mouvement. Je l'ai rencontré deux fois. La troisième fois, il m'a dit : « ce n'est pas toi le candidat qui demande directement mon soutien ; il faut dire à ton leader de venir me voir ».

  C'est ainsi que nous avons organisé une rencontre entre Aly Ngouille Ndiaye, Macky Sall, Farba Ngom (député), Mbaye Ndiaye (ministre de l'intérieur puis ministre d'État), Sophie Ndiaye Cissokho (responsable national de l'APR) et moi-même (NDIAYE, Sophie Ndiaye CISSOKHO et moi-même. Aly Ngouille avait déclaré à Macky Sall bien des candidats avaient tenté une collaboration. Il avait n éanmoins une seule condition : « si je m'engage à tes côtés, tu t'engages à respecter et à mettre en œuvre le programme que j'ai élaboré pour la commune de Linguère ». Macky Sall lui a répondu : « j'ai sillonné le Djoloff par deux fois. Tout ce que tu m'expliques vis-à-vis de ton programme est similaire au mien. Donc, je pense que l'on peut travailler ensemble ». Aly s'en est au préalable remis à sa base politique dans le Djoloff. Par la suite, après toutes ses démarches, Aly Ngouille et Macky Sall se sont rencontrés au Ravin pour signer un pacte de collaboration.

  Il y a également Mr. Amadou Ka, l'actuel président du conseil départemental de Linguère, qui était à l'époque un député du PDS. J'ai également parlé des possibilités d'embauche de cet homme à Macky Sall. Encore une fois, il m'a chargé de m'occuper des premières démarches. J'ai ensuite organisé leur rencontre et une collaboration entre les deux hommes est née. Lorsque Macky Sall est devenu président, il l'a nommé PCA du port autonome de Dakar., et Aly Ngouille Ndiaye ministre des mines et de l'énergie.

Pourquoi n'avez-vous pas eu de poste de ce type ?

- Je n'ai pas ce profil. C'est pourquoi il m'a nommé conseiller économique social et environnemental et député.

Avez-vous vous-même porté le plaidoyer de la politique des nouveaux forages ?

- Macky Sall et moi avions fait une tournée dans le département de Linguère. C'est le problème de l'eau qui a le plus été évoqué par les populations. Par exemple si je prends la commune Téssékéré, il y avait trois forages : Téssékéré, Widou et Amaly. Aujourd'hui avec cette nouvelle politique, nous pouvons citer Labaridi, Ganinayel, Wendou Boki et Bogal Danayal. De même pour d'autres communes. Le président avait constaté que 99% des problèmes de la zone étaient liés à la disponibilité de l'eau.

Avez-vous conseillé au président de mettre en œuvre ces projets de forage dans ses sites particuliers ?

- Après les tournées que nous avions effectuées ensemble, le Président a, dans le cadre des différents programmes comme le PASAloumakaf, le PUDC, etc. prise en compte les doléances des populations. Ainsi, tous ces forages ont été placés pour régler le problème de l'eau. Il est vrai que ces doléances sont anciennes, depuis le parti socialiste. Toutefois, ces bien moi qui ai porté le combat et proposé ces sites pour les forages.

Donc j'imagine que vous connaissez bien le maire Samba Ba et Ngadiel Ba ?

- Oui je les connais. Ils sont comme les enfants. Pour Ngadiel, j'ai moi-même piloté les projets de l'école et la case de santé jusqu'à leur terme. J'ai même acheminé les tables et les bancs.

Avez-vous porté d'autres projets de ce genre dans la zone ?

- Le forage qui se trouve dans ce *wouro* est récent. Nous nous sommes installés ici en 1986. J'étais encore fonctionnaire puisque je travaillais à la poste. Mon grand-frère est le premier à s'être installé ici avec notre troupeau (j'habitais à Linguère à ce moment). Nous avons par la suite décidé de créer notre propre *wouro* et l'avons appelé Bogal Danayal par référence au grand baobab blanc qui symbolisait la zone. Nous avons alors effectué des démarches pour obtenir notre *wouro* et mon grand-frère est devenu le premier chef de *wouro.*

Pourquoi avoir créé votre *wouro* ?

- De manière à mettre cette zone en valeur. En se battant pour y amener toutes les infrastructures, que les gens s'y installent avec toutes les commodités comme l'eau, l'école, la santé, un parc de vaccination, bref. Toutes les infrastructures. Et pourquoi ne pas créer demain notre propre commune ? Le *wouro* de Baytel Moukhadaf, limitrophe au notre, a fait une demande d'école. Cette demande a été accepté et l'école construite. En 2012, mon grand-frère est décédé. Alors les villageois m'ont demandé de devenir leur chef. Et j'ai accepté. Je me suis rendu auprès du président et lui ai dit : « Monsieur le président, je suis maintenant chef de *wouro* et je veux que les habitants ne manquent de rien ». Lorsque le programme du PUDC a débuté, j'ai reçu un appel téléphonique d'un agent du service d'hydraulique. Ce dernier m'a expliqué avoir reçu l'instruction de construire un forage à Bogal Danayal. J'ai convoqué les chefs ainsi que les habitants des *wouro* environnants. Nous nous sommes concertés et avons décidé d'implanter le forage là où il est actuellement.

  Quand j'ai rencontré la ministre de d'élevage, je lui ai également fait la demande d'un parc de vaccination. Madame la ministre a appelé le responsable du PASA à Linguère et lui a demandé, parmi les parcs

qu'il était prévu d'implanter dans la zone de Linguère, d'en aménager un dans le *wouro* de Sidel. C'est ainsi que j'ai reçu la visite d'une délégation des responsables du PASA accompagnée de l'inspecteur de l'élevage de Linguère. Nous sommes concertés entre locaux et avons retenu d'implanter le parc entre les deux *wouro.*

Par la suite, je me suis rendu auprès des responsables du mouvement Al Fallah. Un mouvement islamique dont je connaissais le directeur. Je lui ai fait part du fait que notre *wouro* détenait un forage et un parc de vaccination. De nouveaux habitants arrivent, mais il n'y avait pas de mosquée. Il m'a répondu qu'il allait voir ce qu'il pouvait faire. Après quelque temps, il m'a contacté pour me confirmer le financement d'une mosquée. Comme à l'accoutumé, nous nous sommes réunis, et la mosquée a été construite.

Profitez-vous de tous ces projets pour faire la publicité de l'APR ?

- [Rires]. Je tiens à préciser que nous avons construit 73 forages avec le PUDC depuis 2012. J'ai bien fait des démarches pour ces forages en expliquant les nécessités pour les populations. Pour la troisième phase du projet, il est prévu d'implanter 20 forages supplémentaires dans le département de Linguère.

Pouvez- vous m'expliquer comment avez-vous connu l'actuel maire et Ngadiel Ba ?

- Je les connais depuis qu'ils sont nés. Je suis leur ainé et les ai vus grandir. Pour l'actuel maire, sa famille est originaire du nord-ouest, vers Niassanté. A ce moment, il n'y avait pas de forage. Nous habitions le *wouro* de Ganina Sambourou. J'y ai connu le père de Ngadiel, Gori Sadjigal BA et sa mère, Peinda Fati Bineta SOW. Le père de Ngadiel est mon cousin, tout comme sa mère. C'est donc mon fils de tous les côtés. Je l'ai vu grandir, ce qui explique pourquoi il me connait depuis tout ce temps.

  Pour ce qui est du maire, le forage de Widou a été créé en 1956. Avant cette date, les *wouro* de Ganinayel et de Ganina Sambourou existaient certes, mais ils n'étaient habités que durant la saison des pluies. Dès lors que les habitants des *wouro* environnants ont appris le caractère fonctionnel du forage de Widou, ils s'en sont rapprochés. Ce qu'on fait les parents du maire. Je ne suis pas certain de sa date de naissance, mais je l'ai connu étant enfant. Depuis lors, nous sommes voisins.

L'avez-vous soutenu dans sa candidature à la mairie ?

- Non. Samba Ba s'est présenté en même temps que Birom, le maire sortant. Comme j'ai beaucoup milité avec lui au sein du PS, je ne pouvais pas soutenir Samba Ban qui militait alors à l'URD. En 2014, j'étais à l'APR. Localement, il y avait une coalition, Deggo ligueyal Djollof qui regroupait le PDS, l'URD, le CRC du député Aliou Dia et le mouvement de Samba Ba pour soutenir la candidature de Samba Ba. Cette coalition a remporté les élections. Il n y a pas eu de lutte, voire pas de vote. Car sur les 40 conseillers, l'APR n'en avait que 9. Par la suite, lorsque Samba Ba est devenu maire, il a quitté cette coalition pour rejoindre l'APR.

Annexe 3 : Exemples de listing des chefs d'écart

Wouro	Béédé	GPS	Belel Bawami	GPS2	Belel Doulo	GPS25	Belel Kho-tondé	GPS3	Belel Mouthiteki	GPS4	Boki Bilali	GPS5
Chef	**Bara Saly Ka**	1052	**Mamadou Maram Sow**	1079	**Oumar Djinorou Ba**	63			**Ngatam Sow**			
2	Saïkou Mdiala Ka	1014	Dioumourou Sow	1072	Birom Ndoba Ba	1032	Sidi Ndiouga Sow	1094	Diéri Mamadou Deme	1018	Amadou Galel Ba	1004
3	Ali Ka	1051	Oumar Dioumourou Sow	1073	Sarak Hoggo Sow	1033	Iba Diala Ka	1095	Saïkou Soumboul Ba	1019	Gala Diouba Dia	31
4	Demba Sali Ka	11	Mbaye Koddou Sow	1074	Omar Hoggo Sow	1034	Diounko Ka	1096	Thilal Soumboul Ba	1020	Dahirou Djibourou Sow	46
5	Salak Ka	12	Birom Samba Kowri Sow	1075	Djibi Thiengui Ba	1035	Issa Thierno Sow	1097	Mamadou Saïkou Ba	44	Sadibou Djibourou Sow	47
6	Hassan Diouga Ka	39	Mbaye Mboural Sow	1076	Dadal Thilal Diallo	1036	Mouktar Sow	110	Wendou Alel Sow	45	Djibourou Sow	48
7	Selem Ka		Moussa Ka	1077	Siley Sène	1037	Mouktar Ola Ka	111	Moussa Moudo Sow	99		
8			Birom Ka	1078	Birom Nobo Ba	1	Dadal Sow	112	Demba Sow			
9			Oumar Ali Samba Sow	1080	Alpha Sow	2	Oumarel Deme					
10			Amadou Wourel Diallo	1081	Hamidou (Vieu) Sow	4						
11			Diouma Hamadi Ba	1082	Oumar Ba	17						
12			Amadou Hamadi Ba	1083	Sadak Médou (Médel) Ba	62						
13			Fouyouldou Sène	1084	Niéli Samba Ali Ka	64						
14			Koly Sow	1085	Dali Diallo	65						
15			Ousmane Sow	16	Oumar Gouri Ba	66						
16			Sadibou Mamadou Bouyal,Aliou Mamadou B,Sid M.B,Amadou Mamadou B, Thierno M.B Sow	97	Koly Mamadou Sy							
17			Fari Dola Ka	98	Haladji Samba Ka							
18			Samba Diam Ba	100	Niéli Diouba Sy							
19			Maïrama Ba	101	Thioumbel Ba							
20			Ifra Ali Gouri Ba	102	Hammed Ndong							
21			Ali Gouri Ba	103	Saïkou Tama Deme							
22			Demba Mémi Ndiaye	104	Kouli Bara Sow							
23			Bathiel Diam Ba									

Ganinayel Autre	GPS11	Lougé Moumi	GPS12	Loumbol	GPS13	Mbelogne Sirobé	GPS14	Ngolko	GPS15	Ngolko Diaby	GPS16
		Yiba Chekh (Ibou Sick) Ba	61	**Abdou Thiernel Sow**		**Demba Dadel Dia**	91			**Samba Dala (Kibiri) Sow**	28
Samba Galel Dia		Alfa Ka	1025	Mamadou Thiernel Sow		Galel Sadio Sow	1062			Omar Samba Dala Sow	1001
Sidati Ba		Hoggel Ka	1026	Amadou Samba Yéro Sow		Haladji Roubiatou Dieng	1056			Sambourou Fatimata Howel Sow	1002
Khadiel Wolli Sow		Samba Moudel (Samoudel) Ba	1031	Samba Samba Yéro Sow		Dali Ka	1057			Souleymane Dia	1003
Folliyel Sow		Hogo Kourdiel Ka	57	Mouktar Diadji Sow		Badara Samba Dieng	1058			Dioulo Yéro Sow	1005
Siley Ba		Mamadou (Demba Sick) Ba	60	Belal Diadji Sow		Abdoul Samba Dieng	1059			Yéro Diaw	1006
Hadiel Penda Ba		Mamadou Naïbo Sow		Sadibou Mama Ali Djina Ka Ganarel		Abdoul Aziz Diallo	1060			Amadou Karim Ba	1007
		Sadiel Kolo Sow		Diadji Samba Kérol Sow		Oumar Sidi Sow	1061			Kolo Niéli Sow	1008
		Samba Kolo Sow		Ifra Ali Sambel Sow		Saïkou Ido Dia	1063			Abdou Niéli Sow	1009
		Diadji Kolo Sow		Samba Thiernel Sow		Samba Miguel Ka	1064			Laye Djibril Sow	1010
		Saïdou Kolo Sow				Haladji Diallo	1065			Ousmane Mamoudou Sow	1011
						Mamadou Matour (Ousmane) Sow	84			Sadibou Cheikh Aliou Sow	1012
						Djéri Mariyel Sow	85			Cheikh Aliou Sow	1013
						Mamadou (Sambayel Diouma), Siley, Diéri Diouma Ka	86			Galo Niéli Ndong	1015
						Moussa Ido Dia	87			Galel Saïkou Sow	1016
						Moussa Ido Dia	88			Hadarane Sow	1038
						Moussa Alfa Dia	89			Mamadou Harona Sow	1039
						Mamadou (Loré Niaye) Sow	90			Husséïni Bouri Sow	1040
						Samba Dokourou Sow	94			Souleymane Yéro Sow	1041
						Yéro Dia	92			Birom Demba Dayo Ba	43
						Ndiala Dia	93			Diéri Galel Dia	29
						Hamet Demaye Sow	22			Mama Modi Ka	33
						Harrouna Ousmane (Souleymane) Sow				Oumar Ilel Ka	34
						Sick Aliou Sow				Niéli Samba Dala Sow	35
						Mamadou Ndiaye Sow				Moussa Niéli Sow	36
						Mouktar Dia (Yéro Coumba Malédé)				Djibi Lowel Sow	37
						Samba Mourlel Sow				Djibi Médou Sow	40

						Oumar Samba Ndiayel Sow				Birom Mamoudou Sow	41
						Sofel Demba Ba				Samba Belal Sow	42
						Samba Siley Sow				Aliou Galel Ba	
						Mamadou Ousmane Assette Sow				Ousmane Sangou Sow	
						Altiné Billa Mbaye				Abdou Galel Dioumel Ba	
										Sadiou Sambourou Sow	
										Galel Dioumel Ba	
										Mamoudou Kowri Sow	

Thilel Bakarnabé	GPS19	Wendou Diaby Est	GPS20	Wendou Mbarodi	GPS21	Wendou Mouthiteki Nord	GPS 22	Ngolko Bisnabé	GPS17
Modi,Tidjani,Djibril,Dougou,Galel Djiné Sow	108	**Tapalé Fall**							
Alel Ba (Modi)	1089	Ousmane Ngaïdo	1053	Chérif Yéro Sow	1042	Bara Birom Sow	19	Amadou Chekh Aliou Sow	38
Kalidou Ba	1090	Maïmouna Ngaïdo	1054	Galel Penda (Omar) Sow	1043	Sogi Sadiel Sow		Samba Wouli Sow	
Samba Debo Ba	1091	Abou Fall	1055	Issaga Sambourou Sow	1044	Galo Samba Coumbarou Sow		Mamadou Sow	
Sick Ba	1092	Bara Sow	18	Ibrahim Demba Lowel Sow	1045	Boukar Ndiaye Sow		Ousmane Niéli Ka	
Alel Sow	1093	Sadibou Samba Sow	71	Sambayel Egoudou Sow	1046	Douga Galel Ngor Ba		Ndiala Boundou Dia	
Modi Sow	5-108	Djibi Yéro Boydi Sow	72	Demba Sambadala Sow	1047	Husséïnou Sow		Galo Ndiala Dia	
Matthieu Ba **Ganinayel**		Mount Yéro Sow	73	Mama Modi Sow	1048	Bara Moukotou Sow		Sadia Alpha Dia	
Oumar Soumboul Ba	109	Ousmane Mbarick Ba	79	Amadou Sow	1050	Bara Ka		Belal Naïbé Djéna Sow	
		Abdoulaye Dia	80	Amadou Sow	15	Yéroyel Ka		Galo Ousmane Sow	
		Djom Koya Ngaïdo	83	Mama Modi Sow	1049	Hassan Moussa Sow		Thierno Niéli Sow	
								Birom Ousmane Sow	
								Harrouna Lowel Diallo	

Bibliographie

Rapports et documents

ANGMV, (2011), *Financement de la Grande Muraille Verte. Projet de Plan d'Action du Sénégal 2012-2016*, 45 p.

ANR-ECLIS, (2010, décembre), Vulnérabilité de l'agro-écosystème aux changements climat et occupation des sols. Caractérisation de l'espace et des ressources des sites du Ferlo, 26 p.

ANSD, (2008), *Résultats définitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat - (2002)*, 163 p.

ANSD, (2013), *Recensement de Téssékéré de 2013*, 97 p.

ANSD, (2014), *Rapport définitif - Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage - (2013)*, 418 p.

DIAGNE, S., (1996, octobre), Plan d'Action Foncier du Sénégal, 121 p.

FAO, (1999), *Recensement national de l'agriculture 1998 - 99 : Répertoire des disctricts de recensement ruraux d'après le pré - recensement de l'agriculture 1997 - 98* (n° 3), Sénégal, 376 p.

INSEE, (2006), *Recensement de la population. L'ajustement intercensitaire 1999-2006*, 6 p.

LIENARD, M., (1914), *Rapport de tournée*.

MAIRIE, (2012), *Plan Local de Développement de la communauté rurale de Téssékéré (2012 - 2017)*, Téssékéré, 105 p.

MAIRIE, (2016), *Recensement de la commune de Téssékéré Forage*, 3 p.

MANETCHE, R., (1904), *Monographie du Cercle de Podor*.

NOIROT, E., (1905), *Rapport de tournée de l'Adjoint des Affaires Indigènes dans le Cercle de Dagana*.

PAPEL, (2007), *Elevage et Lutte contre la Pauvreté : l'expérience du PAPEL au Sénégal*.

PAPF, (2018), PAPF - *Projet d'autopromotion pastorale dans le Ferlo*, Minstère de l'Environnement et du Développement Durable, 26 p.

PASA, (2013), *Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA/LOU-MA-KAF)*, 48 p.

Dictionnaires en ligne

CNRTL, (2012a), Coopter, *CNRTL*, Nancy.

CNRTL, (2012b), Entrepreneur, *CNRTL*, Nancy.

CNRTL, (2012c), Pâture, *CNRTL*, Nancy.

BRET, B., (s. d.), Equité territoriale, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

CATTAN, N., (2014), Mobilité spatiale, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

CHAPUIS, R., (2014), Espace rural, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

DI MEO, G., (2014), Le territoire selon Guy Di Méo, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

ELISSALDE, B., (2014), Territoire, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

HIRT, I. & ROCHE, S., (2013), Cartographie participative, *Dicopart*.

LAZZAROTTI, O., (2014), Habiter, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

OZOUF-MARIGNIER, M.-V., (2014), Pays, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

PUMAIN, D., (2014a), Agglomération, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

PUMAIN, D., (2014b), Configuration, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

RIEUTORT, L., (2014), Terroir, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

RIPOLL, F. & VESCHAMBRE, V., (2014), Appropriation (de l'espace), *Hypergéo*, GDR Libergéo.

SAINT-JULIEN, T., (2014), Région, *Hypergéo*, GDR Libergéo.

Sites web

LA CADASTRATION ET LES DIFFERENTS SYSTEMES FONCIERS, (s. d.), *Jurisprudentes.net*. http://www.jurisprudentes.net/Cadastration-et-les-differents.html (page consultée le 02/04/18).

LOI D'ORIENTATION SYLVO-PASTORALE, (s. d), https://www.ipar.sn/La-Loi-d-orientation-agro-sylvo-pastorale-Loasp.html (page consultée le 29/07/19).

RFI, (2009), *La période de soudure au Sahel*, http://www.rfi.fr (page consultée le 12/01/18)

SENEWEB, (2016), PUDC - 60 milliards pour réaliser 251 forages en 2017 (Macky Sall), http://www.seneweb.com/news/Politique/pudc-60-milliards-pour-realiser-251-fora_n_203387.html (page consultée le 29/07/2019).

TFM, (2017, janvier 5), *Journal télévisé de 20h*, https://sangatv.com/direct/tfm (page consultée le 12/01/2018).

Ouvrages

ABELES, M., (2002), *Les nouveaux riches. Un ethnologue dans la Silicone Valley*, Jacob, Paris, 278 p.

ANCEY, V., ICKOWICZ, A., CORNIAUX, C., MANOLI, C. & MAGNANI, S., (2008a), Stratégies pastorales de sécurisation chez les Peuls du Ferlo (Sénégal), *Journal des africanistes*, n°78‑1/2, p. 105‑119.

ANCEY, V., WANE, A., MÜLLER, A., ANDRE, D. & LECLERC, G., (2008b), Payer l'eau au Ferlo Stratégies pastorales de gestion communautaire de l'eau, *Autrepart*, vol. 46, n°2, p. 51.

AUBERTIN, C. & RODARY, E. (ED.), (2008), *Aires protégées, espaces durables*, IRD éditions, Marseille, 260 p.

AUDAS, N., (2010), Dossier Approches urbaines insolites. La dimension affective du rapport au lieu des individus : techniques d'enquêtes comparées, *Natures Sciences Sociétés*, vol. 18, n°2, p. 195‑201.

AYIMPAM, S. & BOUJU, J., (2015), Objets tabous, sujets sensibles, lieux dangereux. Les terrains difficiles d'aujourd'hui, *Civilisations*, vol. 64, n°1 & 2, p. 11‑20.

BA, C., (1986), *Les Peul du Sénégal : étude géographique*, Nouvelles Editions africaines, Dakar, 394 p.

BAILEY, F. G., (1977), *Stratagems and spoils: a social anthropology of politics*, Basil Blackwell, Oxford, 240 p.

BALANDIER, G., (2001), La situation coloniale : approche théorique, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n°110, p. 9‑29.

BARRAL, H., (1974), Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du nord de la Haute-Volta. Les zones dites « d'endodromie pastorale », O.R.S.T.O.M, Algervol. XI, p. 127‑135.

BARRAL, H., (1982), Le Ferlo des forages : gestion ancienne et actuelle de l'espace pastoral. Etude de géographie humaine, O.R.S.T.O.M, Dakar, 85 p.

BARRY, B., (1973), Le royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête, *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, vol. 60, n°221, p. 689‑691.

BASSET, A., (1950), Sur l'anticipation en berbère, *Mélanges William Marçais*, Paris G. P. Maisonneuve, p. 17‑27.

BEAUD, M., (2006), *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Découverte, Paris, 202 p.

BEAUD, S. & WEBER, F., (2011), *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, La Découverte, Paris, 334 p.

BEAUGUITTE, L., DIDELON, C. & GRASLAND, C., (2012), Le projet EuroBroadMap: Visions de l'Europe dans le monde, *Politique européenne*, vol. 2, n°37, p. 156‑167.

BENOIT, M., (1979), *Le chemin des Peul du Boobola: contribution à l'écologie du pastoralisme en Afrique des savanes*, O.R.S.T.O.M, Paris, 207 p.

BENOIT, M., (1988), La lisière du Kooya : Espace pastoral et paysages dans le Nord du Sénégal (Ferlo), *L'Espace géographique*, n°2, p. 95‑108.

BERT, J.-F., (2016), *Introduction à Michel Foucault*, La Découverte, Paris, 128 p.

BIDOU, J.-E. & DROY, I., (2017), Les inégalités intrafamiliales, une source de tension dans les sociétés rurales : exemples en Afrique de l'Ouest, *Les enjeux de sécurité et de développement au Sahara-Sahel*, n°12, 17 p.

BIERSCHENK, T., CHAUVEAU, J.-P. & OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (ED.), (2000), *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*, APAD - Karthala, Paris, 328 p.

BIERSCHENK, T. & OLIVIER DE SARDAN, J.-P., (1994), ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques, *Bulletin de l'APAD*, n°7, 11 p.

BILLEN, L., (2014), *Des jardins féminins à l'ombre de la Grande Muraille Verte. Une étude comparée des jardins polyvalents villageoise De Widou-Thiengoly, Mbar Toubab, Suer et Tessékéré (Louga, Sénégal)*, Mémoire de M1, Lyon, 156 p.

BLUNDO, G., (2000), Elus locaux et courtiers en développement au Sénégal. Trajectoires politiques, modes de légitimation et stratégies d'alliance, *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, APAD - Karthala, Paris, p. 71‑100.

BONNECASE, V., (2010), Retour sur la famine au Sahel du début des années 1970 : la construction d'un savoir de crise, *Politique africaine*, vol. 119, n°3, p. 23‑42.

BOUJU, J., (2009), La malédiction, l'honneur et la spéculation, *Bulletin de l'APAD*, n°29‑30, p. 71‑91.

BOURDIEU, P., (1981), La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 36‑37, n°1, p. 3‑24.

BRASSEUR, G., (1950), Le problème de l'eau au Sénégal, *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, n°333-334, p. 403-418.

BRUNET, R., FERRAS, R. & THERY, H., (1993), *Les mots de la géographie dictionnaire critique*, RECLUS ; La Documentation française, Montpellier; Paris, 518 p.

BÜHLER, E.-A., DARLY, S. & MILIAN, J., (2015), Arènes et ressources du droit au village : les ressorts de l'émancipation dans les campagnes occidentales au 21ème siècle, *Justice spatiale/Spatial justice*, n°7, p. 28.

BURT, R. S., (1995), Le capital social, les trous structuraux et l'entrepreneur, *Revue Française de Sociologie*, vol. 36, n°4, p. 599‑628.

CALAS, B., (2011), Introduction à une géographie des conflits… en Afrique, *Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux*, vol. 64, n°255, p. 295‑320.

CAYET, T., MANN, G., MOISSERON, J.-Y. & BONNECASE, V., (2013), La pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale, de Vincent Bonnecase, *Monde(s)*, vol. 2, n°4, p. 159‑185.

CHANCELE, E., (1949), La question coloniale, *Critique*, n°35.

CHARBONNEAU, M. & GAGNOL, L., (2013), Par-delà le nomadisme et la sédentarisation. Analyse comparée des mobilités et des dynamiques résidentielles des espaces pastoraux : exemples de la Puna péruvienne et des touaregs de l'Aïr au Niger, *Dynamiques rurales dans les pays du Sud: l'enjeu territorial*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, p. 99‑125.

CHAUVEAU, J.-P., LE PAPE, M. & OLIVIER DE SARDAN, J.-P., (2001), La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique : implications pour les politiques publiques, *Inégalités et politiques publiques en Afrique : pluralité des normes et jeux d'acteurs*, IRD, Paris, p. 145‑162.

COLLIGNON, B., (1996), *Les Inuit : ce qu'ils savent du territoire*, L'Harmattan, Paris, 254 p.

CRENN, C. & KA, A., (2015), Les entrepreneurs du « bien vieillir » à Dakar, entre survivance et convivance, *Mondes en développement*, vol. 171, n°3, p. 83‑97.

CROZIER, M. & FRIEDBERG, E., (1996), *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Seuil, Paris, 500 p.

DARTIGUES, L., (2001), La notion d'arène. Intérêts pour la recherche en athropologie politique, HAL-00634920.

DIALLO, A., CODJO AGBANGBA, E., THIAW, A. & GUISSE, A., (2012), Structure des populations d'Acacia senegal (L.) Willd dans la zone de Téssékéré (Ferlo nord), Sénégal, *Journal of Applied Biosciences*, n°59, p. 4297‑4306.

DOUILLET, A.-C. & LEFEBVRE, R., (2017), *Sociologie politique du pouvoir local*, Armand Colin, Malakoff, 271 p.

DUPIRE, M., (1957), Les forages dans l'économie peule, *Eléments de politique sylvopastorale au Sahel sénégalais*, n°14, p. 19‑24.

DUPIRE, M., (1970), *Organisation sociale des Peul*, Plon, Paris, 624 p.

DURKHEIM, É., (2007), *Les règles de la méthode sociologique*, Presses Universitaires de France, Paris, 144 p.

DUTEURTRE, G. & FAYE, B. (ED.), (2009), *L'élevage, richesse des pauvres: stratégies d'éleveurs et organisations sociales face aux risques dans les pays du Sud*, Quae, Versailles, 284 p.

FARGE, A. & FOUCAULT, M., (2014), *Le désordre des familles: lettres de cachet des Archives de la Bastille au XVIIIe siècle*, Gallimard, Paris, 485 p.

FENNETEAU, H., (2015), *Enquête : entretien et questionnaire*, Dunod, Paris, 126 p.

FOX, J., (1998), Mapping the commons : the social context of spatial information technologies, *The Common Property Resource Digest*, n°45, p. 1‑4.

FREMONT, A., (2015), *La région, espace vécu*, Flammarion, Paris, 288 p.

GAGNOL, L., (2011), Le territoire peut-il être nomade ? Espace et pouvoir au sein des sociétés fluides et mobiles, *L'Information géographique*, vol. 75, n°1, p. 86‑97.

GAGNOL, L., (2017), Les frontières nomades : de la ligne à la trace, *Frontières*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, p. 183‑204.

GALLAIS, J., (1979), La situation de l'élevage bovin et le problème des éleveurs en Afrique occidentale et centrale, *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 32, n°126, p. 113‑138.

GERVAIS-LAMBONY, P., (2014), *La justice spatiale et la ville : regards du sud*, Karthala, Paris, 280 p.

GOEHRING, B., (1989), *Aboriginal Toponymies in canada* (Mémoire de maitrise non publié), Vancouver, University of British Colombia.

GROSMAIRE, P., (1957), Eléments de politique sylvo-pastorale au Sahel sénégalais, *Troisième partie- Les conditions du milieu*, vol. Fascicules 9-10 et 11, Saint Louis.

GUILLAUME, H., (2009), Mutations agro-pastorales, ruralité et développement dans le Sud-Est tunisien, *Développement rural, environnement et enjeux territoriaux: regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien*, Cérès, Tunis, p. 19‑43.

HALBWACHS, M., (1994), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Paris, 374 p.

HARDIN, G., (1968), The Tragedy of the Commons, *Science*, n°62, p. 1243‑1248.

HARVEY, D., (2008), *Géographie de la domination*, Les prairies ordinaires, Paris, 118 p.

HARVEY, D., (2011), *Le capitalisme contre le droit à la ville. Néolibéralisation, urbanisation, résistances*, Amsterdam, Paris, 96 p.

HIBOU, B., (1996), *L'Afrique est-elle protectionniste? les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*, Karthala, Paris, 336 p.

HIRT, I., (2009), Cartographies autochtones. Éléments pour une analyse critique, *Espace géographique*, vol. 38, n°2, p. 171‑186.

HIRT, I. & COLLIGNON, B., (2017), Quand les peuples autochtones mobilisent l'espace pour réclamer justice, *Justice spatiale/Spatial justice*, n°11, p. 15.

HUGON, P., (2009), *L'économie de l'Afrique*, La Découverte, Paris, 127 p.

KA, A., (2013), Le jardin polyvalent de Widou Thiengoly : une organisation de femmes connectée à un réseau globalisé, *Les Cahiers de l' Observatoire « Hommes-Milieu » International Téssékéré*, n°3, p. 57‑63.

KA, A., (2016), *Manger à Widou Thiengoly (Nord-Sénégal). De l'abondance remémorée à la dépendance au marché*, Thèse de Doctorat en anthropologie, Dakar, Cheikh Anta Diop, 330 p.

KINTZ, D., (1991), Le foncier dans la pensée et dans la pratique des éleveurs et des agro-pasteurs, *L'Appropriation de la terre en Afrique noire: manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières*, Karthala, Paris, p. 37‑48.

LANDY, F., (1998), Rationalité et objectifs des exploitations paysannes : un exemple en Inde du Sud, *Tiers-Monde*, vol. 39, n°153, p. 189‑209.

LAVIGNE DELVILLE, P., (2017), Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide', *Anthropologie & développement*, n°45, p. 33‑64.

LE BERRE, M., (1992), Territoire, *Encyclopédie de géographie*, Economica, Paris, p. 617-638.

LE BRIS, E., LE ROY, E. & MATHIEU, P. (ED.), (1991), *L'Appropriation de la terre en Afrique noire: manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières*, Karthala, Paris, 359 p.

LE FUR, A., (2010), *Pratiques de la cartographie*, Armand Colin, Paris, 127 p.

LE MOUËL, J.-F., (1978), *« "Ceux des mouettes" » - Les Eskimo Naujâmiut, Groenland Ouest*, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 322 p.

LE ROY, E., (1991), De l'usage à la propriété de la terre. Des outils pour analyser les modalités d'appropriation, *L'Appropriation de la terre en Afrique noire : manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières*, Karthala, Paris, p. 25‑36.

LEBEAU, R., (2004), *Les grands types de structures agraires dans le monde*, Armand Colin, Paris, 182 p.

LECLERC, G. & SY, O., (2011), Des indicateurs spatialisés des transhumances pastorales au Ferlo, *Cybergeo*, 26 p.

LEFEBVRE, H., (1991), *Du contrat de citoyenneté*, Syllepse, Paris, 382 p.

LEFEBVRE, H., (2000), *La production de l'espace*, Anthropos, Paris, 485 p.

LELOUP, F., MOYART, L. & PECQUEUR, B., (2003), Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ?, *Mondes en développement*, vol. 124, n°4, p. 95‑112.

LEVY, J. & LUSSAULT, M., (2013), *Dictionnaire de la géographie [et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1127 p.

MAILLARD, T., (2018), *Cultiver en ville, cultiver la ville : maîtriser l'urbanisation dans les quartiers agricoles de Saint-Louis (Sénégal*,(Thèse de doctorat en géographie, Saint-Denis, Paris 8, 352 p.

MAQUET, J., (1965), Droit coutumier traditionnel et colonial en Afrique centrale. Bibliographie commentée, *Journal de la Société des Africanistes*, vol. 35, n°2, p. 411‑418.

MARCHESNAY, M., (2008), L'entrepreneur : une histoire française, vol. 8, n°188‑189, p. 77‑95.

MAREGA, O., FALL, A., MERING, C. & SALEM, A., (2013), Paroles d'éleveurs : perceptions, pratiques, stratégies pastorales dans le Sahel sénégalais (Ferlo), *Lexicometrica*, 23 p.

MATTELART, A. & NEVEU, É., (2010), *Introduction aux Cultural Studies*, Cairn.info, Paris, 128 p.

MAUCLAIRE, M., (2013), Approche géographique du nomadisme contemporain : l'exemple des travellers, Mémoire de M2, Saint Denis, Paris 8, 83 p.

MAUCLAIRE, M. & BILLEN, L., (2014), Cartographie thématique : approche empirique de l'occupation du sol de Widou- Centre, région de Louga, Sénégal, *Les Cahiers de l'Observatoire « Hommes-Milieu » International Téssékéré*, n°4, p. 1‑10.

MAUSS, M., (1923), Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, *l'Année Sociologique*, Seconde série, tome 1, 106 p.

MAUSS, M., FAUCONNET, P. & MAUSS, M., (2002), *La sociologie, objet et méthode*, J.-M. Tremblay, Chicoutimi, 26 p.

MERING, C., ANDRIEU, J., SAN EMETERIO, J. L. & TOULOUSE, B., (2010), Analyse spatio-temporelle du couvert végétal au Sahel par Télédétection. Intérêt d'une approche multiscalaire, *Actes du Géopoint*, Groupe Dupont et UMR Espace, Avignon, p. 59‑65.

MIEHE, S., (2007), Surveillance continue de la végétation dans le périmètre expérimental à Widou Thiengoly dans le cadre des projets sénégalo-allemands, 1981 – 2007 ; Dispositif expérimental, méthodes de suivi et perspectives d´évaluation, Atelier sur le transfert du patrimoine scientifique du PAPF, Dakar, 25 p.

MONENEMBO, T., (2009), *Peuls*, Points, Paris, 512 p.

MOULLE, F., (2017), *Frontières*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 341 p.

MUCCHIELLI, A. (ED.), (2009), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, Paris, 303 p.

MÜLLER-WILLE, L., (1991), *Toponymic Inquiry and Oral Tradition - The Nuna-Top Method : Surveying Indegenous Geographical Names in Canada, Indegenous Names Surveys* (Manuscrit non publié), Manuscrit non publié, Montréal, 80 p.

NDINGA-MBO, A., (2004), *Onomastique et histoire au Congo-Brazzaville*, L'Harmattan, Paris, 228 p.

NICHOLSON, S., (2005), On the question of the "recovery" of the rains in the West African Sahel, *Journal of Arid Environments*, vol. 63, n°3, p. 615‑641.

NINOT, O., (2008), *Elevage et territoire dans le « Ferlo », zone pastorale du nord du Sénégal*, 48 p.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P., (1993), Le développement comme champ politique local, *Bulletin de l'APAD*, n°6, p. 10.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P., (1998), Émique, *L'Homme*, vol. 38, n°147, p. 151‑166.

OUMAROU, B., (2009), *Dynamique des sociétés pasteurs nomades face à l'Etat du Niger : cas des Peuls de Say* (Thèse de doctorat en anthropologie), Paris, Paris 8, 313 p.

PAILLE, P., (1994), L'analyse par théorisation ancrée, *Cahiers de recherche sociologique*, n°23, p. 147‑181.

PALSKY, G., (2010), Cartes participatives, cartes collaboratives. La cartographie comme maïeutique, *CFC*, n°205, p. 49‑59.

PELISSIER (DIR.), P., (1980), *Atlas du Sénégal*, Paris, 72 p.

PERETTI NDIAYE, M., (2017), Nationalisme et racisme en Corse, *Subjectivation et désubjectivation. Pensere le sujet dans la globalisation*, FMSH, Paris, p. 203‑210.

PERRET, C. & JOST, S., (2008), Climat, changements climatiques et pratiques agro-pastorales en zone sahélienne, OCDE/CSAO, 8 p.

PIVETEAU, A., (2005), Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique, *Tiers-Monde*, vol. 46, n°181, p. 71‑93.

POUILLON, F., (1990), Sur la « stagnation » technique chez les pasteurs nomades : les Peul du Nord Sénégal entre l'économie politique et l'histoire contemporaine, *Cahiers des Sciences Humaines*, n°26 (1‑2), p. 173‑192.

PUMAIN, D., (1992), Le système des villes, *Encyclopédie de géographie*, Economica, Paris, p. 645-663.

RAFFESTIN, C., (1980), *Pour une géographie du pouvoir*, Lexis Nexis, Paris, 250 p.

RAYNAL, J.-C., (2017, octobre), *Approche géospatiale des pratiques pastorales dans la zone d'influence directe de la Grande muraille verte à l'aide de micro-capteurs GPS*, Communication présentée au séminaire de restitution de l'OHMi Téssékéré, Dakar.

REBOUL, C., (1978), Danger d'Oasis ? Aléas d'une politique de sédentarisation. Le forage de Labgar au Sénégal, vol. XXVIII, p. 120‑139.

RETAILLE, D., (1998), L'espace nomade / Nomadic space, *Revue de géographie de Lyon*, vol. 73, n°1, p. 71‑82.

REUTER, P., (1948), Deux formes actuelles de l'impérialisme colonial : protectorat économique et pénétration communiste, *Peuples d'outre-mer et civilisation occidentale*, Chronique Sociale de France, Lyon.

RIBOT, J., (2001), Historique de la gestion foncière en Afrique de l'Ouest. Ou: Comment la « science » exclut les paysans, 20 p.

RIBOT, J., (2002), *La Décentralisation Démocratique des Ressources Naturelles. Institutionnaliser la Participation Populaire*, Wordl Resources Institute - WRI, 38 p.

RIEUTORT, L., (2012), Du rural aux nouvelles ruralités, *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n°59, p. 43‑52.

RIPOLL, F. & VESCHAMBRE, V., (2006), L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale, *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, RennesPUR, , p. 295‑304.

SAHLINS, M., (1976), *Age de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Gallimard, Paris, 587 p.

SANE, Y., (2016), La décentralisation au Sénégal, ou comment réformer pour mieux maintenir le statu quo, *Cybergeo*.

SANTOIR, C., (1980), *Sédentarisation des nomades et hydraulique pastorale dans le Djolof*, O.R.S.T.O.M, Dakar, 72 p.

SANTOIR, C., (1983), *Raison pastorale et politique de développement : les Peuls sénégalais face aux aménagements*, O.R.S.T.O.M, Paris, 185 p.

SARR, M. A., (2008), Variabilité pluviométrique en Afrique de l'ouest : dynamique des espaces végétaux à partir des images satellitales. Exemple du bassin versant du Ferlo (Sénégal), *Climat et société : Climat et végétation*, Nantes, p. 57‑76.

SAUTTER, G. & PELISSIER, P., (1964), Pour un atlas des terroirs africains, *L'Homme*, vol. 4, n°1, p. 56‑72.

SCHMITZ, J., (1986), L'État géomètre : les leydi des Peul du Fuuta Tooro (Sénégal) et du Maasina (Mali)., *Cahiers d'études africaines*, vol. 26, n°103, p. 349‑394.

SECK, M., (2001), *Caractérisation hydrodynamique et hydrochimique de la nappe profonde maastrichtienne dans la zone du Ferlo* (Mémoire), Mémoire, Dakar.

SISSOKO, F., BIAGUI, A., SARR, P. & BOËTSCH, G., (2014), Analyse de la pluviométrie à Widou Thiengoly de 1999 à 2012 à partir des précipitations moyennes mensuelles enregistrées dans cinq stations : le centre forestier, le triangle chez Samba, le couloir n°1, le couloir n°2 et la parcelle n°6, *Les Cahiers de l'Observatoire « Hommes-Milieu » International Téssékéré*, n°3, p. 21‑40.

SMOUTS, M.-C. (ED.), (2007), *La situation postcoloniale: les postcolonial studies dans le débat français*, Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 451 p.

SPARKE, M., (1998), A map that roared and an original atlas : Canada, cartography, and the narration of nation, *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 88, n°3, p. 463‑495.

SY, O., (2009), Rôle de la mare dans la gestion des systèmes pastoraux sahéliens du Ferlo (Sénégal), *Cybergeo : European Journal of Geography*, p. 15.

SY, O., (2010), La transhumance transfrontalière, source de confilts au Ferlo (Sénégal), *Mappemonde*, p. 13.

TAMRU, B., (2012), *Les enjeux du recensement éthiopien de 2007: des chiffres aux territoires*, Colloque International GEMDEV, 11 p.

TERSIGUEL, P. & BECKER, C., (1997), *Développement durable au Sahel*, Sociétés, espaces, temps / Karthala, Dakar Etoile : Paris, 280 p.

THEBAUD, B., GRELL, H. & MIEHE, S., (1995), *Vers une reconnaissance de l'éfficacité pastorale traditionnelle : les leçons d'une expérience de pâturage contrôlé dans le nord du Sénégal*, IIED.

TOURE, I., BAH, A., D'AQUINO, P. & DIA, I., (2003), Cartes à dire d'experts, cartes à dire d'acteurs : vers une approche partagée des modèles de représentations spatiales d'espaces agropastoraux sahéliens, *Organisation spatiale et gestion des ressources et des territoires ruraux : actes du colloque international*, CIRAD, Montpellier, p. 551‑558.

TOURE, I. & WANE, A., (2010), Etude des caractéristiques démographiques de la communauté rurale de Téssékéré, ECLIS, 10 p.

TOURE, O., (1986), *Peul du Ferlo*, Éditions L'Harmattan, Paris, 77 p.

TOURE, O., (1987), *Une société pastorale en mutation sous l'effet des politiques de développement. Les peul du Ferlo du début du siècle à nos jours*, Unité socio-économique et de démographie, Institut du Sahel, Bamako, 105 p.

TRAORE, B., (2007), Toponymie et histoire dans l'Ouest du Burkina Faso, *Journal des africanistes*, vol. 77, n°1, p. 75‑111.

VALENZA, J., (1975), Les pâturages naturels de la zone sylvo-pastorale du Sahel sénégalais, vingt ans après leur mise en valeurPrésenté à Inventaire et cartographie des pâturages tropicaux africains, Bamako, p. 190‑193.

VAN CAMPENHOUDT, L., (2012), Pouvoir et réseau social : une matrice théorique, *Travail, inégalités et responsabilité*, Presses Universitaires de Louvain, p. 5‑41.

WADE, T. I., NDIAYE, O., MAUCLAIRE, M., MBAYE, B., SAGNA, M., GUISSÉ, A. & GOFFNER, D., (2018), Biodiversity field trials to inform reforestation and natural resource management strategies along the African Great Green Wall in Senegal, *New Forests*, vol. 49, n°3, p. 341‑362.

WANE, A., ANCEY, V. & GROSDIDIER, B., (2006), Les unités pastorales du Sahel sénégalais, outils de gestion de l'élevage et des espaces pastoraux: Projet durable ou projet de développement durable ?, *Développement durable et territoires*, Dossier n° 8, p. 15.

WILLIAMS, R. L., (2009), *Marxism and literature*, Oxford Univ. Press, Oxford, 217 p.

ZUCCARELLI, F., (1973), De la chefferie traditionnelle au canton : évolution du canton colonial au Sénégal – 1855-1960., *Cahiers d'études africaines*, vol. 13, n°50, p. 213‑238.